MERCVRE DE FRANCE

Numéro 1122 — Février 1957

LE
MERCVRE DE FRANCE

fondé en 1890 par Alfred Vallette

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Tél. ODÉon 02-13 — R. C. Seine 80-493 — Chèques postaux 259-31 Paris

REVUE MENSUELLE

RÉDACTEUR EN CHEF : S. DE SACY

Comptes rendus

Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur sont considérés comme des hommages personnels.

Exemplaires rognés

La revue peut être fournie rognée aux abonnés, sur simple demande faite soit au moment de l'abonnement, soit en cours d'abonnement. A défaut de cette demande, elle est envoyée non rognée.

Changements d'adresse

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la dernière bande et de la somme de vingt francs en timbres.

Correspondants du « Mercvre » *à l'étranger*

Pour simplifier les formalités financières d'abonnement à l'étranger on peut s'adresser :

En Belgique : à l'Agence et messageries de la Presse, 14-22, rue du Persil, Bruxelles (un an : **370** francs belges, 6 mois : **190** francs belges, le numéro : **34** francs belges.

Au Brésil, à l'Agencia Francesa de Assinaturas, 28, Teofilo-Otoni 3e andar, Rio de Janeiro.

En Grèce, à la Librairie Kauffman, 28, rue du Stade, Athènes.

En Égypte, à la Librairie Au Papyrus, 10, rue Adly Pacha, le Caire.

Aux Pays-Bas : (représentation exclusive), Éditions Françaises d'Amsterdam Herengracht 477, Amsterdam.

En Suisse (représentation exclusive), Agence de vente des Éditions Françaises d'Amsterdam, 6, chemin des Sorbiers, Lausanne (un an **33** francs suisses, 6 mois : **17** francs suisses, le n° : **2,75** francs suisses).

YVES BONNEFOY

Scènes de " Jules César " de Shakespeare

ACTE I

Scène 1

[Les tribuns Marullus et Flavius dressent le peuple contre César.]

MARULLUS

Pourquoi se réjouir? Quelle victoire
Nous offre-t-il? Quels vaincus le suivent dans Rome,
Ornement des roues de son char?
O cœurs de pierre et plus stupides que la pierre,
O durs, impitoyables Romains,
N'avez-vous pas connu Pompée? Et maintes fois
N'avez-vous pas escaladé murs et créneaux,
Tours et fenêtres, et jusqu'aux cheminées,
Vos enfants dans les bras, pour y passer
Tout un jour de longue patience, à seule fin
De voir le grand Pompée traverser Rome?
Et quand vous deviniez au loin son char
N'avez-vous pas d'un cri universel
Emu le Tibre au-dessous de ses quais
Par la répercussion de votre voix
Sur ses rives concaves?
Mais vous voilà dans vos habits de fête,
Voleurs d'un jour de congé,
Jonchant de fleurs le chemin de cet homme

Qui marche triomphant dans le sang de Pompée.
Allez!
Courez dans vos maisons! Et à genoux
Priez les dieux qu'ils retiennent la foudre
Qui tombera sur tant d'ingratitude.

FLAVIUS

Allez, bons citoyens! Par expiation,
Réunissez vos pauvres congénères,
Et menez-les au Tibre, et par des larmes
Gonflez ses eaux au point que les plus basses
Viennent baiser la plus haute des rives!
(Les groupes se dispersent.)
Voyez si leur vil plomb n'a pas fondu.
Ils disparaissent bouche close dans leur faute.
Vous, allez par ces rues au Capitole,
Moi, je prends ce chemin. Dépouillez les statues
Que vous verrez parées pour la louange.

MARULLUS

Le pouvons-nous? N'oubliez pas
Qu'on célèbre aujourd'hui les Lupercales?

FLAVIUS

Qu'importe! Nulle statue
Ne portera les trophées de César. Pour moi, j'irai
Et chasserai la canaille des rues.
Faites de même au vu de trop de groupes.
Ces plumes arrachées naissantes à César
L'obligeront à l'essor ordinaire.
Sinon il passera la vue des hommes
Et nous tiendra dans la servile peur.

(Ils sortent.)

ACTE III

Scène 1

[*Antoine devant César, que les conjurés viennent de tuer. Il s'agenouille auprès de son corps.*]

ANTOINE

O puissant César, est-ce toi, si bas?
Tant d'honneurs, de conquêtes, de triomphes
Sont-ils réduits à si peu? Eh bien, adieu.
(Il se redresse.)
J'ignore tout, messieurs, de vos desseins.
Une autre corruption existe-t-elle,
Un autre sang doit-il être versé,
Si c'est le mien, quelle heure est préférable
A celle de César mourant? Et quel moyen
Egalera votre épée, enrichie
Du plus haut sang de tout notre univers?
Je vous en prie, si vous voulez me perdre,
Maintenant, quand vos mains pourpres fument encore,
Achevez votre bon plaisir. Car, vivrais-je mille ans,
Jamais je n'aimerai autant la mort.
Nul lieu ne me plaît mieux, et nul supplice
Qu'ici, près de César, et sous les coups
Des grands esprits, et de l'élite de ce siècle.

BRUTUS

O Antoine, ne nous demandez pas la mort.
Certes notre acte d'aujourd'hui, certes nos mains
Nous peignent à vos yeux sanglants, cruels,
Mais vous voyez nos seules mains, et seule
L'œuvre de sang qu'elles ont accomplie.
Nos cœurs vous sont cachés; ils sont pleins de pitié,
Et la pitié des maux publics de Rome,
La pitié qui tue la pitié, comme le feu
Chasse le feu, nous a dressés contre César. Mais contre vous
Nos armes sont sans force, Marc-Antoine,
Et nos bras pleins de vraie amitié, notre cœur
Fraternel, vous accueillent avec amour
Et bienveillance, et respect.

CASSIUS

Votre voix comptera autant qu'une autre
Dans la répartition des dignités.

BRUTUS

Attendez seulement que nous ayons
Apaisé le peuple éperdu de peur.
Alors nous vous dirons pourquoi j'ai dû
Agir ainsi, moi qui aimais César
Et qui l'aimais toujours quand je l'ai frappé.

ANTOINE

Je ne doute pas de votre sagesse.
Et chacun, donnez-moi votre main sanglante.
D'abord la vôtre, Marcus Brutus,
Et la vôtre ensuite, Caius Cassius.
Décius Brutus, maintenant. Vous Métellus
Et vous Cinna, vous mon vaillant Casca,
Et vous enfin, non le moins cher, Trébonius.
Ah, messieurs!... mais hélas, que puis-je dire?
Mon crédit désormais est si chancelant
Que vous pourrez me méjuger de deux façons,
Me prenant pour un pleutre, ou un flatteur.
Oui, César, il est vrai que je t'aimais,
Et ton esprit, s'il nous contemple maintenant
Ne s'afflige-t-il pas, bien plus que de ta mort,
De voir ton cher Antoine, avec tes adversaires,
Faisant sa paix, serrant leurs doigts sanglants,
O très noble? Et cela devant ton corps.
Si j'avais autant d'yeux que toi de blessures,
Et des pleurs aussi forts que ces jets de ton sang,
Cela me siérait mieux que de venir
Ainsi faire amitié avec tes ennemis.
Pardonne-moi, César. Ici tu fus aux abois, brave cerf,
Ici tu es tombé. Et voilà tes chasseurs,
Souillés de ta dépouille, empourprés de ta mort!
Monde, tu as été la forêt de ce cerf,
Et lui, il fut ton cœur. Bête frappée
Par des princes nombreux, comment peux-tu
Etre ce corps...?

CASSIUS

Marc-Antoine...

ANTOINE

Pardon, Caius Cassius.
Ce que j'ai dit de César, ses ennemis le diront.
Chez un ami ce n'est que froide réserve.

CASSIUS

Je ne vous blâme pas de louer César,
Mais quel accord voulez-vous passer avec nous?
Faut-il vous mettre au nombre de nos amis
Ou devons-nous agir sans compter sur vous?

ANTOINE

Voilà pourquoi j'avais serré vos mains. Mais j'ai été
Troublé soudain par la vue de César.
Oui, je suis votre ami... tous je vous aime,
Avec l'espoir, pourtant, que vous m'expliquerez
Pourquoi et quand César fut dangereux.

[*Brutus autorise Antoine à prendre la parole aux obsèques. Puis Antoine reste seul. Il s'agenouille à nouveau devant le corps de César.*]

ANTOINE

O peu de terre ensanglantée, pardonne-moi
Si je suis doux et humble avec ces bouchers!
Tu es la ruine de l'homme le plus noble
Qui fut jamais dans le cours du temps.
Malheur à qui versa ton sang précieux!
Sur tes blessures, ouvrant, en de muettes bouches,
Leurs lèvres de rubis, pour mendier
Le secours de ma voix, je prophétise
Qu'une malédiction va fondre sur les hommes.
Domestiques fureurs, dures guerres civiles
Vont désoler la terre d'Italie.
Sang et ruine seront choses si ordinaires,
Les spectacles affreux seront si familiers,
Que les mères n'auront plus qu'un sourire
Pour leurs enfants écartelés. Toute pitié
S'étouffera dans le pli de l'horrible,
Et l'âme de César, en quête de vengeance,
Avec Até surgie brûlante de l'enfer,
Viendra sur nos régions, de sa voix de monarque

Crier « Pas de quartier », lâchant les chiens de guerre.
O puanteur qu'exhalera ce crime
Sur la terre où les morts geindront pour des tombeaux.
(Entre un Serviteur.)

ANTOINE

Vous êtes au service d'Octave, n'est-ce pas?

LE SERVITEUR

Oui, Marc-Antoine.

ANTOINE

César lui a écrit de venir à Rome.

LE SERVITEUR

Il a reçu la lettre, il vient
Et m'a chargé de vous dire, de vive voix...
(Voyant le corps.)
Oh, César!

ANTOINE

Ton cœur est gros. Va pleurer à l'écart.
Je vois que la douleur est contagieuse, car mes yeux
Pleurent de voir paraître dans les tiens
Ces perles du chagrin... Ton maître vient?

LE SERVITEUR

Il fait halte ce soir à moins de sept lieues de Rome.

ANTOINE

Rejoins-le au plus vite, dis-lui ce qui est arrivé,
Et que Rome est en deuil, Rome dangereuse,
Rome peu sûre encore pour Octave.
Hâte-toi de le prévenir. Mais non, attends
Que j'aie porté ce cadavre au Forum. Une fois là
J'éprouverai, par l'oraison funèbre
Comment le peuple accueille le forfait
De ces hommes de sang. Après cela,
Tu pourras rapporter au jeune Octave
L'exacte situation. Viens, aide-moi.

(Ils emportent le corps.)

Scène 2

Le Forum. Sur un côté, la tribune. Entrent Brutus et Cassius, et la foule des Plébéiens.

LES PLÉBÉIENS

Des explications! Nous voulons des explications!

BRUTUS

Alors, suivez-moi, mes amis, et veuillez m'entendre.
Allez dans l'autre rue, Cassius, partageons-nous
Cette foule. Que demeurent ici
Ceux qui veulent m'entendre. Ceux qui veulent
Suivre Cassius, qu'ils aillent avec lui.
Car nous allons rendre, publiquement,
Raison du meurtre de César.

PREMIER PLÉBÉIEN

Je veux entendre Brutus.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Et moi Cassius. Ecoutons-les
Séparément, puis nous comparerons.

(Cassius sort avec un certain nombre des plébéiens. Brutus monte à la tribune.)

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Le noble Brutus s'est avancé. Qu'on se taise!

BRUTUS

Ecoutez patiemment jusqu'à la fin...

Romains, mes concitoyens, mes amis! Ecoutez-moi plaider ma cause, et taisez-vous pour mieux entendre, je vous prie. Je vous demande de me croire sur l'honneur. Et d'avoir égard à mon honneur pour me croire. Jugez-moi dans votre sagesse. Et pour juger le mieux possible, tenez vos sens en éveil. S'il y a parmi vous quelque vrai ami de César, eh bien qu'il sache que l'amour que Brutus portait à César n'était pas moindre que le sien. Et s'il demande pourquoi Brutus s'est dressé contre César, voici la réponse : je n'aimais pas César moins, j'aimais Rome davantage. Préférez-vous César vivant, et mourir esclaves, ou

César mort, et tous vivre libres? César m'aimait, je le pleure. Il connut le succès, je m'en réjouis. Il fut vaillant, je l'honore. Mais il fut ambitieux, et je l'ai tué. Pour son amitié, des larmes. Pour sa fortune, un souvenir joyeux. Pour sa valeur, du respect. Et pour son ambition, la mort. Qui parmi vous est assez vil pour accepter d'être esclave? Si un tel homme existe, qu'il parle. Car lui je l'ai offensé. Qui est assez grossier pour ne pas désirer d'être un Romain? Si un tel homme existe, qu'il parle. Car lui je l'ai offensé. Qui est abject au point de n'aimer pas son pays? Si un tel homme existe, qu'il parle. Car lui je l'ai offensé. Je m'arrête, et j'attends.

TOUS

Personne, Brutus, personne!

BRUTUS

Alors je n'ai offensé personne. Je n'ai rien fait à César que vous ne feriez à Brutus. La cause de sa mort est consignée au Capitole. Avec sa gloire, qui n'est pas affaiblie dans ce qu'elle eut de valable, et ses fautes, qui ont entraîné sa mort, mais qui ne seront pas exagérées.

(Entre Antoine endeuillé, suivi de porteurs. Le corps de César est placé dans un cercueil ouvert, sur une civière.)

Voici son corps, pleuré par Marc-Antoine. Lequel, bien qu'il n'ait pas eu part à cette mort, en recevra le bénéfice : une place dans la communauté, comme chacun de vous, n'est-ce pas? Et j'ajoute, en partant, ceci encore : qu'ayant tué mon meilleur ami pour le bien de Rome, je tournerai la même dague contre moi, quand il plaira à mon pays de réclamer ma mort.

TOUS

Vis, Brutus, vis! vive Brutus!

PREMIER PLÉBÉIEN

Portons-le en triomphe à sa maison.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Qu'il ait sa statue près de celles de ses ancêtres.

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Qu'il soit notre César.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Que le meilleur de César
Soit couronné en Brutus.

PREMIER PLÉBÉIEN

Nous allons l'escorter jusque chez lui avec des acclamations et des vivats.

BRUTUS

Mes concitoyens...

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Silence! taisons-nous! Brutus parle!

PREMIER PLÉBÉIEN

Silence, tous!

BRUTUS

Mes chers concitoyens, laissez-moi partir seul,
Et pour l'amour de moi, restez ici avec Antoine.
Honorez le corps de César. Recevez bien
L'éloge de César que Marc-Antoine
Avec notre congé va prononcer.
Oui, je vous en supplie, que nul ne parte
Sinon moi seul, avant qu'Antoine n'ait parlé.

(Il part.)

PREMIER PLÉBÉIEN

Allons, restez! Ecoutons Marc-Antoine.

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Qu'il monte à la tribune. Ecoutons-le.
Noble Antoine, montez!

ANTOINE

Au nom de Brutus, je vous remercie.

(Il monte à la tribune.)

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Que dit-il de Brutus?

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Il dit : qu'au nom de Brutus
Il nous remercie tous.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Il fera bien de ne pas médire ici de Brutus.

PREMIER PLÉBÉIEN

Ce César, quel tyran!

TROISIÈME PLÉBÉIEN

N'est-ce pas? C'est une chance que Rome en soit débarrassée.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Silence! Ecoutons ce qu'Antoine va pouvoir dire.

ANTOINE

Nobles Romains...

TOUS

Silence! Silence! Ecoutons-le!

ANTOINE

Romains, mes amis, mes concitoyens, écoutez-moi.
Je viens enterrer César, non le louer.
Le mal que les hommes ont fait vit après eux,
Le bien, souvent, s'ensevelit avec leurs os,
Qu'il en soit ainsi de César... Le noble Brutus
Vous a dit que César fut ambitieux.
S'il a dit vrai, certes la faute est grave,
Et grave aussi en fut le châtiment.
Ici, avec la permission de Brutus, et des autres,
(Car Brutus est un homme honorable,
Ils le sont tous, d'ailleurs, tous honorables)
Je viens parler sur la dépouille de César.
Il était mon ami, fidèle et juste,
Mais Brutus dit qu'il fut ambitieux
Et Brutus est un homme honorable.
Il a conduit bien des captifs à Rome,
Dont la rançon remplit nos coffres publics :
Cela vous semble-t-il d'un ambitieux?
Quand les pauvres souffraient, César pleurait.
L'ambition doit être plus acerbe.
Mais Brutus dit qu'il fut ambitieux
Et Brutus est un homme honorable.
Et tous vous avez vu qu'aux Lupercales

Trois fois je lui offris la couronne royale,
Qu'il refusa trois fois. Fut-ce par ambition?
Mais Brutus dit qu'il fut ambitieux
Et Brutus est, bien sûr, un homme honorable.
Je ne critique pas ce qu'a dit Brutus
Mais je dois dire, ici, ce que je sais.
Vous l'avez tous aimé. Non sans raison.
Quelle raison vous retient donc de le pleurer?
O Jugement! tu ne vis plus que chez les bêtes
Et les hommes n'ont plus de sens... Excusez-moi,
Mon cœur est là, dans cette bière, avec César,
Et je ne puis parler, tant qu'il me manque.

(Il pleure.)

PREMIER PLÉBÉIEN

Il me semble qu'il y a beaucoup de raison dans ce qu'il dit.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

A y bien réfléchir,
Quelle injustice pour César!

TROISIÈME PLÉBÉIEN

N'est-ce pas, messieurs?
Je crains qu'il n'en vienne un pire, à sa place.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Et vous avez entendu? Il n'a pas pris la couronne. Ça prouve bien qu'il n'était pas ambitieux.

PREMIER PLÉBÉIEN

Si vraiment c'est ainsi, il y en a qui le paieront cher.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Le pauvre! Ses yeux sont rouges comme le feu, d'avoir pleuré.

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Il n'y a pas de Romain plus noble que Marc-Antoine.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Attention! il va parler à nouveau.

ANTOINE

Hier encore, un mot de César eût
Arrêté l'univers. Ores, il gît,
Dédaigné du plus pauvre, devant vous.
Ah, messieurs! Si j'avais le dessein de pousser
Vos cœurs et vos esprits à la révolte,
Je nuirais à Brutus et à Cassius
Qui sont, vous le savez, des hommes honorables.
Mais je ne le veux pas. Oui, j'aime mieux
Nuire à ce mort, et me nuire, et vous nuire
Que déconsidérer des gens si honorables.
Pourtant, voici un parchemin. Avec le sceau
De César. C'est son testament, je l'ai trouvé
Dans son bureau. Ah, si le peuple en prenait connaissance,
(Excusez-moi, je ne vais pas le lire)
Il viendrait embrasser les plaies de César mort,
Et tremper des mouchoirs dans son sang sacré,
Et mendier un cheveu de lui, en souvenir,
Oui, pour l'inscrire, en legs très précieux
Parmi les biens qu'on laisse à ses enfants!

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Nous voulons connaître le testament! Lisez-le, Marc-Antoine!

TOUS

Le testament! Le testament! Nous voulons connaître le testament!

ANTOINE

Patience, mes chers amis, je ne dois pas le lire.
Il n'est pas bon que vous sachiez combien il vous aimait.
Vous n'êtes pas de bois, de pierre, mais des hommes,
Et quel homme, entendant la voix de César,
Ne prendrait feu, ne deviendrait un fou?
Mieux vaut que vous ne sachiez pas que vous êtes ses héritiers,
Car, si vous le saviez, qu'adviendrait-il?

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Lisez le testament; nous voulons l'entendre, Antoine.
Il faut que vous nous lisiez le testament, le testament de César!

ANTOINE

Soyez patients. Attendez un peu.
Je me suis laissé entraîner à vous parler de cela.
Et je crains d'avoir fait du tort à ces hommes honorables
Dont la dague a percé César. Oui, je le crains.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Des hommes honorables! mais ce sont des traîtres!

TOUS

Le testament! Le testament!

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Ce sont des scélérats, des assassins! Le testament, lisez le testament!

ANTOINE

Ainsi vous m'obligez à vous le lire?
Alors, faites un cercle autour du corps de César,
Que je vous montre l'auteur du testament.
Puis-je descendre? M'y autorisez-vous?

TOUS

Descendez!

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Venez, descendez!

(Antoine descend.)

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Nous vous le permettons.

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Un cercle! Faisons un cercle!

PREMIER PLÉBÉIEN

Ecartons-nous de la bière, écartons-nous du corps.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Place à Antoine, au très noble Antoine.

ANTOINE

Non, ne vous serrez pas ainsi autour de moi. Ecartez-vous.

TOUS

En arrière! De la place! Reculons-nous!

ANTOINE

Si vous avez des pleurs, préparez-vous à les répandre.
Vous connaissez ce manteau. Je me souviens
De la première fois que César l'a porté.
C'était un soir d'été, sous sa tente,
Le jour de la défaite des Nerviens.
Voyez-le maintenant. Ici a pénétré
La dague de Cassius. Ici, cette déchirure cruelle
Est de Casca. Et là, Brutus, le bien-aimé,
A frappé. Quand il retira son fer maudit,
Voyez comment le sang de César s'est jeté
A sa suite, au dehors, pour se convaincre
Que c'était bien Brutus qui frappait là, si noirement.
Car César le tenait pour son ange, vous le savez :
Jugez, ô dieux, comme il devait l'aimer.
De tous ce fut le coup le plus pervers.
Quand le noble César le vit, l'ingratitude
Plus forte que les bras perfides, l'a vaincu.
C'est alors qu'a cédé son vaste cœur.
Dans son manteau il a caché sa face,
Et sous la statue même de Pompée, qui ne cessait
De répandre du sang, le grand César
Est tombé. Quelle chute, citoyens!
Moi, vous, nous tous, sommes tombés
Avec lui, sous la sanguinaire trahison...
Mais vous pleurez. Je vois que la pitié
Vous a touchés au cœur. O pieuses larmes!
Et de notre César pourtant, âmes aimantes,
Vous ne pleurez que le manteau blessé. Lui-même, ici,
Contemplez-le, dévasté par les traîtres.

(Il arrache le manteau.)

PREMIER PLÉBÉIEN

Pitoyable spectacle!

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Noble César!

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Malheureux jour!

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Les traîtres! Les scélérats!

PREMIER PLÉBÉIEN

O spectacle de sang!

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Nous nous vengerons!

TOUS

Vengeance! Courons les pendre! Les brûler! Le feu! La mort! Massacrons-les! Qu'aucun des traîtres n'échappe!

ANTOINE

Un moment, citoyens.

PREMIER PLÉBÉIEN

Silence, tous! Ecoutez le noble Antoine!

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Ecoutons-le, suivons-le, mourons avec lui!

ANTOINE

Bons amis, chers amis, je ne veux pas
Déchaîner un tel fleuve de révolte.
Ceux qui ont fait cela sont honorables.
Quels griefs personnels, hélas, les ont poussés,
Je ne sais pas, mais ils sont sages, honorables,
Et sûrement, ils vous donneront leurs raisons.
Je ne veux pas, amis, voler vos cœurs,
Je ne suis pas un orateur, comme Brutus,
Je ne suis, vous le savez tous, qu'un homme rude et franc,
Aimant celui qui l'aime. Et ils le savaient bien,
Ceux qui m'ont accordé de parler de César,
Car je n'ai pas l'esprit, la valeur, la parole,
Ni le geste ou l'accent, ni l'éloquence
Qui échauffent le sang. Je parle droit,
Je ne vous dis que ce que vous savez,

Je vous montre les plaies de mon cher César, pauvres bouches
muettes,
Et leur demande de parler pour moi. Ah, si j'étais
Brutus, et lui Antoine, Antoine saurait bien
Enflammer vos esprits, mettre une langue
Dans chaque plaie de César, et entraîner
Le sol même de Rome à la révolte!

TOUS

Nous nous révolterons!

PREMIER PLÉBÉIEN

Encore un mot, citoyens. Ecoutez-moi.

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Oui, courons-y! Allons chercher les conspirateurs!

ANTOINE

Encore un mot, citoyen. Ecoutez-moi.

TOUS

Silence! Ecoutez Antoine! Le très noble Antoine!

ANTOINE

Mais savez-vous ce que vous allez faire, mes amis?
Savez-vous pourquoi César a mérité votre amour?
Non, hélas. Il faut donc que je vous le dise :
Vous avez oublié le testament.

TOUS

C'est vrai, le testament! Restons, écoutons le testament.

ANTOINE

Voici le testament : sous le sceau de César.
A chaque citoyen romain il donne,
Oui, à chacun : soixante-quinze drachmes.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

O très noble César! Nous vengerons sa mort!

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Royal César!

ANTOINE

Ecoutez-moi patiemment.

TOUS

Silence!

ANTOINE

En outre, il vous laisse tous ses jardins,
Ses bosquets, ses vergers nouveaux
De cette rive du Tibre. Et tout cela
Pous vous, pour vos enfants et pour toujours. Terrains de jeux,
Lieux pour vos promenades et vos fêtes.
Ah, quel César ce fut! En viendra-t-il un autre comme lui?

PREMIER PLÉBÉIEN

Jamais, jamais! Allons, allons vite!
Nous brûlerons son corps au lieu sacré
Et avec les tisons la maison des traîtres.
Emportons le corps.

DEUXIÈME PLÉBÉIEN

Allons prendre du feu!

TROISIÈME PLÉBÉIEN

Arrachons les banquettes!

QUATRIÈME PLÉBÉIEN

Arrachons les sièges, les fenêtres, tout!
(Ils s'en vont en courant, les porteurs suivent avec le corps.)

ANTOINE

Laissons-les faire, maintenant. Esprit du mal,
Tu es à l'œuvre, agis comme tu veux.

Cette version de « Jules César » doit paraître dans les *Œuvres complètes de Shakespeare,* au Club Français du Livre.

PAUL-ANDRÉ LESORT

Le fer rouge

Lundi 18 juillet 1955.

Mon amour,

Faut-il encore t'appeler ainsi? Lorsque tu liras ces mots, le moi qui dit « mon » n'existera plus.

Comme c'est simple, de ne plus exister. Et surtout, de ne plus voir exister. Combien ta vie va en être simplifiée! Tu n'auras plus devant toi que mon absence, toute pure, toute nue, quand ma présence, proche ou lointaine, te rendait toujours, d'une manière ou d'une autre, malheureux.

Ne crois pas que je succombe à quelque désespoir subit. Tu l'as vu hier, je suis calme; nous n'avons échangé que les propos les plus simples, et qui ne remettaient rien en question. Ne va pas te torturer à chercher dans le souvenir de tes paroles ou des miennes quelque mot révélateur, quelque source secrète. Ce ne sont pas les derniers jours, ni les derniers mois, qui sont en cause. Mais tout notre passé, d'une seule coulée, était près de déboucher où le menait sa pente : hier je ne le savais pas, et d'un coup cette nuit je l'ai su. Ma mort va te rendre enfin propriétaire, sans le moindre doute maintenant, sans le moindre partage, d'un être qui déjà ne possédait plus rien lui-même.

Ne crois pas que j'aie préparé là quelque moyen de chantage, et que je souhaite d'être interrompue; tes lettres mêmes, je ne les ouvrirai pas. Ne crois pas que j'attende que tu arrives, que tu lises les quelques pages écrites. Ne crois pas que j'aie été prise à mon propre piège. J'ai tout mon temps, et je le sais. Dans trois quarts d'heure, à Orly, tu monteras dans l'avion pour Alger et tu

ne seras de retour que dans neuf jours. Il t'est arrivé de revenir soudain avant la date fixée, bouleversé par le besoin de me voir, tu le disais. Cette fois, je suis certaine que tu n'en sentiras pas le désir. Car toi-même, tu es sûr de moi maintenant, depuis longtemps. Et que t'importe de me voir? Ce que tu veux, c'est me posséder. Le cœur sûr, on possède si bien à distance!

Reproche-moi de me contredire : mais ose affirmer que je mens.

Notre vie s'est étranglée dans ces nœuds de plus en plus serrés, que je veux revoir un à un avant de t'en abandonner le lacis. J'ai neuf jours, neuf jours du silence et de l'ombre de cette maison, dont il y a peu de chances que personne franchisse le seuil. Tu sais pourquoi. Personne ne viendra saisir de deux doigts la mouche prise dans la toile, et la relancer dans la lumière. Mais je dis mal, ayant l'air de me plaindre, comme si j'étais physiquement captive, alors que rien ne me retient ici, et ne me conduit vers ce terme, sinon ce que je veux, ce que j'ai voulu.

Avons-nous voulu la même chose? Encore un point que je dois tâcher d'éclaircir, à ton intention, car quant à moi je n'ai pas de doute. C'est pourquoi j'écris. C'est pourquoi, après cette nuit sans sommeil, au cours de laquelle j'ai vu distinctement tant de choses, j'ai décidé de vivre encore ces neuf jours. Peut-être en aurai-je terminé avant, mais il importe peu. Je me suis donné pour limite la dernière ligne de ce cahier, car comment prétendre épuiser notre histoire? Cette dernière ligne noircie, il ne me restera qu'à tirer sur moi le dernier trait. Ce sera, je le suppose, plus facile que d'accomplir la tâche que je me suis imposée d'abord.

Cent quarante pages. Tu ne le connais pas, ce cahier à couverture de moleskine. Je l'ai fait acheter ce matin. Le journal que je rédige pendant tes absences tient à l'aise dans les petits cahiers d'écoliers, mais le compte rendu quotidien de mes occupations et de ce que tu appelais « mes pensées » ne pouvait toucher au fond de votre vie. Pour cela il eût fallu brasser à nouveau ce mélange de passé et de présent qui nous constitue, et tu m'interdisais le passé : parce que le passé n'était pas tout entier fait de toi.

Jamais je n'aurais eu le courage de plonger ainsi dans cette eau noire, si ce n'était au moment de me confondre pour toujours avec elle. Tout sera pour toi maintenant mon passé et tu seras certain que ce qui t'échappe n'est au pouvoir de personne.

Quelle paix de penser que nous ne discuterons jamais plus!

Que plus jamais je ne serai ce gibier que tu forces au fond de moi-même, où m'assaille cette peur à la fois d'être prise et d'échapper! Ne crois pas que je te reproche rien. Si j'avais été cette femme transparente que tu voulais que je fusse, tu aurais connu toi-même toujours cette paix qui m'habite aujourd'hui, et que dans quelque temps, je le crois, le mauvais moment passé, tu connaîtras.

Maintenant je vais être mon propre gibier, et je ne ressens plus aucune crainte. Je ne sais pourquoi. Tant de fois, devant toi ou loin de toi, j'ai cherché ainsi à me saisir, et quel que fût le résultat j'avais honte. Je ne me sens pas triomphante, mais sûre, parce que ce qui m'échappera ne restera pas tapi au fond de moi, mais sera détruit en même temps que mon être. Pour une fois, la dernière, je suis totalement sûre devant toi que je n'aurai rien gardé pour moi.

Un dernier doute peut te venir encore : n'est-ce pas la solitude qui m'a vaincue? Tu te reprocheras peut-être ton absence, tes absences, et d'avoir gardé un métier qui nous sépare si souvent. Mais je ne regrette rien de ce que je t'ai dit quand tu m'as proposé de le quitter. Si j'ai semblé, il y a longtemps, désirer habiter le midi pour que tu puisses revenir plus souvent au cours de tes tournées, c'est que je me trompais moi-même. J'aime que nous ne soyons réunis que les jours où tu peux être tout à nous, comme tu le disais. A Marseille ou à Nice, tu serais venu passer les nuits, entre deux trains, à demi distrait par tes soucis de la veille ou du lendemain. Ici, au centre de cet horizon tout rond, chaque jour plein que tu me donnes est le dur noyau d'un fruit que je ne cesse de tenir dans mes mains. Non, toi non plus, ne regrette rien. C'est toi qui m'enserres par les murs de cette petite maison, parce qu'elle ne doit rien à d'autres que toi, et que tu l'as formée pour moi, autour de moi comme l'enceinte de tes bras. Seule la terre m'en paraît étrangère, parce que tu ne l'as pas créée, et que j'imagine parfois ton père, dont j'ai tant détesté la ressemblance avec toi, y travaillant à mes côtés.

Il est bien que je meure dans cette maison. Que serait-il advenu de moi si tu étais mort le premier? Tes derniers doutes me poursuivraient, se jetteraient sur moi comme ces corbeaux que je vois l'hiver s'abattre sur les labours, déchiquetant du bec les larves qu'ils déterrent. Délivré de la puissance que tu exerces sur lui,

mon passé recommencerait d'exister. Chaque jour apporterait en moi quelque chose de neuf qui ne te serait pas remis. A chaque instant je te blesserais mort. Je ne peux rien contre ta mort, mais je peux faire que tu meures intact.

Si tu ne m'avais pas rencontrée, peut-être aurais-tu fini par vivre heureux, même avec ta première femme. J'emploie aujourd'hui cette expression que tu n'aimes pas, parce que je déteste plus encore son prénom, qui lui prête une sorte d'existence naturelle impossible à concevoir. Ta femme, cette femme plutôt, ou « elle » tout court comme tu disais, n'aurait pu continuer à te combattre. J'ai osé regretter parfois que tu n'aies pas mené la lutte jusqu'au bout, que tu aies préféré lui faire cette belle part d'accepter le divorce à torts partagés, et qu'elle puisse sans doute penser à toi dans un sentiment d'égalité. Tu aurais dû la réduire à merci.

Tu croiras peut-être que c'est la jalousie qui me dicte ces lignes. Mais non, je ne sais plus ce qu'est la jalousie. Tu as bien fait de bannir ce mot de notre langage. Tu as arraché en moi toutes les racines de ce qui n'était pas notre amour. Et plus rien d'autre ne vit en moi que cet arbre immense que tu as planté et dont je suis la terre.

Une terre épuisée, aride, comme celle qui cerne le pied de cet orme gigantesque qu'ensemble nous avons vu un jour au milieu des champs; le blé avait reculé autour de lui, frangeant une zone calcinée. Je n'ai plus rien à donner, et ce que j'ai donné ne pourrait plus que dépérir.

Toi, tu vas vivre, planter peut-être d'autres arbres. La terre où tu sèmeras ne saura pas plus que je ne l'ai su d'abord à quel destin elle est promise. Aimerais-je le lui faire connaître? Aimerais-je que la femme que tu feras un jour tienne puisse lire ce cahier? Non. La grandeur de cette expérience tient à l'ignorance de la nuit où elle mène. Et si j'avais connu l'avenir, comment aurais-je pu même répondre à tes paroles, ce soir d'août 45 où nous nous sommes rencontrés?

Tu étais beau. Je te l'ai dit si souvent que tu n'y prêtes plus guère attention, et c'est toi qui oublies l'image que tu m'as donnée de toi. Pourquoi est-ce un certain mouvement de tes épaules qui m'a d'abord séduite? Il y avait tant de raisons de te remarquer au milieu des autres, ta haute taille, tes cheveux si drus, si noirs,

ton regard surtout. Mais c'est la manière dont tu te penchais pour parler qui m'a soudain fait te voir : cette manière attentive et impérieuse. Tes épaules remontaient, et ta tête s'inclinait, un peu obliquement, comme si tu recueillais avec toute la surface possible de ton visage les paroles que l'on t'adressait. Je voudrais aussi retrouver le mouvement de ta bouche quand tu parlais, cet imperceptible sourire qui ne se lisait qu'aux commissures, tandis que se tendait la ligne de ta lèvre supérieure et que se faisait plus vivante, plus sensible, la lèvre inférieure un peu gonflée et gravée en son centre d'un léger sillon. Ai-je vu vraiment tout cela dès l'abord, ou est-ce que je projette sur le passé la vision que des milliers de fois, depuis ce temps, j'ai reçue de ton visage tout proche? Je l'ai vu, dès les premiers mots que tu m'as adressés.

Je ne saurai jamais pourquoi tu m'as parlé. Je crois bien que, chaque fois que je te l'ai demandé, tu m'as donné une réponse différente. Mais je n'oublie pas ma première impression. J'ignore, et j'ignorais probablement, ce dont on parlait. Les mots devaient seulement former autour de moi un léger brouillard, comme il m'arrivait souvent dans un groupe nombreux, comme il m'arrive encore quand j'écoute, ou crois écouter, une émission de la radio. Toi, te tournant vers moi, tu m'as dit quelque chose qui m'a déplu, parce que j'ai cru y lire de la suffisance, et j'étais irritée que tu me donnes cette impression, que tu puisses aussi la donner aux autres. Voilà comment je jugeais, à cette époque, me croyant juste et dure, et, je l'imaginais aussi, marquée par l'expérience.

Je t'ai répliqué sans doute avec ironie et j'ai été touchée par la manière dont tu m'as écoutée. Je ne sais ce que tu m'as dit, mais tu as pris à cœur mes paroles. Pour la première fois, j'ai connu ce ton qui m'est devenu, depuis, si familier, ce ton d'intérêt et de persuasion qui a suffi si souvent à vaincre ma peur, à éteindre ma colère, à retrouver le sens de ma vie dans mes contradictions. Tu aimes persuader, tu sais le faire, et c'est une des raisons, tu en es conscient, de ta réussite dans le métier où tu débutais alors. Et moi je croyais n'aimer pas à être persuadée. C'est ce soir-là que pour la première fois tu as changé quelque chose en moi.

Comment puis-je me rappeler ce que j'étais alors? Tu n'as fait, me dis-tu souvent, que m'aider à devenir ce que j'étais. Sans doute tant d'apparences n'ont-elles pu tomber que parce que c'est toi qui m'en a dégagée fibre à fibre, comme d'un cocon, mais il est

là devant moi, et avant de disparaître je veux aussi le regarder une seule fois, une dernière fois, et comprendre comment je l'avais tissé, pourquoi cette nuit j'ai si fort éprouvé l'amer regret de sa protection.

C'est pourtant, à l'époque où je t'ai rencontré que j'aurais pu me dire seule et nue. J'avais vingt-quatre ans je n'avais jamais connu mon père, et tu sais quels étaient mes rapports avec maman. J'aimais le travail, c'est vrai, même si ce n'était, comme tu me l'as dit, que manière de m'étourdir. J'avais aussi à ma charge cet enfant...

Oui, j'en parlerai, maintenant qu'à coup sûr il ne peut plus se dresser entre nous, maintenant que je suis certaine de le quitter plus que jamais. Que peux-tu craindre? Que puis-je craindre? J'ignore où il se trouve, faut-il te le jurer encore? Ce n'est pas à son intention que j'écris. Ce n'est pas pour léguer ma mémoire à tout autre qu'à toi. Est-ce même à toi que j'écris, ou au néant pour qu'il me fasse place au plus noir de son ombre?

Je parlerai de Pierre, je puis bien lui rendre son nom, et tu sais qu'il n'en a pas d'autre; peu importe le nom inconnu que lui auront donné des inconnus. S'il est vivant, il aura douze ans dans deux mois, le 8 septembre. Non, la date ne s'est pas effacée en moi. Mais je ne t'apprends rien. Chaque année j'ai senti s'approcher ce jour avec angoisse. Sans que nous en ayons jamais parlé, tu sais comme je m'efforçais d'en faire un jour comme les autres, et combien pourtant j'espérais qu'une diversion vînt me retirer à moi-même. Ce n'était possible que si tu étais là; souvent tu as écourté ou retardé tes voyages pour ne pas alors me laisser seule. Et je te suggérais une excursion, une journée de Paris, je prétextais des besoins d'achats. Nul de nous deux n'était dupe. Tu étais partagé entre le désir de m'aider à oublier et la volonté de considérer cette date comme n'ayant aucune importance. Nous avions raison de n'en rien dire, refusant de rouvrir le chemin au passé. Mais, encore une fois, qu'importe maintenant?

C'est parce que le passé ne m'est plus rien que je le considère en face comme un mort aux yeux sans regard, qui ne m'appelle ni ne me juge, et si pareil à ce que bientôt je vais être moi-même.

L'homme qui en moi avait fait Pierre est peut-être mort lui aussi. Voici quelque chose du passé qui ne m'a pas longtemps importunée. Nul effort pour l'oublier. J'essaye, pour mettre tout

au clair, de me rappeler son visage. C'est bien en vain, sois en paix. Il était grand, lui aussi. Excuse-moi de rire à la comparaison. Tu es le seul homme que je connaisse, depuis dix ans, et j'essaye de m'imaginer les hommes d'après toi. Il avait des cheveux noirs aussi. Je revois maintenant ses mèches, défaites le matin, et qu'il repoussait des deux mains aux doigts écartés. Tout le reste est indiscernable.

Comme tu l'as nettoyée, ma mémoire! Quelle grande chambre nue aux murs blancs! Combien semblable aux pièces de cette maison, qu'à chacun de tes retours tu inspectes d'un coup d'œil, vérifiant que rien n'y porte une autre marque que la tienne!

La première fois qu'à Paris tu es venu chez moi, comment définir le regard dont tu as parcouru toutes mes affaires, surtout les toiles et les esquisses posées un peu partout? Je vivais dans un grand désordre, dont je n'étais ni fière ni honteuse. Soudain je l'ai vu, comme s'il se refermait sur moi, comme s'il m'habillait d'oripeaux. J'ai dû déplacer des tabourets, pousser du pied quelques rouleaux de papier à dessin, décrocher des cartons pendus par des pinces, jeter une couverture sur le lavabo. Mais je me méprenais. « Laisse, laisse... », me disais-tu. Tu te déplaçais lentement, fixant chaque étude d'un regard rentré, impénétrable. C'était l'époque où je croyais avoir atteint quelque chose, où mon travail commençait à se préciser. Je me rappelle un nu que je venais de finir. Je l'avais peint d'après un modèle très vulgaire qui posait alors à l'atelier; les manières, la voix, les gestes même de ce garçon, tant qu'il bougeait, me répugnaient. Mais, immobile et nu, il se dégageait de lui soudain une sorte de grandeur, que je ne cherchais pas à expliquer, que j'avais seulement essayé de traduire. Je l'avais représenté assis sur le sol, le buste incliné de côté et soutenu par un bras dont la paume s'appliquait à terre, les jambes à demi allongées, le menton sur la poitrine. C'était une composition en jaune et vert, lumière et ombre, lumière sourdant de l'ombre même, traversant la chair, la revêtant de grands pans éclatants. La toile reposait sur le parquet, appuyée au mur. Tu as penché un peu la tête. J'attendais tes critiques. Tu n'as rien dit. Et j'ai su qu'il n'y avait rien à dire, que je n'avais rien atteint de ce que je voulais puisque tu ne l'atteignais pas dans ce que j'avais fait. Mais j'étais pleine du désir de travailler. Soutenue par le bonheur, je me croyais sûre de parvenir un jour à te

communiquer la vision que j'avais parfois de certaines choses, de certains êtres. Longtemps étouffée par la préparation du concours que je venais enfin de réussir, je m'étais remise à respirer. Cela ne pouvait avoir de sens qu'en respirant avec toi.

Dans cette chambre, au milieu des tableaux, nous avons fait l'amour. Nous sommes restés longtemps à parler. Tu as quitté le divan, et tu as retourné la toile contre le mur. Tu m'as dit en souriant : « Il suffit d'un homme nu ici. »

Après ton départ, j'ai mis la toile dans un placard. Deux ans plus tard, elle a fait partie de toutes celles que j'ai détruites, lorsque après notre mariage nous avons emménagé rue Monsieur-le-Prince.

Cette nuit, il m'était venu à l'idée de me remettre à peindre. Je construisais la toile que je t'aurais laissée. C'est alors que j'ai revu l'arbre, le grand orme dressé sur une terre calcinée. Un arbre qui eût été mon dernier acte, mon dernier geste, ma mort, l'émergence de ce monde obscur, à la convergence de toutes les racines qu'il y plonge et qui l'ont nourri. Cette peinture, pour moi, eût dit plus que ne le fait ce cahier. J'ai renoncé, parce que ce n'est pas à moi que je veux parler, mais à toi.

Et voici que s'achève cette première journée. Déjà je suis lasse. J'étais si déshabituée de me souvenir. La mémoire me pèse et devient comme insensible, tel mon corps quand tout le jour j'ai travaillé la terre. Mais rien n'a faibli en moi. Demain je reprendrai la tâche.

Te dire, comme chaque jour pendant tes absences, ce qu'ont été ma nuit et ma journée, me paraît maintenant si vain. Ma nuit, ce fut, éveillée tout le temps, la vision de ce que j'essaye maintenant de saisir dans ces pages, la certitude que mon chemin était tracé. Le jour, ce fut d'abord, avant toute lumière, le premier cri furtif des oiseaux, puis leurs sifflements plus sûrs, le grand concert de leurs piaillements. J'ai vu le ciel s'éclaircir, la plaine se lisérer de lueur, se déboîter de la coupole du ciel, les feuillages blêmir lentement. Au grand soleil, je dormais enfin. Les sabots de Mme Riby m'ont réveillée. Comme chaque matin, elle en a frappé le seuil, de ce geste mécanique destiné à en secouer la boue, et que rien ne peut lui faire changer, même le temps de ces jours où la terre se fend de sécheresse. Je suis descendue prendre le café qu'elle m'avait préparé. Puis j'ai donné le grain aux

poules, le fourrage aux lapins, et j'ai arrosé. Mme Riby était allée m'acheter le cahier. Je voulais remonter aussitôt pour commencer à écrire. Je me suis forcée à travailler un moment au jardin, pour être sûre de moi. J'ai repiqué un carré de laitues. J'ai trop de plants, il faudra en jeter. Et puis j'ai écrit, j'ai déjeuné et j'ai écrit encore. Maintenant, je vais aller arroser, et dès le dîner je dormirai. Je le veux.

Mardi 19 juillet.

Comme une fourmi reprend sa graine minuscule et se remet à trotter, me voici de nouveau à la tâche. Hier je croyais en savoir le sens, il m'échappe aujourd'hui. Mais il y a tant d'années que j'agis sans savoir pourquoi. Me lever, manger, nourrir les bêtes, bêcher, planter, arroser, coudre, lire, écouter la radio qu'était-ce, sinon attendre, t'attendre? Et maintenant, pourquoi attendre? Pourquoi ne pas agir tout de suite?

Mais je me tiendrai à ma promesse. Huit jours encore.

J'ai dormi longtemps. Je n'ai pas entendu Mme Riby arriver. Quand je suis descendue, l'ombre de la maison était courte déjà, et il était tard pour arroser. Je ne l'ai fait que sur les fleurs et les salades, abandonnant à son sort le reste du jardin. Avec ce grand soleil qui se maintient, les prunes seront mûres dans une semaine. Aurai-je le temps de les cueillir, ferai-je les premières confitures? J'aimerais te laisser le placard plein de pots pour un an, ta « réserve » comme tu dis.

Moi aussi j'étais ta « réserve ». J'attendais dans la maison que tu aies besoin de moi. J'allais écrire : « dans la maison close » et je me suis reprise. Mais pourquoi me reprendre? Cent fois tu as tenu à me jurer que tu m'étais fidèle; pour ton bonheur j'aimerais maintenant que tu m'aies menti.

Pourquoi m'as-tu épousée? Pour que je porte ton nom? Pour que je me sente liée à toi par un lien visible à tous? Pour que je sois mieux défendue contre tout autre homme? Ou pour compenser l'obligation de me séparer de Pierre?

Je n'oublie pas que, quand je t'ai connu, il était en nourrice, depuis sa naissance. Il avait deux ans. Mais j'allais le voir.

L'aimais-je? Qu'est-ce qu'aimer un enfant? J'essaye de retrouver mon sentiment quand j'arrivais à Chilly, que j'entrais dans cette maison, et que je voyais ce petit être à quatre pattes, la figure barbouillée. Il était toujours sous les tables, je ne sais pourquoi. La nourrice, qui se faisait appeler mère Louise, se précipitait, lui passait une main-éponge sur la figure, et il pleurait. Ensuite elle le poussait vers moi, du plat de la main dans le dos : « Dis bonjour à la maman, allez, donne un baiser. » Il me regardait, il se réfugiait dans les jupes de mère Louise. Il fallait les bonbons que j'apportais, les biscuits, une heure de diplomatie pour qu'il reste quelques instants sur mes genoux. La mère Louise me parlait du prix de la nourriture, et du mal que lui donnait la lessive. Le petit était toujours, selon elle, « bien gentil », mais « bien difficile ». Puis c'était l'heure du car, et j'avais droit au dernier baiser, en échange du dernier gâteau.

C'était un assez beau petit garçon, avec des yeux noirs au regard grave, une grosse tête dont les cheveux blonds viraient comme le chaume brunit. Qu'était pour lui cette visiteuse du dimanche qu'on appelait maman?

Je voudrais retrouver ses gestes, ses attitudes. Mais c'est le plus extérieur qui est resté le plus précis dans ma mémoire. Je revois la serviette que la mère Louise mettait autour de son cou quand il mangeait les biscuits, une petite serviette rectangulaire bordée d'une ganse jaune, et toute croûteuse de nourriture. Je revois son poing fermé sur le biscuit, n'en laissant dépasser que le bord qu'il rongeait. Je revois ses jambes courtes, et les chaussettes tombantes sur les hautes bottines souvent délacées. Je sens cette bouche mouillée sur ma joue; non, cela ne m'était pas très agréable.

Pourtant, je me rappelle un jour où il fut dur de le quitter. La mère Louise avait profité de ma présence pour sortir, me laissant quelque temps seule avec lui; Pierre avait d'abord trépigné, j'avais essayé en vain de le consoler. Puis il s'était mis à jouer, et, après quelque temps, il était tombé. Il pleurait. Je l'avais pris dans mes bras, sur mes genoux; je sens son visage brûlant et mouillé contre ma poitrine. J'ai réussi à le consoler. Quand la mère Louise est revenue, c'était l'heure de mon car, et Pierre pelotonné contre moi ne voulait pas que je le lâche. Le poids de ce petit corps.

Je ne sais si je te connaissais à l'époque que je viens d'évoquer.

Peut-être, si j'avais vécu seule encore, aurais-je retardé mon départ, mais je n'en suis pas sûre. En tout cas je n'ai pas cédé, je suis partie à l'heure que je m'étais fixée. A qui et à quoi ai-je jamais cédé, hors tout à toi? Dès les premiers jours de notre liaison, si tu m'avais demandé de ne plus jamais aller voir Pierre, tu sais bien que j'aurais suivi ton désir. Tu m'as fait seulement espacer mes visites. Le dimanche prévu était toujours, pour quelque raison nouvelle, reculé d'une semaine. Puis le délai entre les deux dernières visites servait à calculer la visite suivante. Deux semaines, trois semaines, quatre semaines... Ce fut bientôt deux et trois mois. Quand l'ai-je vu pour la dernière fois? Mais je ne savais pas que c'était la dernière fois. Ensuite j'ai recopié toutes ces lettres dont tu rédigeais le brouillon, j'ai signé tous ces papiers. Est-il à moi encore cet enfant, aurais-je le droit de le rechercher, de le reprendre, si je le désirais? Tu le sais sans doute. Mais c'est une question qu'il est trop tard pour poser. Et que je n'aurais pas même formée si j'avais continué de vivre.

Je viens d'écrire : question qui ne se serait pas *formée*. Combien étrange de découvrir tout à coup devant soi les mots. C'est une expérience qui a peu d'équivalent en peinture, où la main la plus rapide et la plus instinctive choisit tout de même ses couleurs, fait les mélanges, avant de lancer le pinceau. Ici, les mots jaillissent, et c'est ensuite que je me demande parfois ce qu'ils font là.

Cette question au sujet de Pierre, l'ai-je donc vraiment formée? Il me semble que non. Il me semble qu'elle était là, sous une couche que je commence à gratter. Mais c'est une question doublement hors du temps. Parce que d'abord je ne peux plus rien. Parce qu'aussi l'être auquel je songe est un être qui n'existe plus : que serait pour moi un gaillard de douze ans, un regard qui ne se serait pas imprimé jour après jour dans le mien et que j'interrogerais comme un objet? Ce visage d'enfant dont je retrouve la trace sous l'épaisseur des années, toutes les mères l'ont comme moi perdu.

Mais à chaque instant, pour elles, un nouvel être remplaçait l'ancien, — un nouvel être, et pourtant le même. Moi, c'est un tout autre qui, d'un seul coup, a pris toute la place : toi. Tu t'es étendu en moi, et je n'ai plus été que ton espace.

Qui étais-je avant de te rencontrer? Je tâtonne en vain vers cette forme étrangère. Mon passé sous ton souffle s'est vidé comme

un ciel sous le vent. Mais cette brume, qui de nouveau s'y élève, me fascine. Je veux me souvenir. Aujourd'hui tout m'échappe encore. Jour après jour, et de lambeaux en lambeaux, j'arriverai à retrouver le dessin de mon existence.

Visage du petit Pierre! C'est lui seul, maintenant, qui reste tangible devant moi au centre de ce monde mouvant. Si longtemps il a disparu dans le creux des vagues, à peine visible par brefs moments et englouti de nouveau : cette mer étale de la nuit d'avant-hier me l'a rendu, et c'est en vain que je voudrais le rejeter au passé. Quelque chose a continué à travers lui en même temps qu'à travers moi. En le séparant de moi, tu as tranché dans l'espace, mais que pouvais-tu sur le temps?

Les dix années que nous venons de vivre forment un bloc équarri, aux arêtes dures, — je le croyais. Quelle fissure s'y est dessinée, qui m'y fait deviner la matière autrefois vivante, les veines où courut la sève maintenant tarie, ces nœuds où naissaient les rameaux à jamais élagués? Simon, je voudrais que tu penses à moi, à nous, en cet instant, en ce lieu où tu te trouves et que je ne puis imaginer. Qu'a été pour toi notre existence? Te sentais-tu toi aussi pris dans ce bloc, formais-tu avec moi cet être indivisible auquel j'ai cru comme à mon corps, mieux qu'à mon corps, mieux même qu'au tout que formaient nos deux corps en ces heures dont tu me reprochais de ne pas garder la totale mémoire et qui remontent en moi, aujourd'hui, comme des noyés? Quand nous nous séparions, je te déléguais au monde, mais il m'eût fallu être moins encore que le rien que je devenais à nouveau, pour que je puisse être emportée par toi à chacun de tes pas. Tu m'as laissé un atome de vie, et voici maintenant qu'il rougeoie, qu'il éclaire les tisons calcinés. Je n'en ai pu détourner mon regard, je l'ai pris dans le creux de ma main comme un ver luisant : mais ce n'est pas la lueur verte et froide qu'enfant je voyais fondre, c'est une braise qui mord la chair et s'y incruste, et que j'enfoncerai dans la plaie jusqu'à extinction.

Hors cette brûlure, je n'arrive encore à rien savoir, à rien comprendre. Notre passé s'éclaire-t-il un instant qu'aussitôt, sous le geste que je fais pour l'atteindre, il plonge à nouveau dans la nuit. Les bribes que j'en ai arrachées ne sont que les témoins qui ne me laissent plus liberté de ne pas le retrouver tout entier.

M'aiderais-tu si tu étais là? Quelle surprise aurait été la tienne!

Il y a longtemps que je ne te pose plus de questions, de vraies questions. Je ne connaissais plus, sans doute, que celles que toi-même m'avais apprises, parce qu'elles étaient ajustées d'avance à tes réponses. Toi, je suis sûre que ton passé était en toi, fermement circonscrit, mais présent. Et il enrobait le mien, qui s'y enkystait comme le rognon de silex dans la masse calcaire.

Tu m'as dit un jour : je veux que tu n'existes que par toi. C'était pour séparer de moi mon passé en même temps que mes proches. Mais cela voulait dire, n'est-ce pas : je veux que tu n'existes que par moi? Tu as réussi, tu le sais, tu le croyais au moins, et je le croyais aussi. Comment, ces dix années, le tranchant d'une nuit a-t-il suffi pour les fendre?

Je voudrais m'enfoncer d'un coup au plus profond de cette fissure. Je sais bien qu'aujourd'hui je ne le peux pas. Je ne le peux pas encore. Je l'effleure seulement, j'arrive à peine à la palper, comme on fait d'une cicatrice, le pansement enlevé. Mais c'est le contraire d'une cicatrice, c'est une déchirure qui s'ouvre, avec l'infime crépitement de l'étoffe dont on suit le fil. J'écoute, je touche, j'attends. Une certitude est là en moi, j'essaye seulement de te la dire, captant l'un après l'autre les mots qui en sont l'écho. Les longs silences qui les séparent m'auront laissée, au cours des heures, dans une parfaite immobilité. Celle de l'iceberg lesté de sa masse invisible, et dont aucun sillage ne marque la dérive.

Je vois maintenant les ombres allongées rayer le sol comme des barreaux. Il y a longtemps que la cloche de l'église a tinté pour l'angélus. Madame Riby est partie, j'ai entendu claquer la grille de fer et décroître le tapotement des sabots. Des murs du jardin jusqu'à l'horizon, les champs de blé roussissent au soleil déclinant, Le long du chemin de la Mardelle, des têtes ondulent au-dessus des épis. Des gens qui rentrent chez eux, et qui vont manger ensemble, parler ensemble, dormir ensemble.

Mercredi 20 juillet.

J'ai abandonné le jardin, hier soir et ce matin, et déjà, sous le soleil, il dépérit. Il dépérit, ton jardin, et ce sera ton premier regard sur la mort en arrivant. Tu verras les salades fanées, les fleurs flétries, tous les feuillages secs et craquants comme des peaux

de momies. Tu les toucheras des mêmes doigts qui toucheront mon visage.

Mais un jardin ressuscite, ce sera ta consolation. Pour lui, au moins, tes soins ne seront pas perdus. Tous les hivers se ressemblent, et au printemps prochain tu n'auras plus qu'à replanter. Toutes ces feuilles seront jetées, comme moi, et pourriront comme moi. Mais elles, leur humus ne sera pas stérile.

Je regarde se dessécher tous les jours de ma vie que j'ai donnés à cette terre. Tu avais réussi à m'identifier à elle. C'était ta paix que je fusse prise dans le cycle du soleil, dans ce lent tourbillon sans issue, comme un fétu emporté autour de mon propre vide. Tout était devenu prévisible; si tu étais absent, un coup d'œil sur ta montre te disait quelle tâche m'absorbait; si tu étais là, tu pouvais lire l'heure dans chacun de mes gestes, ils formaient ton cadran solaire.

Six années ont ainsi passé. Je viens de les compter, à grand' peine. Je croyais n'avoir aucun repère. Ce sont les arbres et les plantes qui m'ont aidée : je remonte des rosiers de l'an dernier aux poiriers de l'année précédente, puis aux pivoines, aux pommiers Calville, et à cette masse d'iris que tu me fis planter, pour mes débuts, tout le long de l'allée de droite.

Je revois cette soirée. C'était donc au printemps 1950. Nous habitions encore Paris, rue Monsieur-le-Prince. La maison d'ici était construite depuis un an et nous y venions pour de courts séjours. Tout l'après-midi nous avons bêché ensemble, mais à l'heure du dîner la plate-bande n'était pas prête. Nous nous y sommes remis à la nuit tombante, les reins me faisaient mal. Tu disais que c'est une question d'habitude. Etait-ce en mars, en avril? Le soir glaçait sur mon dos ma blouse mouillée de sueur. Quand ce fut fini, dans l'obscurité, tu m'as montré comment gratter ma bêche, et où ranger les outils. Puis nous avons arrosé. Il n'y avait pas encore de tuyau, nous faisions le va-et-vient jusqu'à la prise d'eau. Tu aimais ce que tu appelais cette bonne fatigue, et c'est vrai que tu m'as appris à l'aimer, si l'on peut parler d'aimer quand nulle question ne se pose plus, quand chaque acte suit le précédent comme la goutte suit la goutte dans le fil d'un jet. Est-ce ce jour-là que tout a été décidé? M'avais-tu parlé déjà de ton désir? Que t'ai-je dit? Savais-je distinguer mon désir du tien? L'été suivant, nous étions installés ici.

Sais-tu combien j'avais peur, les premières nuits que j'ai vécues seule? Je ne connaissais pas le chuchotement des feuillages, ni la plainte du vent, ni l'agitation furtive des oiseaux. Je découvrais tous ces bruits avec terreur, sans pouvoir les identifier, quand tu étais absent. Mais il n'y avait nul moyen de revenir en arrière, l'appartement de la rue Monsieur-le-Prince avait été cédé, ta santé exigeait la campagne entre tes voyages; je ne crois pas avoir jamais demandé de retourner à Paris. La nuit, je m'asseyais soudain sur mon lit, je criais : « Qui est là? » et je savais que nulle réponse n'était possible. Parfois, je me levais, j'allais tout droit, le cœur battant, pieds nus, jusqu'à la porte de la chambre et je l'ouvrais brusquement. Il n'y avait rien devant moi, que la plongée obscure de l'escalier où les marches avaient craqué, et la lumière que j'allumais ne faisait que rendre l'ombre plus épaisse, en bas, dans le vestibule. Je ne connus de paix que pendant ces semaines où la chienne qu'on nous avait donnée, la belle Dora au poil noir, couchait au pied de mon lit. Puis tu trouvas qu'elle dévastait le jardin et il fallut nous en séparer. Tout recommença. Quand je te racontais cela ensuite tu riais et je riais avec toi.

La fête de tes retours! Tu étais là et aussitôt j'oubliais tout, le temps passé n'était même plus un rêve, il était une histoire inventée pour avoir quelque chose à te dire, à échanger avec toi quand tu me racontais ton voyage. Tu m'as toujours fait tout oublier. Tu me lavais, comme tu disais, tu me lavais de mon passé proche ou lointain. Jusqu'à cette nuit d'avant-hier.

Je suis sûre que maintenant je vais me souvenir de tout. L'écheveau est là, entre mes mains, je le déviderai jusqu'au bout. Je tiens le fil à son point d'arrivée, il me faut remonter le temps, de fibre en fibre, ne rien lâcher, ne pas me laisser distraire par cette assurance de la mort qui est la seule évidence de ma vie : il faut que je sache pourquoi.

Tu es parti heureux et sûr, n'est-ce pas? Les derniers jours que nous avons vécus ensemble t'ont satisfait? Mon humeur était conforme à tes désirs? J'avais bien joué ma partie? Oui, bien joué. Oh! sans mensonge! Tu as détruit depuis longtemps en moi le mensonge, ce n'était pas ma parole ni ma conduite mais moi-même tout entière qui ressemblait à ce que tu voulais. Qui ressemblait... Voilà cette ressemblance que j'identifiais à la vérité. Je

croyais avoir faim de toi quand tu voulais que j'aie faim de toi, je croyais être rassasiée quand tu voulais que je sois rassasiée, et je n'avais même pas conscience de ce que tu voulais. J'étais autour du vide cette argile qui prenait la forme de tes mains.

Je les sens, en cet instant, tes mains sur tout mon corps. Comment est-il resté pareil aux autres corps? Tu n'étais pas si puissant, tu n'as pu remodeler que ma vie, et maintenant je te l'enlève, et je te laisse ce corps sur lequel tu n'as laissé nulle trace. C'est un autre que toi qui avais su le marquer, l'autre dont je recherche le visage. Sois tranquille, ce visage m'importe bien peu; mais il est une partie de ce monde que tu as envoyé par le fond, et que j'explore. Et c'est un visage qui me donnerait peut-être un reflet de celui de Pierre.

Je viens de me regarder dans la glace pour chercher sur mes traits à moi ce qui peut raviver ma mémoire. Mais ce masque ne me dit rien d'autre que ce que tu m'as tant dit de lui : ce front, ces cheveux, ces joues, je ne les vois que par tes yeux. Cette tête était celle que tu prenais entre tes mains, et sur mes tempes je ne retrouve que tes paumes. Cette bouche était celle qui recevait la tienne, et que tu conduisais le long de ton corps. Ce cou était celui que tu serrais des deux mains jointes : te rappelles-tu ton étonnement que je ne m'effraye pas de ce jeu? Je n'avais rien à répondre, et maintenant je comprends. Pierre avait aussi ce cou mince et long, ce cou de poulet, et je suis sûre que des photographies de mon enfance me mettraient sur la voie. Tu savais bien où tu m'empêchais d'aller quand tu me les faisais détruire.

Tout autour de moi je peux regarder, chercher, fouiller : pas un objet qui risque de m'aider. Tu as voulu que je sois perdue, tu as voulu que ni lieux, ni meubles, ni vêtements, ni même un objet de toilette ni le plus petit bijou, n'aient d'attache avec mon passé. Il faut que je retourne à mon corps, à ce corps qui a fait Pierre, à ce corps qui a reçu l'autre homme, et je retrouverai son nom, et ma vie avec lui, et le visage de mon enfant, et tout ce qui n'est pas toi, tout ce que tu m'as retiré, même les dernières années de ma mère : je ne l'aimais pas, mais tu me l'as enlevée et je te la reprendrai.

J'ai mis la glace devant moi sur la table, et je me regarde. Me voilà, c'est moi. Moi seule avec moi, dérobée à toi. As-tu eu peur que je ne te sois dérobée! Tu craignais les autres hommes, et

voilà le voleur que tu n'attendais pas : c'est toi qui l'as nourri jour après jour, qui l'as conduit pas à pas jusqu'ici!

Mon étrange visage, te voilà. Regarde-moi, nous sommes ensemble, et nous partirons ensemble. Pourquoi tes yeux sont-ils tristes? Encore un peu de patience, et tout sera terminé. Aide-moi, toi qui ne m'as jamais quittée. Tu as appris à ne pas tromper, dis-moi ce qui reste en toi d'avant l'homme qui a voulu faire de toi son propre miroir. D'autres yeux se sont penchés sur les tiens, d'autres mains ont serré tes tempes. Ta bouche devant moi immobile ne garde-t-elle nulle trace des mots prononcés autrefois? Tes cheveux, des mains qui les ont lissés? Tes paupières, des larmes qui les ont gonflées? Oui, il y a longtemps que tu ne sais plus ce qu'est pleurer. Il t'a appris à ne pas pleurer, puisque pleurer c'eût été regretter, et que tu ne pouvais pas regretter. Continue de refuser les larmes jusqu'au bout, car maintenant tu sais vraiment qu'il ne faut rien regretter. Il faut seulement comprendre.

Tu es le visage d'une femme parmi d'autres. Mais elle n'a que toi. Il y a trente-quatre ans que tu es mien. Tu as été frimousse d'enfant? Et ces yeux durs ont connu l'innocence et la surprise? J'essaye d'imaginer ton rire, et, tu vois, tout ce que j'obtiens est cette grimace. Tu as été aussi le visage d'une petite fille, juste un peu niais, comme il convient, avec des mines et des manières; tu te regardais à cette époque dans la glace comme maintenant, et qu'y lisais-tu? Ton bel avenir? Ensuite tu t'es regardé en te demandant comment te voyaient les hommes. J'étais fière de tes oreilles, avec leur lobe allongé, dont quelqu'un m'avait dit que c'était marque d'intelligence; je coiffais tes cheveux en arrière, le soir, toute seule, parce que maman ne le voulait pas.

Tu as été sans doute le visage, aussi, d'une femme aimée pour la première fois, mais je ne peux me souvenir. Cela se voyait-il sur toi? Que pouvais-je guetter en t'observant? Qu'aurais-je pu atteindre? Peut-être alors ne te regardais-je pas. C'est l'extrême naïveté de l'enfant ou l'extrême certitude où je suis maintenant qui conduisent à retrouver les signes de soi-même. Le reste du temps on croit que rien n'est donné, parce que tout est possible.

Maintenant tu ne pourras plus changer. Tu es mon visage dernier. Les paupières closes, tu imprimeras ton image dans la mémoire de Simon. Que lira-t-il, lui, s'il a le temps de te contempler? Il y cherchera les marques de la solitude, de l'orgueil, du

désespoir. Il t'interrogera et tu ne répondras plus rien. Tu seras figé, avec peut-être ce demi-sourire qu'on voit parfois au masque des morts. Il te confrontera avec ses souvenirs, ce monde vivant des souvenirs que personne n'a détruit en lui.

Tu m'observes, je t'observe, et nous n'avons plus rien à nous dire. Toi aussi tu as accepté le présent et anéanti le passé.

Me mettrais-je nue devant cette glace, mon corps ne m'en dirait pas plus. De la pointe du pied à l'occiput, il est là, avec moi, inerte dans l'ombre de la chambre, tel un insecte qui se serait fracassé sur une lampe. Absurde mécanique, le cœur continue de battre, comme si sa tâche importait. Et je nourris tout cela, je mange, je bois, avec naturel. Mme Riby ne se doute de rien. Ce matin, comme chaque matin, j'ai fait briller mes ongles, j'ai épilé à la pince ce point où mes sourcils ont tendance à se rejoindre. Depuis si longtemps je suis installée dans cette mort vivante!

Pourquoi me suis-je réveillée? Comment empêcher cette torpeur de m'engloutir à nouveau? Je veux d'une main ferme tenir la porte que j'ai ouverte et, avant de la franchir, retrouver le chemin parcouru. Simon, aurais-tu fait bâtir cette maison sans le désir que je n'en sorte pas vivante? Mais connaissais-tu ton désir? Quelle était ton idée quand nous sommes venus ici pour la première fois? Il n'y avait qu'une terre sans clôture, que tu avais héritée de ton père. Pourquoi l'avais-tu gardée, quand tu faisais vendre la maison du bourg? Tout de suite, tu as fait élever une rangée de fils barbelés, tu voulais interdire le terrain, tu as enfermé l'espace. Je revois le cadenas carré que tu soulevais de la main gauche en sortant ta clef de ton trousseau. Nous marchions sur la terre encore défoncée par les derniers labours, piétinant le chaume pourri, écartant les herbes folles et les hautes tiges de blé qui renaissaient par touffes. Tu me disais qu'une cabane nous suffirait pour venir passer le dimanche. Tu en traçais le contour successivement aux quatre coins de l'enclos. Tu jouais de moi, tu m'habituais adroitement aux lieux. Quand as-tu fait établir les plans de la maison? Quand as-tu donné le congé de la rue Monsieur-le-Prince? Que n'ai-je alors fouillé tous tes papiers? Tu ne les protégeais pas, tu étais sûr de moi, j'empilais dévotieusement sur la petite table de ton bureau le courrier qui arrivait, et je n'aurais jamais touché à tes classeurs, à tes chemises, aux tiroirs où tu rangeais tes affaires. Ai-je su que cette maison s'élevait? Mais tu voulais en faire une

surprise pour ma fête, pour la Sainte Madeleine, le 22 juillet. Tu étais allé plusieurs fois surveiller les travaux, sans aucun doute, et je l'avais ignoré. Quand nous sommes arrivés à Bourgneuf, tu m'as laissée dans un café, sous quel prétexte? Puis tu es venu me rechercher. Comment retrouver le regard que j'ai posé pour la première fois sur cette maison? J'ai été séduite. Je te l'ai dit alors. Je t'ai toujours répété plus tard que ce jour-là j'avais été séduite. Et je l'ai pensé, je l'ai cru. Mais qu'est-ce que penser, pour moi, qu'est-ce que croire, pour moi? Ton attente devenait ma pensée, et ton désir, ma croyance. Je n'ai maintenant ni pensée ni croyance contraires, je sais seulement que la plupart des mots qui m'ont servi si longtemps sont vides, que cette maison est vide, que je suis vide.

Je viens de fermer les yeux longtemps, cherchant dans le noir au fond de moi cette première image que j'ai reçue, et qui même déformée, pâlie, doit pouvoir revenir au jour. J'ai refait avec toi le chemin depuis le bourg, à ton côté dans la voiture. C'est à l'embranchement du chemin de la Mardelle que l'on commence à voir la maison. Aujourd'hui c'est la masse des arbres qui frappe, surgissant au faîte du mur, ne laissant apparaître qu'un coin de fenêtre et le toit. En ce temps-là ils n'étaient pas plantés. La maison semblait petite et basse, très blanche avec ses volets bleus, pareille à une barque sur la mer des blés, ou à un grand ossement blanc dans le désert. Trois heures après avoir quitté la rue Monsieur-le-Prince, c'était comme de voir les draps frais d'un lit après une nuit de train. Nous avons poussé la haute grille, peinte encore de minium. Le terrain était nu, couvert de plâtras, ou de chaux, ou de ciment, je ne sais. Il y avait deux ouvriers autour d'une charrette à bras; ils partaient, tu les as rattrapés, me laissant sur le seuil, et j'ai entendu les éclats de ta voix. Tu étais fâché que tout ne soit pas terminé comme on te l'avait promis. Ta figure, tandis que tu revenais vers moi, a dû changer comme elle sait changer, absorbant d'un coup la colère, comme une eau bue par le sable. Nous sommes entrés dans la maison qui sentait la sciure de bois et le plâtre frais. Mme Riby s'est montrée; elle finissait de mettre le couvert; tu m'as expliqué ce qu'elle ferait ici. Nous sommes montés dans la chambre; j'ai vu qu'il y avait deux lits; j'ai soulevé les dessus de cretonne; ils avaient tous deux leurs draps et leurs couvertures; je crois que tu ne m'as rien dit,

et je ne t'ai sûrement pas interrogé. C'est plus tard que tu as dû m'expliquer, me parler de mon repos, et du refus de l'habitude. Je ne sais ce que j'ai compris.

C'est la même chambre. Les lits jumeaux, les dessus de cretonne, la table de chêne aux pieds tors, les deux fauteuils Voltaire, la bibliothèque vitrée, le plateau de cuivre sur son trépied, je peux faire l'inventaire sans un regard. Chaque objet est à la même place qu'au premier jour. Et je peux guetter tour à tour chacun d'eux : ils n'ont pas d'histoire, ils sont comme des animaux empaillés, que je n'ai jamais connus vivants, et qui me contemplent stupidement de leurs yeux de verre. A tenter de leur arracher ne fût-ce qu'un atome de mémoire, je m'y meurtrirais sans espoir. De quelle substance sont-ils donc faits? Quel bois, quel métal, peut avoir cet éclat impassible qui me défie?

Bien sûr, ils ont une histoire, la nôtre depuis six ans. Mais c'est une histoire qui ne laisse pas de traces, une histoire aussi lisse et dure qu'eux-mêmes. J'aurai coulé tout droit au sein de ce monde immobile, non pas comme une noyée qui se débat, mais comme un cadavre la pierre au cou, et dont pas un remous ne marque l'engloutissement.

J'interrogerai le moindre signe. Les paroles meurent sur les murs, mais nos gestes ont bien quelque part laissé quelque empreinte. Mon lit reste creusé d'un sillon, le tien garde la surface plane de l'absence. Qu'ai-je besoin de plus pour retrouver ces six années, ce vide près de moi comme une pierre dont le froid m'est si familier, cette attente uniforme qui sous le travail et le sommeil faisait des jours et des nuits une trame identique? C'en est fini d'attendre, la trame est rompue. Mais t'ai-je jamais vraiment attendu? Tes départs et tes retours faisaient partie d'un cycle comme celui des plantes, celui des saisons. Etais-je moins seule avec toi que sans toi? Encore une fois, Simon, ce mot de solitude n'est pas une clef. Ta présence ne pourrait plus rien pour moi, elle briserait seulement cette vérité qu'avec des soins infinis j'exhume lentement de notre vie, elle n'en saurait rejoindre les éclats, elle me retirerait cela même qu'elle m'a apporté. Quand tu revenais, ce n'était pas moi, c'était une autre qui te recevait : ce n'était pas mon attente, c'était ton attente qui me créait. Entre tes séjours je subsistais dans cette image que tu m'avais donnée de moi. Et tu la vérifiais, tu la mesurais, tu corrigeais tout ce que j'avais

laissé lui manquer, tout ce que j'avais risqué d'y modifier. Tu travaillais sur moi comme sur une toile, une toile aimée, presque achevée. Tu me prenais dans tes bras, tu me regardais. Ah! comme tu me regardais! Ces heures... Tu t'accoudais, là, sur ton lit, tu demeurais penché sur moi. Tu me disais de lire, de faire n'importe quoi, mais de rester à ton côté. Et je sentais ce regard sur mes yeux, comme un écran mouvant entre mon livre et mon visage, sur mon corps, comme un insecte, comme un papillon de nuit qui frôle la peau, s'en va, revient, frappe des ailes. T'ai-je demandé ce que tu cherchais sur moi, en moi? Il y avait dans tes prunelles cette flamme haute et fixe qui brûlait comme au sommet de tout ton être. Après l'amour, quand tu restais près de moi, tu interrogeais encore mon regard, je ne sais ce que tu pouvais y lire, et si maintenant je répondais en paroles, que dirais-je d'autre que : oui. Oui, vivante, je ne suis rien d'autre que ce que tu me donnes.

Mais il y avait ton sommeil. C'était là, pour moi, ta vraie absence. Combien de fois suis-je restée aux aguets, m'enfouissant sous mon drap ou à demi dressée, fascinée par ce silence comme par un gouffre! Aux bruits mystérieux du monde nocturne, je m'étais presque accoutumée, et ils ne me tenaient éveillée que par périodes. Près de cet être que, dormant, tu devenais, cet être pareil à ton corps mais habité par je ne savais quoi, ou au contraire déshabité, je sentais n'être plus moi-même qu'une enveloppe vide, une écorce, je n'avais plus ce minimum de poids nécessaire au sommeil, au sommeil comme à la vie. Je n'osais te réveiller. Quand je l'ai fait, cependant, tu m'as toujours secouru, Simon; tu prenais ma main, tu me caressais la joue, gentiment; cela suffisait parfois, si je te devançais ensuite dans le sommeil; le plus souvent il me fallait la grande dose de somnifère, dont j'attendais l'effet longtemps, suspendue à ton souffle, à tes gestes vagues, à ces choses, à cette chose que tu devenais.

Maintenant, tu ne peux plus me secourir. Il n'y a pas d'autre secours que celui que je vais me donner seule, cette grande ivresse de somnifère qui me fera sombrer plus profond que le sommeil. Et je deviendrai vraiment une chose. Pourquoi attendre? Mais pourquoi ne pas attendre? Tout est égal, maintenant que j'ai cette certitude devant moi, cette grande barre nette d'une nuit sûre.

Jeudi 21 juillet.

Il s'appelait Lucien. Tu le sais. Je te l'avais dit. Si je ne te l'avais pas dit, je me le serais rappelé plus tôt. Mais tout mon passé a été ainsi aspiré par toi, bu par toi, me laissant comme le fond durci d'un lac asséché.

Il s'appelait Lucien. Cette nuit, en rêve, j'ai vu ses mains. Lui, il n'était que le prolongement de ses mains. A mon réveil, elles étaient encore là, et je n'ai pas bougé, je me suis immobilisée dans la pénombre qui me livrait ce lambeau de ce que m'avait refusé le jour. Elles étaient là, toutes proches, ouvertes, tendues vers moi, les paumes l'une en face de l'autre, comme si elles allaient venir me saisir, me soulever. Mais elles ne s'avançaient pas, et si j'avais fait un mouvement vers elles, tout aurait disparu.

Depuis si longtemps je ne savais plus rêver. Comment avais-tu réussi à tuer en moi le rêve? C'est une étrange présence que je retrouvais soudain, à demi charnelle, à demi vaporeuse, à la fois en moi et hors de moi, et je n'éprouvais ni regret ni désir, je ne cherchais nul signe ni présage, je restais là seulement immergée dans ce monde liquide où des grappes d'images plus lointaines restaient obscurément suspendues. J'aurais voulu atteindre chacune d'elles, la presser contre moi, mais surtout il fallait ne pas troubler l'eau, la laisser doucement se décanter, attendre avec patience que la lumière diffuse des profondeurs caresse elle-même ces formes indistinctes. A mesure qu'elles se révélaient, grandissait en moi le besoin de les saisir, de remonter, de les rapporter ruisselantes au jour, de les jeter devant moi, éparpillées, toutes fraîches. J'ai sauté de mon lit, que je sens encore ouvert et tiède derrière moi, et je suis là pieds nus au bord de ce long rayon de soleil qui, par la fente des persiennes, file sur le parquet et monte au mur comme une fusée.

Ce n'est plus dans cette chambre morte que je suis, c'est dans une autre chambre, près d'un lac, par un autre matin d'été. J'entends le ressac minuscule aller et venir sur les cailloux. Si j'allais à la fenêtre, je verrais une barque qui vire autour de sa chaîne, un arbre dont le feuillage traîne à la surface de l'eau. Je reste dans mon lit, les mains sous la nuque. Lui, il est là, quelque part, peut-être près du lavabo, en train de se coiffer.

Il s'appelle Lucien. Nous connaissons-nous depuis longtemps? Nous sommes arrivés ensemble, dans un camion. C'est une année de guerre. On cherche des endroits où manger à sa faim. Ici, il y a du fromage et des œufs. Nous mangeons ensemble, nous couchons ensemble. Je ne cherche pas qui il est, il ne cherche pas qui je suis, au sens où nous avons, Simon, cherché qui tu es et qui je suis. Il me prend dans ses bras parce que cela lui fait plaisir, et je le prends dans les miens parce que cela me fait plaisir. Il s'est levé sans me réveiller, et maintenant il ne me demande pas si je me lève. Il va et vient à pas feutrés, il met sa veste, me fait un petit signe des doigts et s'en va.

Je suis assise sur mon pliant, pour peindre, ma boîte sur mes genoux, et il est assis à côté de moi, par terre; nous sommes à flanc de montagne, et je cherche à traduire la profondeur de la vallée sous nos pieds, la platitude du lac serti dans son rivage comme un morceau de vitrail dans son réseau de plomb; il me regarde peindre et son regard ne me gêne pas. Je risque une couleur, je la pose, j'attends; je peux attendre, rien ne viendra rompre le rythme de ce lent échange entre le souffle des choses et mon propre souffle.

Nous sommes en route pour Paris, cette fois en train. Entre ses dents, il serre sa pipe; elle est vide, il n'a plus de tabac. J'ai encore quelques cigarettes, et j'en prends une, je l'ouvre de l'ongle au-dessus d'un journal déplié. Il me regarde faire, sans un mot, et puis, tandis qu'il bourre le fourneau, il sourit. Un sourire des yeux, les lèvres ne bougent pas. Il se lève, me prend la main, m'emmène dans le couloir. Dans la foule, il se place derrière moi, et met ses mains sur mes épaules. Les maisons, les arbres, les poteaux se précipitent vers moi et s'enfuient aussitôt, et lui il est là, immobile, et je m'appuie à lui sans le voir.

Dans ce café des boulevards, est-ce la dernière fois que nous nous rencontrons? Il est accoudé à la petite table carrée, en face de moi. Nous n'avons plus rien à nous dire. Et pourtant je parle. Il ne me regarde pas. Il tient les yeux fixés sur un journal plié devant lui. Est-ce pour ne pas m'entendre? Ou pour mieux m'entendre sans se livrer? Sa bouche est dure, tirée de côté par la pipe qui creuse un pli oblique dans sa joue. Ses lèvres s'entr'ouvrent à petits coups pour souffler la fumée. Je me penche vers lui, et soudain j'ai horreur de mon geste. Oh! ma haine, ma haine de lui!

Ma haine de ce mouvement des lèvres sur la pipe, ma haine de ce journal, de ces cheveux trop longs, de cette main qui mécaniquement remonte les mèches derrière les oreilles!

Sait-il ou ne sait-il pas que j'attends celui que plus tard j'appellerai Pierre? Je le lui ai dit sans doute, mais quand je n'en étais pas moi-même encore sûre. Et déjà, nous ne nous rencontrions plus que par habitude à l'époque où il a fait cet enfant. Habitude, besoin de ces gestes entre nous, et non plus de nous-mêmes à travers ces gestes. Nous aurions pu nous quitter des semaines plus tôt. Pierre ne serait pas né.

Il naît le 8 septembre 1943. Il fait très chaud encore. A la clinique, par la fenêtre ouverte, je vois le sommet d'un marronnier roussi, aux feuilles dures et rongées. Mes journées sont une mer immense sur laquelle je dérive. J'ai faim. La nourriture est maigre et maman ne m'apporte rien. L'infirmière me montre le bébé et d'une voix nasillarde me répète qu'il est beau. Quand la porte s'ouvre, j'entends jaillir les hurlements de tous les enfants mis au monde. Les cris du mien sont pareils aux leurs. Cette grande bouche ouverte dans cette tête d'aveugle, je la revois comme celle d'un chiot, d'un petit animal avide et féroce, dont je ne suis rien que la pâture. Une femme qui conservera son enfant éprouve-t-elle dès ce moment la béatitude que si souvent depuis j'ai lue dans des regards?

T'accuser de m'avoir séparée d'un enfant que j'eusse toujours aimé, je pourrais jouer ce jeu. Mais mon seul bien, ma seule raison de vivre encore et bientôt de ne plus vivre, — non pas mon seul bien, comme extérieur à moi, mais mon seul reste d'être —, tient dans la vérité.

Imagine pourtant, un instant, que je t'accuse : quelle serait ta défense? Car tu sais bien ce qu'a été pour toi cet enfant. Moi, je ne saurais que peindre ton visage le jour où tu es venu le voir. Le jour? Les jours? Combien de fois? Peu importe. Ton sourcil se fronce à peine, ta patience maîtrise ton humeur. Tu te penches vers ce bout d'homme de deux ou trois ans, tu ne sais que faire de tes mains, tu répugnes à prendre la sienne et plus encore à le caresser. Tu tiens allumée dans ton regard l'ironie qui doit te protéger, mais elle reste en surface d'une eau sombre, où se confondent l'attention, la curiosité, une sorte d'inquiétude amère. Tu considères une chose étrange, qui est un peu de moi et qui t'échappe.

Pourquoi es-tu venu le voir? Est-ce moi qui te l'ai demandé? Non. Tu voulais tout connaître de moi, et prendre en charge mon passé, et tu découvres que le passé est ici devenu substance. Substance vivante. Substance animée. Qui a un regard, ou qui l'aura. De mon regard, tu es déjà sûr. Du sien, tu peux tout craindre.

Suis-je habitée par la même crainte? Comment distinguer la mienne de la tienne? Nous rentrons à Paris par le car, nous sommes assis l'un à côté de l'autre, moi près de la vitre, et tu me tiens la main. La nuit est tombée, il pleut, des filets d'eau cheminent le long du verre embué, se mêlent et se divisent au gré des cahots. Pierre est là-bas, chez la mère Louise, et pourtant il est à côté de moi, du côté où tu n'es pas, derrière cette vitre tressaillante, le visage brouillé d'eau, et immobile il me regarde. Tu serres ma main, tu caresses mes doigts, et je ne peux me détourner de ces yeux noirs, de ce front où retombent les mèches mal coupées, de ce cou mince. La boue jaillit par gerbes de sous les roues du car, nous fendons le cours d'un fleuve de ténèbres et de pâles lumières, et cette épave obstinée surnage, me suit à travers les remous, ce visage éperdument se maintient à notre hauteur. Alors je réponds à ta main, je la supplie de donner vie à la mienne qui n'était plus qu'un objet entre tes doigts, je puise à ta force. Ta force, mon amour! Et aussitôt, de tout mon bras, je frotte la vitre, et en même temps que la buée, que les traînées d'eau et que la crasse, c'est ce visage que je balaye.

Oui, ta force est ma seule force. Et si je ne trouve plus celle de vivre, est-ce donc que tu as perdu celle de me faire vivre? Avant de te rencontrer je n'avais besoin de personne, et personne n'avait besoin de moi. Lucien m'a désaltérée, mais toi tu es devenu ma soif. Ma mère m'a nourrie, mais toi tu es devenu ma faim. Mon enfant s'est fait en moi, mais il en est sorti, et toi tu es entré et tu m'as vidée de moi-même. Voici que de nouveau en cet instant ton bras s'est levé, et c'est lui qui d'un coup efface toutes les images sur la vitre, et je me retrouve nue comme elle.

Qui me rendra mon être, cet être que je veux emporter avec moi? Quel fil puis-je saisir pour remonter ce dédale qui m'oppose sa nuit plus infranchissable qu'un mur? Tes mains serrent mes épaules, m'immobilisent et je ne sais pas me débattre. Oui, je sens tes doigts s'enfonçant dans mes muscles, tes pouces appuyés, à me faire crier, sur les clavicules. Et ce n'est pas neuf, Simon, c'est

une vieille empreinte qui reconnaît sa douleur. Je retrouve ce jour lointain où tu me tenais ainsi. Que voulais-je? Comment pouvais-je vouloir quelque chose? Il te fallait me faire plier. Tu ne disais rien et tu luttais, et c'est donc que je luttais. Sur ton visage au-dessus de mon visage, que lisais-je? Ai-je même cherché à lire? Je luttais contre le bonheur de la défaite, et tu étais ce bonheur.

Mais moi, quel bonheur ai-je été pour toi? Tant d'autres femmes auraient pu recevoir ce que tu m'as donné, tant d'autres auraient pu devenir ce que tu voulais que je devienne! Si ma distraction, ma légèreté, mon agitation t'ont fait souffrir, sans doute n'était-ce rien auprès de ma longue résistance à ne plus vivre que de notre amour. J'ai cru y parvenir, mais au lieu d'être désormais ta joie et ta certitude, je me sens maintenant le fardeau de ta vie, et qui ne peut plus que s'alourdir. Si j'étais celle qu'il te faut, un seul regard sur moi devrait te suffire, quand tu reviens de voyage, pour me reprendre tout entière, et, quand tu es au loin, le souvenir et l'attente de ce regard. Tu as besoin de ne pas douter de celle que tu aimes, et je t'en fais douter. Tu as besoin de la posséder totalement, et je ne suis plus totale. Ce nouvel être qui s'est réveillé en moi, c'est mon ancien être, celui-là même contre lequel tu as tant lutté, contre lequel j'ai tant lutté. Je ne peux plus le détruire en moi, il me faut le détruire avec moi.

Tu m'as souvent dit que je ne te donne rien si je ne te donne que mon corps, et c'est vrai; mais longtemps je n'ai pas compris, car mes pensées ne faisaient qu'un avec moi. Elles étaient toutes pleines de toi et je te les livrais toutes, jusque pendant ton absence par le truchement de mes cahiers. Et maintenant je voudrais tant savoir comment cela se traduisait. Pourquoi chacun de ces cahiers, à ton retour, quand tu en avais pris connaissance, le brûlais-tu? Pour que moi-même je ne le relise pas, pour que je ne m'attache pas à ma propre image, telle était ta réponse. Mais il est des moment où l'on a terriblement besoin de soi, et si dans ces cahiers j'avais retrouvé celle qui vivait toute de ta vie, peut-être...

Non, tu as eu raison : c'est à chaque instant que je me dois à toi, et le souvenir d'un don n'est pas un don.

Demeurer dans cette chambre, dans cette maison, dans ce jardin, m'en remettre à Mme Riby de tous les achats au village, accomplir les travaux que tu as prévus, lire les livres que tu as

choisis, tenir ces cahiers, t'écrire une lettre quotidienne, combien tout cela m'a été facile et me serait facile encore! Mais te rappelles-tu cet orvet que nous avons aperçu un jour sur un chemin? Il brillait de toutes ses écailles sous le soleil. Je croyais que c'était une vipère, et qui allait se retourner et me mordre si je m'approchais. Tu as pris un bâton, tu l'as touché, tu l'as retourné. C'était une peau vide et durcie, qui dans nos mains s'est brisée. Telle est mon existence. Je l'habitais et je ne l'habite plus, mais elle est pareille à elle-même et elle se tient toute droite C'est sans mal que je t'écris chaque jour la brève lettre promise où je répète que je vais bien, qu'il fait beau, et que je t'aime. C'est sans mensonge, car je vais bien, il fait beau, et je t'aime. Je t'aime. Simon! Mais de quel amour? Voici encore la peau de l'orvet, ronde et brillante : autour de quoi? Celle-là du moins était intérieurement nette, je ne me rappelle y avoir vu aucun insecte, aucune larve. Je ne peux plus en dire autant de mon amour. Ces mains de Lucien que j'ai retrouvées ce matin dans l'ombre, sans doute ne m'ont-elles jamais quittée. J'ai seulement commencé de voir un peu plus clair, comme en nageant sous l'eau quand le regard s'accoutume à la profondeur. Mais les images que j'ai tenté de saisir m'ont fuie, je n'ai pas su rester aux aguets, je suis remontée trop vite vers la surface : ce que j'ai rapporté n'a pas été arraché aux tréfonds, j'ai ramassé ce qui flottait au ras de l'eau. Je sens remuer encore dans la nuit derrière moi ce monde que j'ai ignoré ou que j'ai oublié, je ne sais.

Toi, tu le sais. Car ton inquiétude, ton acharnement, ton amour, je comprends maintenant ce qu'à travers moi ils devinaient. Je te jurais avec vérité que je ne savais plus rien d'aucun des hommes que j'avais connus, mais cette image à peine ressentie des mains qui, à la place des tiennes, tenaient mes flancs, j'aurais pu te la livrer si tu avais su mieux que moi l'atteindre en moi : car elle était là. Ta présence parfois lui redonnait un souffle de vie, mais tes paroles la faisaient s'évanouir comme elles faisaient s'évanouir en moi tout sentiment et tout souvenir autres que ceux que tu créais.

Ces heures, Simon, ces heures d'interrogatoire! Que cherchions-nous, que cherchais-tu? La certitude de notre amour, disions-nous. Mais ce que tu appelais ainsi, c'était la ressemblance de notre amour à l'image que tu t'en faisais, et que tu m'avais appris à

m'en faire. Cercle fermé. Nous nous poursuivions nous-mêmes. Nous écoutions notre écho

Chose étrange qu'en cette maison, au centre de cet horizon, de cette vie, nous n'ayons finalement jamais connu le silence, — le vrai silence, celui qui laisse l'eau troublée devenir lentement translucide et, molécule par molécule, le dépôt de notre être se former au fond de nous C'est ce silence que maintenant j'attends, et dont j'ai su que l'approchais la nuit de ton départ, puis ce matin encore. C'est en lui que j'ai vu se dessiner ces ombres qu'en les cherchant nous faisions fuir. Tu me répondrais, je t'entends, que tu as consacré ta vie à lutter contre mes fantômes, que tu m'as sauvée d'eux, que sans toi ils m'eussent étouffée. Mais Pierre n'est pas un fantôme, même s'il est mort.

Ou pourquoi ne pas dire alors que je suis moi-même un fantôme? Là serait la cohérence de notre conduite passée. Tu m'as délivrée de moi-même et je n'ai plus qu'à achever la tâche. Ce sera si peu! Ce que tu as fabriqué en moi, non seulement les actes quotidiens, les gestes et les réflexes, mais même les images de toutes choses, et jusqu'à la vision de moi-même que tu m'avais donnée, tout cela que tu avais fait mien s'est échappé de moi comme s'échappent les graines d'une cosse desséchée. Et de celle-ci que faire, sinon la brûler?

Si je n'étais pas lâche devant la douleur, c'est ainsi que j'agirais, je mettrais le feu à ce qui est encore moi. Je ne te laisserais que de la cendre, tu essaierais de la prendre entre tes doigts et elle se disperserait dans l'air. En te laissant mon corps, je te laisse trop. Il occupera ton regard, et ta pensée, que je voudrais vides de tout, sauf de la certitude de mon néant. Sache que tu as seulement perdu ce qui avait été ton angoisse et qui pouvait la devenir à nouveau : ce reste de mémoire, de volonté, de vie, qui te demeurait étranger, qu'une nuit a fait resurgir, et que je contemple encore un instant, comme la pousse neuve d'un arbre mort, avant d'abattre la hache.

(à suivre).

SUZANNE ALLEN

A bouche fermée

Ces fringales d'orange, ô liberté,
est-ce l'enfance qu'un amour ivrogne étoila,
bonhomme de neige avec ta pipe sans fumée,
confident naïf de ma révolte à voix basse
vite fondu, quand le silence emplit ses poches
le long des dimanches cousus de fil blanc?

Tu as les yeux plus grands que le ventre
disait ma mère-grelotte...
Pour apaiser l'urticaire des soleils crus
je rentrais sous mes ongles
afin d'y rougir solitaire.
La pensée sauvage m'ornait
de barbares colliers.

Un jour je voulus cueillir la lumière
cette idée fixe,
et je partis à ma raison d'être
parmi les sombres fenaisons
jusqu'à l'aube où fut noircie
la page blanche au verso de la nuit.
(Maintenant je porte encor le deuil des baumes
oignant l'enfance des autres,
encore le soleil féodal
croise le sabre dans la mer
et la paix après la guerre
ne cicatrise pas.)

★

Alors que l'aube soit nue
au sortir du rouge envers du monde
que son cri, poignard innocent
crève l'œil vitreux des poncifs
gêne d'un jour venu trop tôt!

Quand les cernes s'effacent aux paupières des grandes villes
alors surgissent les murs après les murs
il reste toujours une dernière enceinte à franchir
pour l'ailleurs diurne, l'inconnu...
Ici est le décor aux vieilles lunes,
les mots au bout d'une longe
l'hypocrisie des cartes postales
la fabuleuse enflure des propagandes
l'idolâtre affiche de publicité
les lâchers de langage cachant le jour
sous l'écume des ballons rouges!

Il est vrai que le jour est message peu clair.
Que porte-t-il en filigrane,
l'eau frileuse d'un miroir coupable
ou bien la vitre encor vierge de diamant?
On tremble devant cette épaisseur transparente
qu'il faut traverser d'un pas tranquille et sûr
sans tomber.
Et l'on finit par se perdre dans les sables
au crépuscule, paupière toujours baissée
pour ne pas voir le soleil sur son plat
renaître de son sang pour un jour étranger.



Absolu, épopée de la haute époque
quel vaisseau fantôme atteignit jamais
tes océans figés dans l'ivresse du pouvoir
combien perdirent dans les glaces
à la recherche du nord parfait
leurs hauts mâts de vertu
et leurs carène exactes?

Cet ambigu aigu, Pôle aux tempes trouées
où planter l'orgueil de la vie

naguère fascina les poètes maudits,
aigles ensevelis dans la neige des platitudes,
cet ambigu aigu qu'aucune aile jamais ne frôle
est-ce le point d'intersection,
où découvrir la loi des contraires
qui fait tourner la girouette capricieuse
de l'évidence poétique
à tous les vents du verbe?

Nous chercherons le pour et le contre
malgré la mort, et la biffure
des crucifix, noirceur des murs derniers.
Mais quel atroce luxe d'avoir soif
et qu'une eau douce alors prenne la forme ronde
de mon plaisir à boire à la source de soi,
si demain la conscience que j'ai mise au monde
se dissout dans les pourritures serviles,
si l'égoïste agonie me ravit le verbe,
les gestes d'amour coupés en deux comme un fruit sans noyau,
mes nuits blanches pour la vraie nuit?



Voilà pourquoi les mots, vermine éblouissante
de ma solitude démangée
ne me laissent nul repos.
Dans les bras de qui j'aime, je crie encore
pour entendre vibrer dans ma gorge
gong déjà fêlé
ce bruit de la vie condamnée,
bruit de cailloux cassés au bord des routes
par des cantonniers sourds,
ou d'escarboucles remuées
en de légendaires Golcondes.
L'oreille ainsi perd sa délicatesse
affûtée au mutisme des grands chemins.
Faudra-t-il donc passer le mur du son
que la vitesse gicle, absurde, sous nos poings
pour faire taire ce tintamarre
dans l'horreur du vide?
C'est ainsi qu'on chemine en cette vie étroite
jetant les mots comme des coups d'épaule dans les portes

cherchant à travers les couloirs aveugles
du sang passionnel ou l'échelle de vertige
des hautes mathématiques, une réponse naïve
où se reposer.
Encore, dis-je, encore les plages complices!
— la brûlure du sable d'août,
l'aise physique de la nudité,
la nage trop bornée pour l'enthousiasme,
l'exquis supplice du désir
en forme de peigne ou de roue,
l'amour avec une grande marge d'imaginaire
où dessiner nos graffitis,
et la tendresse arrachée d'un corps las
comme ces fleurs à longue tige
des vases caressantes de l'étang.

GEORGES MONGRÉDIEN

Le meilleur ami de Molière

Chapelle*

Chapelle et Molière.

S'il faut en croire Grimarest, c'est sur les bancs du collège de Clermont que Molière aurait fait la connaissance de Chapelle. Molière avait cependant quatre ans de plus que lui; c'est une différence d'âge considérable au collège. Ce qui est certain c'est qu'après le collège ils se retrouvèrent autour de Gassendi chez Luillier et que les deux amis restèrent toujours très liés. On s'étonne que Chapelle, lors de son fameux *Voyage,* n'ait pas fait un détour pour rejoindre, comme l'avait fait peu avant Dassoucy, Molière et sa troupe ambulante, qui se trouvait précisément alors dans la région lyonnaise. Peu après le retour de Molière à Paris, Chapelle lui envoyait du pays chartrain de savoureux pâtés de gibier et le plaignait du déplaisir que « vous donnent les partialités de vos trois grandes actrices pour la distribution de vos rôles ». Pris entre Madeleine Béjart, la du Parc et la de Brie, comme jadis Jupiter entre Pallas, Junon et Vénus à propos du beau Pâris, le pauvre Molière avait bien du mal à maintenir la concorde entre elles. Il savait déjà « quels étranges animaux à conduire » sont les comédiens et, encore bien plus, les comédiennes.

Dans cette même lettre, parlant à son ami du printemps renaissant, Chapelle l'évoquait ainsi : « ...celui qui tapisse la terre, et qui, pour vous le dire un peu plus noblement,

Jeune et foible, rampe par bas
Dans le fond des prés, et n'a pas
Encor la vigueur et la force
De pénétrer la tendre écorce

* Voir le *Mercure* de janvier 57.

Du saule qui lui tend les bras.
La branche, amoureuse et fleurie,
Pleurant pour ses naissants appas,
Tout en sève et larmes, l'en prie,
Et, jalouse de la prairie,
Dans cinq ou six jours se promet
De l'attirer à son sommet.

« Vous montrerez ces beaux vers, ajoute Chapelle, à Mlle Menou seulement; aussi bien sont-ils la figure d'elle et de vous. » Si, comme on l'admet généralement, Mlle Menou n'est autre qu'Armande Béjart, il y a là la preuve que Molière avait confié à son ami le secret de son amour naissant pour celle qu'il devait épouser trois ans plus tard. Ne faut-il pas voir dans ce fait la preuve d'une étroite intimité et d'une confiance totale (65) ?

Aux yeux de tous, avant que Molière ait conquis la gloire, il était avant tout l' « ami de Chapelle » (66). On disait même que Chapelle l'avait aidé à écrire certaines de ses comédies. Guéret écrit : « On m'a assuré que Chapelle lui était fort utile et qu'il travaille à toutes ses pièces (67). » Et de même de Caillières : « C'est à lui que nous devons encore une partie des grandes beautés que nous voyons briller dans les excellentes comédies de Molière, qui le consultait sur tout ce qu'il faisait et qui avait une déférence entière pour la justesse et la délicatesse de son goût (68). » On a même précisé que Molière, pressé d'achever ses *Fâcheux* qui devaient être créés au cours de la fameuse fête d'août 1661, à Vaux, offerte au roi par Foucquet, avait demandé à Chapelle d'écrire pour lui la scène de Caritidès. De son côté, Grimarest mentionne « l'original du *Tartuffe*, qu'une famille de Paris, jalouse avec justice de la réputation de Chapelle, se vante de posséder écrit, et raturé de sa main ». Mais nul n'a jamais vu cette pièce rare (69). D'ailleurs Monchesnay, renseigné par Boileau lui-même, conteste cette collaboration de Chapelle et de Molière : « Bien des gens, dit-il, ont cru que Chapelle, auteur du voyage de Bachaumont, avait beaucoup aidé Molière dans ses comédies. Ils étaient certainement fort amis; mais je tiens de M. Despréaux, qui le savait de Molière, que jamais il

(65) Chapelle et Bachaumont, *Œuvres* précitées, pp. 197-204.
(66) Chapelain, *Lettres* précitées, II, 225, 25 avril 1662, le désigne ainsi.
(67) *La promenade de Saint-Cloud* (1669).
(68) Fr. de Caillières, *Des bons mots et des bons contes*, Paris, 1692.
(69) Grimarest, *op. cit.*, p. 104.

ne s'est servi d'aucune scène qu'il eût empruntée de Chapelle (70). »

Est-ce Molière qui présenta Chapelle à sa chère amie Ninon de Lanclos? On l'ignore. Mais il est sûr que le fils du libertin Luillier avait sa place toute trouvée dans le salon de celle qui fut, en même temps qu'une grande courtisane, une femme d'esprit et une philosophe sceptique, comme son ami Saint-Evremond. On sait que Molière fit chez Ninon, qui n'aimait pas les dévots et les rigoristes, une lecture privée de son *Tartuffe*. Chapelle aussi compta parmi ses familiers, aux côtés de Saint-Pavin, de Des Barreaux, de Boisrobert, dont les sentiments sont bien connus. On trouve dans le recueil de ses œuvres fugitives plusieurs pièces adressées à Ninon et notamment une déclaration adressée

A Ninon, de qui la beauté
Méritoit une autre aventure,
Et qui devroit avoir été
Femme ou maîtresse d'Epicure.

Voici cette lettre :

Si c'est à bonne intention
Qu'à tes loix tu veux me soumettre,
Réponds à mon affection
Lorsque tu réponds à ma lettre.

Mon cœur pour toi forme des vœux,
Mes yeux te trouvent sans seconde,
Et, si je ne suis amoureux,
Je suis le plus trompé du monde.

Mon âme languit tout le jour;
J'admire ton luth et ta grâce.
J'ai du chagrin, j'ai de l'amour;
Dis-moi : que veux-tu que j'en fasse?

Ton entretien attire à soi;
Je n'en trouve point qui le vaille;
Il pourroit consoler un roi
De la perte d'une bataille.

Je me sens toucher jusqu'au vif
Quand mon âme voluptueuse
Se pâme au mouvement lascif
De ta sarabande amoureuse.

Socrate, et tout sage et tout bon,
N'a rien dit qui tes dits égale.
Au prix de toi, le vieux barbon
N'entendoit rien à la morale.

(70) *Bolœana ou bons mots de M. Boileau*. Amsterdam, 1742, p. 95.

Tu possèdes les qualités
Dont un cœur ne peut se défendre.
Peut-on avoir tant de beautés,
Et n'en avoir point à revendre?

Je sais quel nombre de galants
De ton affection se pique.
Trop de Médors, trop de Rolands
Font l'amour à mon Angélique.

Mais je consens que ton amour
Dans son inconstance demeure;
Prête-moi seulement ton cœur,
Je te le rendrai dans une heure (71).

Peut-être Ninon, qui n'était pas farouche, accueillit-elle favorablement cette supplique gentiment tournée. Chapelle et Ninon, liés par leur commun épicurisme, restèrent bons amis jusqu'au dernier jour, en dépit d'une légende, dont Voltaire semble responsable (72).

Molière ne se contentait pas de rencontrer Chapelle chez son amie Ninon de Lanclos. Les deux amis menaient presque une vie commune, ainsi que l'atteste Grimarest, et Chapelle avait toujours sa chambre retenue dans la maison d'Auteuil où Molière, entre deux représentations, allait chercher un peu de repos (73).

Le président Bouhier nous rapporte cette anecdote : « Molière et Chapelle revenant un soir fort tard d'Auteuil, où ils avoient soupé avec quelques-uns de leurs amis, rencontrèrent quelques cavaliers d'assez mauvaise mine, que Molière, lequel estoit fort timide de son naturel, prit pour des voleurs, en sorte qu'il trembloit de peur. Mais Chapelle, qui étoit plus hardi, ou feignoit de l'estre : — Va, va, lui dit-il, mon ami, ils ne sont pas si méchants que tu les crois. J'en viens de voir un qui, en bâillant, a fait un signe de croix sur sa bouche (74) ! »

(71) Chapelle et Bachaumont, *Œuvres* précitées, pp. 157-158 et 159-160. Le dernier quatrain, inédit, qui remplace quatre vers plats et certainement apocryphes, est extrait du *Recueil Conrart*, t. XIX, Bib. Ars. Manus. 4124, f° 379. A noter que deux autres pièces relatives à Ninon qu'on trouve dans les *Œuvres de Chapelle*, pp. 151 et 153, sont d'Hercule de Lacger. Cf. Emile Magne, *Ninon de Lanclos*. Paris, 1925, p. 117.

(72) Cf. Chapelle et Bachaumont, *Œuvres* précitées, p. 161, une *Epigramme contre Ninon*, peu galante, que Voltaire, *Œuvres complètes*, XXIII, 511, attribue à Chapelle et qui, en réalité, fait partie des *Priapées* de Maynard.

(73) Grimarest, *op. cit.*, p. 80.

(74) *Bons mots du président Bouhier*, Bib. Nat., manus. fonds fr. 25645, f° 59. Cf. f° 44 : « Le mesme (Chapelle) fumoit beaucoup, et ne pouvoit s'en passer. Un jour, estant revenu fort tard chez lui et

Dans cette maison de campagne d'Auteuil, c'est Chapelle qui recevait, à la place de son ami, souvent incommodé. Il y amenait librement ses amis, francs libertins comme lui, les Despréaux, les Jonzac, les Nantouillet, les Lulli. C'est en leur présence qu'eut lieu ce fameux souper d'Auteuil, au cours duquel les convives, à leur accoutumée, s'étaient enivrés. Mais ils avaient ce soir-là le vin triste et prirent en chœur la résolution d'aller se noyer dans la rivière voisine. Le jeune comédien Baron alla heureusement réveiller Molière qui vint trouver ses amis et leur tint ce petit discours :

— Comment! Messieurs, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi, vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyois plus de mes amis.

— Il a parbleu raison, dit Chapelle, voilà une injustice que nous lui faisions. Viens donc te noyer avec nous.

— Oh! doucement, répondit Molière; ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal à propos : c'est la dernière action de notre vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On serait assez malin pour lui donner un mauvais jour, si nous nous noyons à l'heure qu'il est; on dirait à coup sûr que nous l'aurions fait la nuit, comme des désespérés, ou comme des gens ivres. Saisissons le moment qui nous fasse le plus d'honneur et qui réponde à notre conduite. Demain, sur les 8 ou 9 heures du matin, bien à jeun et devant tout le monde, nous irons nous jeter la tête devant dans la rivière.

— J'approuve fort ses raisons, dit Nantouillet, et il n'y a pas le plus petit mot à dire.

— Morbleu, j'enrage, dit Lulli; Molière a toujours cent fois plus d'esprit que nous. Voilà qui est fait, remettons la partie à demain; et allons nous coucher, car je m'endors.

Nos ivrognes allèrent cuver leur vin et, le lendemain matin, personne ne parla plus d'aller à la rivière (75).

Molière, qui était sobre, souffrait de voir son meilleur ami, toujours entre deux vins, gâter son talent naturel par la débauche, mais il le savait incorrigible et dut renoncer à lui faire la morale; « leur ancienne amitié prenait toujours le dessus », assure Grimarest.

s'estant trouvé sans tabac, il envoya son valet pour lui en chercher. Mais ce garçon lui ayant rapporté peu après qu'on ne lui avoit voulu ouvrir aucune boutique : — Eh! morbleu, s'écria-t-il, va-t'en leur dire que c'est pour un agonisant! »

(75) Grimarest, *op. cit.*, pp. 83-86; Louis Racine, *Mémoires sur la vie de Jean Racine* (Cf. Racine, *Œuvres*, éd. P. Mesnard, I, 269-270). Sur Chapelle et Molière, voir encore Grimarest, pp. 86-88, 101-104, 106-107.

(76) Grimarest, *op. cit.*, p. 123.

Quand Molière mourut, en sortant de scène, comme on sait, Chapelle laissa éclater publiquement sa douleur et se montra à tous désemparé; « il crut, dit encore Grimarest, avoir perdu toute consolation, tout secours, et il donna des marques d'une affliction si vive que l'on doutoit qu'il lui survécût longtemps » (76). Indigné du refus de l'Eglise d'accorder « un peu de terre » chrétienne pour recueillir la dépouille de son illustre ami, Chapelle fit pour lui cette épitaphe vengeresse, en souvenir de leurs sentiments communs pour les tartuffes :

Puisqu'à Paris l'on dénie
La Terre après le trépas
A ceux qui, durant leur vie,
Ont joué la comédie,

Pourquoi ne jette-t-on pas
Les dévots à la voirie?
Ils sont dans le même cas (77).

Chapelle et Dassoucy.

La troupe de jeunes poètes que nous avons vu se grouper chez Luillier, autour de Gassendi, vers 1643, et qui comprenait notamment Chapelle, Cyrano de Bergerac et Dassoucy, ne resta pas longtemps unie.

Entre Chapelle et Cyrano, les choses ne tardèrent pas à se gâter, bien que le second eût « mangé le pain » et « usé les draps » du premier, du temps de sa jeunesse infortunée. Dans une de ses lettres, Cyrano accusa son ancien ami de plagiat — c'était l'accusation à la mode chez les écrivains, car la chose était de pratique courante. « Il n'ouvre jamais la bouche que nous n'y trouvions un larcin, et il est si accoutumé à metire au jour son pillage que même quand il ne dit mot, c'est pour dérober cela aux muets. » Le fils de Luillier a mis à contribution les anciens et les modernes : « Chaque page de ses épîtres est le cimetière des vivants et des morts. » Il a fait flèche de tout bois et accaparé tous les traits d'esprit qui jaillissaient de leurs communs entretiens : « Après avoir été dans nos conversations cinq ou six jours à l'affût aux pensées, plus chargées de pointes qu'un porc-

(77) Cizeron-Rival, *Récréations littéraires*. Paris, 1765, p. 72. Cette épigramme n'a pas été recueillie dans les *Œuvres de Chapelle*.

épic, il les va ficher dans ses épigrammes et dans ses sonnets comme des aiguilles dans un peloton. » Et Cyrano se présentait comme « un misérable père qui pleure la perte de ses enfants » (78).

Chapelle, laissant Cyrano à ses extravagances, ne prit même pas la peine de lui répondre. Les choses n'allaient pas mieux avec Dassoucy, que Cyrano criblait de flèches sous l'anagramme transparent de *Soucidas*. Chapelle, qui avait apporté en 1648 son tribut à la gerbe de fleurs réunie par les amis du poète burlesque à propos du *Jugement de Pâris*, s'était abstenu, deux ans plus tard, quand parut son *Ovide en belle humeur*.

Mais, en 1653, lorsqu'il publia chez Chamhoudry ses *Poésies et Lettres*, Chapelle y alla, une fois de plus, de son compliment :

C'est à cette fois, Dieu merci,
Que vous allez l'avoir entière,
La gloire d'avoir réussi
Sur toute sorte de matière.
Vous ne sauriez manquer ainsi
D'être illustre en toute manière,
Mettant tous les jours en lumière
De nouveaux ouvrages, par qui
Sera bientôt votre libraire
De beaux écus blancs tout farci
Et plus riche qu'un lapidaire.
Mais, à propos de riche, si
Vous me demandiez en colère :
Quand le serai-je donc aussi?
Je vous dirais : Grand Dassoucy
(Entre amis il ne faut rien taire),
De bien n'entrez point en souci.
Quoique nos œuvres puissent plaire,
Ni vous ni moi n'en aurons guère,
Oui bien Loison et Chamhoudry;
Car pour des vers, c'est chose claire,
Qu'il vaut bien mieux en ce temps-ci
Les débiter que de les faire (79).

Deux ans plus tard, le ton avait bien changé. Chapelle, nous l'avons vu, dans son *Voyage*, avait vivement attaqué Dassoucy qu'il prétendait avoir rencontré à Montpellier, flanqué de son inséparable page, et, pour cause de sodomie,

(78) Cyrano de Bergerac, *Œuvres complètes*, éd. F. Lachèvre, Garnier, II, pp. 100-104.

(79) *Poésies et lettres de M. Dassoucy*. Paris, 1653; Chapelle et Bachaumont, *Œuvres précitées*, p. 181. Voir aussi, p. 183, une *Inscription pour le portrait du même* (Dassoucy).

pourchassé par les femmes de Montpellier, qui voulaient le faire brûler. Il semble bien que, pour une cause inconnue, ce soit Chapelle qui ait le premier déclenché l'attaque. Peut-être crut-il que son ami ne prendrait pas mal cet innocent badinage. Il n'en fut rien; l'Empereur du Burlesque se fâcha tout rouge; lorsqu'il put lire le *Voyage* imprimé, il envoya de Rome à son ami Chapelle, le 25 juillet 1665, une lettre furieuse, où il prenait à son tour l'offensive. Cette lettre fut insérée par lui dans ses *Aventures burlesques*, parues en 1677 et rééditées en 1858. Mais on n'avait pas encore remarqué que Dassoucy l'avait précédemment jointe, en toute hâte, semble-t-il, à ses *Rimes redoublées* dès 1671 (80). Or, les deux textes diffèrent et prouvent que Dassoucy a remanié son texte dont la première version était plus étendue et plus dure (81).

Dassoucy commence par imputer aux fumées de l'ivresse coutumière à Chapelle la prétendue rencontre qu'il fit de lui à Montpellier et à Avignon; il lui rappelle les vers jadis écrits par lui à sa louange, la protection qu'il lui accorda au début de sa carrière de poète, alors qu'il n'était « encore qu'un Ecollier », le traite de « petit Cavalier de Bacchus », et lui demande ce qu'il lui a fait pour mériter ses railleries; puis il ajoute :

« Il est vray que depuis les premiers poils qui, ombrageant votre menton, causèrent un si notable divorce entre vous et le sieur C(yrano) B(ergerac), qui dès vos plus tendres années prit le soin de vostre éducation, les grandes cures que ce docte Enfant d'Esculape a fait sur vostre illustre Personne sont autant de témoins irréprochables de l'amendement de vostre vie. Mais, croyez-moy, mon Amy Chapelle, vous travaillez en vain, et quoy que les Macettes du Marais et les Opérateurs de Paris puissent faire pour vostre honneur, vous avez beau suer pour ce dessein. Les victoires insignes qu'icy (à Rome) vous avez remportées en place Navonne, à la barbe des quatre parties du monde, où, non sans coup férir, vous avez si valeureusement fait montrer les talons à tant de Légions entières d'enfans perdus,

(80) Dassoucy, *Les rimes redoublées*. Paris, 1671, pp. 102-118 (Bib. Nat. Rés. Ye 3489). L'édition sans date (Bib. Nat. Rés. R. 1936) donne un texte conforme à celui de 1677.

(81) Nous imprimons en italique les passages du texte de 1671 non reproduits en 1677 et, entre crochets, les passages de 1677 qui ne figurent pas dans la version de 1671 : Voir Dassoucy, *Aventures burlesques*, édit. Emile Colombey. Paris, 1858, pp. 174-186.

laissent trop de monument à la mémoire pour nous pouvoir jamais persuader que vous avez quitté Cupidon pour sa mère, et les Amours pour les Grâces. C'est pourquoy je m'étonne qu'au lieu de vous tenir clos et couvert, dans un temps si fâcheux, et sous un règne si sévère pour les gens de vostre humeur, vous ayez ozé m'attaquer avec tant d'injustice pour me faire rompre un silence qui vous estoit si nécessaire. N'est-il pas vray que vostre imprudence n'est pas moins grande que vostre perfidie, puisque dans la passion que vous aviez de vous ériger en Auteur, préférant l'amour de vos indignes pensées à l'honneur de vos amis, n'immortalisant que votre médisance et votre imposture, vous avez esté d'autant plus perfide que vous avez pris plus de soin pour la durée de vos écrits. Car où est l'homme qui, sans passer pour un méchant ou pour un fol, osera prendre party contre mon innocence si publiquement reconnüe, et qui, ayant éclatté à la veuë de tant de monde, devroit bien imposer un éternel silence à mes ennemis, si l'envie qui est tousjours si fort en colère contre mon peu de mérite avoit autant d'oreilles pour escouter la vérité comme elle a d'yeux pour envisager mes imaginaires défauts. Cependant quoy que le poison de vostre satyre ne soit pas assez subtil pour infecter les esprits qui ont assez de force pour résister à ses atteintes, il ne laisse pas de faire un admirable effet auprès des personnes vulgaires qui ne sont pas assez raffinées pour en découvrir la malignité et qui ont bien autre chose à faire qu'à s'informer si je suis un honneste homme ou si vous estes un imposteur, quoy qu'il n'y ait aucune apparence de croire que sans le char d'Urgande la déconnüe je me sois pu sauver d'une ville dans un temps où tout le peuple, dites-vous, estoit répandu par les ruës et toutes les Dames aux fenestres pour donner le bon soir à un homme qui alloit briller dans le ciel par la mort d'Hercules, et qu'ayant un Page et des Teorbes à charrier, je sois sorty de Montpellier en plein jour avec tout cet attirail de musique et marché sur le chemin battu qui mène en Avignon, avec la mesme quiétude que si j'eusse marché dessus vos terres. Cela n'empesche pas que parmy le grand monde, il ne se trouve des gens d'une assez rare capacité pour adjouster foy à ces grossières fictions, ny plus ny moins qu'à un passage de Saint-Paul (82); j'en voy encore tous les jours des plus

(82) « Ny plus ny moins que le Turc à l'Alcoran » (1677).

éclairez qui me demandent s'il est vray que vous m'ayez rencontré sur le chemin d'Avignon. *Mais quand tout le monde seroit persuadé du contraire de ce que vous avez écrit, croyez-vous, Monsieur mon Amy Chapelle, que ny vous, ny tous mes écrits, ny la vérité mesme soit assez puissante pour s'opposer à la malignité des hommes qui n'ont pas de plus grand plaisir que de voir déchirer leurs semblables, et que parmy tant d'envieux et tant d'ennemis que ma misérable vertu m'a procuré, il s'en trouve d'assez modestes pour ne pas se servir contre moy des armes que vous leur avez si généreusement administrées; non, ne le croyez pas, le bénin Lecteur aussy bien que le Lecteur malin ne trouvera rien de beau dans nos écrits que le mal que vous aurez dit de moy et que j'auray dit de vous, et n'estimera de nous deux que celuy qui lui paroistra le plus ingénieux pour s'entredestruire.* Je sçais bien que vous me direz que cette pièce fut un jeu de vostre esprit *que vous n'avez eu aucune intention de la publier ny de ternir ma réputation, je le crois ainsi; aussi je vous pardonne à vostre intention, mais pouvez aussi bien pardonner à la mienne puisque vous avez écrit contre moy sans autre nécessité que celle de vous joüer et de vous divertir, et que moy je n'employe aujourd'huy ma plume que par la nécessité que j'ay de me deffendre, et je vous suis mesme si amy que* si mon silence n'estoit mortel à ma réputation, [et à l'honneur de ma famille], j'aurois encore pardonné à la vostre, estant accoutumé à rire de toutes les sottises que l'on dit de moy; j'eusse ry de celle-cy comme des autres, et vous vous fussiez sauvé des traits de ma plume aussi honnestement que j'espère me sauver de la vostre; je n'eusse point esté troubler vostre repos dans le fond d'un cabaret; *je vous eusse laissé entre deux traitteaux boire en paix jusqu'à la lie, vomir dans les plats tout à vostre aise, et parmy les pintes et les pots cuver vostre vin et ronfler tout vostre sou jusqu'à la Résurrection des Morts; je ne me serois point informé si, estant habillé à la Française, vous vivez à la Grecque ou à la Turque, et bien que pour moy vostre cruauté soit sans pareille, vous voyant encore plus cruel à vous-mesme, chercher le fer pour oster au vin, à qui seul appartient l'honneur de vous destruire, les droits que Bacchus a sur vostre illustre personne; au lieu de m'en plaindre,* j'en aurois eu pitié aussi bien que de vostre plume que vous avez employée avec tant de succez pour mon déshonneur et si peu de réussite pour vostre gloire. »

Cette lettre fut écrite, sous le coup de la colère, à la première lecture du *Voyage de Chapelle et de Bachaumont.* La relisant, douze ans plus tard pour l'insérer dans le récit de ses *Avantures,* l'Empereur du Burlesque la dilua dans une prose moins agressive et l'accompagna d'une pièce de vers « en faveur de mon amy Chapelle » :

Bien que de mon amy Chapelle
Pour moy la plume assez cruelle,
M'ait assez galamment traité,
Et que maint Scribe au cul crotté,
Plus badin que Jean de Nivelle
Et plus sot qu'un asne bâté,
M'ait sans couperet déchiqueté
Dans maint écrit et maint libelle,
Plus menu que chair à pasté,
Je traitte cette cruauté
De sottise et de bagatelle.

. . . .

Aussi quand nostre amy fidelle,
Nostre amy Chapelle a goûté,
Et qu'au lict il va sans chandelle,
Si, parmy cette obscurité,
Son esprit, faute de clarté,
Parfois comme son pied chancelle,
Ce n'est pas la faute à Chapelle,
Chapelle est plein de fermeté;
La faute en est à la javelle
Qui cette liqueur a porté,
Si charmante et si naturelle,
Dont Chapelle boit à planté (83)
Que Noé jadis a planté...

Après ces déclarations lénifiantes de Dassoucy, réitérées dans le chapitre suivant de ses *Avantures,* consacré à son voyage à la Sainte-Baume et à Notre-Dame de la Garde, la paix dut se faire entre les deux poètes, un moment divisés pour quelques innocentes boutades. Chapelle ne répondit jamais, à notre connaissance, à la lettre que la colère avait inspirée à Dassoucy.

Chapelle et les grands.

Si notre agréable rimeur fut l'ami des poètes de son siècle, des plus grands, comme Molière, Racine et Boileau, aussi bien que des écrivains de moindre importance, comme

(83) En abondance.

Furetière, Bernier, Dassoucy et Cyrano de Bergerac, sa réputation bien établie d'homme d'esprit, dont les bons mots étaient aussi amusants que redoutables, le fit rechercher par la société aristocratique, celle du moins qui ne s'effarouchait pas des extravagances d'un ivrogne ni des hardiesses d'un ennemi des dévots. C'est ainsi que nous le voyons reçu chez le Prince de Condé, protecteur de Molière et de son *Tartuffe*. Il y jouissait même d'une liberté assez grande, témoin cette épigramme :

SUR DES MAUVAIS POÈTES QUI AVOIENT ÉTÉ A CHANTILLY RENDRE VISITE AU PRINCE DE CONDÉ.

Que fait à Chantilly Condé, ce grand héros,
Et le plus bel esprit de la nature?
Il écoute les vers de trois ou quatre sots,
Et c'est de quoy chacun icy murmure :
Tout le monde est surpris qu'un Prince si parfait
N'ait plus qu'un Martinet
Pour son Voiture (84).

Il usa d'une désinvolture semblable, un autre jour, avec le duc de Brissac, qui l'avait emmené faire un voyage sur ses terres en Anjou. A Angers, notre voyageur fit un souper plantureux, largement arrosé, chez un chanoine de ses amis. « Le lendemain matin, quand il fallut partir, il dit au Duc qu'il ne pouvait pas avoir l'honneur de l'accompagner plus loin; qu'il avait trouvé sur la table de son ami le chanoine un vieux Plutarque, dans lequel, à l'ouverture du livre, il avait lu : *Qui suit les Grands, serf devient*. Le Duc eut beau lui dire qu'il le regardait comme son ami; qu'il serait chez lui le maître; qu'il y vivrait en toute liberté; qu'il n'éprouverait absolument aucune sorte de contrainte; il n'en put rien tirer, sinon : Plutarque l'a dit; cela ne vient pas de moi, ce n'est pas ma faute, mais Plutarque a raison. Le Duc partit seul et il revint à Paris (85). »

Et à la duchesse de Bouillon qui lui demandait un jour s'il n'avait jamais eu l'envie de se marier :

— Quelquefois le matin, répondit-il.

Son humeur indépendante l'empêchait d'accepter l'hospitalité que lui offrirent successivement M. le Pelletier de Souzy, frère du contrôleur général des finances, et le marquis d'Effiat « qui le laissait le maître absolu de son magni-

(84) Recueil de Tralage, tome II, Bib. Ars. Manus. 6542, f° 149. Inédit. — Sur le poète Martinet, cf. F. Lachèvre, *Bibliographie des recueils collectifs de poésie*, III, 440.
(85) *Mémoires sur la vie de Chapelle* précités.

fique château de Chilly ». Chapelle préféra faire bâtir une maison dans le village pour y vivre tout à sa guise. Il appréciait la générosité de ses hôtes, mais tenait par dessus tout à sa liberté. Tout joug, même doré, était insupportable à cet esprit indépendant. Il acceptait de jouir des bienfaits des grands, mais n'entendait pas entrer dans leur domestique. Et il fallait que ses amphitryons s'accommodassent de son humeur. Il ne voulait pas être lié, mais ne négligeait pas cependant les avantages qu'il pouvait tirer de leur fréquentation; il entendait que sa joyeuse compagnie fût récompensée. S'adressant au comte du Lude, capitaine des chasses de Saint-Germain, il n'hésitait pas à lui réclamer un sanglier qu'il lui avait promis, car il n'oubliait jamais les plaisirs de la table (86).

Un jour où Chapelle était à Orléans l'hôte de la duchesse de Bouillon, nièce de Mazarin et amie de La Fontaine, celle-ci consulta un certain abbé Gendron sur quelque petite incommodité. La consultation terminée, il s'approcha de l'abbé et lui dit qu'il voulait aussi le consulter.

— Et sur quoi donc? lui demanda l'abbé.

— C'est, répondit Chapelle, qu'il y a quarante ans que je suis ivre, et je voudrais bien que vous me donnassiez un secret pour l'être encore autant de temps (87).

La fin d'un mécréant.

Ainsi, toujours soucieux de préserver sa liberté de toute atteinte, Chapelle, à l'image de feu son père, mena-t-il une existence voluptueuse et indépendante, se raillant des sots, se moquant des cagots, divertissant son siècle par ses saillies et ses bons mots, égrenant ses épigrammes au gré de sa fantaisie, libre de toute attache, même féminine, dégustant tour à tour les bons vins et les livres savoureux, promenant à travers la France son éternelle goguenardise et gardant en tout lieu son franc parler. On pense bien que cette vie de libertinage avait sensiblement éloigné Chapelle des travaux scientifiques de son maître Gassendi avec lequel il avait collaboré dans sa jeunesse. Vers la quarantaine il eut, semble-t-il, un

(86) Bib. Nat. Manus. fonds français 20864, f° 104. *Œuvres* précitées, pp. 140-141. Sur ses relations avec le duc de Saint-Aignan, cf. pp. 212-218.

(87) *Bons mots du président Bouhier*, Bib. Nat. Manus. fonds franç. 25645, f° 44.

moment l'intention de reprendre ces études austères. En effet, après son voyage au pays du Grand Mogol, son ami Bernier lui écrivait de Chiras, en Perse, par l'intermédiaire de Chapelain, le 10 juin 1668 :

« Mon très cher,

« J'avois toujours bien cru que ce que disoit M. Luillier; que ce ne seroit qu'un emportement de jeunesse; que vous laisseriez cette vie qui déplaisoit tant à vos amis et que vous retourneriez enfin à l'étude avec plus de vigueur que jamais. J'ai appris dès l'Hindoustan par les dernières lettres de mes amis que c'est à présent tout de bon, et qu'on vous va voir prendre l'essor avec Démocrite et Epicure, bien loin au-delà de leurs flamboyantes murailles du monde, dans leurs espaces infinis, pour voir et nous raporter victorieux ce qui se peut et ne se peut pas... pour faire une reveuë et sérieuse méditation sur la nature de ces espaces, lieu général des choses; sur ces infinies générations et corruptions de leurs mondes prétendus par leur prétendu concours fatal d'Atomes; sur la nature, indivisibilité, et autres proprietez de leurs Atomes; sur la Liberté, la Fortune et le Destin; sur l'Existence, l'Unité et la Providence de Dieu; sur l'usage des Parties; sur la nature de l'Ame et sur toutes les hautes Matières qu'ils ont traitées. »

Mais Bernier avait soin d'ajouter que la philosophie n'admettait pas de partage, qu'elle exigeait un sacrifice total des autres activités. Il adressait d'ailleurs à son ami un long discours spiritualiste dont la conclusion était que les atomes corporels n'expliquaient pas les facultés « raisonnantes » et, en fin de compte, il l'incitait à réfuter la doctrine d'Epicure :

« Nous devons croire pour certain que nous sommes infiniment plus nobles et plus parfaits qu'ils (les philosophes épicuriens) ne veulent, et soustenir hardiment que si bien nous ne pouvons pas sçavoir au vray ce que nous sommes, du moins sçavons-nous très bien et très assurément ce que nous ne sommes pas; que nous ne sommes pas ainsi de la boue et de la fange comme ils prétendent. Adieu (88). »

Chapelle, « retenu aux champs pour sa santé », répondit à Bernier, dès son arrivée à Marseille, lui témoignant « beaucoup de désir de l'avoir pour compagnon de vie et de loge-

(88) F. Bernier, *Suite des mémoires sur l'empire du Grand Mogol*, 3e partie, pp. 1-69.

ment à sa descente à Paris » (89). Comme son père, il était toujours prêt à offrir l'hospitalité à un ami. Mais il ne songeait guère alors à reprendre les spéculations philosophiques; son état de santé était mauvais et le régime que lui imposaient les médecins n'était pas pour le mettre de bonne humeur, « l'usage du lait pour toute nourriture et pour toute boisson pendant quatre mois; et il faisait état de le continuer jusqu'à Noël, lorsqu'il vint me dire adieu pour Touraine, où il est encore » (90). Gageons que notre malade, remis de son mal, après un régime si atroce, alla se guérir définitivement par une bonne cure de vin de Vouvray...

Sur ses vieux jours, Chapelle n'était plus décidé à reprendre le débat ouvert jadis par Gassendi sur Epicure, malgré les pressants conseils de Bernier qui, plus fidèle à son maître, allait publier en français un *Abrégé* de sa philosophie, propre à répandre sa doctrine au delà du monde savant.

Il préférait continuer à amuser les grands de ce monde de sa verve railleuse et de ses bons mots; s'il faut en croire Voltaire, il demeura deux ans de suite à Sully, continuant de s'enivrer régulièrement en compagnie de ses hôtes (91). Il fréquentait toujours assidûment les Mancini, la duchesse de Bouillon (92), le duc de Nevers (93) et échangeait avec eux des épîtres badines à rimes redoublées.

Mais le groupe qui semble avoir eu ses faveurs, dans les dernières années de sa vie, fut celui des Vendôme, dans le cadre ravissant du château d'Anet. On y parlait fort librement de toutes choses, littérature, philosophie ou politique. Un anti-conformisme général y était de règle, on y rimait des vers bachiques, mais aussi des satires hardies et libertines. On y buvait sec et l'on y faisait l'amour de toutes les manières. Tout cela était propre à réjouir Chapelle. Il a chanté

...Anet, lieu plein de jeux,
Et de bons vins les plus fameux
De France et des îles voisines.

(89) Chapelain, *Lettres précitées*, II, 640, 26 avril 1669.
(90) *Ibidem*, II, 663, 25 septembre 1669.
(91) Voltaire, *Œuvres complètes*, XXXIII, 31, lettre à Chaulieu, 15 juillet 1716.
(92) Chapelle et Bachaumont, *Œuvres* précitées, p. 143, 173.
(93) *Ibidem*, pp. 104, 109, 112. Dans ces conditions, je ne pense pas que Chapelle, qui fréquentait aussi Effiat, Manicamp et le marquis de Termes, ait pu être inspirateur du sonnet contre le duc de Nevers, au cours de la querelle de *Phèdre*, comme M. Antoine Adam en propose l'hypothèse, *op. cit.* IV, 311. Sur les relations de Chapelle avec le marquis d'Effiat, cf. *Œuvres* précitées, 231-247.

Il y fit la connaissance, notamment, de Chaulieu, qui, plus tard, se disait son élève :

Chapelle, par malheur, rencontré dans Anet,
S'en vint infecter ma jeunesse
De ce poison fatal qui coule du Permesse,
Et cache le mal qu'il nous fait
En plongeant l'amour-propre dans une douce ivresse.
Cet esprit délicat, comme moi libertin,
Entre les Amours et le Vin,
M'apprit, sans rabot et sans rime,
L'art d'attraper facilement,
Sans être esclave de la rime,
Ce tour aisé, cet enjouement,
Qui seul peut faire le sublime (94).

Ailleurs, encore, Chaulieu célèbre

...Chapelle au milieu d'eux, ce maître qui m'apprit,
Au son harmonieux des rimes redoublées,
L'art de charmer l'oreille et d'amuser l'esprit
Par la diversité de cent nobles idées (95).

Quelques réserves cependant se mêlent à la louange dans la préface que Chaulieu mit en tête de ses *Œuvres :* « Chapelle, à qui je dois ces premiers élémens, ce Maître qui me fait tant d'honneur, et à qui je crains d'en faire si peu, ce Dieu de l'imagination livré tout entier à son seul enthousiasme, tenta le premier les rimes redoublées (96). Il ne les poussa pas aussi loin qu'elles peuvent aller; j'en ai cru entrevoir ou deviner la cause. Quelque élégant que soit son badinage, il ne l'a pas assez orné, assez soutenu de traits de morale, de maximes de philosophie, de grands principes ou de réflexions, et par là n'a pu donner assez d'étendue, ni soutenir assez longtemps un badinage qui a quelque chose de trop frivole, s'il n'est enrichi ou rehaussé par ces grands traits (97). » L'élève était plus ambitieux que le maître...

C'est ainsi que, dans les plaisirs de l'esprit et dans les voluptés de la chair, le digne fils de François Luillier, cet enfant de l'amour, passa de vie à trépas, à l'âge de soixante ans, au mois de septembre 1686 (98), après avoir

(94) Chaulieu, *Œuvres*, Paris, 1774, I, 225. Sur la Société d'Anet, cf. Desnoireterres, *Les Cours galantes*, I, 199. Sur les relations de Chapelle et du duc de Vendôme, cf. *Œuvres* précitées, pp. 219-226.
(95) *Ibidem*, II, 24.
(96) Voltaire, dans *le Siècle de Louis XIV* (*Œuvres complètes*, XIV, 51) a contesté cette priorité de Chapelle et cite, à juste titre, Voiture et Dassoucy, qui usèrent avant lui des rimes redoublées.
(97) Chaulieu, *Œuvres* précitées, I, 5.
(98) Notice de Fontenelle dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes françois tant anciens que modernes*. Paris, 1692, V, 1.

fait lui-même son épitaphe dans un obscur quatrain « qui fait croire qu'il avoit eu en sa vie quelque avanture, dont il s'estoit mal tiré » :

Cy gist qu'on arma comme quatre,
Qui n'eut ni force, ni vertu,
Et qui fut soldat sans se battre
Et Poète sans estre battu (99).

Le poète François de Caillières jeta ce bouquet de fleurs sur sa tombe :

Esprit aisé, naturel, libertin,
Et possédé d'une douce manie,
Chapelle fit admirer son génie,
Sans imiter auteur Grec ni Latin.
Comme l'on voit d'une source féconde
Couler sans art les eaux d'un clair ruisseau,
Tels ses beaux vers coulaient de son cerveau,
Et s'en allant errer parmi le monde,
Y répandoient un plaisir tout nouveau (100).

Estimé de son temps comme un agréable poète et un joyeux compagnon par nos grands classiques, Chapelle fut considéré, pendant longtemps, comme ayant écrit un chef-d'œuvre avec son *Voyage*. C'était faire beaucoup trop d'honneur à un aimable badinage sans prétention. Victor Fournel le remit à sa juste place en écrivant : « C'est moins un auteur qu'un homme de goût, — ce que nous appellerions aujourd'hui un amateur — qui vécut en commerce intime avec tous les beaux esprits, qui fut recherché pour sa bonne humeur, ses dons heureux, ses penchants d'épicurien, et qui écrivit sans y penser, à ses moments perdus (101). »

Comme Voiture, au dire de Sainte-Beuve, il avait mis tout son bien en viager. La critique universitaire, oubliant les témoignages concordants de ses contemporains, sur la délicatesse de son esprit, lui fut par trop sévère. « Tout cela est moins que rien, écrit Lanson; il serait facile de citer, dans la Société française du XVIIe siècle, ou du XVIIIe, dix hommes d'esprit valant bien Chapelle, représentant mieux que lui les habitudes et le ton de la bonne et de la mauvaise compagnie, et qui n'ont pas le quart de sa réputation... Il hanta les tavernes avec La Fontaine et Molière, il grisa peut-être une

(99) *Bons mots du Président Bouhier*, Bib. Nat. Manus. fonds franç. 25645, f° 59.
(100) François de Caillières, *De la Science du monde*. Paris, 1717.
(101) Victor Fournel, *La littérature indépendante au XVIIe siècle*. Paris, 1862, pp. 138-140.

fois Boileau : tous les titres de Chapelle à l'immortalité sont là (102). » Faguet ne trouve chez lui que « quelques scaronneries », « des vers d'écolier gai, rien de plus », et conclut : « En définitive, mon opinion sur lui est qu'il ne vaut rien du tout (103). »

Faisons plutôt confiance à tant de gens de goût du XVIIe siècle qui soulignèrent le charme de son esprit et la grâce de son talent, mineur mais réel. Son ami Bernier, qui nous ramène à Gassendi et à Molière, rédigea pour lui une équitable épitaphe et l'envoya à Mme de La Sablière pour qu'elle la montrât à La Fontaine qui, avec le génie en plus, était bien de la même race :

« Ci gist le célèbre Chapelle, cet aimable Philosophe, qui inspiroit l'esprit et la joye à tout le monde. Jamais la nature ne fit une imagination plus vive, un esprit plus pénétrant, plus fin, plus délicat, plus enjoué, plus agréable. Les Muses et les Grâces ne l'abandonnèrent jamais. Elles le suivoient jusque chez les Crenets et les Boucingaults (104), où elles sçavoient agréablement attirer tout l'esprit de Paris. Les faux plaisans n'avoient garde de s'y trouver. A l'ombre seule il connaissoit le fat, et le tournoit en ridicule. L'illustre Molière ne pouvoit vivre sans son Chapelle. Il avoit reconnu de quel secours lui étoit un Critique de si bon goûst. Son *Voyage* est un excellent et inimitable petit chef-d'œuvre, qu'il déroba en chemin faisant à ses plaisirs. Le reste, cher passant, tu n'as que faire de le sçavoir. Sçaches seulement qu'il estoit homme, qu'il fut extraordinaire en tout, et plains son sort (105). »

(102) *Grande Encyclopédie*, vo Chapelle.
(103) *Revue des Cours et Conférences*, 23 mars 1899, pp. 49-60.
(104) Cabaretiers.
(105) *Journal des Savants*, 24 juin 1688, p. 35.

PIERRE MÉLÈSE

Les demeures parisiennes de Molière

Si l'on excepte les treize années, de 1645 à 1658, pendant lesquelles Molière fit avec l' « Illustre Théâtre » son dur apprentissage de comédien errant, toute la vie du grand comique se passa à Paris, où il naquit, où il acquit la gloire, où il mourut. Les vicissitudes de son existence l'y conduisirent en de nombreux domiciles. Il ne peut être inutile à la connaissance de sa vie d'en préciser l'emplacement.

Un certain nombre de moliéristes, à vrai dire, ont déjà traité cette question : Beffara, Anguste Vitu, Eudore Soulié en particulier, et, plus récemment, MM. Paul Emard et Joseph Girard ont fixé des points controversés et combattu des erreurs traditionnelles. Il reste cependant à faire la synthèse de leurs recherches et à les rectifier au besoin. C'est ce que nous nous proposons d'esquisser dans les pages qui vont suivre.

I. La maison natale de Molière.

Aux termes du contrat de mariage passé le 22 février 1621 entre Jean Poquelin, père du comédien, et sa mère Marie Cressé (1), le domicile du futur époux, qui devait devenir celui du couple était situé « 2, rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache ». C'est là que naquit, dans les premiers jours de janvier 1622 (2), celui qui devait acquérir une renommée universelle sous le nom de Molière.

(1) Reproduit par E. Soulié, *Recherches sur Molière...*, Document I.
(2) Il fut baptisé à Saint-Eustache le 15 janvier. Son acte de baptême, découvert par Beffara dans le registre de cette paroisse et publié dans sa *Dissertation sur J.-B. Poquelin Molière*, p. 6, confirme le domicile de ses parents.

Cette rue fort ancienne, déjà tracée au XIIe siècle, et bornée à l'ouest par la limite du Paris de Charles V — peu après la rue de Richelieu —, offrait alors dans la partie qui précède le Palais-Royal, toute animée aujourd'hui par le voisinage des Halles, une physionomie bien différente de son caractère actuel : le rez-de-chaussée de ses maisons étroites et hautes était, au début du XVIIe siècle, comme aujourd'hui dans l'élégant faubourg Saint-Honoré, occupé par des boutiques de luxe, groupées par corporations : bonnetiers, drapiers, merciers, tapissiers, orfèvres, se succédaient entre les marchés et les galeries voûtées des Halles et le cimetière des Innocents à l'est, et à l'ouest les vastes hôtels de l'aristocratie, voisins du Louvre et du Palais-Cardinal alors en construction. Au-delà s'étendaient alors des régions encore peu bâties, parsemées de couvents et de guinguettes, mais où déjà l'on travaillait activement à l'agrandissement de la capitale, à l'étroit dans son ancienne enceinte.

A mi-chemin de cette rue passante, bruyante, et dont les méchants pavés étaient toujours gluants de boue, se trouvait le carrefour appelé Croix-du-Trahoir, ou du Tiroir, au centre duquel se dressait une grande croix ronde en pierres de taille, ornée à sa base d'une fontaine et de degrés qui servaient d'étal à des bouchers, des fruitiers et vendeuses de légumes. En 1636, pour faciliter la circulation, la fontaine fut reportée, ainsi que les étaux, au coin de la rue de l'Arbre-sec. Tout à côté de la fontaine primitive se dressait une potence, et de temps à autre avaient lieu à cet endroit des exécutions capitales : le *Journal* de l'Estoile en fait encore mention au début du XVIIe siècle. C'est la sinistre vocation de ce carrefour qui a peut-être donné l'idée de rechercher l'étymologie de son nom dans le verbe *trahere*, « parce que, écrit en 1715 L. Liger dans *Le Voyageur fidelle* (3), c'est un lieu où l'on exécute à mort les criminels, et où l'on prétend que la reine Brunehaut fut traînée à la queue d'une cavale indomptée par ordre de Clotaire ». Il serait peut-être plus exact et moins macabre d'en voir l'étymologie dans le *triage* que l'on faisait à proximité des animaux de boucherie, comme le propose Raoul de Presles (4) : « A proprement parler est-elle appelée la Croix du Tirouer, pour les bestes que l'on y trioit. » Tout autour en effet, et du côté des Halles principalement, se trouvaient des étaux de bouchers, dont beaucoup subsistent encore.

Ce carrefour aux multiples usages était le siège d'une agi-

(3) P. 107.
(4) *La Cité de Dieu*, 1486 (Bibl. Ste-Geneviève, ms. V 25).

tation intense, d'autant que les porteurs de chaises y avaient une station, et qu'aux environs immédiats se trouvaient les boutiques des commerçants à la mode, ainsi que les très accueillantes étuves du barbier Prud'homme fréquentées par une élégante clientèle.

C'est précisément au coin de la rue dite des Vieilles-Etuves et de la rue Saint-Honoré, face à la croix du carrefour, que se trouvait la maison qu'habitait Jean Poquelin, et où il avait sa boutique de marchand-tapissier.

On chercherait en vain aujourd'hui trace de cette maison. Le coin de la rue Saint-Honoré et de la rue Sauval (nom moderne de la rue des Vieilles-Etuves), en face de la fontaine de la Croix-du-Trahoir (rebâtie en 1775 par Soufflot), est occupé par une étroite, sale et banale maison qui porte le numéro 96 de la rue Saint-Honoré. Une plaque commémorative la signalerait à l'attention si elle n'était illisible, et pour tout dire invisible. C'est pourtant à cet emplacement que s'élevait avant 1802, date à laquelle elle fut démolie à cause de son état de vétusté, la vieille maison à pignon aigu, aux murs de briques à charpente apparente, composée d'un rez-de-chaussée et de trois étages, où, selon toutes probabilités, naquit Molière, et où il vécut jusqu'aux environs de sa vingt et unième année.

Cette maison présentait sur la rue Saint-Honoré une façade plus large que la maison qui la remplace; lors de la construction de cette dernière, on procéda à l'alignement de la rue des Vieilles-Etuves, et la façade fut ainsi réduite de 5 m 10 à 2 m 90.

A l'angle des deux rues, du premier étage au toit de la maison, se dressait un poteau cornier qui représentait un tronc d'arbre — d'oranger vraisemblablement — terminé par un bouquet de feuilles, auquel s'accrochaient, l'un sous l'autre, six singes qui se passaient des fruits de main à main, tandis qu'un septième, au bas de l'arbre, recueillait les fruits tombés. De là, le nom de Pavillon des Singes donné à cet immeuble. Lors de sa démolition, Alexandre Lenoir, auquel on doit la sauvegarde d'un grand nombre d'œuvres d'art menacées par les iconoclastes de la Révolution, sauva ce poteau sculpté et le plaça parmi d'autres reliques au Musée des Monuments Français des Petits-Augustins (c'est actuellement l'Ecole des Beaux-Arts). Malheureusement il était en bois et il fut brûlé comme bois de chauffage par quelque employé ignorant de sa valeur : lorsque Beffara, biographe de Molière, le réclama en 1828, il avait déjà disparu. On ne peut donc en avoir idée que par la reproduction qu'en

donna Alexandre Lenoir au tome III de son *Musée des Monuments français* en 1802; il a été reproduit d'autre part par le peintre F. A. Vincent dans un tableau de 1779 représentant « Matthieu Molé aux barricades de la Croix-du-Tiroir pendant la Fronde », tableau qui se trouve aujourd'hui à l'Assemblée Nationale : au second plan sur ce tableau apparaît en effet le coin de la rue des Vieilles-Etuves, avec, à droite, le Pavillon des Singes et son poteau cornier.

Nous avons, sur le séjour du père de Molière en cette maison, un document irréfutable : c'est le « Rôle des taxes imposées sur toutes les maisons de Paris pour le nettoiement des rues, en exécution de la déclaration du roi du 9 juillet 1637 » (5). Nous y lisons sous la rubrique « Rue Saint-Honoré » : « Maison où pend pour enseigne le Pavillon des Cinges, appartenant à Monsieur Moreau et occupée par le Sieur Jehan Pocquelin, m^r tapissier, et un autre locataire; consistant en un corps d'hostel, boutique et court, faisant le coing de la rue des Estuvées, taxée à huit livres... »

Mais, si nous avons ainsi la certitude du domicile de Molière à l'âge de quinze ans, nous n'en pouvons déduire qu'il y soit né. Nous connaissons la date du renouvellement du bail de Jean Poquelin par un document conservé dans les Archives de l'Assistance Publique, héritière de l'Hôtel-Dieu, propriétaire de la maison depuis 1681, document qui fait acte de la vente de ladite maison par les héritiers Morot à M. Le Camus, apothicaire, le 27 décembre 1638, « à la charge d'entretenir le bail fait à M. Jean Pocquelin ». Mais nous ignorons la date du bail initial. Nous avons vu que le contrat de mariage des parents de Molière se contente de mentionner la rue Saint-Honoré sans autre précision. Cependant, étant donné que le propriétaire de la maison, dès 1578, était un tapissier, Martin Morot, successeur lui-même à cet endroit d'un autre tapissier, Jean Le Bret, il semble vraisemblable que Jean Poquelin ait acheté le fonds en même temps qu'il louait la maison, et s'y soit installé dès avant son mariage. Ce n'est pas évidemment une certitude, mais une suffisante probabilité pour qu'on puisse réclamer pour le 96 de la rue Saint-Honoré l'honneur de représenter le lieu de naissance de Molière.

▶

(5) Bibl. Nat. Mss fr. 18 790.

Une pièce d'archives, publiée par Jules Romain Boulanger dans *Le Moliériste* de juillet-octobre 1879, donne de cette maison une description précise : il s'agit d'un acte de partage fait en 1578 par-devant notaire de cette propriété, jusqu'alors indivise, entre Martin Morot, marchand-tapissier, et Jacques Guérin, marchand-épicier. Par cet acte, tandis que la partie est de la propriété (le 94 actuel de la rue Saint-Honoré) était attribuée à Jacques Guérin sous l'enseigne de La Coupe d'Or, la partie ouest (le 96) devenait le bien de Martin Morot sous le nom de Pavillon des Singes. C'est ce Morot (dénommé Moreau dans l'acte de vente de 1638), ou un de ses héritiers, qui devint vers 1620 le propriétaire du père de Molière. Celui-ci partageait la maison avec un autre locataire qui n'est pas désigné plus explicitement, et qui logeait sur la rue des Vieilles-Etuves; quant à Jean Poquelin, il occupait au rez-de-chaussée la boutique, l'arrière-boutique servant de cuisine et surmontée d'une soupente, à l'entresol, en haut d'un escalier à vis, une chambre, avec garde-robe et cabinet, et au premier étage, un magasin; en outre une cave; la cour et le puits étaient communs aux deux locataires.

L'inventaire fait en 1633 après la mort de la mère de Molière (6) nous permet de situer le jeune Jean-Baptiste dans son cadre familial.

C'était certes un intérieur aisé que celui du tapissier du roi (son brevet date du 22 avril 1631) qui avait comme clients le duc de La Rochefoucauld, le baron d'Estissac et autres riches seigneurs. Sa boutique était remplie de pièces de serge de Mouy aux couleurs variées, de drap d'Auxy, de toiles d'ameublement, de tapisseries de Flandre ou de Rouen (7), sans compter les lits garnis de passements à tulipe et de crépine de soie avec leurs pavillons de serge, les matelas, traversins, sièges (et même chaises percées garnies de serge). Toutes les marchandises ne pouvaient tenir dans la boutique, et le magasin du premier étage, outre les outils nécessaires à la fabrication et aux réparations, était rempli de bourre de laine, de plume, de crin, de coutil, de boules de buis pour couronner les colonnes de lit, etc. Stock important qui témoigne de l'activité commerciale de Jean Poquelin (8).

(6) Reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. II.

(7) N'est-ce pas dans la boutique de son père que Molière vit cette tapisserie des Amours de Gombaut et de Macé à laquelle il fait allusion dans *l'Avare?* (Un panneau de cette tapisserie figure au Musée Marmottan à Paris.)

(8) Ses bénéfices devaient être assez considérables si l'on en juge par la quantité de bijoux que possédait sa jeune femme et qu'énumère l'inventaire.

Après les locaux commerciaux, l'appartement. Au rez-de-chaussée, la « salle servant de cuisine » resplendissait de cuivres jaunes et rouges et d'étains. Il est probable que, dans cette maison exiguë, elle servait aussi de salle à manger, et à cet effet, on y trouvait, outre les armoires de bois de chêne bien garnies de vaisselle d'argent et de faïence et de couteaux à manche d'ivoire, un bahut rond, deux petites tables, dont l'une pliante, six chaises de bois de noyer couvertes de tapisserie au point de Hongrie et un escabeau. Une petite soupente sommairement meublée d'un lit de hêtre, d'un bahut et d'une table, devait servir à loger la servante. A l'entresol, la chambre à coucher, qui donnait sur la rue Saint-Honoré, était vaste et fort joliment meublée : tapissée d'une tenture de sept pièces de façon de Rouen sur laquelle étaient pendus cinq tableaux et un miroir en glace de Venise, elle offrait, outre le grand lit de noyer garni de serge de Mouy vert brun et revêtu d'une couverture de parade garnie de passements de soie avec molettes (9) et franges de soie, un grand coffre de bahut carré, couvert de tapisserie à l'aiguille à fleurs, sur un pied de noyer marqueté et marbré; sur un autre panneau, un autre coffre plus petit, qui renfermait lui-même un petit coffre couvert de tapisserie à l'aiguille, contenant sans doute les bijoux, ainsi qu'une grande layette (10) couverte de tapisserie; plus loin, un cabinet de bois de noyer marbré à quatre guichets, et une layette coulisse, garnie à l'intérieur de satin de Bruges; au centre de la pièce, une grande table à sept colonnes, en noyer, couverte d'un tapis vert à rosette de Tournay, avec six chaises de noyer à haut dossier, couvertes de tapisserie à fleurs rehaussée de soie, garnies de leurs toilettes (11); devant la cheminée aux chenêts de cuivre, deux chaises caquetaires (12) en noyer couvertes de tapisserie; dans la ruelle, un fauteuil assorti à la couverture du lit. Attenant à la chambre se trouvait une garde-robe avec ses armoires à habits, des armoires à linge bien fournies, et deux lits, l'un grand, l'autre plus petit, où devaient coucher les enfants. Là aussi étaient rangés la *Vie des Hommes illustres*, la Bible, et les quelques autres livres qui formaient toute la bibliothèque du ménage.

(9) « Petite frange large d'un travers de doigt, qui sert à garnir les ameublement. » (Dict. de Furetière.)
(10) Coffre à tiroirs. C'est peut-être dans ce coffre que la jeune femme rangeait son linge personnel, abondant et d'une élégance raffinée, dont l'inventaire donne le détail.
(11) Housses brodées.
(12) « Petit fauteuil qui sert à se mettre auprès du feu et où on caquète à son aise. » (Dict. de Furetière.)

C'est donc dans ce cadre un peu étroit, mais confortable, sinon luxueux, que fut élevé le jeune Jean-Baptiste. Aux beaux jours, on allait habiter dans la maison que le grand-père Cressé possédait au village de Saint-Ouen, près de Saint-Denis. Les Poquelin y avaient aussi leur installation d'été : grand lit à hauts piliers et deux autres à rideaux de camelot jaune et pentes de broderic, coffre avec draps, nappes et serviettes, linge de rechange, table de noyer avec tapis, deux chaises garnies de damas jaune, et, au mur, deux petits tableaux.

▶

Le 30 septembre 1663, un an et demi après la mort de sa femme et peu après son second mariage, Jean Poquelin achetait une maison située un peu à l'est de la rue Saint-Honoré, aux Piliers des Halles.

Cette longue ligne d'arcades grossières, depuis longtemps démolie, partant de la rue Saint-Honoré, suivait approximativement le tracé de la rue du Pont-Neuf vers le nord, puis la rue Baltard, formant ainsi la rue de la Tonnellerie, et, au sud de la Pointe Saint-Eustache, s'inclinait presque à angle droit pour former la rue Tirouanne que suit à peu près aujourd'hui la rue Rambuteau.

« Tout le long des Piliers des Halles, et qui forment une grande galerie, écrit Liger dans son *Voyageur fidelle* (13), on ne voit que boutiques de fripiers, qui font métier d'acheter, de vendre et de raccommoder de vieux habits, meubles et autres choses. » Dans la rue de la Tonnellerie, du côté de la rue Saint-Honoré, donnaient d'ailleurs la petite et la grande rue de la Friperie.

Or. dans son pamphlet haineux, mais souvent bien renseigné, d'*Elomire hypocondre*, Le Boulanger de Chalussay, met dans la bouche d'*Elomire* (Molière) un vers qui peut sembler révélateur :

« Il est vrai, je suis né dedans la friperie. »

Il n'en fallait pas plus pour que certains biographes situent la maison natale de Molière, non pas rue Saint-Honoré, mais aux Piliers des Halles : le 8 pluviôse an VIII, Alexandre Lenoir faisait placer une plaque commémorative rue de la Tonnellerie, au-dessus de la troisième boutique à gauche en venant de la rue Saint-Honoré (c'est actuellement le 31 de la rue du

(13) P. 82.

Pont-Neuf). Cette plaque se trouve toujours sur cette maison, au premier étage, au ras de la marquise d'une maison de commerce qui masque heureusement l'inscription, d'ailleurs fautive (elle situe la naissance de Molière en 1620); au-dessus s'aperçoit un buste de Molière, attribué avec plus ou moins de vraisemblance à Coysevox (14). Mais pourquoi cette maison précisément? Aucun document, que je sache, ne permet d'y situer la famille Poquelin. Et d'ailleurs, même si l'on suivait Le Boulanger de Chalussay, la proximité des deux rues de la Friperie serait une raison spécieuse, car les fripiers abondaient dans le quartier, tant rue Saint-Honoré qu'aux Piliers des Halles. Au demeurant, l'acte de baptême de Molière est formel et donne, comme on l'a vu, la rue Saint-Honoré comme domicile à ses parents. Lenoir, qui ne connaissait pas cet acte (découvert postérieurement par Beffara), savait par contre que Jean Poquelin était propriétaire aux Piliers des Halles, mais il ne s'est pas avisé que cette acquisition immobilière est de onze ans postérieure à la naissance de son fils.

Nous connaissons de façon précise l'emplacement de la maison qu'il acheta le 30 septembre 1633 (15) par le « Rôle des taxes imposées sur toutes les maisons de Paris... en 1637 » déjà cité, où nous lisons (16), sous la rubrique « Piliers des Halles », au numéro 11 : « la maison où est demeurant Jean Pocquelin appartenant au sieur Pocquelin, taxée à cent sols tournois. » Comme les « Petits Piliers », dit le Rôle, commençaient « au huaulme », c'est-à-dire à l'Hôtellerie du Heaume qui se trouvait à l'emplacement du 104 de la rue Rambuteau (17), la maison Poquelin, « à l'enseigne de Saint-Christophe à côté de la maison du Cheval-Blanc », devait se situer au débouché de la rue de la Réale, à l'emplacement approximatif du 124 de la rue Rambuteau, donc assez loin de la maison supposée de la rue de la Tonnellerie. C'était une maison fort ancienne (elle est déjà mentionnée en 1307 dans les Archives des Quinze-Vingts), de cinq étages comprenant chacun une seule chambre, et occupant l'espace situé entre deux piliers, soit 3 m 90 de façade seulement, avec deux corps de logis séparés par une cour.

Molière a-t-il jamais habité cette maison? On serait tenté de le croire, étant donné que le document cité ci-dessus dit expressé-

(14) En face de cette maison se trouve une boulangerie ayant comme enseigne « A Molière », et dont la porte est, elle aussi, surmontée d'un buste du comédien entre deux Renommées.

(15) L'acte d'acquisition est reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. III.

(16) Bibl. Nat. Mss fr. 18 794, f° 56.

(17) A l'emplacement du 106 se trouvait alors la maison natale de Regnard.

ment en 1637 : « la maison où est demeurant Jean Pocquelin ». Cependant nous savons que celui-ci avait dès 1633 loué sa maison à un marchand fripier, Blaise Desmarets, moyennant 500 livres par an, et que ce bail avait été renouvelé le 31 janvier 1638 pour une période expirant en juin 1643 (18). Si Jean Poquelin s'est installé dans cet immeuble, abandonnant le Pavillon des Singes, ce ne peut être qu'après cette date (sa seconde femme était morte rue Saint-Honoré), et Molière était alors séparé de son père.

La première pièce faisant mention du nouveau domicile de Jean Poquelin date seulement du 14 septembre 1654 : c'est l'acte par lequel « Jean Poquelin... bourgeois de Paris, y demeurant sous les Piliers des Halles, paroisse Saint-Eustache... » cède son fonds de commerce de tapisserie à son second fils, acte suivi du bail fait à la même date de ladite maison des Piliers des Halles au frère cadet de Molière (19). Ce dernier continuera d'ailleurs à y héberger son père, qui y mourut le 26 février 1669, laissant à Molière la copropriété de la maison. C'est là le seul rôle que cette maison joua dans sa vie, si l'on excepte l'acte par lequel, en 1668, il prêta en sous-main à son père par l'intermédiaire de son ami le physicien Jacques Rohault, une somme de 10.000 livres qui lui était nécessaire pour des travaux indispensables dans son immeuble (20). Il est en tout cas certain que Molière ne l'a jamais habité.

▶

Depuis sa naissance donc, Molière loge au Pavillon des Singes, rue Saint-Honoré. C'est de là qu'il part le matin pour se rendre, par le Pont-Neuf encombré de bateleurs, au collège de Clermont, rue Saint-Jacques. Et il est permis de penser qu'il s'attardait volontiers au retour devant la baraque de l'opérateur Mondor aux parades de Tabarin, peut-être son premier maître dans l'art du comique. C'est aussi de la rue Saint-Honoré qu'il se rendait, accompagné de son grand-père, nous dit Grimarest (21), à l'Hôtel de Bourgogne tout proche, derrière les Halles. Le Doyen des Confrères de la Passion, propriétaires de la salle, était en 1639 Pierre Dubout, comme Jean Poquelin tapissier ordinaire du roi : il est donc possible que le jeune

(18) Cf. Vitu, *La maison des Poquelin...*, p. 28.
(19) Cf. E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XXIV et XXV.
(20) Cf. *ibid.*, Doc. XXXVI.
(21) *Vie de M. de Molière*, éd. Mongrédien, p. 37.

homme ait eu ses entrées dans la loge réservée « aux maîtres de ladite confrérie, tant pour eux que pour leurs parents et amis », ou bien au « lieu étant au-dessus de ladite loge appelé le Paradis » (22). C'est à l'Hôtel de Bourgogne que Molière connut les grands acteurs du temps, Gros-Guillaume, Gautier-Garguille, Turlupin, etc. C'est là sans doute, si ce n'est au théâtre du Petit-Bourbon tout voisin, où son père, tapissier du Louvre et du Petit-Bourbon, avait aussi ses entrées, qu'il se lia avec des auteurs, des comédiens et des jeunes gens, comme lui passionnés de théâtre, et qu'il prit la résolution d'abandonner études et carrière pour répondre à sa vocation théâtrale.

Le 6 janvier 1643, à peine âgé de vingt et un ans, après d'orageuses scènes de famille qu'on imagine aisément, il renonçait par acte passé par-devant notaire à la charge de tapissier du roi dont il avait la survivance, obtenait de son père, « tant de ce qui pouvait lui appartenir de la succession de sa mère qu'en avancement d'hoirie future de sondit père », la somme de 630 livres (23), et, muni de ce viatique, quittait la maison où il était né et où il avait passé sa jeunesse pour se lancer dans l'aventure.

II. Molière à Paris de 1643 à 1645.

On peut supposer qu'ayant mûri son projet d'abandonner la vie bourgeoise — l'acte notarié dont nous avons parlé montre bien qu'il ne s'agit pas d'un coup de tête —, Molière savait où planter sa tente. Parmi les « enfants de famille » avec lesquels Molière s'était lié et qui partageaient sa passion du théâtre, se trouvaient plusieurs membres de la famille Béjard (24). Le chef de cette nombreuse famille, Joseph Béjard, « huissier des eaux et forêts de France à la table de marbre de Paris », était mort au début de cette année 1643; sa veuve habitait alors rue de la Perle, au Marais. Or c'est rue de Thorigny que Molière élit domicile lorsqu'il signe, le 30 juin 1643, le contrat d'association de « l'Illustre Théâtre » (25).

(22) Bail de l'Hôtel de Bourgogne du 18 janvier 1639, reproduit par E. Soullé, *op. cit.*, Doc. V.

(23) Cote 4 de l'Inventaire fait après le décès de Jean Poquelin, reproduit *ibid.*, Doc. XXXVII, p. 227. — La livre valait alors approximativement 480 francs, 1950. Cf. à ce sujet mon article de la *Revue d'Histoire du Théâtre*, n° II, 1950, p. 198.

(24 Il est difficile de se décider entre les orthographes *Béjard* et *Béjart* : les actes qui concernent cette famille et les intéressés eux-mêmes écrivent indifféremment l'un et l'autre.

(25) Publié par L. Moland, *Molière, sa vie et ses ouvrages*, p. 16.

La rue de Thorigny donne aujourd'hui à angle droit dans la rue de la Perle, à trois maisons de celle qu'habitait Mme Béjard; mais, à l'époque qui nous occupe, la rue de Thorigny et la rue de la Perle n'étaient qu'une même rue (26). Il semble donc que ce soit chez Mme Béjard, avec laquelle habitaient ses filles Geneviève et Madeleine qu'il courtisait, que le jeune homme soit venu se fixer.

Peu de mois plus tard, il déménageait pourtant, et ses camarades avec lui, pour se rapprocher du nouveau théâtre qu'ils allaient ouvrir sur la rive gauche.

Appuyé à la muraille de Philippe-Auguste qui aboutissait sur la Seine à la tour de Nesle, se trouvait alors un jeu de paume tenu par les frères Métayer : ce jeu de paume s'étendait sur une trentaine de mètres de profondeur entre les rues de Seine et Mazarine (alors chemin des Fossés de Nesle), à la hauteur des n°s 12 et 14 de cette dernière rue. Après en avoir fait paver les abords par Léonard Aubry, paveur des bâtiments du roi, et fait aménager intérieurement la salle, Molière et ses compagnons ouvrirent en ce local l' « Illustre Théâtre », le 31 décembre 1643. La maison contiguë (maison à deux corps de logis séparés par un jardinet, qui occupait entre la rue de Seine et la rue Mazarine l'emplacement marqué aujourd'hui par un petit square) offrait à la compagnie un logis commode. Le marché passé le 28 décembre entre Léonard Aubry et les comédiens (27) énumère ces derniers et donne à tous comme domicile : « faux-bourg Saint-Germain des Prés lès Paris, proche la porte de Nesle », ce qui est l'adresse même du jeu de paume. L'année suivante, un acte de reconnaissance de dette passé entre les comédiens et Louis Baulot le 9 septembre 1644 (28) domicilie encore Molière « à Saint-Germain des Prés, entre les portes Dauphine et Nesle ». Et, le 17 décembre de la même année, une obligation des comédiens envers François Pommier, ainsi qu'un accord passé à la même date entre les comédiens (29) leur donnent toujours le même domicile.

Cependant, quelques jours après, le 20 décembre, les comédiens de l'Illustre Théâtre, qui n'avaient guère réussi au jeu de paume des Métayers, font un marché avec Antoine Girault (30) pour transporter les installations intérieures du

(26) « Rue de Thorigny, autrement dit de la Perle. » (Arch. Nat. S. 6 141, f° 123.)
(27) Reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. IX.
(28) Publié par Loiseleur. *Les points obscurs de la vie de Molière*, Pièces just. VI.
(29) Reproduits par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XIII et XIV.
(30) *Ibid.*, Doc. XVI.

jeu de paume des Métayers en un autre « jeu de paume sis rue des Barrés, ayant issue sur le quai des Ormes » (31), et portant le nom de jeu de paume de la Croix-Noire. Sans doute les comédiens espéraient-ils trouver dans ce quartier proche des hôtels aristocratiques du quartier Saint-Paul et du Marais une audience plus favorable que dans le lointain faubourg Saint-Germain difficile d'accès et peu sûr à la nuit. La troupe, bien entendu, suit l'émigration du théâtre.

Nous n'avons, pour cette période, de renseignements précis que sur le domicile de Molière. L'obligation qu'il signe le 31 mars 1645 à Jeanne Levé, « marchande publique », qui lui avait consenti un prêt de 291 livres tournois contre « deux rubans en broderie d'or et d'argent, l'un de satin et l'autre de drap vert » déposés en gage (32), nous apprend que « Jean-Baptiste Poquelin, sieur de Molière, tapissier et valet de chambre du roi (33) », habitait à cette date « la maison où est demeurant un mercier, au coin de la rue des Jardins, paroisse de Saint-Paul ». Nous pouvons donc situer à peu près exactement la maison qui abrita le jeune comédien, bien que ce quartier soit, à l'heure actuelle, en totale transformation par suite de vastes démolitions d'îlots insalubres.

Le jeu de paume de la Croix-Noire, comme celui des Métayers, s'appuyait à la muraille de Philippe-Auguste qui aboutissait du côté de la Seine, rive droite, à la tour Barbeau (34). La rue des Barrés la bordait au nord. A côté du couvent de l'Ave-Maria, qui s'ouvrait sur cette rue, et presque en face de la porte du jeu de paume dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par un bâtiment administratif (35), débouchait la rue des Jardins, dénommée actuellement rue des Jardins-Saint-Paul, qui se dirige vers le nord. C'est donc, d'après le document cité ci-dessus, au coin de cette rue qu'habitait Molière, ainsi peut-être également que Madeleine Béjard. Mais laquelle des deux maisons d'angle? Il est difficile de le préciser. Voici pourtant une hypothèse assez vraisemblable : le coin de droite, en tournant le dos à la Seine, soit le n° 14 de la rue de l'Ave-Maria, était occupé, avant sa récente démolition, par un petit café; or il est de tradition

(31) Aujourd'hui rue de l'Ave-Maria et quai des Célestins, rive droite.
(32) Reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XVII.
(33) Il n'avait nul droit à ce titre depuis sa renonciation à la survivance de la charge de son père, le 6 janvier 1643, mais il s'en était paré sans doute pour donner confiance à sa prêteuse.
(34) Un long fragment de ce mur, flanqué de deux tours, vient récemment d'être mis à jour dans la rue des Jardins Saint-Paul, légèrement plus au nord.
(35) Il porte une plaque commémorative sur le quai des Célestins.

assez générale que les débits de boissons se succèdent au même endroit; il est donc possible que ce coin ait été déjà occupé par un cabaret du temps de Molière; et comme celui-ci habitait, lisons-nous, « dans la maison où est demeurant un mercier », cette maison serait, par déduction, celle du coin opposé, qui portait, avant sa démolition malencontreuse, le n° 16 de la rue de l'Ave-Maria et le n° 5 de la rue des Jardins-Saint-Paul, maison fort modeste, comme celle que pouvait occuper un jeune comédien impécunieux (36).

C'est au sortir de cette maison que, l'été suivant, Molière avait été contraint d'élire un nouveau domicile, bien involontaire celui-là, dans la prison royale du Grand-Châtelet : responsable en effet comme premier signataire des obligations contractées par les comédiens et non remboursées à l'échéance par suite de leurs mauvaises affaires, Molière, à une date incertaine, avait été arrêté et emprisonné. Nous ne savons combien de temps dura sa détention : il était au Châtelet le 2 août 1645 (37), mais fut bientôt libéré sur caution de Léonard Aubry, le paveur des bâtiments du roi (38); le 13 août, il figurait de nouveau parmi ses camarades et signait une obligation envers Léonard Aubry (39). Sans doute avait-il alors réintégré sa chambre de la rue des Jardins. Mais il ne devait pas tarder à l'abandonner définitivement, car la troupe de l'Illustre Théâtre, défavorisée par la chance, quittait bientôt Paris pour ce long périple à travers les provinces qui devait durer jusqu'en 1658.

Si Molière vint à Paris au cours de cette période, comme il est probable (40), nous n'avons aucune possibilité de déterminer son domicile provisoire. Il ne pouvait être question d'ailleurs que de courts passages, car il ne lui était pas possible d'abandonner sa troupe bien longtemps. Il nous faut donc sauter sur ces treize années provinciales et retrouver Molière à la fin de l'année 1658.

(36) C'est à quelques maisons de là, au coin de la rue des Jardins-Saint-Paul et du quai, que s'élevait la maison où est mort Rabelais, le 9 avril 1553.

(37) Cf. Soulié, *op. cit.*, Doc. XVIII et XIX.

(38) *Ibid.*, Doc. XX et XXI.

(39) *Ibid.*, Doc. XXII.

(40) Un document trouvé dans l'inventaire fait après le décès de Jean Poquelin père et reproduit par Soulié, *op. cit.*, Doc. XXXVII, cote 4, p. 227, permet d'affirmer la présence de Molière à Paris en avril 1651. En voici le début : « *Item.* Deux feuilles de papier liées ensemble, commençant par ces mots : *Mémoire de ce que j'ai déboursé et payé pour mon fils aîné, tant à lui qu'à ceux à qui il m'a ordonné*, au bas duquel mémoire est une reconnaissance passée par-devant Leroux et Levasseur, notaires au Châtelet, le quatorzième jour d'avril mil six cent cinquante-un, faite par Jean Poquelin, fils aîné dudit défunt, que ledit mémoire est véritable... »

III. Le retour de Molière à Paris (1658-1662).

On connaît les circonstances du retour de Molière à Paris, et comment, « profitant du crédit que son mérite lui avait acquis auprès de plusieurs personnes de considération qui, s'intéressant à sa gloire, lui avaient promis de l'introduire à la cour..., après quelques voyages qu'il fit à Paris secrètement, il eut l'avantage de faire agréer ses services et ceux de ses camarades à Monsieur, frère unique du roi qui, lui ayant accordé sa protection et le titre de sa troupe, le présenta en cette qualité au roi et à la reine mère (41) ». Aussi la troupe de Molière pouvait-elle débuter devant le roi au Louvre le 24 octobre 1658.

Il est difficile de préciser dans quelle auberge la troupe descendit, venant de Rouen pour cette occasion solennelle; sans doute non loin du Louvre, car les transports étaient difficiles. Tout près du vieux Louvre où se trouvait la salle des Gardes (42) dans laquelle Molière joua devant le roi, sur le quai de l'Ecole qui prolongeait le quai du Louvre en avant de Saint-Germain l'Auxerrois, se trouvait une hôtellerie, « A l'Image Saint-Germain ». Est-ce là que Molière s'installa avec ses camarades? On peut le supposer avec d'autant plus de vraisemblance que c'est dans cette hôtellerie qu'il résidait le 13 mai 1659, date à laquelle il s'acquitta, « en la maison de l'Image Saint-Germain, sise sur le quai de l'Ecole, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois », de la dette qu'il avait contractée quatorze ans auparavant envers Jeanne Levé, alors qu'il demeurait rue des Jardins-Saint-Paul (43). C'est également quai de l'Ecole que mourut Joseph Béjard (44), ce qui laisse à penser que non seulement Molière, mais une partie au moins de sa troupe avait élu domicile dans cette hôtellerie, la seule sans doute sur ce quai aux maisons peu nombreuses et bourgeoisement habitées.

Ce quai, « où l'on vendait des coterêts (45) et du bled » (46), était en effet tout proche de la salle du Petit-Bourbon où,

(41) Préface de La Grange, éd. des *Œuvres de Molière* de 1682.
(42) Aujourd'hui salle des Cariatides.
(43) Cf. E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XXVIII.
(44) On lit dans son acte d'inhumation, retrouvé et cité par Jal (*Dict. critique*, p. 183), que, « le lundi 26 mai 1659 fut fait le convoi de Joseph Beygar, comédien, pris sur le quay de l'Eschole et porté en carosse à Saint-Paul. » L'Inventaire après décès fait le 10 juillet suivant précise : « où souloit estre pour enseigne l'Image Saint-Germain. » (Arch. Nat. Minutier central, Fonds XXIV, liasse 446, publié par G. Monval, *Le Moliériste*, VII, p. 115).
(45) « Faisceaux de bois en quartiers. » (Dict. de l'Académie.)
(46) Liger, *Le voyageur fidelle*, p. 107.

comme l'on sait, la troupe de Molière avait été autorisée à jouer après la représentation décisive du Louvre, et Molière et ses camarades n'avaient ainsi que quelques pas à faire pour se rendre dans ce grand et beau théâtre qu'ils partageaient avec les Italiens, où *l'Etourdi* et *Dépit amoureux* furent représentés pour la première fois à Paris, et où la création des *Précieuses ridicules* et du *Cocu imaginaire* assura entre autres la réputation du nouvel auteur et de la nouvelle troupe. Serait-ce dans une chambre de l'hôtellerie « A l'Image Saint-Germain » que naquirent *les Précieuses?*

Le « Rôle des taxes... » de 1637 auquel nous avons déjà eu recours ne permet pas d'identifier la maison où pendait l'enseigne de l'Image Saint-Germain. Par contre, une indication nous est donnée par l' « Etat et partition de la ville et faux-bourgs de Paris en seize quartiers » de 1684 (47) : nous y lisons que les 8e et 9e maisons à partir de la rue des Poulies (approximativement la rue du Louvre) appartenaient au chapitre de Saint-Germain l'Auxerrois; il ne serait pas impossible que le locataire de ces maisons ait pris comme enseigne l'emblème de ses propriétaires. En admettant cette conjecture, l'hôtellerie se serait trouvée sur le quai, à la hauteur de la tour de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, à quelque trente ou quarante mètres de la place de l'Ecole actuelle. Rien n'en subsiste d'ailleurs.

Le 23 août 1659, trois mois après la mort de Louis Béjard à l'Image Saint-Germain, sa mère Marie Hervé louait pour trois ans, à dater du terme d'octobre, une vaste demeure composée de deux corps de logis, sise sur le même quai de l'Ecole (48). Il paraît vraisemblable que Molière et ses compagnons s'y logèrent tous. Cependant, dès la fin d'octobre 1660, au lendemain de la démolition brusquée du Petit-Bourbon, les comédiens, auxquels le roi venait d'accorder en compensation la salle du Palais-Royal, cherchèrent à se loger plus près de leur nouveau théâtre.

Une vieille tradition qui remonte à Loiseleur (49), et qui a été reprise par différents biographes de Molière, veut que celui-ci se soit alors — à une date non précisée — établi avec d'autres acteurs de sa troupe dans la maison dite « de la Crosse » ou « du Singe vert », qui se trouvait à l'angle de la rue Saint-Honoré et de la rue Saint-Thomas du Louvre, en face

(47) Bibl. Nat. Mss fr. 8603-8604.
(48) Le bail fait par Marie De Loire à Marie Hervé vient d'être découvert par Miss E. M. Miller aux Arch. Nat., Minutier Central, Fonds XXIV, liasse 446.
(49) *Les points obscurs de la vie de Molière*, p. 393.

du Palais-Royal. Rien ne permet d'étayer cette affirmation, et les documents auxquels se réfère M. P. Emard (50) se contentent d'établir que la maison « des Trois Morts et des Trois Vifs », appelée plus tard, et jusqu'en 1640, « maison de la Crosse », appartenait dès 1334 à l'Hospice des Quinze-Vingts, et que, vendue par la suite, elle resta grevée d'une redevance de 18 livres 15 sols à son profit (51).

Si ce n'est à la maison de la Crosse, c'est pourtant bien dans une des premières maisons de la rue Saint-Thomas que Molière s'établit à ce moment. Un document retrouvé aux Archives Nationales par Mme Jurgens (52) établit que Madeleine Béjard loua le 19 décembre 1660 un logement de quatre pièces dans une maison située face au Palais-Royal, au coin de la rue Saint-Thomas, qui faisait partie de l'ancien corps de garde du Palais. Sans qu'il y ait nulle certitude, on peut supposer que Molière alla se loger à cet endroit avec sa fidèle compagne, à proximité immédiate de la salle du Palais-Royal dont il surveillait les travaux de réfection. Mais ce qui est certain, c'est que, quelques mois plus tard, Molière s'installait tout près de là, rue Saint-Thomas. Nous devons en effet à M. J. Girard (53) la découverte dans un répertoire de l'étude Gigault de la mention d'un bail consenti en septembre 1661 à Jean-Baptiste Poquelin par Louis-Henry Daquin, propriétaire d'un immeuble situé à cet endroit.

La rue Saint-Thomas du Louvre, qui a totalement disparu depuis le milieu du XIXe siècle, était une rue étroite, longue d'un peu plus de trois cents mètres, qui, partant de la place du Palais-Royal, en face de l'aile gauche du Conseil d'Etat, se dirigeait en droite ligne vers la grande galerie du bord de l'eau sur laquelle elle butait, séparée de celle-ci par l'étroite rue des Orties : elle traversait ainsi l'actuelle place du Palais-Royal en son côté ouest, la rue de Rivoli, le ministère des Finances, le jardin du Louvre du côté gauche du grand parterre, et arrivait à peu près sur le pavillon Denon du musée du Louvre.

En 1641, pour donner de l'air à la façade de son nouveau palais, Richelieu avait acheté l'hôtel de Sillery qui se trouvait au coin est de la rue Saint-Thomas et de la rue Saint-Honoré, et l'avait fait raser, amputant ainsi la rue Saint-Thomas du côté est de ses premières maisons. Les maisons du côté opposé de la rue s'appuyaient sur l'hospice des Quinze-Vingts qui occupait un vaste emplacement que l'on pourrait figurer aujourd'hui par

(50) *Les logis de Molière après 1658*, Revue de France, 1er oct. 1928.
(51) Archives des Quinze-Vingts, cotes 3316 sqq.
(52) Minutier Central, Fonds XLII, liasse 150.
(53) *Molière et Louis-Henry Daquin*, p. 12.

celui que couvrent l'hôtel du Louvre et la rue de Rohan. La première maison de la rue Saint-Thomas côté ouest, « consistant en un corps d'hôtel et boutique », dite maison de la Crosse, avait eu comme locataire en 1637 « Ciprian Ragueneau, m[r] patissier » (54), dont on sait le rôle qu'il joua plus tard dans la troupe de Molière. Un peu plus loin, du même côté de la rue, adossé au flanc sud de l'hospice et de l'église Saint-Nicaise, et occupant tout l'espace séparant la rue Saint-Thomas de la rue Saint-Nicaise qui lui était parallèle, se trouvait le fameux hôtel de Rambouillet, dont la construction avait commencé en 1618. Mitoyen à l'hôtel de Rambouillet se trouvait l'hôtel de Chevreuse, appelé par la suite hôtel d'Epernon, puis, à partir de 1664, hôtel de Longueville.

Entre la maison de la Crosse et l'hôtel de Rambouillet se dressaient alors plusieurs étroites maisons bourgeoises. Faisant suite à la maison de la Crosse et à sa voisine, les parcelles numérotées 3, 4 et 5 sur le plan du Terrier du roi avaient été achetées en 1658 par Antoine Bruslon, apothicaire, qui possédait déjà sur la rue Saint-Honoré une maison que sa nouvelle acquisition touchait par le sud. Bruslon avait presque aussitôt recédé à Louis-Henry Daquin, conseiller et médecin ordinaire du roi, les parcelles 4 et 5 qui constituaient un ensemble d'étroites maisons fort vétustes (55) ; le nouveau propriétaire qui voulait en tirer profit, s'empressa de les faire démolir et remplacer par quatre corps de bâtiments, deux sur rue et deux sur cour, comme il ressort du devis établi pour lui par l'architecte Simon Lambert (56). Les travaux terminés au printemps de 1661, M. Daquin, qui avait acquis entre temps la parcelle contiguë n° 6, s'installa lui-même dans la première de ces maisons en partant de la rue Saint-Honoré, et loua le reste de la propriété. C'est dans la maison voisine de celle de son propriétaire que s'installa Molière : l'auteur des *Précieuses ridicules* devenait ainsi le voisin de l'hôtel de Rambouillet, siège de la préciosité. Molière n'abandonnera plus désormais les abords de la place du Palais-Royal, où s'était installée également la famille Béjard qui avait, en même temps que Molière, quitté le quai de l'Ecole : tandis que Madeleine avait, comme on l'a vu, loué un appartement sur la place même, où elle demeurera jusqu'à Pâques 1662, sa mère s'était logée dans une des premières maisons de la rue Frementeau, parallèle à l'est à la rue Saint-Thomas; avec

(54) Rôle des taxes... en 1637. B. N. Mss fr. 18790, f° 41 v°.
(55) Cf. le document cité par J. Girard, *op. cit.*, Annexe A (Arch. Nles, Minutier Central, Fonds CXIII, Répertoire n° II, liasse 42).
(56) *Ibid.*, Annexe B (*Ibid.*, liasse 45).

leur mère habitaient alors Louis Béjard et ses sœurs Geneviève et Armande, qui était à présent une charmante et séduisante jeune fille. On sait comment Molière ne sut résister à sa grâce. C'est à ce moment qu'il la demanda en mariage.

IV. Molière en ménage (1662-1672).

Le contrat de mariage, passé par-devant Me Pain, notaire, le 23 janvier 1662 (57), donne comme domicile à Molière la « rue Saint-Thomas du Louvre, paroisse Saint-Germain l'Auxerrois », et à Armande Béjard, celui de sa mère, « dans la place du Palais-Royal » (58).

Certains commentateurs, en particulier M. Paul Emard, prétendent que la famille Béjard s'était tout entière logée avec Molière dans la maison de la Crosse. Le document que nous venons de citer infirme cette hypothèse : il est difficile d'admettre en effet qu'un notaire indique dans le même contrat, à une ligne de distance, deux adresses différentes pour deux personnes habitant le même immeuble. J'ajoute que, lorsque Madeleine Béjard acquiert, le 7 juin 1661, la grange de la Souquette, l'acte de vente (59) lui donne comme domicile la « rue Saint-Honoré, devant le Palais-Royal », ce qui correspond exactement à la description de la maison du corps de garde dont nous avons parlé, et nous savons enfin que Molière était depuis septembre locataire de M. Daquin, rue Saint-Thomas.

Partant de l'hypothèse de la cohabitation de Molière avec la famille Béjard, M. Paul Emard prétend qu'Armande, une fois mariée, ne voulut pas demeurer dans la même maison que sa sœur Madeleine, dont elle n'était pas sans connaître les relations jadis très familières avec son mari, et qu'elle alla avec celui-ci habiter quelque temps rue de Richelieu, au coin de la rue Saint-Honoré. Il en donne pour preuve la relation d'un fait divers relevé dans un rapport de police (60), que nous résumerons à notre tour :

Un comédien, François Mansac, qui jouait les capitans dans la troupe italienne, avait, au soir du 19 mai 1662, emmené, en compagnie de son ami Joseph Jératon, la nièce de Mlle du

(57) Reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XXX.
(58) L'acte de mariage se contente de les dire tous deux « de cette paroisse, vis-à-vis le Palais-Royal », ce qui reste dans l'imprécision.
(59) Cité par E. Soulié, *op. cit.* Doc. XXIX.
(60) Arch. Nat. Y 13858; publié par Campardon, *Nouvelles pièces inédites sur Molière*, p. 20.

Parc, boire de la limonade dans un cabaret faisant le coin de la place du Palais-Royal et de la rue Frementeau. Vers minuit, François Mansac reconduit la jeune fille jusqu'au logis de sa tante, sis à l'entrée de la rue Saint-Thomas; discret, l'ami Jératon reste en arrière. Dans la cour de la maison, après avoir fait de tendres adieux à la jeune fille, Mansac est abordé par un individu « haut de taille, que Jératon ne put reconnaître pour être le temps fort obscur ». Que se disent-ils alors, on ne sait; toujours est-il qu'ils se prennent de querelle, et, avant que Jératon ait pu intervenir, l'agresseur avait frappé d'un coup de dague le malheureux comédien et avait pris la fuite. Mansac, grièvement blessé, le poursuit néanmoins, mais tombe bientôt « vers la maison du sieur de Molière, qui est de l'autre côté de la rue, au devant de la porte duquel un témoin aurait vu étendu sur la place un jeune homme qui demandait du secours, et qui tirait vers sa fin ».

S'appuyant, selon une hypothèse purement gratuite, sur le fait que la du Parc habitait dans la maison de la Crosse où elle aurait repris un appartement précédemment occupé par Molière, M. Emard en déduit que « l'autre côté de la rue » ne peut désigner que le côté opposé de la rue Saint-Honoré sur laquelle donnait le flanc de la maison de la Crosse, et, comme le Palais-Royal faisait face par son aile gauche à cette maison, le domicile de Molière ne pouvait être qu'au coin proche de la rue de Richelieu.

Ne pourrait-on supposer avec plus de vraisemblance, et en l'absence de tout document précis, que Mlle du Parc habitait, elle aussi, cette maison du corps de garde où logeait sa camarade Madeleine, située précisément à l'entrée de la rue Saint-Thomas? Et en ce cas, que serait « l'autre côté de la rue », si ce n'est la maison Daquin où habitait Molière dès avant son mariage et où alla se loger le jeune couple?

Il est difficile de préciser quel appartement occupait alors le ménage Molière : le bail de septembre 1661 a en effet disparu, et seule la mention en subsiste dans le répertoire de l'étude Gigault. Ce que nous savons, c'est que Molière déménagea dans les propriétés mêmes de Daquin, en juin 1664. Or, à cette date précisément, le 9 juin, le propriétaire loue à bail à François Bourneau, dans une maison « appartenant audit bailleur size à la place du Palais-Royal (61) qui est celle où il est demeu-

(61) Elle peut être définie ainsi, car elle se trouvait sur la partie de la rue Saint-Thomas qui n'avait pas de vis-à-vis depuis la démolition de l'hôtel Sillery.

rant... le second étage composé d'un vestibule, une grande chambre, une antichambre, lesdites chambre et antichambre accompagnées chacune d'un cabinet, plus une autre chambre au troisième étage ayant vue sur la cour, un cabinet à côté d'icelle, plus et la moitié du grenier étant sur lesdites chambres...(62). » M. Girard, dans l'éude qu'il consacre à la question, en tire la conclusion que cet appartement devait être celui que quittait Molière désireux de s'installer plus à l'aise, et que le propriétaire reloue immédiatement. C'est là une hypothèse très plausible.

C'est en tout cas dans sa première installation chez M. Daquin que Molière écrivit son *Ecole des Femmes* et les pièces de la fameuse querelle, le *Mariage forcé*, la *Princesse d'Elide* et les trois premiers actes de *Tartuffe*. C'est là aussi que naquit, le 19 janvier 1664, son premier enfant, Louis, dont l'acte de baptême, daté du 28 février seulement (63), domicilie les parents « vis-à-vis le Palais-Royal »; or, nous venons de voir que, « vis-à-vis le Palais-Royal » se trouvait cette maison Daquin que le propriétaire louait, les maisons suivantes ayant un vis-à-vis rue Saint-Thomas du Louvre.

Quant au nouveau logis qu'occupa Molière à partir de juin 1664, nous pouvons le connaître par le bail de sous-location consenti à Molière, le 29 mai 1664, par Nicolas de Boulainvilliers, principal locataire de M. Daquin (64). Ce second logis était bien plus important que le précédent : il comprenait en effet « deux caves, une cuisine, les deux et troisième étages consistant chacun en cinq pièces de plain-pied et deux greniers ». Il est situé « dans le grand corps de logis sur le derrière » d'une des autres maisons qui formaient l'ensemble des propriétés Daquin sur la rue Saint-Thomas. (Le tout n'avait d'ailleurs qu'une trentaine de mètres de façade.) Mais laquelle de ces maisons?

L' « Etat et partition de la Ville et des faux-bourgs de Paris en seize quartiers » de 1684 (65) indique trois maisons Daquin, « au droit, en entrant du côté de la rue Saint-Honoré » : le n° 1147, « la maison dame Daquin par elle occupée », le n° 1148, « autre maison de la dite dame Daquin par elle occupée », le n° 1149, « autre maison de lad. dame Daquin occupée par un locataire ». Il semblerait donc que cette dernière maison

(62) Cf. J. Girard, *op. cit.*, Annexe E.
(63) Publié par Beffara, *op. cit.*, p. 14, d'après les registres de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois.
(64) Publié par J. Girard, *op. cit.*, Annexe D.
(65) Bibl. Nat. Mss fr. 8603-8604.

seule ait pu abriter Molière. Mais, dix ans auparavant, en 1674, dans un acte par lequel la veuve de M. Daquin hypothèque ces immeubles, il est spécifié qu'elle n'occupe que le premier et loue les deux autres (66).

C'est donc bien dans la même maison que son premier logement, mais dans le bâtiment sur cour, que Molière, sa femme et son jeune enfant s'installèrent dans les premiers jours de juin 1664. Et c'est là que, le 9 ou le 10 novembre suivant, mourut ce petit Louis qui avait eu comme parrain et marraine le roi lui-même et Madame. Les malheureux parents ne devaient pas demeurer longtemps dans ce nouveau domicile.

Nous n'avons fait jusqu'ici que citer le nom de M. Daquin, le propriétaire de Molière. Il est bon à présent, pour l'intelligence de la suite des événements, de préciser la physionomie de ce personnage.

Médecin spécialisé dans le traitement des maladies par des procédés chimiques, un « pauvre cancre », selon Guy Patin (67), Louis-Henry Daquin, protégé par la reine-mère, s'était élevé à la dignité de conseiller et médecin ordinaire du roi et premier médecin de la reine-mère d'Angleterre. Marié à une femme d'origine espagnole, orgueilleuse et avare, dit-on, il avait fait une fortune assez considérable pour lui permettre de fructueuses affaires immobilières.

C'est donc chez un médecin, et, qui plus est, un médecin charlatan et affairiste, que demeurait Molière. On ne manquera pas de rapprocher cette circonstance de son attitude future à l'égard des médecins; mais, à cette date, rien dans son œuvre n'y faisait encore allusion : sa première attaque contre la médecine et les médecins date de *Dom Juan* (68), dont la première eut lieu le 15 février 1665.

On a prétendu, à la suite de Le Boulanger de Chalussay dans *Elomire hypocondre*, que Molière s'était fâché avec son propriétaire à la suite de plusieurs demandes d'augmentation de loyer et que, tout en consentant à cette augmentation, Molière, pour se venger, avait alors vilipendé les médecins. Le pamphlétaire donne de cette affaire une amusante relation, à laquelle on peut néanmoins objecter que, Molière étant à ce moment sous-locataire de M. de Boulainvilliers, le propriétaire ne pouvait lui imposer directement un relèvement de loyer. D'ailleurs Molière venait déjà de subir une augmentation de loyer fort

(66) Archives des Quinze-Vingts, cote 3854.
(67) Lettre à Charles Spon du 30 janvier 1654.
(68) Acte II, sc. 3 et 4.

sensible : de 650 livres qu'il payait comme locataire direct de M. Daquin, il passait à 1100 livres comme sous-locataire de M. de Boulainvilliers. Grimarest, reprenant à son tour cette anecdote, prétend que Molière reçut alors son congé : ce n'est peut-être pas tout à fait exact sous cette forme (69); il n'en reste pas moins que Molière se vit contraint de déménager brusquement, bien que sa femme fût de nouveau enceinte.

En effet, née dans les premiers jours d'août 1665, la petite Esprit-Madeleine fut baptisée le 4 août, non pas à Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse de la rue Saint-Thomas du Louvre, mais à Saint-Eustache, nouvelle paroisse de ses parents qui habitent alors rue Saint-Honoré (70). Nous n'avons aucune précision sur ce nouveau domicile, mais nous pouvons supposer qu'il ne devait pas être fort éloigné de la place du Palais-Royal, et certainement sur le côté nord de la rue, le côté sud dépendant de la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. Dans ces parages précisément habitait La Grange : le fidèle ami de Molière lui aurait-il offert l'hospitalité en ce moment difficile? On pourrait le supposer. C'est à ce moment que Molière aurait songé à se venger plus âprement de son ancien propriétaire : pressé par le roi de composer une petite comédie pour relier les entrées d'un ballet, il écrivit en cinq jours et fit jouer le 15 septembre *l'Amour médecin*, où Daquin était représenté au vif sous les traits ridicules de Tomès, l'un des quatre médecins bien connus mis sur scène de façon bouffonne et satirique.

Cette installation rue Saint-Honoré devait d'ailleurs être toute provisoire. En effet, le 15 octobre de la même année, Molière signait dans l'étude de Me Pain un bail de location pour trois ans, au prix de mille livres par an, d'un « corps de logis, petite cour, porte cochère et autres appartenances et dépendances », appartenant à Guillaume Millet, « chevalier, seigneur des grand et petit Jeure et autres lieux » (71).

Cette maison, sise encore une fois rue Saint-Thomas du Louvre, se trouvait sur le même côté que les immeubles Daquin, mais plus près de la Seine. L' « Etat ou partition de la Ville et faux-bourgs de Paris » de 1687 déjà cité signale, « au droit en

(69) Noter que le bail de sous-location de Molière prévoit que ce dernier serait obligé de vider les lieux en cas de congé donné au principal locataire. (Cf. J. Girard, *op. cit.*, Annexe D). Or M. de Boulainvilliers arrivait à fin de bail en octobre 1665, et la sous-location tombait d'elle-même.

(70) Cf. l'acte de baptême cité par Beffara, *op cit.*, p. 15.

(71) Publié par A. Vitu, *Le Figaro*, 1er sept. 1886. On notera que ce bail donne comme domicile au preneur la rue Saint-Thomas du Louvre et non la rue Saint-Honoré; mais ledit bail, signé le 15 octobre, avait effet rétroactif du 1er octobre, et Molière s'était sans doute installé dès cette date dans son nouveau domicile.

entrant de la rue Saint-Honoré », deux maisons Millet, le n° 1158 : « maison du sieur Millet, occupée par lui », et le n° 1159 : « autre maison du sieur Millet, occupée par le sieur Chaunoy ». C'est sans doute cette dernière qui avait été louée à Molière en 1665. Elle n'était séparée que par deux maisons du cloître de l'église Saint-Thomas du Louvre, et se trouvait par conséquent assez près de l'extrémité de la rue Saint-Thomas. Transposée sur le terrain actuel, elle devait se situer un peu en arrière de la grille des jardins du Louvre, tandis que les maisons Daquin occupaient à peu près l'emplacement de la chaussée de la place du Palais-Royal entre l'hôtel du Louvre et la station centrale du métropolitain. C'est dans ce petit hôtel indépendant, digne de la fortune de l'auteur favori du roi, que Molière ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter huit ans plus tard (72) ; c'est là que naquit *le Misanthrope.* Il n'y resta pas longtemps. Un document récemment découvert par Mme Jurgens (73) nous montre en effet que, le 19 janvier 1666, Molière sous-louait pour cinq ans, au prix plus raisonnable de 550 livres par an, un appartement à Mathurin Gassion, principal locataire de la maison Bruslon, dans la même rue, avec jouissance de Pâques de la même année. Le 27 janvier, il transportait son bail de la maison Millet, à partir de Pâques, à Jean L'Enffant (74).

La maison où Molière allait désormais se loger appartenait alors à Anne de Furnes, veuve de l'apothicaire Antoine Bruslon qui, nous l'avons vu plus haut, avait vendu une partie de ses propriétés à M. Daquin. Mitoyenne d'une part aux immeubles Mergeret qui faisaient le coin de la rue Saint-Honoré (le premier étant la maison de la Crosse), et d'autre part à ceux de Daquin, c'était une grande maison de cinq étages et grenier, comprenant « plusieurs petits corps de logis, caves, cours, puits, aisances et un jardin sur le derrière d'icelles (75), qu'après la mort de son mari la veuve Bruslon avait conservée à charge pour elle de verser aux Quinze-Vingts une rente de 50 livres léguée par son mari aux aveugles de l'hospice (76). Louée en totalité à Mathurin Gassion qui occupait sans doute le 1er étage, elle avait été sous-louée par celui-ci : la boutique et l'entre-

(72) Son théâtre resta fermé du 27 décembre 1665 au 21 février 1666 (Cf. Gazette de Robinet du 21 février 1666), puis encore du 29 mars au 15 mai 1667 (Robinet dément, dans sa Gazette du 17 avril, la nouvelle de sa mort).

(73) Arch. Nat., Minutier central, Fonds XLII, liasse 159.

(74) *Ibid.*

(75) Cf. J. Girard, *op. cit.*, Annexe A.

(76) Archives des Quinze-Vingts, cotes 3852-3853.

sol à l'apothicaire Gilbert Boudin; le second au ménage de Brie; les troisième et quatrième à Molière qui avait cédé deux chambres du quatrième à Madeleine Béjard; le cinquième à M. de Villaubrun, qui avait épousé en 1664 Geneviève Béjard. Ainsi les trois sœurs se trouvaient réunies sous le même toit, et c'est dans la même maison qu'habitait aussi Mlle de Brie, voisinage qui serait la source des médisances du pamphlet *La Fameuse Comédienne,* qui prétend qu'Armande « ne pouvait plus souffrir un homme qui avait toujours conservé des liaisons particulières avec la de Brie qui demeurait dans leur maison (77). » L'appartement de Molière comprenait six petites pièces de trois mètres de façade, quatre au 3ᵉ étage, et les deux chambres du quatrième que n'occupait pas Madeleine. C'est donc là, sinon dans l'appartement d'Auteuil que Molière avait loué dès 1667 pour y faire de temps à autre une cure de solitude et de travail paisible (78), qu'il écrivit ses comédies, du *Médecin malgré lui* aux *Femmes Savantes.*

Son bail de sous-location expirait à Pâques 1671; il l'avait alors prorogé en son propre nom, et c'est dans ce même appartement que mourut Madeleine Béjard, le 17 février 1672 (79). Cependant, le 26 juillet suivant, Molière signait un bail pour un nouveau domicile, rue de Richelieu, « à commencer du jour Saint-Rémy prochain », c'est-à-dire du 1ᵉʳ octobre (80).

Or, ce que l'on semble n'avoir pas encore remarqué, c'est que ce bail donne comme domicile au locataire la « rue Saint-Honoré, paroisse dudit Saint-Eustache », et non pas la rue Saint-Thomas. Ainsi donc, dès juillet, et peut-être auparavant, Molière n'habitait plus dans la maison d'Anne de Furnes, et il s'était de nouveau réfugié dans cette rue Saint-Honoré (côté nord, puisque sur la paroisse Saint-Eustache), où il avait déjà résidé temporairement en 1665 (81).

Pour quelle raison les époux ont-ils quitté leur domicile de la rue Saint-Thomas si brusquement, sans même attendre que le nouveau logis qu'ils avaient en vue rue de Richelieu fût libre et prêt à les recevoir? Encore un mystère difficile à éclaircir en

(77) Lorsque le pamphlet assure que cette cohabitation existait depuis le mariage de Molière, il fait erreur, car Mlle de Brie habitait la maison Bruslon depuis le 17 mai 1663 (Cf. J. Girard, *op. cit.*, p. 27, n.), et, à cette date, Molière était locataire de Daquin.

(78) Une étude sur Molière à Auteuil nous est annoncée par M. Léon Chancerel.

(79) Cf. l'inventaire fait après son décès, publié par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLII, p. 248.

(80) Publié par E. Soulié, *ibid.*, Doc. XLIII, p. 258.

(81) A vrai dire, lorsqu'il signe le bail, Molière réside à Auteuil, mais sa femme, « en leur demeure à Paris ».

l'absence de tout document. Et le plus étonnant est qu'ils ont déménagé rue Saint-Honoré sans s'être acquittés envers leur ancienne propriétaire : on trouve en effet dans l'inventaire fait après la mort de Molière, sous la cote onze : « une quittance sous seing privé, en date du sixième d'octobre mil six cent soixante-douze, signée Anne de Furnes, par laquelle la soussignée, veuve du sieur Bruslon, a reçu dudit feu Monsieur Molière la somme de sept cent soixante-quinze livres pour reste dû des loyers des lieux qu'il tenait en sa maison, rue Saint-Thomas du Louvre (82). » Or cette somme représente exactement un an et demi de loyer; par conséquent ce dont Molière était redevable depuis Pâques 1671, date de son renouvellement de bail, jusqu'au 1er octobre 1672, date à laquelle commençait son bail de la rue de Richelieu, ce dernier trimestre restant dû, bien que Molière eût déjà déménagé.

V. La dernière étape (1672-1673).

Le 1er octobre 1672, à la Saint-Rémy, Molière entrait en possession de son domicile de la rue de Richelieu. Quand s'y installa-t-il? Probablement un peu avant la date légale, car l'acte de baptême de son dernier enfant, Pierre-Jean-Baptiste-Armand, qui était né le 15 septembre, figure sur les registres de la paroisse Saint-Eustache à la date du 1er octobre, et donne comme domicile des parents la rue de Richelieu (83). Le déménagement a pu s'effectuer immédiatement après les relevailles d'Armande, et ce serait sans doute par suite de ce remue-ménage que le baptême avait été différé à une date inhabituelle (84).

Longtemps controversée, la situation du dernier logis de Molière, où il mourut le 17 février 1673, ne fait aujourd'hui plus de doute depuis le travail très approfondi d'Auguste Vitu publié en 1883 : il se trouvait à l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le 40 de la rue de Richelieu, en face de la rue Villedo : une plaque commémorative le signale à l'attention.

On avait d'abord cru, sur la foi de l'acte d'inhumation de Molière (85), que cette maison se trouvait à l'emplacement du

(82) Cf. F. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLV, p. 288.
(83) Publié par Beffara, *op. cit.*, p. 16.
(84) Cet enfant mourut le 11 octobre suivant et fut inhumé le 12 dans l'église Saint-Eustache.
(85) « Le mardi 21 février 1673, défunt Jean-Baptiste Poquelin de Molière, tapissier, valet de chambre ordinaire du roi, demeurant rue de Richelieu, proche l'Académie des Pintres (*sic*), décédé le 17 du présent mois, a été inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph. » (Publié par Beffara *op. cit.*, p. 17, d'après les registres de la paroisse Saint-Eustache..

34 actuel, et c'est en face de la maison portant ce numéro que Beffara désigna le lieu propre à l'érection de la fontaine consacrée à la gloire du comédien, qui devait en 1840 remplacer l'ancienne fontaine Richelieu, depuis longtemps disparue. Cette opinion semblait corroborée par le *Mémoire* biographique de La Serre, imprimé en tête de l'édition des œuvres de Molière publiée par Jolly en 1734, mémoire qui situe la maison mortuaire de Molière « vis-à-vis la Fontaine, du côté qui donne sur le jardin du Palais-Royal ». Cette fontaine était l'une des quinze fontaines nouvelles dont la construction avait été ordonnée par un arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 1671. Mais Beffara ne s'était pas avisé que cette fontaine, qui se trouvait comme la fontaine actuelle à l'angle de la rue de Richelieu et de la rue nommée alors Traversière et aujourd'hui Molière, ne se trouvait pas cependant à l'emplacement qu'occupe la Fontaine Molière : elle était en effet un peu plus au nord, car les deux rues faisaient à ce moment un angle plus aigu et très prolongé, dépassant de 9 mètres le débouché de la rue Thérèse (autrefois rue Hénard), qui donnait par conséquent dans la rue Traversière et non dans la rue de Richelieu (86). La fontaine Richelieu, dont il est question dans le *Mémoire* de La Serre, se trouvait donc presque au coin de la rue Villedo.

Une confirmation en fut apportée en 1850, lorsque Benjamin Fillon publia (87) une relation anonyme de l'enterrement de Molière, faite « pour Monsieur Boyvin, prêtre, docteur en théologie à Saint-Joseph », qui signale que « le corps fut pris rue de Richelieu, devant l'Hôtel de Crussol ». Or l'Hôtel de Crussol se trouvait précisément au coin de la rue Villedo. L'erreur de Beffara semblait donc évidente, et il ne pouvait plus être question du 34 de la rue de Richelieu. Pour Edouard Fournier, la maison mortuaire était par conséquent à l'emplacement du 42, situé en face de la rue Villedo (88). Cependant lorsqu'Auguste Vitu reprit la question en 1883, il démontra que l'Hôtel de Crussol se trouvait bien au coin de la rue Villedo, mais au coin méridional, emplacement nettement marqué sur le plan du Terrier royal (89) et autres documents d'archives (90)

(86) Tout cela est encore fort visible aujourd'hui : en effet la maison portant le n° 39 de la rue de Richelieu — qui est celle où mourut Diderot —, à l'angle de la rue Thérèse, ainsi que celle qui porte le n° 41, sont à l'alignement, non pas de la rue de Richelieu, mais de celui de la rue Molière, autrefois rue Traversière.
(87) *Considérations... sur les monnaies de France*, Fontenay-Vendée, 1850, in-8°, p. 193.
(88) *Histoire de la Butte des Moulins*, 1877, Intr.
(89) Arch. Nat., Q 1099.
(90) *Ibid.*, S. 1121, III. 46.

qui attribuent en 1704 l'Hôtel de Crussol à l'abbé des Roches, qui effectivement était le propriétaire de la maison faisant le coin sud de la rue Villedo.

La conséquence de ces recherches minutieuses était l'identification de la maison de Molière avec celle qui occupait jadis l'emplacement du n° 40. La confirmation en était bientôt apportée à Auguste Vitu par l'un des propriétaires de cette maison à son époque, le baron Albert Cretté de Palluel, qui montra à l'obstiné chercheur un acte de compte et partage de la succession des héritiers Baudellet (le propriétaire de Molière), en date du 15 juillet 1704, acte figurant dans les titres de propriété de la maison. On y lit en effet : « Il sera fait compte de la somme de 812 l. 10 s., faisant moitié de celle de 1625 l. pour cinq termes de loyer des lieux occupés en ladite maison, rue de Richelieu, par les Sr et dlle Molière, échus depuis le 1er juillet 1677 jusqu'à la Saint-Rémy 1678, à raison de 1300 l. par an (91) ». L'affaire était donc entendue, et c'était en pleine certitude que l'on pouvait transporter du 34 au 40 la plaque commémorative du séjour de Molière en ce lieu.

Cette maison, construite en 1658 par René Baudellet, « tailleur et valet de chambre ordinaire de la reine et bourgeois de Paris », était un assez grand immeuble de 6 toises de large (11 m. 50) sur la rue de Richelieu. Auguste Vitu en donne la description d'après une expertise faite en 1765 en vue de sa démolition en raison de son état de vétusté (92).

Elle comprenait un corps de logis double en profondeur sur la rue de Richelieu avec deux ailes en retour du côté des jardins du Palais-Royal sur lesquels elle donnait directement, car les maisons de la rue Montpensier n'étaient pas encore construites. Elle était élevée d'un entresol et trois étages carrés avec un grenier au-dessus, sur un comble couvert de tuiles, avec cheneau et godets de plomb sur la rue et égouts sur la cour. Le rez-de-chaussée donnait en arrière sur une cour ayant vue sur le jardin et fermée par un mur à hauteur d'appui, comprise entre les deux ailes; dans le rez-de-chausée de l'aile droite se trouvait un passage communiquant avec le jardin du Palais-Royal, et dans ce passage un puits mitoyen avec la maison voisine appartenant aux frères Marsy, les sculpteurs renommés.

(91) Cette date de 1677-1678 peut paraître étrange, puisque Molière était mort depuis plus de quatre ans, et que son bail avait été cédé le 26 juillet 1673 par sa veuve au comte de La Marck; mais, selon l'usage du temps, seuls les débiteurs d'origine étaient nommés dans les actes, à l'exclusion du concessionnaire actuel.
(92) *La maison mortuaire de Molière.*

Molière n'avait pas loué la maison tout entière. Le bail du 26 juillet 1672 lui accordait en effet : « trois petites caves ou deux grandes, au choix des preneurs; une cuisine; une écurie dans laquelle ledit bailleur pourra mettre un cheval quand il en aura; les premier et second étages; quatre entresols au-dessous; la moitié du grenier qui est au-dessus du troisième étage et une remise de carrosse; communauté de la cour, puits et aisances (93). »

C'est dans ces appartements plus vastes que les précédents logis que Molière écrivit *le Malade Imaginaire;* c'est là qu'il mourut au soir du 17 février 1673.

L'inventaire fait après sa mort, commencé le 13 mars et poursuivi six jours durant par les notaires Levasseur et Beaufort et l'huissier-priseur Jacques Taconnet (94), permet mal, dans la sécheresse de ses énumérations, de se rendre compte de la disposition et de l'arrangement des appartements de Molière, appartements qui n'avaient certainement pas pris encore leur forme définitive, étant donné le court délai de moins de cinq mois qui s'était écoulé depuis son emménagement.

Au rez-de-chaussée, à gauche de la porte d'entrée, se trouvait la cuisine, bien meublée des ustensiles ordinaires, toute reluisante des fontaines, cuvettes, tourtières, bassinoires, marmites, alambics, chaudrons, poêlons, chandeliers de cuivre rouge et jaune, et garnie de vaisselle d'étain; on y trouvait aussi les « platines » servant à sécher le linge, et même, dans son étui, une seringue dont on devine l'usage. Dans la cour, un hangar et l'écurie — sans cheval —, servant l'un et l'autre de débarras.

L'acte d'adjudication de la maison dressé le 19 juillet 1766(95) précise la disposition des pièces aux étages. L'entresol, y lit-on, est « divisé en trois pièces sur la rue, dans l'une desquelles est un passage qui communique à une autre chambre à l'aile droite; dans l'aile gauche est encore une autre pièce. Le 1er étage est composé d'une antichambre et d'une salle de compagnie, chambre à coucher ensuite. Le second étage est composé de trois pièces sur la rue, chambre à coucher ensuite sur la cour avec garde-robe et deux pièces ensuite ».

C'est donc dans ces pièces qu'il s'agit de distribuer le mobilier de Molière, minutieusement décrit à l'inventaire.

Pour l'entresol, il n'est guère de difficultés.

La première des trois pièces de façade, assez grande, était

(93) Cf. E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLIII.
(94) Reproduit par E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLV.
(95) Cité par A. Vitu, *La Maison mortuaire de Molière*, p. 50.

meublée d' « une couche à hauts piliers... avec un tour de housse de serge vert brun », pour une des deux servantes (Renée Vannier, dite La Forest, ou la fille de chambre Catherine Lemoyne), d' « un petit lit de repos avec des soubassements de damas caffard (96) et toile indienne, avec... un pavillon de toile indienne et frange de soie », pour la petite Esprit-Madeleine, alors âgée de sept ans, d' « un berceau de bois de noyer » pour le nouveau-né tôt disparu, de « deux petits lits de plume, de coutil commun », d'un « petit cabinet garni de six tiroirs fermant à clef », et, au mur, « trois estampes en papier, vernies, deux du portrait de la Reine mère, l'autre du sieur maréchal de Turenne ».

Dans une pièce voisine, plus exiguë, se trouvait, pour l'autre servante, « une couchette à bas piliers, de bois de noyer..., un écran de damas vert, une petite table à bouquets ». Une troisième pièce semblait servir de débarras, si l'on en juge par la diversité des meubles que l'on y trouvait : d'abord la « chaire à porter » (97), garnie de damas rouge par dedans, avec les bâtons », qui avait sans doute servi à ramener Molière du théâtre à son domicile, le soir fatal du 17 février; puis un « cabinet de racine de noyer, fermant à déux guichets par bas, façon d'armoire, et de douze petits tiroirs par haut »; « deux fauteuils et deux chaires de bois de noyer, un guéridon de bois de noyer avec un petit soufflet verni, une grande armoire de bois de noyer noirci... deux grands coffres couverts de peau et barrés », puis un lit de sangle, des matelas, couvertures et traversins, des chenets, pelles, pincettes, etc.; enfin « une boîte à perruque, de peau de senteur ».

Nous voici à présent au premier étage : les trois petites pièces de façade de l'entresol sont ici réunies en une seule grande salle de 82 m^2, haute de 3 m. 50, qu'éclairent trois fenêtres sur la rue; en équerre, sur la cour, dans l'aile droite, une petite chambre. C'était là, d'après l'inventaire, « l'appartement de ladite damoiselle veuve ». Nul doute en effet qu'Armande, jolie femme aimant le luxe et le confort, ne se soit réservé, dans la maison qu'elle allait habiter, ce que l'on nommait « le bel étage », avec le consentement assuré de son mari, heureux à la fois de lui procurer un bel écrin, et de se réserver la tranquillité pour son travail et son repos à l'étage supérieur.

Mais si l'on peut, avec assez de vraisemblance, supposer cette distribution intérieure des appartements, la difficulté commence

(96) Etoffe de soie mélangée de bourre.
(97) Chaise à porteurs.

lorsqu'il s'agit de les meubler. Il ne peut être question d'attribuer à chaque chambre ce qu'y énumère l'inventaire : on sent qu'il ne s'agit plus, au moment où y procèdent les hommes de loi, d'un intérieur organisé. Après la mort de son mari, Armande, qui n'avait peut-être pas achevé l'ordonnance de sa maison — il y avait, on le sait, moins de cinq mois qu'elle s'y était installée —, s'était retirée avec sa fille dans la maison de la place du Palais-Royal où elle habitait avant son mariage, où, juste un an auparavant, sa sœur Madeleine était morte, et où habitait encore son autre sœur Geneviève, récemment remariée à Jean-Baptiste Aubry, fils du paveur du roi qui avait jadis aidé Molière en ses difficiles débuts. Aussi s'aperçoit-on sans peine, dans le désordre des meubles et objets, que l'on a accumulé ceux-ci dans les grandes pièces, sans se soucier de leur destination particulière. Contentons-nous donc de suppositions logiques, d'après l'affectation probable des différentes pièces des appartements.

Dans cet ordre d'idées, il est à peu près certain que la grande « salle de compagnie » du premier étage servait à Armande à la fois de salon et de chambre de parade — ne recevait-on pas alors dans sa « ruelle »? — La pièce était tendue de tapisserie, soit de cette « tenture de tapisserie de camelot, façon de la Chine, à bande de damas caffard vert rayé, de deux aunes et demi de haut sur dix-huit aunes de cours ou environ, en plusieurs pièces, prisée trente livres », soit plutôt de cette merveilleuse tenture de tapisserie de verdure de Flandre, en six pièces, contenant dix-neuf aunes de cours sur deux aunes deux tiers de haut, prisée huit cents livres », dont les dimensions importantes (22 m. 50 sur 3 m. 25 environ) convenaient à cette vaste salle (98).

Dans cette pièce également se trouvaient certainement les deux clavecins d'Armande, bonne musicienne, et douée d'une voix agréable (99) ; l'un « de sept pieds de long, à deux claviers, sur son pied de bois de noyer », l'autre, plus petit, de cinq pieds de long seulement.

On voit fort bien encore, dans cette vaste salle de réception,

(98) Il s'agit peut-être de cette « tenture de tapisserie à personnages, fabrique d'Anvers, représentant l'histoire de Persée et d'Andromède », qui figure sur l'inventaire des biens de M. de Montalant, mari de la fille de Molière. (Cf. Soulié, *op. cit.*, Doc. LXV.)

(99) Cf. *Entretiens galans* (Paris, 1681), septième entretien : *Sur la Musique :* « ...Cette belle scène du *Malade Imaginaire* (la leçon de chant, II, 6) n'a-t-elle pas toujours eu sur le théâtre de Guénégaud un agrément qu'elle n'aurait jamais sur celui de l'Opéra? La Molière et La Grange, qui la chantent, n'ont cependant pas la voix du monde la plus belle... Mais ils savent toucher le cœur et peignent les passions... »

les « douze fauteuils de bois de noyer tors, à mufle de lion, avec leurs housses de serge verte, et quatre sièges ployants de pareil bois et housses »; sans doute aussi les « sept feuilles de paravent, garnies de serge verte », puis « un grand guéridon et deux petits », « un grand miroir de trente pouces, de glace, avec une bordure entièrement garnie de cuivre doré »; et voici encore « un petit cabinet de vernis de la Chine, fermant à clef », qui contenait peut-être les bijoux d'Armande dont, à l'inventaire, ne figure qu'un bien petit lot (100); mais il est probable qu'Armande avait emporté avec elle ses bijoux personnels les plus précieux.

Et achevons l'ameublement du salon d'Armande en disposant au mur quelques-uns des « sept tableaux peints sur toile dont quatre couchés et trois autres en hauteur, avec leurs bordures vernies, l'un représentant une ruine, quatre paysages et mer, une Vierge et une sainte Catherine »; çà et là des « carreaux », soit « de brocatelle de Venise, remplis de plume, garnis de houppes, avec deux porte-carreaux de bois verni, façon de la Chine, lesdits carreaux huit à grandes fleurs rouges et quatre verts », soit « de toile indienne peinte, remplis de plume et deux porte-carreaux de bois verni » (101); un ou plusieurs « tapis de pied, de Turquie »; et tous les menus objets que l'on peut imaginer dans ce luxueux intérieur.

On peut se demander si c'est dans cette même pièce, ou plus vraisemblablement dans la chambre attenante, que prenait place cet ameublement de parade d'un luxe extravagant, bien propre à celle qui, selon Grimarest (102), se mettait « au rang d'une duchesse », que l'inventaire énumère en détail et estime à un prix considérable. Cette pièce, tendue de tapisserie de satin à fond vert, à bordures de satin à fond bleu et fleurs aurore, avec deux rideaux de fenêtre de taffetas bleu et cordons de soie, « un devant de porte et un de cheminée, avec leurs pentes de taffetas vert et bleu céladon, garnis de frange », avait en effet des meubles fastueux; on en jugera par la description de la couche :

« Une couche à pieds d'aiglon, feints de bronze vert, avec un dossier peint et doré, sculpture et dorure... Un dôme à fond

(100) « Un fil de perles baroques, prisé cent livres, un grand écrin rempli de pierreries du Temple, tant grosses que petites, de chaînes, enseignes, bagues et autres ornements pour la comédie, prisé le tout ensemble deux cents livres; deux anneaux d'or dans lesquels sont enchâssés trois diamants, l'un à table, deux à côté, et dans l'autre une rose de petits diamants, prisés cinquante livres. »

(101) Carreau : « coussin carré »; porte-carreau : petit meuble de bois « qui n'a d'autres pieds que des pommes tournées, sur lequel on met des piles de carreaux ». (Dict. de Furetière.)

(102) *La Vie de Monsieur de Molière*, éd. Mongrédien, p. 59.

d'azur, sculpture et dorure, avec quatre aigles de relief, de bois doré; quatre pommes, façon de vases, aussi de bois doré; ledit dôme garni par dedans de taffetas aurore et vert en huit pentes, avec le plafond; l'entour dudit lit d'une seule pièce... de pareil taffetas; le tout garni de frange aurore et vert. Un dôme plus petit et de pavillon pour le dedans, de bois doré, sculpture façon de campane (103); le pavillon en trois pièces de taffetas gris de lin, brodé d'un petit cordonnet d'or, avec frange et mollet (104) d'or et soie, et doublé d'un petit taffetas d'Avignon; ledit dôme garni dedans de pareil taffetas et frange; une courte-pointe de pareil taffetas, frange et mollet et brodée avec chiffres... Quatre rideaux... de brocart à fleurs et fond violet, garnis d'agréments d'or faux et soie verte, frange et mollet d'or fin et soie verte; trois soubassements et trois pentes à campanes (105), garnies de glands or faux et soie verte, avec les cordons et houppes gris de lin et or faux, et vert et or faux, et les houppes fines; et encore un paquet de soie rouge cramoisi et trois pentes de satin vert, brodées de lames d'or, pour rehausser lesdites campanes... »

Et voici encore, pour meubler cette chambre, deux petits lits de repos, « de bois de menuiserie, avec une bordure de bois doré, à pieds d'aiglon feints de bronze... avec un dossier de sculpture dorée... couverts entièrement de satin à fleurs à fond vert »; puis « deux guéridons de sculpture, à trois pieds d'aiglon feints de bronze, de bois doré, et le haut hexagone »; enfin « deux fauteuils de bois doré entièrement et garnis de chacun un coussin, un soubassement et dossier de pareil satin à fond vert », et « six fauteuils à figures sphinx, entièrement dorés, garnis de coussins et dossiers et pentes de satin à fleurs, fond violet, garnis de frange et mollet or fin et soie verte »; et, bien entendu, les rideaux de fenêtre, « de taffetas blanc- », avec cordons de soie, les tentures, devants de porte et de cheminée, etc.

Le second étage était, on peut le supposer, l'appartement de Molière lui-même. Il semble même que le récit que fait Grimareste de la mort du comédien (106) en apporte une preuve : « Allez dire à ma femme qu'elle monte », dit à Baron l'agonisant, dès qu'il fut mis au lit.

Cet appartement était composé, on l'a vu, de trois pièces sur

(103) Ornements de sculpture en forme de cloche (cf. ci-dessous, n. 105).
(104) Cf. *supra*, n. 9.
(105) « Crépine de fil d'or ou d'argent ou de soie, qui se termine en petites houppes façonnées et qui représentent une cloche. » (Dict. de Furetière.)
(106) *Op. cit.*, p. 90.

la rue, comme l'entresol, et d'une chambre à coucher avec garde-robe dans l'aile droite sur la cour. Comment étaient disposées les chambres de façade? Toutes les suppositions sont permises; peut-être d'ailleurs leur aménagement n'était-il pas encore achevé, ni même décidé. Aussi serait-il vain de vouloir placer ici ou là les nombreux meubles, accessoires, tapis, tentures qui sont énumérés sans grand ordre à l'inventaire, et qui pouvaient très largement — trop largement même — les garnir.

L'une de ces pièces était, à n'en pas douter, réservée à la bibliothèque et au cabinet de travail de Molière. Au mur, « une tenture de tapisserie d'Auvergne fort vieille, en six pièces... à verdure et de feuillage », sur laquelle étaient accrochés « un grand tableau couché, de quatre pieds de long, d'une famille de Jésus (107) », deux paysages de quatre pieds de long, et un autre tableau de l'*Ecole des Maris* (108); contre le mur également, « une pendule de la façon de Claude Raillart » et un « termamettre », don du physicien Jacques Rohault; la fenêtre était cachée par « deux grands rideaux de toile de coton... garnis par en bas d'un grand point de Paris et aux côtés d'un moyen, avec deux pentes de pareille toile et point »; sur le sol, « un tapis de Turquie, de pied ». Et voici les meubles : en premier lieu, « une armoire de bois d'Allemagne, à deux guichets, garnie de fer, cuivre et tablettes par devant », et dans ce meuble, les livres qu'énumère l'inventaire (109); puis la « table sur son châssis de bois de noyer », recouverte d'un « tapis de table de Turquie », et « deux chaires d'affaire, couvertes de moquette (110) », un coffre-fort de bois de chêne, « garni de fer par dedans, de trois serrures et deux cadenas »; « un cabinet de racine de noyer, sur son pied à six colonnes, garni de tiroirs et layettes (111) fermant à clef », propre à contenir papiers et manuscrits, à moins que ceux-ci n'aient été rangés dans ce « cabinet d'ébène, à deux guichets, fermant à clef, garni par dedans de douze tiroirs et deux autres petits guichets, sur son pied, à huit colonnes tournées »; peut-être aussi une « petite table de bois noirci, avec son tiroir », quelque autre guéridon, « un brasier de fer-blanc et bassin de cuivre jaune »; sur la

(107) D'après une note d'E. Soulié (*op. cit.*, p. 273), ce tableau pourrait être de Sébastien Bourdon.

(108) Ce tableau se retrouve dans le contrat de mariage de la fille de Molière (Soulié, *op. cit.*, Doc. LIX, p. 273), ainsi que dans la succession de son mari (*ibid.*, Doc. LXV, p. 353). On ignore ce qu'il est devenu depuis.

(109) Cf. E. Soulié, *op. cit.*, Doc. LXV, pp. 269, 280 et 284.

(110) Chaises percées.

(111) Cf. *supra*, n. 10.

table, « deux chandeliers d'étude », en argent, « poinçon de Paris »; dans un coin, un crachoir, d'argent également.

C'est dans ce cadre que Coypel peignit Molière pour ce portrait de la Comédie-Française où il est représenté assis sur une chaise de cuir à haut dossier carré, accoudé à sa table, lisant d'un air attentif, avec, comme fond de tableau, la tenture murale sur laquelle se détache une horloge.

La chambre de Molière devait se trouver dans l'aile droite, selon la description de 1766. Comment était-elle meublée? L'inventaire donne le choix entre plusieurs mobiliers, tous plus simples que celui d'Armande. Pure supposition par conséquent, mais supposition vraisemblable, que d'y voir « une couche basse, de noyer, avec son enfonçure (112), sommier de crin, matelas de futaine des deux côtés, rempli de bourrelanisse (113); un lit et traversin de coutil rempli de plume, une grande couverture de laine blanche, une autre plus petite et une indienne piquée, une grande housse, suspendue avec un cadre et trois verges de fer, de serge d'Aumale verte ». Est-ce là la couche où mourut le grand comédien, dans une simplicité qui fait un saisissant contraste avec la somptuosité théâtrale du mobilier d'Armande? Et l'on compléterait volontiers cet ameublement par « une armoire basse, de bois de noyer, le dessus s'ouvrant à deux guichets fermant à clef », « une petite table de racine de noyer, parquetée de filets noirs et d'ivoire », « une grande chaire de repos, à crémaillère pour les bras; et, au mur, quelque tenture de tapisserie, « de toile peinte et à bandes de brocatelle, à fond bleu », sur laquelle se détache « un tableau peint sur toile de la Vierge ».

Dans la garde-robe attenant à la chambre, étaient rangés les habits de ville et le linge de corps, ainsi que trois douzaines de chaussures. Enfin, dans une autre armoire de cette garde-robe pouvait se trouver l'abondant et luxueux linge de maison et linge de table, de toile fine et damassée, scrupuleusement décrit à l'inventaire (114).

Dans quelle pièce était placée la luxueuse vaisselle d'argent estimée 6240 livres, ainsi que les « soixante-huit pièces de porcelaine d'Hollande, consistant en vases, urnes, buires (115) et autres petites poteries et assiettes, et une grande coupe de por-

(112) La *couche* est le bois de lit; l'*enfonçure*, ce qui soutient le sommier.
(113) Laine grossière.
(114) On notera que le linge d'Armande, ainsi que ses habits de ville, considérés comme sa propriété personnelle, ne figurent pas à l'inventaire.
(115) Cruches de terre.

celaine fine »? A quel mur étaient pendus les « six tableaux des ducs et duchesses de Bourgogne, peints sur toile »? Dans quelle chambre auraient pris place les « deux lits de repos de bois verni, façon de la Chine, garnis de satin à fleurs à fond bleu », les « huit chaires de bois tourné, verni et doré, avec leurs carreaux de pareil satin à fond bleu », les « trois portières de taffetas d'Angleterre bleu et blanc avec franges de soie de même couleur », les tables, guéridons, armoires, pièces de tapisserie, rideaux, portières, housses, courte-pointes « de toile figurée », etc.? Chacun l'imaginera à sa guise.

Quant aux « mannes », boîtes et coffres contenant les habits de théâtre de Molière et ceux de sa femme, soigneusement rangés avec leurs accessoires pour chacun des rôles de leur répertoire (116), sans doute étaient-ils empilés dans cette moitié de grenier que le bail octroyait au locataire.

Cet inventaire, si confus soit-il, et peu explicite quant à la distribution des chambres de la maison, n'en donne pas moins une idée approximative de la somptuosité de l'intérieur qu'Armande était en train d'aménager lorsque la fin brutale de son mari interrompit ses projets. Bien des choses manquaient encore, et notamment les « lustres éclatants » dont parle Le Boulanger de Chalussay dans son *Elomire hypocondre* (117). On vivait sans doute encore dans le provisoire, et les tapissiers, brodeurs, frangeurs, ébénistes, dont les mémoires sont relevés à la fin de l'inventaire (118), devaient travailler activement à l'achèvement de cette installation.

Mais la veuve de Molière, renonçant à habiter cette maison si brutalement attristée par le deuil, transféra, comme nous l'avons vu, le bail de la rue de Richelieu au comte de La Marck par acte du 26 juillet 1673, et loua, le 16 août, avec sa sœur Geneviève et son beau-frère, l'Hôtel d'Arras (qui existe toujours au 41 de la rue de Seine), maison qui tenait par derrière à l'Hôtel Guénégaud où s'était installé le théâtre de Molière depuis le 23 mai.

(116) On en lira le détail dans E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLV, pp. 275-280.

(117) ...Nous verrions-nous une chambre si belle,
Ces meubles précieux sous de si beaux lambris,
Ces lustres éclatants, ces cabinets de prix,
Ces miroirs, ces tableaux, cette tapisserie
Qui seule épuisa l'art de la Savonnerie;
Enfin tous ces bijoux qui te charment les yeux,
Sans ce divin talent seraient-ils en ces lieux?
(*Elomire Hypocondre*, I, 1).

(118) Cf. E. Soulié, *op. cit.*, Doc. XLV, p. 291.

(119) Registre de La Grange en date du 17 février 1673.

Quant à Molière, il dormait son dernier sommeil dans « une tombe élevée d'un pied hors de terre », au pied de la croix du cimetière Saint-Joseph, « aide de la paroisse Saint-Eustache, établie depuis 1630 au chevet de l'église Saint-Joseph, au coin de la rue Montmartre et de la rue du Temps perdu (aujourd'hui rue Saint-Joseph). On sait que la Révolution l'en délogea : exhumés le 6 juillet 1792, ses restes — ou tout au moins ceux que l'on jugeait tels —, après être demeurés sept ans dans un coffre en un caveau de l'église Saint-Joseph, furent, le 9 mai 1799, transférés dans le jardin (l' « Elysée ») du Musée des Monuments français sur le quai des Grands-Augustins (120). C'est de là que, le 6 mars 1817, ils furent solennellement conduits au cimetière du Père-Lachaise où ils reposent à côté de ceux de La Fontaine, à l'abri d'un sobre monument.

Et c'est là le dernier domicile de Molière.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DOMICILES SUCCESSIFS DE MOLIERE A PARIS

Janv. 1622 - janv. 1643.	Pavillon des Singes, rue Saint-Honoré, coin de la rue des Vieilles-Etuves.	96, rue Saint-Honoré (1er arr.).
Janv. - nov. (?) 1643.	Rue de la Perle ou de Thorigny.	6, rue de la Perle (3e arr.).
Déc. 1643 - déc. 1644.	Jeu de paume des Métayers, rue des Fossés de Nesle.	Ancien 12, rue Mazarine (6e arr.).
1645.	Rue des Jardins, coin de la rue des Barrés.	Ancien 5, rue des Jardins-Saint-Paul (4e arr.).
Oct. (?) 1658-oct. 1659.	A l'Image Saint-Germain, quai de l'Ecole.	Quai du Louvre (1er arr.), entre les nos 14 et 30.
Oct. 1659 - oct. 1660 (?).	Maison Delore, même quai.	*Ibid.*
Oct. 1660 (?)-sept. 1661.	Ancien corps de garde du Palais-Royal (?).	Place du Palais-Royal (1er arr.), terre-plein central.
Sept. 1661 - juin 1664.	1re maison Daquin, rue Saint-Thomas du Louvre.	Place du Palais-Royal (1er arr.), trottoir de l'hôtel du Louvre.
Juin 1664 - juil. 1665.	2e maison Daquin, *ibid.*	*Ibid.*
Juil.-oct. 1665.	Rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache.	Rue Saint-Honoré (1er arr.), côté nord.
Oct. 1665-Pâques 1666.	Maison Millet, rue Saint-Thomas du Louvre.	Jardins du Louvre (1er arr.), derrière la grille du square.
Pâques 1666-juil. (?) 1672.	Maison Bruslon (de Furnes), rue Saint-Thomas du Louvre.	Place du Palais-Royal (1er arr.), trottoir de l'hôtel du Louvre.
Juil. (?) - sept. 1672.	Rue Saint-Honoré, paroisse Saint-Eustache.	Rue Saint-Honoré (1er arr.), côté nord.
Fin sept. 1672-17 fév. 1673.	Maison Baudellet, rue de Richelieu, face à la rue Villedo.	40, rue de Richelieu (1er arr.).

(120) M. Léon Chancerel conte tout au long cette curieuse histoire dans un ouvrage encore inédit : *Molière sans culotte.*

MERCVRIALE

MÉMOIRE D'AUJOURD'HUI

A quelqu'un qui essaierait d'écrire un essai sur l'essai je conseillerais de prendre pour modèle cette Angleterre de Jean Queval, parue avec les premières brumes. Non d'ailleurs ce n'est pas l'Angleterre, mais De l'Angleterre (1). Ce De compte. Arthur Adamov interrompit un jour un reporter qui, parlant de sa pièce — alors future — disait :

« ... Donc, Ping Pong »...

« — Non! Le Ping Pong, dit Adamov. Ping Pong, ce serait une pièce de Boulevard... »

Des Angleterres nous en avons eu et nous en aurons encore. Mais de l'Angleterre, voilà qui est rare. Et ce de l'Angleterre est un délectable ouvrage. Un essai, on le sait, vaut d'abord par le ton. Et le ton de Quéval est celui d'un homme qui se parle à lui-même — non pas dans sa chambre, mais dehors, par un temps froid, tantôt brumeux tantôt cristallin. Alternance donc de mystère et de clairvoyance. Préférez-vous de passion et de lucidité? Monologue donc, monologue d'extérieur. Mais non pas soliloque. Car vous êtes avec Queval. Et c'est là que je vois la première réussite. On dit, n'est-ce pas, qu'on fréquente Montaigne, plus encore qu'on ne le lit. A fréquenter Queval, à le suivre, on s'affirme dans ce rôle de compagnon. Mais attention : Il y a, d'une part, l'auteur qui reste ce qu'il est, avec ce ton dont nous avons parlé plus haut, et sa finesse, sa culture, sa connaissance du sujet dont nous n'aurons pas le temps de parler plus bas; et, d'autre part, il y a vous et l'Angleterre, qui finissez par ne faire qu'un. Vous devenez l'Angleterre, vous vous identifiez au héros. L'Angleterre c'est moi, répondra à Flaubert le lecteur de Quéval. Mais enfin, diront quelques-uns, je ne connais pas l'Angleterre, n'y suis jamais allé, n'y ai jamais pensé... Ces familles royales, ces chats à neuf queues, ce GBS, ces gazons, et Jane, la pin-up du Daily Mirror, ne me disent rien. Bon. Mais ils ont pensé quelquefois à « l'étranger », à « ailleurs ». Eh bien, tout est là. L'Angleterre de Queval est si complète, si cosmique qu'on en viendrait à oublier, au cours de cette lecture, qu'il y a d'autres pays d'égale importance. N'est-ce pas la

(1) Aux éditions Gallimard.

preuve, déjà, que l'on devient anglais? Autre mérite pour un essai. Il élucide, ou même confirme, et puis relie entre elles des pensées éparses et jusque-là quasiment inutiles, que nous avions déjà. La lecture de ce livre a fécondé des embryons d'idées (pardon, monsieur Rostand, je sais, on ne féconde pas des embryons, mais seulement des œufs), donc cette lecture a fécondé des œufs d'idées que j'avais — que vous avez — qui ont pris corps, se sont dressées le long de la route que poursuit Queval à travers le temps et l'espace grand-britanniques — et même je les vois qui nous dépassent, courent au loin, nous attendent peut-être au prochain détour. Il y a, dans Shakespeare, des personnages que parfois on perd pour un moment de vue. Le partenaire ne fait plus allusion à leur présence en scène... le texte, oui, semble les avoir oubliés. Le drame non. Relisez Othello ou Lear. Quelqu'un qu'on croyait sorti se manifeste soudain, non par le discours mais par quelques mots en italiques et entre parenthèses : c'est un he dies ou bien stabs him ou simplement « exit un tel », Cette mort, ce meurtre, ou ce départ, nous ne les attendions pas. Ils nous attendaient. L'art de Queval est de poster aux carrefours, comme des dramatis personae, ces « idées sur l'Angleterre ». Idées parfois reçues, idées courantes, idées force, idées vierges. Rassurez-vous, il parle aussi des contradictions anglaises. Contradictions sans lesquelles rien d'un caractère ne s'explique, dit-on. Contradictions qui n'expliquent rien pourtant, sinon peut-être pourquoi les choses vont — ou ne vont pas — comme elles vont. L'Angleterre, aux yeux de Quéval, se définit par un mélange de romanesque et de bon sens. Apparemment ce qui échappe à l'un est la proie de l'autre. Ainsi les règles du cricket, qui m'ont toujours paru échapper à tout bon sens, se rattachent, c'est du moins ce que j'infère de cette lecture, au romanesque. Et cela suffit pour que désormais je suive les matches sinon avec compétence, du moins — et mieux encore — avec l'aveuglement de la passion. Un critique français regrettait, l'autre jour, que nos acteurs n'eussent pas le secret d'un mélange que les Anglais réussissent si bien : lyrisme et humour. Autre preuve à l'appui de ce que dit Quéval. A lire ces chapitres qui tous portent pour titre le nom d'une figure célèbre, on se confirme aussi dans cette idée que l'Anglais n'aime guère fabriquer des héros vertueux. GBS l'a assez bien montré, sans précisément vouloir le dire, dans sa préface à Sainte Jeanne. Point de bergères messianiques, point de petits caporaux, point de Messieurs Vincent, ou de Docteur Schweitzer (Miss Cavell elle-même émarge plutôt au romanesque franco-belge), point de cette confiserie moralisante qui nous valut Pétain et fut reprise — mots et images — par le parti communiste. Sherlock Holmes n'a peur de rien, se jette au feu, mais fume l'opium. Leurs grands hommes se tiennent debout, la tête parfois dans les nuages, les pieds souvent dans le sang. Cromwell... Et même, voyez, Churchill. Ont-ils éprouvé le besoin d'en faire un papa-gâteau? Mais peut-être est-ce après tout que, pour eux, « grand anglais » serait un pléonasme?

Et les crimes! Ah! les crimes anglais. Queval revient, à plusieurs reprises, en souriant comme il se doit, au bord de ce ruisseau dont l'eau s'en va tout droit au moulin du diable. En ce moment, tenez, le Docteur Adams. Assassin présumé d'une dizaine de vieilles dames. Cet habeas corpus **nous garantit au fond que les choses vont durer, et délectablement. Soupçons, enquêtes, ce crime on le dorlote, on le mijote, on y met le prix et le temps... Romanesque? Bon sens? Les deux? Que faisons-nous, nous, de nos crimes? Il y a quelques semaines nous eûmes un stupéfiant éventreur... Cela n'a pas duré plus de deux jours, dans notre presse qui pourtant n'est ni prude, ni élégante. Où est-il notre éventreur? Qu'en avons-nous fait? Enfermé, rayé du monde... Nous sommes les Barbe-Bleue de nos éventreurs...**

Je vous l'ai dit, Queval vous rendra rêveur, vous rendra Anglais, vous rendra Lady Macbeth, ou à défaut Watson.

Nicole Vedrès.

LETTRES

Les Mensonges, par **Françoise Mallet-Joris**; in-16, 352 p., 690 fr. (Julliard). — Quels bruits n'ont pas couru! Le plaisant, c'est qu'après l'expérience les rumeurs deviennent des moyens d'explication superflus. Nul besoin maintenant de faire appel à je ne sais quelles intrigues et contre-intrigues. Ne faisons pas profession d'ignorer les petites causes, elles nous enseignent les premiers mécanismes des affaires humaines; mais laissons-les à leur petite place.

Nul doute que le travail de Mme Mallet-Joris ne soit fort bien exécuté. Un bon matériau de bonne qualité flamande, bien ouvré, bien agencé, bien huilé. Enfin un roman proprement achevé. On n'en voit pas tous les ans. Rien d'étonnant si une partie de la critique — la partie la mieux assise — lui a donné les suffrages que lui refusait le jury. Songez au terrible métier des critiques qui, sous peine de passer pour des bilieux ou des méchants, doivent chaque semaine trouver de la vertu à ce qui manque manifestement de qualité. Enfin de la belle ouvrage. Fallait-il donc donner le prix aux Mensonges?

Seulement — laissons parler l'autre partie de la critique — cette qualité-là n'est pas un genre de qualité qui soit neuf. Trop exactement balzacienne. Or le balzacien n'est plus guère supportable que dans Balzac. Balzac a inventé le type de roman qui s'accordait à sa propre nature et à son propre temps. On croit faire du Balzac : c'est déjà ne plus faire du Balzac que de refaire du Balzac. (Poussons l'esprit de conciliation jusqu'à ne pas soulever l'exception du génie.) Si le roman français contemporain, considéré dans son ensemble, est si mal en point, c'est justement qu'il ne parvient pas à devenir le roman français contemporain. Or voilà qu'on réembourbe la recherche romanesque dans la vieille ornière. Une œuvre meilleure, et en même temps une sorte de régression. On a donc bien fait de donner le prix aux Adieux?

Il me semble qu'il y a autre chose dans les *Mensonges* que ce qui s'y montre le mieux. Au-dessous et tout autour de l'aventure puissante et sordide de Klaes van Baarnheim, brasseur de bière, brasseur d'affaires, il y a non pas seulement la vie secrète d'une grande ville du Nord (Anvers, dit-on) — ce ne serait encore qu'une transposition de la province balzacienne — mais la sournoise infiltration de ses poisons et maléfices. Et du coup nous sortons de la peinture plantureuse des époques classiques pour remonter en direction de Jérôme Bosch. Pour retrouver aussi, plus modestement, quelque chose de ce qui donnait une grâce acide et singulière au *Rempart des Béguines* et à la *Chambre rouge*. Seulement ces émanations délétères (démoniaques serait trop dire) sont un peu bien masquées. Et si vraiment nous devions chercher de ce côté-là une vertu sulfureuse aux *Mensonges*, alors il faudrait avouer que le roman aux apparences si polies n'est pas si bien poli, puisque son poli même empêcherait le regard de se poser aux bons endroits. Autant dire que le roman est manqué dans la mesure où il est réussi, — ce qui n'est rien qu'une sottise sophistiquée. — S. P.

Christel et l'albatros, par **André Lebois,** 320 p., 12×19, 630 fr. (Ed. Denoël). — De Christel qu'il aime, mais à qui il n'a jamais rien sacrifié de son existence d'homme marié, Bernard reçoit une lettre de rupture. Rupture qui se consomme lentement au cours de 300 longues pages. Il y a quelque chose de racinien et de proustien dans ce sujet vieux comme le monde : on ne se séparerait pas si on se séparait bien.

Cette plainte amoureuse dévidée par Bernard n'a pourtant rien dans sa forme, sinon dans les sentiments exprimés, d'une œuvre égocentrique. Christel vit, se transforme sous nos yeux. Ce n'est pas une idole non individualisée, mais une demi-vierge bourgeoise, détestable d'égoïsme, troublante de spontanéité : une femme qui aurait pu faire souffrir Vigny. Quant à Bernard, il a réussi à s'élever au rang de personnage romanesque objectivement valable par un effort de lucidité sur soi, de vérité dans le lyrisme, de méfiance à l'égard des idées générales, toujours remplacées par le détail précis et douloureux. On notera encore que l'histoire se passant en Afrique du Nord, l'évocation de cette terre et les échos des événements politiques qui s'y déroulent, tout cela plus suggéré que réellement traité, ajoute de belles résonances au récit.

André Lebois a obtenu dans ce roman ce qu'on peut obtenir de mieux d'un épisode sans doute autobiographique par les moyens de l'honnêteté intellectuelle et le pouvoir de transposition de la parole. Il représente assez bien ce que pourrait être un élégiaque du XXe siècle. — *Georges P.*

Le Combat singulier, par **Frédéric Maigné,** 208 p., 450 fr. (Ed. du Seuil). — Ce roman insolite n'est pas sans intérêt. Par le sujet d'abord : la biographie d'un enfant dominé par sa mère, puis dominé par les hérésies de l'amour et de la mort qui l'amènent à pactiser, durant l'Occupation, avec les Allemands; le tout vécu dans une sorte de songe qui ressuscite à ses yeux les horreurs des guerres cathares. Par le style ensuite qui est bref, cassant, enflammé comme de la pierre chauffée au soleil. Mais l'inconvénient de cette œuvre est qu'elle est faite de telle sorte qu'on ne peut que la lire vite dans l'espoir de comprendre. Plus on lit vite, moins on comprend. Certains points d'appui manquent, ou ne sont pas assez visibles. Il nous reste dans l'esprit une impression de désordre, pleine de promesses. — *Georges P.*

POÉSIE

LES POESIES COMPLETES d'Henry Charpentier **(La Lyre et la Rose, Editions IAC) ; FLORILEGE POETIQUE de** Tristan Klingsor **(L'Amitié par le Livre) ; L'ŒUVRE POETIQUE de** Robert Ganzo **(Grasset) ; CE QUI ME CHANTE par** Paul Gilson **(Seghers). — Les** Poésies Complètes **d'Henry Charpentier viennent d'être éditées dans la collection « La Lyre et la Rose » inaugurée avec tant de bonheur par les** Métamorphoses **de Jacques Reynaud dont Henri Rambaud et Jacques Madaule ont signalé naguère toute l'importance. Ces** Poésies **forment un recueil de plus de trois cents pages d'une inspiration fort diverse qui va des simples vers d'album jusqu'aux longues pièces philosophiques. Charpentier y montre sa prédilection pour un symbolisme classique aux rigueurs plus mallarméennes que malherbiennes, et s'apparente à Paul Valéry sans qu'on puisse dire qu'il soit un de ses disciples comme le fut Lucien Fabre et comme l'est encore Paul Lorenz.**

Le Poème d'Armaggedon, **achevé en 1919, témoigne, en son climat d'Apocalypse, d'une vigoureuse éloquence qui fait songer au Leconte de Lisle de** Qaïn **ainsi qu'au Victor Hugo de la** Fin de Satan; **mais** Océan Pacifique, **écrit en 1924, nous révèle, en sa curieuse disposition typographique, sa captivante évocation de la vie moderne et son harmonieuse ampleur, des beautés bien plus authentiques et beaucoup plus dignes d'admiration :**

. . . .

De quel narval d'acier glisse la sombre échine
Là-bas au ras des flots, comme un fuyant écueil?
Un Prince-Ingénieur de l'Inde ou de la Chine,
Las du Royaume! ayant conçu cette machine,
Y règne, ivre d'exil, de tristesse et d'orgueil.

La mer mûrit ici des perles et des songes
Pour un pauvre Malais qui cherche des éponges.
O brise, ô suc des fruits! ô parfums chauds des chairs!

Voici les golfes bleus des Iles-Fortunées.
Vos fiancés rêvant au creux des rocking-chairs
Ne comptent plus les jours, les mois, ni les années...
Leur front las, enchanté par le banjo plaintif,
Par le rythme berceur — éternel — des marées,
A retrouvé la paix du Jardin primitif
Entre les beaux seins nus des créoles dorées.

Bella, le cœur de l'homme est un Oiseau captif.

. . . .

Un autre sommet de ces Poésies Complètes **est la** Nuit de Juin **aux vingt et une strophes de sept décasyllabes, vaste méditation sur les énigmes du monde et sur la faiblesse et la puissance de l'homme, qui supporte la comparaison avec le** Cimetière Marin **lui-même; et je n'hésite pas à placer aussi très haut certaines stances des** Fruits de l'Arbre, **qui, dans la pure et fière tradition de Moréas, me paraissent, avec celles de Vincent Muselli et de Pierre Camo, une des réussites les plus parfaites de notre époque.**

●

La revue « Flammes Vives », dirigée à Groslay par le poète Jean Aubert, a publié en 1955 un excellent numéro spécial sur Tristan Klingsor à l'occasion de ses quatre-vingts ans, où Jean-Louis Vaudoyer a joliment noté que le talent primesautier de l'auteur des Humoresques **et de l'**Escarbille d'Or **est pareil au chant capricieux de l'oiseau et aux modulations presque indiscernables de la harpe éolienne. Et voici maintenant un délicieux florilège de celui qui est, en compagnie de notre grand Paul Fort, le dernier survivant du symbolisme.**

Musicien, peintre et poète, Klingsor demeure le maître incontesté du vers libre qu'il manie avec autant de souplesse et de sûreté qu'Henri de Régnier dans ses Odelettes. **Ce choix récent, brillamment établi par Georges Bouquet et Pierre Menanteau à qui nous devons déjà deux remarquables anthologies de poèmes destinées aux enfants des écoles, le prouve une fois de plus, et nous séduit en même temps grâce au charme profond d'un lyrisme où la nuance est reine et dont la subtilité n'exclut pas la fraîcheur :**

Sur le parapet du Pont-Neuf de Paris
Qui est si vieux, je m'accoude et je rêve :
Un soir très doux d'automne s'achève
Dans la musique des causeries.

Je rêve : un bateau-mouche léger file
Vers Auteuil ou vers Saint-Cloud;
Un pêcheur prend un goujon au bout
De son fil.

Je rêve à celles aux airs menteurs d'amour
Qui sont passées et passeront
En fins corsets de guêpes et robes de velours
Sur le pont.

Je rêve à ceux qu'une infidèle trompait
Et qui ont quitté désespérés leurs lits
Pour se jeter dans l'eau jolie
Du haut du parapet.

Je rêve : dans l'air doré Notre-Dame s'élève
Et Henri-Quatre sourit seul sur le vieux pont
Par où belles et galants s'en vont :
Je rêve...

La fantaisie de Tristan Klingsor qui le mène surtout vers les jardins ensoleillés de l'Orient et vers les vallées de l'Ile-de-France aux ciels délicats et vaporeux, s'accompagne souvent de mélancolie, et son sourire comme celui de Tristan Derème, René Bizet ou Léon Vérane nous cache parfois des larmes. Il y a plus de gravité qu'on ne croit en cette poésie d'apparence légère dans laquelle il serait faux de ne voir qu'un simple passe-temps, alors qu'elle nous touche à maintes reprises par son émotion véritable et par la force toujours mesurée de son désenchantement.

●

J'ignore si Robert Ganzo est aimé des dieux; mais il est, à coup sûr, apprécié des éditeurs, puisqu'en l'espace de six mois il a fait deux fois paraître son Œuvre poétique, **d'abord chez Grasset, dans un agréable volume à couverture verte, et ensuite chez Marcel Sautier, dans un luxueux ouvrage illustré de huit eaux-fortes par Jacques Villon. Les amateurs de poésie vivante et les bibliophiles ne s'en plaindront certes pas. Ganzo est, en effet, considéré à juste titre, depuis la publication d'**Orénoque **en 1937, comme un des rares poètes authentiques de sa génération.**

Né à Caracas (Venezuela) en 1898, il est avec Jules Supervielle et Armand Godoy un des quelques Hispano-Américains qui nous ont fait le grand honneur de choisir le français de préférence à leur langue d'origine pour s'exprimer en des vers pleins d'images nouvelles et de mystérieuses résonances. Le livre que nous offre aujourd'hui Ganzo ne comprend que la partie la plus pure de sa poésie : Orénoque, Lespugue, Rivière, Domaine, Langage, Colère **et** Résurgences. **Ne lui donnons pas tort d'avoir laissé de côté ses** Chansons **chères à Léon-Paul Fargue et ses** Tracts **entre lesquels** Tubize **est sans doute le meilleur, car leur présence aurait certainement nui à l'unité de l'ensemble.**

Les pièces capitales de Robert Ganzo restent Orénoque, **chargée en sa forme assez valéryenne des prestiges secrets de l'exotisme joints aux pathétiques mouvements d'une âme aventureuse, et** Lespugue **où les beaux vers se pressent inspirés, à travers l'évocation d'une femme préhistorique, par les attraits de l'amour éternel, et dont voici les deux précieuses dernières strophes :**

Première et fauve quiétude
où je bois tes frissons secrets
pour connaître la saveur rude
des océans et des forêts
qui t'ont faite, toi, provisoire,

île de chair, caresse d'aile,
toi, ma compagne, que je mêle
au jour continu de l'ivoire.
Ton torse lentement se cambre
et ton destin s'est accompli.
Tu seras aux veilleuses d'ambre
de notre asile enseveli,
vivante après nos corps épars,
comme une présence enfermée,
quand nous aurons rendu nos parts
de brise, d'onde et de fumée.

•

On retrouve dans Ce qui me Chante, **le recueil de Paul Gilson publié récemment chez Seghers, ce** Grand Dérangement **écrit en 1951 au hasard de nombreuses randonnées en Amérique et en Europe et qui est une sorte de long poème du dépaysement aux grâces fantasques et mélancoliques, parsemé d'étranges romances dans lesquelles on voit tour à tour un dimanche en feux d'artifice illuminer les boulingrins, Rétif de Saint-Louis en lune graver son cœur le long des quais, les allumeurs de réverbères sortir du Café du Miroir et l'enchanteur Pralin pleurer sa Craqueline au Carrefour des Fiers-à-Bras.**

Les insinuants pouvoirs de la fantaisie triomphent partout dans cette poésie où le goût des voyages, hérité d'Henry-Jean-Marie Levet et de Valery Larbaud, s'unit avec un esprit d'une finesse égale à celle du Jean Pellerin des Familières**; et le sens de la modernité, si magistralement célébré par Baudelaire dans son étude sur Constantin Guys, en est une des marques essentielles. Rien n'est banal pour Gilson, et l'on peut affirmer qu'il parvient toujours à faire jaillir le merveilleux de la réalité quotidienne et à s'entourer d'une féerie qui lui est propre et qui semble l'atmosphère même de son lyrisme.**

Trois de ses poèmes rythmés en versets comptent parmi les plus intenses et les plus émouvants que je connaisse de lui; et de ces vingt-deux alexandrins, intitulés Un Soir au Magasin Pittoresque, **émane un charme tendre, pénétrant et vraiment singulier :**

Dans l'alcôve donnant sur une cour d'hermine
je me laissais rêver au Noël des angines
Ma mère quand montait la fièvre de corail
faisait tomber la neige en trois coups d'éventail
La licorne échappée à la tapisserie
allumait de son cierge un lustre de féerie
Vendredi l'ingénu descendait du tramway
jaune de Montparnasse avec son perroquet
Une chaîne qui tombe un couvercle qui s'ouvre
Houdini bondissait de la Malle de Douvres
en se vaporisant à la fleur d'oranger

Chez moi c'était déjà l'Hôtel des Étrangers
Anne Bonney pirate au soir de la retraite
tisonnait mon cœur mort dans une chaufferette
Pour m'unir à la nuit avec sa bague d'or
un revenant masqué s'annonçait Belphégor
et j'entendais le Chevalier de Maison Rouge
souffler sur les rideaux toutes nos ombres bougent
J'éteignais fou de peur mais ravi par le noir
je m'aventurais seul jusqu'au fond du miroir
Magasin Pittoresque où j'ai perdu ma trace
comme un reflet d'enfant pris à son jeu de glaces.

En écoutant l'exquise musique de ces vers, ne découvre-t-on pas que Paul Gilson a su garder en lui ses paradis d'enfance comme un rêve dont la magie se renouvelle à volonté?

Philippe Chabaneix.

Cris dans la nuit, par **Marguerite de Broglie** (Monaco, Editions de l'Acanthe). — L'authenticité de la poésie de Marguerite de Broglie se révèle à nous immédiatement, directement. Elle atteint son lecteur au plus profond de lui-même par la seule force d'un chant dont les lois rigoureuses et secrètes forment l'armature solide, où le lyrisme, dompté savamment ordonné par les lois sévères de la prosodie expressive plus persuasive et plus émouvante. Mais surtout les qualités éminentes de peintre et de musicienne de Marguerite de Broglie revivent dans ses poèmes et leur donnent un relief et une consistance riches de reflets et de prolongements intérieurs. Les poèmes qui composent ce nouveau livre, la variété de leurs timbres, ne doivent rien à d'autres influences. Marguerite de Broglie se retrouve elle-même tout entière dans des vers qui, tout en conservant le nombre rythmique, la richesse et l'abondance des couleurs, se sont encore affermis, dépouillés de toute surcharge ornementale ou simplement décorative. La pensée et le sentiment se traduisent directement à travers la transparence des mots, la fluidité du vers et la diaprure des couleurs qui le font miroiter sous tous ses aspects, lui laissant toutefois cette marge d'ombre, de silence et de mystère, sans quoi on ne peut concevoir de véritable poésie.

Ouvrir le monde, par **Pierre Michel** (Le Goéland). — Le regretté Théophile Briant, qui vient de nous quitter si brusquement, dans une brève mais dense préface, analyse l'essentiel de cette poésie où l'on décèle « la hantise des plus profonds lointains, une soif inapaisée d'être seul — mais non pas d'être solitaire — de perdre son nom et d'aller jusqu'au bout du désert pour rayonner d'un visage solaire ». *Ouvrir le monde* révèle un poète d'une sensibilité frémissante, d'un accent parfaitement original : Pierre Michel n'ouvre point le monde, il le fait éclater par la pression intérieure d'une force lyrique qui s'exerce continûment sur la résistance que lui opposent les choses créées dont il veut pénétrer et traduire l'essence. « C'est mon cœur seul qui rythme l'univers », s'écrie-t-il magnifiquement. Et par la magie de cadences libérées sans doute des gênes exquises de la prosodie classique, mais qui confèrent aux mètres qu'il emploie, par la justesse des temps forts, un rythme sans brisure qui donne aux vers libérés du moins une consistance certaine et une autonomie propre, Pierre Michel recrée pour nous un univers que nous reconnaissons comme nôtre à travers les éclats dispersés d'images que notre esprit recompose dans leur virtualité secrète.

Le petit pain de cendre, par **Andrée G. Berry** (Debresse). — Louons Andrée G. Berry de traduire dans un langage simple et dépouillé, d'autant plus évocateur que chaque mot, employé dans son sens absolu et mis à sa juste place, conserve toute sa charge explosive qui éclate dans une notation directe de petits faits de la vie quotidienne, les émotions les plus généralement ressenties par tous les êtres sensibles et pensants au cours d'une vie vouée à un destin généralement médiocre. Et ce qui nous touche et nous émeut profondément dans ces poèmes qui semblent écrits au jour le jour, soit sous une forme de versets où le rythme est marqué par la seule nécessité de la respiration, soit selon une technique rigoureusement classique, c'est que toujours présent le poète transcende dans l'universel, l'anecdotique et l'accidentel, l'intégrant dans une trame sentimentale et intellectuelle qui donne à ces notations précises, claires, aiguës, où la tendresse et la pitié ne vont pas sans se voiler de quelque pudique ironie, une sorte d'unité de ton qui fait que les objets nous apparaissent toujours dans une lumière neuve et cependant familière.

Ce réalisme toujours poétique donne à ces poèmes une densité expressive que leur brièveté même concourt à faire résonner longtemps dans la mémoire un instant surprise et toujours insidieusement charmée.

Poésie ma solitude, par **Henri Lescoët** (Debresse). — Cette nouvelle plaquette d'Henri Lescoët nous a enchanté par l'originalité profonde d'une poésie qui fidèle cependant maintenant, après tant de recherches volontaires, à une forme qui renoue hautement avec la tradition classique, gonfle chaque strophe d'images sensibles dont la juxtaposition, jamais arbitraire, fait jaillir la fulguration d'une pensée ferme, tendue vers une connaissance toujours plus élargie d'un ordre humain, d'une hiérarchie spirituelle où se développe par le poème la vocation naturelle de l'âme qui, par sa nature divine, tend à l'universalité.

Poésie, solitude où l'esprit se recueille devant l'énigme de l'être poésie, connaissance intuitive du monde, le verbe et la dialectique s'adaptant merveilleusement aux lois de la création, c'est bien, nous semble-t-il, la haute signification de ces chants un peu secrets comme retenus pudiquement dans les méandres infinis des rêves qui, s'intégrant au réel, résolvent des énigmes dont chaque solution propose un problème nouveau. Il y a une logique onirique parallèle à la logique formelle. Ainsi Henri Lescoët dans ses poèmes compose-t-il une sorte de contrepoint où l'esprit et le cœur trouvent leur compte. Son lyrisme souvent pathétique ne proscrit ni la fantaisie, ni l'ironie, il use de l'allitération avec tact, même du jeu de mots, mais ici de tels procédés se justifient parce que fruits naturels d'une virtuosité intellectuelle rompue à toutes les élégances d'un langage sobre et expressif et ces jeux participent justement à ce jeu suprême dont parla Mallarmé et qui inclut toujours le doute.

Matines, par **Bernadette Throo** (Seghers). — Cette mince plaquette est le premier recueil de poèmes publiés par Bernadette Throo. Elle nous révèle d'emblée un poète exceptionnellement doué, déjà maître d'une forme savante et très personnelle et qui si elle n'est pas rigoureusement traditionnelle ne rompt pas avec les lois essentielles de la prosodie classique. Bernadette Throo joue avec un extraordinaire bonheur de l'assonance et de la contrassonance et en tire des effets délicieux et pour l'oreille et pour l'esprit. Ce titre liturgique de Matines, évoquant l'agenouillement de la première heure dans les cloîtres, surprend lorsqu'on ouvre le recueil et qu'on lit tout d'abord des chansons légères et tendres, ironiques aussi et qui volent sur les lèvres à peine murmurées. Mais le chant devient plus grave et la plainte d'un cœur que la réalité heurte sans cesse et blesse, s'exhale en vers larges et purs, tout chargés d'expérience intérieure. Un désenchantement profond se fait jour que n'arrive pas à masquer complètement l'amour de la vie en toutes ses manifestations et sa luxuriante richesse, chargée de joie, de volupté, de peines, de douleurs. Mais cet amour qui comprend, qui se penche sans cesse sur les déshérités, qui veut adoucir, soigner, apaiser, guérir, qui participe à toutes les souffrances par le don perpétuel de soi et surtout le sentiment humble de sa propre faiblesse devant les sollicitations tentatrices,

donne aux poèmes sur lesquels va s'achever ce recueil toute leur signification profonde de fraternité humaine.

Le Lion ailé, par **Mary Cressac** (Editions Caractères). — Il semble que depuis Barrès, Henri de Régnier, tout ait été dit sur Venise. Les poèmes de Mary Cressac inspirés par cette ville mystérieuse et où déjà se fait sentir l'Orient des Mille et une nuits, ne sont pas de simples notes ou impressions de voyage. Ils nous donnent un aspect sinon nouveau de la ville aquatique, du moins une vision très personnelle des splendeurs mélancoliques de ces architectures composites et les émotions éprouvées par le poète devant les œuvres incomparables du Titien, de Véronèse et de Tintoret. Mais surtout ce qui nous touche et nous émeut encore plus profondément ce sont les confidences discrètes et pudiques du poète et leurs prolongements religieux, voire mystiques, tels que nous les découvrons à la lecture de cette suite de poèmes écrits pour un moine Franciscain et aussi de ces quatre poèmes qui portent le titre générique de continuité, où le présent au passé se lie dans une extraordinaire synthèse où les créations esthétiques s'exaltent à l'amour en soi, renonçant à soi pour l'adoration unique du divin. Ces poèmes constituent la clef de voûte de cet ouvrage.

Les poèmes de Mary Cressac suggèrent mieux qu'ils ne décrivent les aspects multiples d'une cité enchantée dont les images diversement colorées se reflètent dans les eaux amères de la lagune. Ils traduisent par la fluidité d'un vers souple et très savamment modulé dans la diversité des rythmes employés, les secrets mouvements d'une âme noble et pudique dont la méditation dans le temps remonté s'accorde par la seule contemplation d'une beauté constamment recréée, avec un sentiment religieux qui rayonne en arrière-plan et ne cesse d'émouvoir le lecteur.

Ombres et lumières, par **Anne-Marie Goulinat** (Ed. Sésame). — Dans ce nouveau recueil, Anne-Marie Goulinat s'est entièrement renouvelée. Le Chant du prisonnier demeure le thème essentiel que développe une suite de poèmes où alternent les ténèbres et la pure lumière de l'espérance. Certes, il ne s'agit pas ici du souvenir obsédant de cet « univers concentrationnaire » dont cependant, sans doute, Anne-Marie Goulinat s'est peut-être lointainement inspirée, tellement sont précises les notations psychologiques par lesquelles ce prisonnier, mais d'abord et surtout prisonnier de lui-même, exalte dans son chant l'horreur secrète de la solitude morale où le retranche cette captivité plus rigoureuse que celle de la geôle pénitentiaire. Non, captif de soi-même, de son passé si lourd de faiblesses et de fautes, il ne trouve de recours que dans l'humilité de l'aveu. Et c'est par là que la grâce l'atteint, car la foi ne l'a jamais abandonné. Et c'est au plus profond de sa misère qu'il est plus près de l'esprit rédempteur par qui le mal devient source bénéfique. Ce chant de l'âme, ce cri douloureux perce les ténèbres les plus opaques et en fait jaillir l'immarcescible clarté du pardon dans l'unanime fraternité des hommes que sanctifie la communion des Saints.

La dernière partie du livre effeuille une rose toujours renouvelée à chaque anniversaire et ces quatrains délicats et sensibles qu'Anne-Marie Goulinat intitule très justemnt Madrigaux d'Anniversaire, par leur tendresse familière, font un bien étrange contraste au Chant du prisonnier.

Vacances. Songe d'un Soir d'automne, par **Raphaël Barquisseau** (A l'Ile des Poètes). — Nous avons rendu compte, il n'y a guère, du précédent volume publié par Raphaël Barquisseau « Au delà de la mer, au delà de l'amour » et découvert combien l'exotisme coloré de ces poèmes se fondait plus étroitement dans le caractère général d'un humanisme profond. Dans les deux parties juxtaposées de ce nouveau recueil, c'est ce caractère du moraliste-poète qui nous retient encore davantage, moraliste dans le sens donné traditionnellement à ce mot dans notre littérature. Les vacances sont pour Raphaël Barquisseau le dépaysement nécessaire mais court. Il le veut tel, car son esprit occupé de soins plus assidus, son âme essentiellemnt altruiste, ont besoin de se dépenser continuellement à la poursuite de cet idéal d'amour humain et de perfectionnement de soi dont son œuvre nous apporte

le constant témoignage. Ainsi devant les paysages marins remonte-t-il au fil du songe, jusqu'aux sources des plus anciens mythes et leur confère-t-il poétiquement leur signification éternelle, c'est-à-dire la plus actuelle. Tout, dans la contemplation de l'univers, ramène la pensée du poète à l'homme, au mystère de son destin, à la précarité de son sort, à la grandeur de sa vocation spirituelle, car tout lasse, hormis le désir de connaître et la soif insatiable de comprendre.

Le porcelet de Delphes, par **André Cachera** (chez l'auteur). Nous connaissions le porcelet des Alyscamps dans Arles. Peut-être y a-t-il à Delphes un porcelet sculpté sur quelque ruine antique. Ce titre ne laisse pas que d'intriguer. A moins que comme l'indique d'ailleurs dubitativement l'éditeur dans la préface, s'agisse-t-il tout simplement du cochon qui sommeille. Car André Cachera avec une verve truculente mais légère et qui sait éviter toute trivialité dans l'expression, interprète la mythologie grecque d'une façon réaliste et spirituellement libertine dans des sonnets d'une rigueur classique sans faiblesse. Cette forme parfaite donne un tour d'autant plus relevé à ces pièces galantes qui comportent aussi des rondels moins réguliers que les sonnets sans doute et dont le rythme vif s'enroule en volutes légères. Mais la mythologie ne fournit pas seulement ses thèmes à André Cachera puisque aussi bien nous y voyons évoqués le Marabout du Caire, les dieux de la Baltique, et même la cité de Dieu de saint Augustin.

Mais sous le jeu de l'esprit, l'humour de bon aloi, se traduit une connaissance profonde du cœur humain et une indulgente pitié pour les faiblesses et les misères de notre espèce. Peut-être est-ce là l'essentiel et qui est en arrière-plan de ces pièces à la fois truculentes et sentimentales. — Jean Pourtal de Ladevèze.

THÉATRE

L'ŒUF, pièce en deux parties de Félicien Marceau **(Théâtre de l'Atelier) ; LA CHATTE SUR LE TOIT, pièce en trois actes de** Tennesse Williams, **adaptation d'André Obey (Théâtre Antoine). — Rien de plus rare dans l'ordinaire de nos nourritures théâtrales, qu'une saveur à la fois vigoureuse, plaisante et inattendue. Nous en eûmes tous le palais en fête, à déguster cet «** Œuf **» de Félicien Marceau.**

D'abord la technique. Le principal personnage, seul en scène, nous conte sa vie. Chemin faisant, des épisodes de son récit sont joués. Ainsi en use-t-on souvent dans des « montages » radiophoniques — ainsi pourrait-on rêver de réaliser scéniquement le Neveu de Rameau, **ou** Robinson Crusoë, **ou la** Chute **de notre Camus. Ainsi en va-t-il, relativement, dans le** Requiem **faulknérien du même Camus, le procédé rejoignant la recette cinématographique du « flash-back ». La nouveauté ici est que le héros s'adresse à nous, spectateurs, avec le constant souci de nous faire partager son opinion sur le train du monde. Son attitude, son ton, sa familiarité avec tous sont ceux du vieux monologue de jadis, renouvelé par les humoristes de cabaret, tels que Lamoureux, Rigaux ou Darry Cowl. Et s'il nous prend à témoins, c'est que cette opinion, bien sûr, est mauvaise.**

Il s'appelle Magis; les premières expériences qu'il évoque sont celles d'un jeune employé médiocre et timide, qu'éblouissent les van-

tardises de ses collègues, et qui ne réussit pas auprès des femmes.

Le monde — l'univers des « autres » dirait Sartre — lui apparaît aussi lisse, uni, impénétrable qu'un œuf. Son imagination lui persuade qu'il fonctionne selon un « Système » (oui, oui, il doit voir le mot avec une majuscule) dont il n'a pas la clef. Il croit la trouver le jour où il se met à douter systématiquement de tous les lieux communs grands et petits, et à déceler sans arrêt une manière d'universel mensonge vital à travers une série de circonstances risiblement banales et médiocres : fiançailles rompues et renouées d'une sœur criarde, morne habitude hygiénique avec une femelle élémentaire, parties de cartes au café avec le non moins élémentaire cocu, mariage bourgeois sans amour... Il crible tout cela des sarcasmes les plus drôlements vifs (les séquences à plusieurs personnages se réduisent à des échanges de brèves répliques d'une précision caricaturale) ; il est « râleur », finaud, de goûts modestes, se revanchant par la jouissance satirique de ce destin qu'il subit sans jamais le faire : c'est La Brige chez Kafka. Il zèbre ce fameux « œuf » impénétrable de mille zigzags dont les arabesques apparemment décousues forment soudain de saisissants emblèmes : nous rions de lui, des autres — de nous-mêmes au passage.

Peut-être les fous de cour de jadis — ceux qui eurent vraiment du talent — procédaient-ils un peu de la sorte ?

Et voilà qu'en avançant en âge, le personnage enlaidit; son humeur — qui n'avait jamais été de la bonne humeur — se met à grincer, son clin d'œil grimace, son propos secret : « On ne me la fait pas », devient un désir de « la faire » aux autres, sa sensation de ne pas « en être » s'aggrave en tourment revendicatif, le petit malin tourne au maniaque, et le maniaque réussit un crime parfait, pour se venger de l'amant de sa femme en le faisant condamner à vingt ans de travaux forcés.

Certains d'entre nous ont regretté cette évolution : j'avoue pour ma part l'avoir particulièrement goûtée. Elle m'a causé une double et contradictoire sensation : de surprise, d'abord, puis de satisfaction logique.

La gageure du récit animé est mené de bout en bout sans une défaillance, sans un ralentissement... Et j'entrevois déjà la série de pièces ratées que nous vaudra l'imitation de cette réussite insolite.

L'interprète de Magis, le jeune Jacques Duby, nous a ravi, autant que l'auteur lui-même le faisait, par sa maîtrise à suivre les élans, les retours, les syncopes, les ellipses et les percussions de cette œuvre, qui est à une pièce normale ce que le Caprice est à la Sonate, un Caprice écrit en humour dièse mineur.

●

J'aime le plein soleil, les vins capiteux et même les fines champagne vénérables; les chaudes couleurs méridionales m'enchantent, et je frémis à la savante sauvagerie des danses gitanes — mais (à

moins que ce ne soit à cause de cela même) je ne supporte pas la brutalité des néons publicitaires, la force cynique des alcools sans saveur, et la désagrégeante hystérie collective du rock and roll... J'avais aimé, de Tennesse Williams, la frénésie de la Rose Tatouée (et les fureurs de Lila Kedrova), les langueurs d'Eté et Fumées (et le frissonnant contrepoint de Silvia Montfort) ; je suis, hélas, restée de glace devant le tohu-bohu de la Chatte sur le Toit brûlant — et devant les gymnastiques variées — strip-tease, galops et jambes en l'air — par lesquelles on a réussi à dépouiller de son charme une des plus ardentes, des plus capiteuses et des plus belles de nos jeunes comédiennes : Jeanne Moreau. Sexualité, championnats conjugaux, chasteté morbide par inversion refoulée, morne alcoolisme, affaires d'argent et diagnostic de cancer; tels sont les thèmes doublement décourageants (par leur impudeur et par leur banalité), dont nous avons été obsédés avec une brutale indiscrétion pendant tout un soir — si brutale, si élémentaire qu'elle nous repoussait fatalement dans la plus déterminée des abstinences.

Comme eût dit Agnès : Allez, tous vos éclats ne me touchent point l'âme, et Phèdre avec deux vers en dirait plus que vous...

Dussane.

IMAGES ET SONS

SAVEZ-VOUS SOCIOMETRER? — Même sans « avoir d'oreille », on peut s'intéresser à la musique diffusée par la radio, afin d'essayer de comprendre ce qu'en font nos contemporains. C'est peut-être appartenir à la section des amateurs d'une nouvelle branche des sciences désespérément approximatives. Celle que les pédants des environs de la Sorbonne appellent déjà la sociométrie. Eh bien, que les sociométreurs en prennent note, l'œuvre de formation musicale de la radiodiffusion française est réputée admirable. Par voie de conséquence, disparaissent les instrumentistes familiaux du dimanche. Les pensées secondes qu'inspirent notre radio concernent le fond sonore (mais il faudrait Marcel Proust pour en bien parler, et je n'en dirai donc rien), les surprises de l'écoute, la promptitude des nouvelles et les sérieuses chances de perpétuation d'un instrument volatile.

Les surprises de l'écoute sont innombrables. Le radio-maniaque se reconnaît à ce qu'il pourchasse des bruits apparus-disparus, comme un collectionneur sans collection. Cet exercice est nécessairement nocturne, phénomène qu'il n'est pas besoin d'être subtil pour comprendre. Il s'agit de s'endormir dans une rêverie qui équivaut à ce que les modernes nomment la relaxe et les lamartiniens la poésie. De comparer une voix féminine venue d'Italie à une sérénade de morse venue qui sait d'où, ou encore à des applaudissements viennois saluant les mesures suprêmes d'Un Américain à Paris. J'en viens

naturellement à me demander pourquoi je mentionne en seconde ligne, après la musique, ce désinvolte usage de la radio. Après tout, il est diffusé des audiodrames, comme les appellent ceux qui les font, ou des débats, ou des interviews littéraires qui battent celles de l'imprimé sur tous les terrains. Un sociométreur dirait quel pourcentage de citoyens les écoutent. Ce qui est inquiétant pour ces honorables travaux, composés ou improvisés, c'est qu'ils ne suscitent pas de conversations, sauf parmi les professionnels. Sans doute ces émissions, loin de recueillir l'attention qu'elles méritent, rejettent-elles, demandant trop, l'auditeur vers des sons insolites venus d'un point éloigné de l'éther. L'insuffisante spécialisation des chaînes l'explique en partie. Que ne suffit-il de déplacer l'indicatif du cadran pour entendre, selon l'humeur, du jazz, des poèmes, un feuilleton ou des dialogues marants! C'est-à-dire sans qu'on doive consulter sa montre. Attendre une scrupuleuse consultation du programme de gens qui ont beaucoup à faire d'autre part, et ne recherchent donc qu'une détente, c'est demander beaucoup. Je parle certes pour les mauvais auditeurs. Malheureusement, nous sommes un peuple d'auditeurs déplorables, à la radio et d'autres façons. La bonne radio ne peut être écoutée qu'après expulsion des humeurs, dans un état de disponibilité sereine, celui même qu'on rencontre le plus rarement en France de nos jours.

La promptitude de diffusion des nouvelles est, en revanche, utile à beaucoup. Tous les dimanches les amis du sport connaissent les résultats avant que le soleil d'hiver ait achevé sa course. Le journal et la télévision même n'en rendent compte, en comparaison, qu'avec une majestueuse et pédestre lenteur, comme si la diligence coexistait avec l'automobile. A la promptitude la radio ajoute la fascination des grandes distances : le reportage des Jeux Olympiques de Melbourne a été assuré sur ondes courtes par les alertes garçons de la R.T.F. Mais si la célérité de la radio nous comble, c'est en temps de crise. En de tels temps, notre récepteur dit la fièvre du monde. Les jours de joie ou de recueillement, quel usage aurions-nous de semblable thermomètre? Cependant, je suis sûr que la radio survivra à la télévision. Peut-être même, dans quelques années, connaîtra-t-elle un retour de faveur. Les enquêtes des sociométreurs sont à cet égard lourdes de promesses déjà comiques, bien qu'implicites.

A quoi, se demandent-ils, les gens qui regardent la télé renoncent-ils en regardant la télé? Au bout de combien de temps, se demandent encore les sociométreurs, ces gens sont-ils guéris de l'usage intempestif de ladite télé? La première question, c'est celle de la vingt-cinquième heure, inéluctable et entêtante. Longtemps je l'ai tenue pour critère décisif. Je crois aujourd'hui que la seconde question sociométrique est peut-être plus grave encore. Voici le téléspectateur gavé comme l'oie, bien qu'il le soit moins en France ou en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Je doute que vienne le jour d'une reconversion qualitative de programmes harassants et mornes. Je ne sais pas quand le téléspectateur disposera d'un vaste choix entre chaînes de pays

différents, ce qui apparaît aujourd'hui comme le seul progrès désirable, le progrès mécanique une fois réservé. Pour le moment, ce qui nous est proposé pendant une quarantaine d'heures par semaine ne supportera déjà bientôt plus, quelques rares et beaux programmes exceptés, que d'être vu par des invalides ou des prédisposés à l'abrutissement. Est-ce trop de sévérité? En tout cas, une désaffection rapide gagne déjà les convertis de la première heure. Nombre d'entre eux éprouvent aujourd'hui ennui ou exaspération à l'idée de revoir une fois encore des visages qu'ils ont accueillis par curiosité envers le phénomène électronique, puis qu'ils ont tolérés passivement, mais envers lesquels ils n'ont pas acquis une telle amitié qu'ils tiennent à leur conversation quotidienne. C'est donc ici que la radio regagne des points. Etant volatile, elle a l'ubiquité. Etant auditive, elle laisse chacun voir à sa guise. Cela dit, rien n'empêche de planter des choux.

Jean Queval

Gervaise. — Nous voici loin de la nécessité qui pressait Zola écrivant l'Assommoir, même si nous sommes toujours alcooliques. De là les querelles qu'on peut faire à ce film, et qui frôlent en somme le procès de tendance. Toutefois, nul ne peut rien contre le temps qui passe. Il serait donc injuste de s'arrêter à ce procès, bien qu'une scène au moins, l'une des plus savoureuses, celle de la visite au musée, fasse penser à Bouvard et Pécuchet, ce qui n'est pas loin du comble du dépaysement. Dans ces inévitables limites, l'adaptation de Pierre Bost et de Jean Aurenche est parmi les meilleures. Quant à René Clément, c'est simple. Il n'est peut-être pas aujourd'hui de cinéaste pareillement maître de son métier. Quelle subtile fermeté dans la conduite de son récit! Quel savoureux et âcre bonheur dans ses pointes sèches! De quelle main savante il anime ses tableautins d'époque! La perfection de sa palette — décors et éclairages — et du mouvement — montage et discrets déplacements de la caméra — est telle, c'est-à-dire à ce point soumise au projet narratif, qu'elle est invisible. Même perfection des interprètes. Tout de ce film est d'une élégante, inattaquable efficacité. Des critiques, saisis d'une rage absolument mystérieuse, ont proclamé : « Ce n'est pas du cinéma », sans y pouvoir reprendre un détail. En sens contraire, réussi à ce point, il est difficile d'en dire les points forts. Manque-t-il donc quelque chose à Gervaise? Une fois dite la distance inévitable envers un sujet qui fut un document capital des premiers temps du reportage, et qu'il fallait réanimer dans une clé nouvelle? Eh bien, oui, tout de même. Car l'émotion qu'il dégage est d'abord plastique, donc du second degré. C'est vrai même de l'admirable composition de Maria Schell, entièrement pliée à un parti pris. Et c'est au point que la chanson de Raymond Queneau, une ritournelle belle et triste, est comme concassée, au service du récit fait par un paysagiste des faubourgs d'antan, un paysagiste d'une acuité qui laisse sans voix. Sans doute y a-t-il en Clément une cruauté et une révolte, et un regard général sur les hommes, non point intellectuels, mais cérébraux. Il touche le cœur de la cible, souvent, peut-être plus souvent qu'un autre, mais à grande distance, comme pour réduire les dimensions mêmes de cette cible. Il tire sous des angles variés, pour se prouver sa virtuosité à lui-même, et cette virtuosité sa discrétion l'efface. Il n'émeut pas beaucoup, mais vous gagnerez à voir son dernier film si vous doutez encore que le cinéma soit dépourvu des moyens de l'art.

Le ballon rouge. — Prenez un garçon. Donnez-lui un ballon rouge. Faites passer entre eux un aimant invisible. Promenez-vous à Paris. Avec ce garçon, ce ballon et cet aimant.

Parmi des escaliers de Montmartre. Des allées entre palissades. Des rues de l'automne, avec leur boue luisante. Des toits gris et des persiennes closes. Et puis, vous cinématographierez le tout. Eh bien, vous serez malin. Peut-être autant qu'Albert Lamorisse. Mais vous n'aurez pas fait son film. Chaque poème ne s'écrit qu'une fois. Il a fallu, j'en suis sûr, tant et tant de patience pour accomplir celui-ci. Il a fallu déceler le polichinelle dans les adultes que nous sommes tous. Et montrer un directeur d'école et un suisse d'église, vus par le regard d'un enfant, un regard attachant, méprisant, indifférent. Et l'enfant avec son ballon rouge traverse le paysage banal et magique de ce film intelligible et muet. Parmi les toits et les ruelles, les garnements ennemis et les arrêts de l'autobus. Il y fallait Albert Lamorisse. J'irai, tu iras, il ou elle ira voir ou revoir le *Ballon rouge*.

Le toit. — Un terrain vague, comme dans *Miracle à Milan*. Une petite bonne, comme dans *Umberto D*. Un gamin qui suit une grande personne, comme dans le *Voleur de bicyclette*. Un cortège incongru, comme dans *Station terminus*. Mais pas de miracle, ni le sursaut de volonté tout intérieur, du professeur en retraite Umberto. Ni la nécessité rigoureuse du *Voleur de bicyclette*. En somme, oui, indiscutablement et visiblement, un film écrit par Zavattini et réalisé par de Sica, mais où ils se plagient et se prolongent. Le cœur y est à moitié, dirait-on. En tout cas, une demi-chose. Oh, avec des rues, et non des vedettes. Avec les vrais bons sentiments, et non des atouts suspects. Des camarades font la chaîne. La misère n'a pas l'air feinte, même quand elle sourit. L'enfant naîtra dans une maison, une maison avec son toit, grâce aux compagnons de la détresse. Pourtant, non, ce n'est pas tout à fait ça, ni non, tout à fait vrai. Il y a une application, un procédé, une faille dans cette matière un peu ornementale. Une jolie anecdote misérabiliste. Un compte faux. Ayant vu le *Voleur de bicyclette*, nous voulions... C'est difficile à dire. Mais nous allions sur une grande route droite, en ce temps-là. On dirait que les auteurs regardent cette route à distance, cette fois.

A l'est d'Eden. — Elia Kazan aime les acteurs. Il a composé un duo attachant avec James Dean et Julie Harris. Il les a bien entourés aussi. Il leur a fait dire des répliques empruntées à une vingtaine de pages de Steinbeck. Il les a campés dans des décors — greniers, champs, etc. — horriblement calculés. Finalement, des paroles peut-être bibliques sont échangées dans un ennui épais. Ce film est lent, penaud, fréquemment laid, et sa pesanteur symbolique est coupée par endroits d'effets visuels — la fête foraine, la parade patriotique, etc. — assez jolis, mais comme le reste amenés de longue main. De plus en plus empâtés sont les films américains ambitieux. Je crois que c'est en partie l'effet de l'accumulation des moyens matériels : durée incongrue, couleur, cinémascope. Le rythme alerte, la concentration de l'intérêt, c'étaient deux des atouts de ce cinéma, naguère.

Ma vie commence en Malaisie. — Des Anglaises prisonnières de l'occupant japonais errent à travers la Malaisie. La tradition semi-documentaire du cinéma britannique permettait d'espérer un film honnête de semblable sujet. Sans doute est-il en effet documentairement honnête. Dommage donc qu'il soit aussi désespérément plat. Il a pour lui quelques extérieurs, et Virginia Mackenna. Mais il ne faut pas confondre pudeur et scènes traitées par prétérition. Ni éclairer les visages comme dans un drame bourgeois, d'un bout à l'autre d'une intrigue tissée au fil de la route. Il ne fallait certainement pas non plus encadrer une aventure tragique entre le prologue et l'épilogue d'une convention optimiste.

152 films en Afrique du Nord. — Il a été tourné 152 films en Afrique du Nord. Entendez par là les longs métrages (à l'exclusion des courts), effectivement tournés là, au moins en partie (à l'exclusion, par exemple, de films américains consacrés à l'Afrique du Nord mais entièrement réalisés à Hollywood : *Tanger*, *Morocco*, *Casablanca*, etc.). Dans ces limites, le recensement est exact, et couvre la totalité du sujet,

des origines, c'est-à-dire de 1919, à nos jours. Je ne fais que recopier les chiffres qui ressortent d'un substantiel index, celui d'un livre consacré par deux auteurs, MM. Maurice-Robert Bataille et Claude Veillot, au cinéma d'Afrique du Nord, sous le titre Caméras au soleil. Il est publié à Alger. J'en recommande la lecture : elle est instructive.

Sujet et pays méconnus. — Veillot et Bataille sont l'un et l'autre des Algérois d'adoption nés dans la métropole. Bataille est un bon poète, et maintenant fait déjà figure de pionnier du cinéma malgré son jeune âge. Veillot et lui sont journalistes et critiques. Aucune partisanerie n'entre dans leur livre, fait d'un recensement critique alerte et qui suit, sans concessions au cinéma médiocre, un fil chronologique assez souple. L'idée même du livre est captivante. C'est introduire dans l'étude du cinéma une coupe neuve : la coupe géographique. C'est choisir aussi l'ensemble des pays sur lesquels notre attention est fixée en ce moment, pour des raisons tragiques. Or ce qui domine, à travers ces films — dont environ les deux tiers sont français, les autres étant américains, anglais, allemands, etc., c'est le sentiment que l'Afrique du Nord n'a guère été, pour les cinéastes, qu'un cadre pittoresque. L'esquisse d'une psychologie de la population aborigène, ou d'une étude sur ses relations avec l'homme blanc, il ne faut guère, en revanche, les y chercher.

Une douzaine de films sur 152. — Il y a un peu plus d'une douzaine de bons films sur ces 152 — bien que pas beaucoup plus. Mais il n'y en a guère qu'une douzaine dont la qualité tienne à l'Afrique du Nord. Il y a Pépé le Moko, Le Grand jeu, La Bandera, et si l'on veut L'Atlantide de Jacques Feyder. Si l'on veut aussi, il y a l'Ali-Baba de Becker, qui est une bonne farce un peu lente. Il y a naturellement les films de Léon Poirier : un peu redondants, et certes inégaux, mais d'une sincérité éloquente à leur façon. Finalement, je crois qu'il y a surtout deux ouvrages d'André Zwoboda : La Septième porte (une demi-réussite) et Noces de sable (un beau poème). L'un et l'autre dépassant le pittoresque pour atteindre à l'incantation, sensuelle ou lyrique.

Un mot. — Au cours de semaines riches, paraît-il, de bon cinéma, l'idoine et préposé de cette revue n'a pu voir qu'un nombre de films dérisoire, pour des raisons impérieuses mais dont il serait déplacé de faire état. Quelques-uns de ces films, de plus, sont relativement anciens, comme A l'Est d'Eden, ou encore inédits en France, comme Ma vie commence en Malaisie. Voilà donc une rubrique tenue avec une négligence coupable. Son titulaire s'en excuse dans l'espoir de se rattraper aux branches, c'est-à-dire de rendre compte de quelques-uns au moins des ouvrages réputés qui demeurent à l'affiche.

MUSIQUE

VINCENT D'INDY. (A PROPOS DU 25e ANNIVERSAIRE DE SA MORT.) — On se demande pourquoi le silence s'est fait, complet comme pour obéir à un mot d'ordre, sur Vincent d'Indy qui, à sa mort survenue le 2 décembre 1931, laissa pourtant une œuvre considérable. Importante à tous égards : par le retentissement de chacun des ouvrages à leur création, par la place qu'ils tiennent dans l'histoire de l'école française. La Symphonie cévenole **et l'interlude de** Fervaal, **que l'on joue de temps en temps, attestent au moins de manière incontestable que leur auteur fut un authentique musicien dont la personnalité ni le métier ne peuvent être mis en doute. A quoi tient donc l'ostracisme dont il est victime? Pourquoi dès les dernières**

années de sa vie, le nom de Vincent d'Indy disparut-il presque complètement de l'affiche des grands concerts? Fut-ce parce que la personnalité, le caractère, du directeur de la Schola cantorum — son fondateur, avec Bordes et Guilmant — gênaient beaucoup de gens et déplaisaient à certains autres, prompts à regarder comme un intrus quiconque occupe une place de premier rang? Peut-être jugera-t-on que c'est attribuer à ses ennemis une excessive puissance; mais le fait est là, et P. O. Ferroud, assez peu suspect d'attaches scholistes, qualifia, dans un article qui fit du bruit, d'ostracisme imbécile le parti pris d'exclusion dont l'œuvre de Vincent d'Indy était déjà victime. On pouvait espérer qu'à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de sa mort les associations symphoniques tiendraient à honneur d'inscrire à leurs programmes quelque ouvrage de d'Indy. Il n'en a rien été, et la Radiodiffusion, en attendant le concert de l'Orchestre National qui doit lui être consacré, accorda sur Paris-Inter, mais à une heure peu favorable, quelque vingt minutes à l'auteur de Fervaal. En Angleterre, la BBC a fort honorablement salué le maître français. Le reste fut silence... Or c'est précisément cela qui devrait cesser. Il est inadmissible qu'Istar, parce que ces « variations symphoniques » sont devenues partition de ballet, soit le seul ouvrage de d'Indy qu'il soit encore possible d'entendre quelquefois — à moins qu'un pianiste n'insiste pour que la Cévenole soit inscrite au programme d'un concert. Lorsqu'en mars 1951, la Radio monta Fervaal à l'occasion du centenaire de la naissance de d'Indy, l'accueil fait à ce grand ouvrage fut tel que l'on put croire enfin brisée la conjuration du silence dont l'auteur était victime. On voulut bien reconnaître qu'en dépit des années écoulées, Fervaal demeurait un des sommets de l'art lyrique français. Et surtout, on put se convaincre de l'injustice consistant à regarder d'Indy comme un épigone de Wagner et un représentant de l'esprit germanique dans la musique française. Singulière accusation dont la vanité se révèle à qui veut bien prendre la peine (ou plutôt le plaisir) de lire, mieux encore d'entendre s'il le peut, la partition de Fervaal. Si le héros est le dernier rejeton de la race des Nuées, il est sûr que les brumes de Boffres-en-Vivarais n'ont rien du brouillard germanique, en dépit de Bellaigue. Debussy écrivit au contraire dans le Gil Blas : « Quoi qu'on en ait dit, l'influence de Wagner ne fut jamais profonde chez d'Indy; l'héroïque cabotinisme de l'un ne put s'allier à la probité artistique de l'autre. Si Fervaal est encore soumis à la tradition wagnérienne, il s'en défend par sa conscience, son dédain de l'hystérie grandiloquente qui surmène les héros wagnériens. » D'Indy doit à Wagner un leitmotivisme qui fut celui de tous les musiciens de sa génération — un simple procédé d'écriture dont la commodité est évidente. Le procédé ne vaut que par la manière dont on l'applique et, bien que son emploi soit systématique chez d'Indy — mais ne l'est-il pas aussi chez Debussy? — l'esprit de l'œuvre, exprimé par les thèmes, demeure essentiellement français. La véritable influence que l'on relève dans l'œuvre tout entier de d'Indy, de Wallenstein et du Chant de la Cloche jus-

qu'au Quatuor en ré bémol et au Trio en sol (de 1929) est celle de son maître César Franck. C'est l'esprit franckiste que l'on a poursuivi en combattant d'Indy. Le « cyclisme » devint l'ennemi. A la vérité ni Franck ni moins encore d'Indy n'avaient inventé le cyclisme, pas plus que Wagner n'inventa le leitmotiv. A travers les formules c'est autre chose que l'on voulait atteindre, et le caractère entier, combatif de Vincent d'Indy, sa rude franchise, ses partis pris non pas seulement avoués, mais proclamés et défendus avec acharnement, offrirent toujours à ses adversaires de belles occasions de l'attaquer plus ou moins loyalement. Et il n'est pas niable que s'il fut constamment loyal, il fut parfois excessif, parce qu'il regardait précisément comme intangibles les règles qu'il s'était fixées et qui lui semblaient nécessaires pour atteindre son idéal. Descendant d'une famille où depuis plus de trois siècles tous les aînés avaient été soldats, il choisit d'être artiste, mais nullement amateur. Héritier d'un nom et d'une fortune qui lui permettaient de tenir brillamment son rang dans la société, il entendit s'initier non seulement à la profession, mais au métier de musicien; il fut corniste et timbalier, assurant d'abord des remplacements, puis, ayant dit un définitif adieu à la Faculté de droit, titulaire de l'emploi aux Concerts Colonne. Parfois il « tapait du piano à des bals bourgeois luxueusement rémunérés à vingt-cinq francs pour la nuit ». Par plaisir? Assurément point par nécessité, sinon qu'il considérait comme indispensable d'être d'abord artisan pour devenir meilleur artiste. Il se donna plus tard à sa tâche d'éducateur comme il s'était donné au « métier » à ses débuts, et après la fondation de la Schola, il ne vécut que pour ses élèves. L'un d'eux, Paul Le Flem, devenu professeur à son tour dans cette maison, a pu écrire au lendemain de la mort du maître : « Jusqu'à la fin, il a servi la musique avec une humilité d'amant passionné. Il ne vint pas à elle en dilettante supérieur, car son âme ardente n'aurait pu s'accommoder du dilettantisme. Cette idole, il vient de la quitter avec cet amour profond que les années n'avaient pas entamé et sur lequel le doute n'avait jamais eu de prise. » Il eut en effet toujours soif d'action, soif d'absolu. Il était de ceux qui veulent garder une inébranlable foi dans leurs croyances, et l'art, comme la religion, était chez lui au-dessus de toute discussion comme de toute atteinte. Son œuvre est un acte de foi — comme fut sa vie artistique, toute droite. Mais voilà, comme l'écrivit Serge Moreux, « certaines vies sont des reproches à celles dans lesquelles la médiocrité, les faiblesses et l'indiscipline étouffent des élans qui les justifieraient. On n'a jamais reproché à certains artistes d'avoir été des êtres peu recommandables; cette attitude complice du monde explique beaucoup de haines qu'ont suscitées le caractère de Vincent d'Indy, droit et entier dans ses enthousiasmes et ses antipathies, sa foi robuste et combative. Si la muflerie et la violence laissent indifférente une âme élevée, rien ne la déconcerte plus et ne l'attriste que la rareté des dons venus du cœur. Cette raideur sereine qui vous frappait toujours chez Vincent d'Indy et qui cachait une sensibilité de timide, lui a

peut-être aussi valu en plus des antipathies et des indifférences beaucoup plus d'admiration que d'affection ». Il a pu en souffrir certes; mais il dut mourir conscient de la valeur de l'œuvre qu'il laissait. Elle est assez solide, assez personnelle pour attendre sans dommage, si long et injuste que paraisse le délai, le retour à la lumière qui lui est dû.

René Dumesnil

Ravel, par **Vladimir Jankélévitch** (Collection « Solfèges », Editions du Seuil, Paris, nombr. illustrations). — Après Couperin et Schumann, présentés par MM. Pierre Citron et André Boucourechliev, voici un Ravel de M. Vladimir Jankélévitch, troisième titre venu enrichir une collection dont j'ai dit il y a peu les mérites et l'intérêt. M. Jankélévitch nous avait déjà donné un Ravel dans la collection des Maîtres de la musique ancienne et moderne, de Rieder. La formule de l'édition nouvelle est meilleure : bénéficiant du progrès réalisé dans le domaine de l'impression, elle offre au lecteur beaucoup plus de documents iconographiques, disposés au regard du texte, et plus de notes mises où l'on souhaite les trouver.

Le Génie créateur de **W. A. Mozart** (préface de Guy Ferchault. — Edit. Alsatia, 192 p., 570 fr., nomb. exemples musicaux). — Le sous-titre : essai sur l'instauration musicale des personnages dans les Noces de Figaro, Don Juan, la Flûte enchantée, précise bien et limite exactement le sujet de ce volume. Il a pour dessein de montrer comment la musique de Mozart éclaire la psychologie des personnages que le librettiste met en scène. Cela est si vrai que le Don Juan de Mozart n'est point le personnage de Tirso de Molina, ni celui de Molière, ni de Byron, ni même le don Giovanni de Da Ponte, mais un héros dont la musique révèle les états d'âme et les pensées secrètes que nulle parole ne pourrait traduire; cela est vrai tout autant de Figaro, de Suzanne et de Chérubin. Et cela est pertinemment démontré par M. Frédéric M. Breydert, sans nulle pédanterie, tout au long d'un livre fort agréable à lire.

Berlioz, par **Théodore Valensi** (2 vol. : I. Le Chevalier Quand-même; II : Fin et Gloire. Collect. « Les Dieux de la musique »; édit. ELF, 25, av. Auber, Nice). — Evidemment, pour qui a lu le Berlioz d'Adolphe Boschot, ces deux volumes n'offrent qu'un intérêt fort mince. Peut-être (et c'est ce qu'on souhaite) vaudront-ils à Berlioz quelques fervents amis de plus...

Hector Berlioz, par **Henriette Delaye-Didier-Delorme** (Collect. « Nos Amis les Musiciens », illustrat. de Jacques Ravel, Edit. E.I.S.E. Lyon, 96 p., 280 fr.). — Ce petit volume est un comprimé point mal réussi, ma foi, des gros ouvrages consacrés au compositeur de la Fantastique, et dont la vie, pour mériter l'épithète de « romancée » n'a pas besoin d'être travestie ni allongée d'anecdotes apocryphes. La vérité y suffit largement, le tout est de la bien présenter. C'est, me semble-t-il, ce qu'ont su faire les auteurs.

Guide de l'amateur de microsillon, par **Raymond Lyon** (Edit. du « Guide du Concert », 252, faub. St-Honoré, volume qui répond exactement à son Paris-8e, 192 p., 450 fr.). — Un titre, en ce qu'il est un vrai guide, où l'amateur de disques trouve la réponse aux problèmes divers qu'il peut souhaiter résoudre pour obtenir le meilleur rendement des appareils. Le plan, très clair, permet de s'orienter sans risque de se perdre, et le soin avec lequel on a évité l'emploi des mots inconnus des profanes permet de suivre de bout en bout les éclaircissements qu'il donne tant sur le disque que sur l'électrophone, le magnétophone et l'établissement d'une chaîne haute fidélité. En résumé, c'est là un compagnon très sûr.

DISQUES

RETOUR SUR L'ANNEE MOZART. — Dans la commémoration du bi-centenaire célébré avec tant d'éclat et de ferveur au concert, sur le théâtre, par l'imprimé, il allait de soi que le disque ne fût point en reste. Mais sait-on que depuis les quelque cinq ans que le disque microsillon a répandu dans le grand public, avec une promptitude étonnante, la musique enregistrée, sait-on que plus des trois quarts de l'œuvre de Mozart, soit environ 600 œuvres (certaines dans une dizaine de versions) étaient fixées sur la cire à la fin de 1955, et qu'au cours de cette année Mozart, les éditeurs ont rivalisé pour graver des disques en si grand nombre que l'inventaire n'en est pas encore fait? Du moins savons-nous déjà que la discothèque mozartienne s'est ainsi considérablement enrichie, par collections entières et grands ensembles.

Bornons-nous pour cette fois aux opéras. L'Enlèvement au Sérail **a été enregistré par la Radio de Berlin sous la direction de Firenc Fricsay : le disque est d'une qualité ravissante (1). Une édition originale sur cire :** Idoménée **gravée pour la première fois; la réussite est sans faille (2). Deux nouveaux enregistrements de** La Flûte enchantée **ont été ajoutés à ceux qui existaient déjà : l'un, de Karajan (3), l'autre de Böhm (4) ; le premier musicalement parfait, le second d'une qualité de gravure remarquable et qui a l'avantage de comporter les textes parlés, malheureusement supprimés dans la version de Karajan.**

Quant à Don Juan, **il a fait l'objet lui aussi de deux enregistrements entre lesquels on ne peut que balancer, tant ils s'équilibrent par des mérites divers et presque toujours complémentaires. D'une part, un classique du disque, une gravure « historique » : celle qui fut réalisée par souscription il y a tout juste vingt ans, au festival de Glyndebourne. Elle vient d'être rééditée en microsillon (les 24 disques 78 tours ont été « transcrits » sur 3 disques seulement, ce qui est un petit tour de force, et un avantage, les enregistrements de** Don Juan **comportant généralement quatre disques) avec des soins infinis. L'orchestre du festival dirigé par Fritz Busch atteint à une beauté, un mystère bouleversants. L'interprétation est excellente, très homogène, d'où se détache une Donna Anna peut-être inégalée : Ina Souez.**

L'avantage technique est évidemment du côté de l'enregistrement direct moderne (6), et le Don Giovanni **viennois, dirigé par Josef Krips, est magistralement gravé. Mais il me satisfait moins en ce qui concerne l'orchestre :** tempo **trop lent, exécution moins riche et pro-**

(1) Deutsche Gramophone.
(2) Errato.
(3) Columbia.
(4) Decca.
(5) La Voix de son Maître.
(6) Decca.

fonde que celle de Busch. Mais les voix sont presque toutes magnifiques, musicalement et dramatiquement. Ici, c'est Donna Elvira — Lisa Della Casa — qui est merveilleuse; et Cesare Ciepi est un admirable Don Juan. Nous n'avons plus qu'à attendre, pour accroître le délicieux embarras du choix, la troisième version qui nous est promise : celle du célèbre *Don Giovanni* d'Aix-en-Provence.

Voici, en attendant, le *Figaro* d'Aix, à peine moins fameux. Les changements apportés dans les distributions successives, depuis sa création sur le théâtre de Cassandre, ont presque tous abouti à cet accomplissement final dans l'unité et la beauté de l'ensemble. A tout seigneur... Rolando Paneraï est un maître Figaro à la voix ample et chaleureuse, plein de verve, d'aisance, de rondeur. On n'a plus de louanges pour Mme Stich-Randall, Comtesse sans pareille, et Heinz Rehfuss a marqué une fois pour toutes le personnage du Comte de sa prestance et de sa jeunesse. Il se trouve réagir ainsi tout naturellement contre la tendance qu'on aurait volontiers à laisser glisser Almaviva, sinon jusqu'au franc barbon, du moins jusqu'au bel homme très mûr, à l'affût des tendrons : presque un Bartholo seigneurial. Marceline nous serait rendue aimable par la belle voix chaleureuse de Mme Christiane Gayraud, et Mlle Madeleine Ignal est une fraîche et très mélodieuse Barberine; André Vessières et Gérard Friedmann dessinent savoureusement leurs grotesques. Enfin, les deux inégalables créateurs à Aix de leurs rôles : Marcello Cortis, le plus fin des Bartholos pansus; Hugues Cuenod qui a rendu à Basile les dimensions d'un personnage de la grande comédie.

Je m'avise que j'écris sur ce *Figaro* comme si, non seulement, je l'entendais mais le voyais. C'est que je le vois, en effet, sur son théâtre de l'Archevêché, avec les étoiles pour lustre. Et il se peut que je ne puisse séparer cet enregistrement des souvenirs de la représentation, et qu'il s'en trouve ainsi embelli. Je n'y puis rien. Même dans la réserve, quand je disais que « presque » tous les changements concouraient à la perfection, c'était encore un souvenir du spectacle. Car Mme Rita Streich est sans aucun doute, musicalement et vocalement, une Suzanne telle qu'il n'est guère permis d'en souhaiter une autre. Mais à la scène, elle est une soubrette de la tradition viennoise, un peu bien stéréotypée. Et Mlle Graziella Sciutti avait spontanément trouvé, hors de toute convention, une Suzanne délicieusement, malicieusement humaine et vraie. Et quel oiseau chanteur! Mais ne jetons pas d'ombre sur un concert qui, pour l'oreille seule, est à peu près sans défaut. Pour l'œil, l'imagination recréera le spectacle.

Ce spectacle que je revois aussi dans les décors d'Antoni Clavé, d'un baroque un peu oratoire, espagnols dans la forme, italiens d'esprit. En quoi ils conviennent à ces *Noces* cosmopolites : Mozart n'écrit-il pas, si j'ose dire en allemand, un opéra italien, italianissimisé par Da Ponte, sur un prétexte français à sujet espagnol? Or, voici que dans le souci de rassembler les chanteurs les plus propres à exceller chacun dans son personnage, on a composé probablement sans l'avoir cherché, une

distribution où toute l'Europe est représentée, — même la France, même l'Espagne. Et l'Espagne, c'est Chérubin.

Je l'ai gardé pour la fin. Grâces soient rendues au sourcier qui est allé chercher Mlle Pilar Lorengar en quelque Castille : il a mis au jour un trésor. Source fraîche et brûlante à la fois, c'est bien Chérubin. A dire vrai : le Chérubin le plus franchement féminin qui se puisse voir, et que je voudrais vous donner à voir. Loin de ruser on était allé dans ce sens : la perruque à marteau devenait une manière de queue de cheval, et on enjuponnait notre Chérubin autant que faire se pouvait. C'était tout le charme et le piquant du travesti, moins l'équivoque. Ecoutez Mlle Lorengar chanter son air du second acte, et dites-vous alors que tout le public a pour Chérubin les yeux que la Comtesse aurait pour lui, si elle était moins vertueuse, — ou que le Comte aurait pour elle... si nous n'étions pas au théâtre. Le lendemain, j'annonçais la bonne nouvelle, et je ne me fatigue pas de la répéter : un Chérubin est né à Aix.

L'Orchestre — la Société des Concerts du Conservatoire — est une merveille de transparence et d'éclat. A Hans Rosbaud on ne trouve plus rien à dire, sinon ce qu'on criait à Mozart le premier soir qu'à Vienne il conduisait ses Noces : « Bravo, maestro! »

Il existe de nombreux autres enregistrement des Noces; on pourra bien à celui-ci préférer tel ou tel; on trouvera peut-être ailleurs des mérites techniques supérieurs, je ne sais. Ce que je sais, c'est que les fidèles d'Aix partageront ma tendresse pour leur enregistrement (7).

Dans ce retour sur l'année Mozart à travers les opéras (je parlerai la prochaine fois de la musique symphonique) je voudrais finir par les commencements de Wolfgang : par son premier ouvrage lyrique (avec La Finta Simplice), ce miraculeux chef-d'œuvre d'enfance qu'est Bastien et Bastienne. Le compositeur a douze ans, il parle déjà le langage du génie mais ne s'en adresse pas moins aux enfants de son âge, et c'est pour des acteurs enfantins qu'il écrit. Or, au lieu d'être interprété comme d'habitude par des adultes, ce qui n'est qu'un pis aller regrettable, Bastien et Bastienne est chanté à ravir par trois jeunes garçons, dans cet enregistrement adorable (8) qu'on devrait faire entendre à tous les enfants, en se donnant ainsi à soi-même le plus frais des divertissements.

Yves Florenne.

Pour les discophiles. — M. Raymond Lyon vient de publier l'édition annuelle, mise à jour, de son « Guide de l'amateur de microsillon » (Ed. du Guide du Concert et du Disque, 252, Faubourg St-Honoré). Indispensable à qui souhaite s'initier aux techniques de l'enregistrement et du pressage, ce guide pourrait bien révéler à l'amateur ce qu'il croit savoir : choisir un électrophone et s'en servir, pratiquer l'art plus difficile qu'on ne

(7) Pathé.
(8) Vega.

pense d'acheter ses disques, et de tirer d'eux le meilleur usage et le plus long. Une discothèque type, très complète, constituée par une sélection de disques portant sur tous les musiciens notables et tous les genres, est proposée sous la forme de listes méthodiquement classées : ce n'est pas la partie la moins précieuse de ce bréviaire de l'amateur éclairé.

Dans son **Ouverture pour une discothèque,** M. Roland de Candé se propose, lui aussi, d'aider l'amateur novice ou confirmé à se constituer ou à nourrir sa discothèque. Toutefois, son propos est moins immédiatement pratique et technique que celui de Raymond Lyon. Ce petit livre très dense n'est rien de moins qu'une véritable histoire de la musique, par et à travers le disque : des Sumériens et des Grecs au Dodécaphoniste (la Dodécaphonie n'est-elle pas, elle aussi, une patrie, — et fort jalouse?) et d'Eschyle (qui était aussi compositeur) à Daniel-Lesur... Ce vivant memento historique, qu'illustre pour chaque chapitre une discographie très complète, est animé par une illustration abondante, attrayante et instructive. Publiée dans la collection « Solfèges » (Edit. du Seuil), l'Ouverture n'oublie pas d'être une initiation musicale. Elle permet au néophyte de devenir un vrai mélomane. Et le dernier chapitre donne ironiquement les recettes « pour paraître connaisseur » : il est recommandé, par l'auteur lui-même de ne pas s'en servir. — Y. F.

LETTRES GERMANIQUES

CONNAISSANCE DE L'ALLEMAGNE. — Lorsque Serge Morancy intitulait son livre « L'instance allemande » (Dominique Wapler, Paris, 1954, 504 p., 10 cartes et 11 portraits, 990 fr.) il voulait sans doute souligner l'importance constante et pressante du « problème allemand », dont il étudia les données historiques dans la première et la plus importante partie de son gros ouvrage. Ces données sont essentiellement géographiques, historiques et religieuses. L'auteur ne se contente pas de les dénombrer et, si l'on peut dire, de les passer en revue; il les expose longuement et n'hésite pas à multiplier les textes qui les illustrent. Il veut en effet retracer à notre usage — et à l'usage des Allemands — l'évolution qui depuis la Réforme a formé l'âme allemande, une âme où malheureusement l'irrationnel l'emporte souvent sur le rationnel. Ayant examiné l'une après l'autre ses composantes, il peut passer à l'analyse de l'idéologie allemande et la discuter. S. Morancy ne veut pas être un simple historien, encore moins un polémiste; il l'indique en faisant suivre son étude analytique d'essais de synthèse qui sont un « essai sur la paix »; il envisage les possibilités d'une solution du problème allemand qui soit valable pour tous.

Une telle tentative était et restera sans doute toujours courageuse, voire téméraire, car en Allemagne les choses vont vite et il n'y a pas cette continuité qui malgré les révolutions marque l'histoire de la France, mais une évolution saccadée, par secousses, à tel point que la rupture avec le passé le plus proche change brutalement jusqu'aux données du problème. « Bonn n'est pas Weimar **», s'écrie Fritz René Allemann dans le livre qui porte ce titre :** Bonn ist nicht Weimar **(Kiepenheuer et Witsch, Cologne, 1956, 442 p. rel. 16.80 D.M.).**

L'auteur est un journaliste, correspondant de journaux importants; il ne scrute pas le passé de l'Allemagne, il a vécu son présent, c'est-à-dire la fondation de la République fédérale issue de l'occupation, ses débuts difficiles, son ascension rapide après la réforme monétaire, la consolidation de ses partis politiques, etc... Allemann connaissait l'Allemagne de Weimar, puisque de 1930 à 1932 il avait passé la plus grande partie de son temps à Berlin; il vient de vivre plusieurs années dans celle de Bonn; il est donc bien placé pour constater la solution de continuité qui les sépare. Quels facteurs l'emporteront dans l'avenir? ceux qui proviennent d'un passé relativement lointain ou d'un présent toujours mouvant? Nul ne peut le dire; Allemann termine son livre sur plusieurs points d'interrogation dont le principal est : réunification.

Alors que F. R. Allemann veut faire œuvre d'historien, Davidson se montre un brillant reporter dans l'Allemagne en cage (Ed. du Seuil, 1956, 325 p.), dont l'édition originale parut à Milan. Lorsqu'il partit en Allemagne il aimait les Allemands; peut-être les aime-t-il toujours, mais il les craint davantage encore. C'est qu'entre temps il a rencontré les grands patrons du « triangle de force Cologne-Bonn-Ruhr » et il s'inquiète. L'Allemagne est-elle en cage? comme l'affirme son titre, et en conséquence faut-il lui ouvrir les portes par où son énergie pourra s'échapper et se dépenser? Plus d'un lecteur pensera qu'elle se sent toujours en cage et toujours voudra se libérer des autres, peut-être aussi d'elle-même.

Les trois livres précédents portaient sur la République Fédérale allemande et aboutissaient à des points d'interrogation; Découverte de l'Allemagne démocratique (mars-avril 1956, 507 p., 580 fr.) porte sur la République démocratique allemande et ce livre ne saurait être qu'affirmatif et positif ou même prophétique. C'est en effet un numéro double de la revue « La nouvelle critique » (mars-avril 1957, 507 p., 580 fr.) ; il ne s'agit pas d'une « découverte », mais d'une apologie de la R.D.A. considérée au fond comme la véritable Allemagne. Trois articles composent la première partie de l'ouvrage, intitulée « Brève histoire de l'Allemagne démocratique »; ce sont : La question nationale allemande, par Emile Bottigelli; L'héritage démocratique de la pensée allemande, par André Gisselbrecht; Origine et structure de la République démocratique allemande, par Gilbert Badia. Suivent onze contributions diverses sur les problèmes actuels de la R.D.A. La troisième partie, qui remplit plus de 150 pages, est une anthologie de la littérature de la R.D.A. Enfin la politique extérieure est traitée sous le titre « L'Allemagne, la France et la Paix »; on en devine les thèses. Livre tendancieux, mais qu'il y a intérêt à connaître; nous n'y apprenons certes pas ce qui nous intéressait le plus, par exemple l'opinion profonde des dix-huit millions d'Allemands qui peuplent la R.D.A. et spécialement celle des jeunes que le régime s'est efforcé de gagner, mais nous savons qu'il y a là bien des inconnues qui compliquent encore le problème allemand.

Après ces livres, qui veulent embrasser dans sa totalité chacune des deux Allemagnes, en voici deux qui ne portent que sur le catholicisme, mais en fait touchent essentiellement à la République fédérale, où une politique catholique joue le rôle principal. Catholicisme allemand **(Ed. du Cerf, 1956, 562 p.) est le premier numéro de** Rencontres, **consacré aux catholicismes étrangers, et il avait été préparé par le regretté P. Maydieu. Ecrit tout entier par des Allemands et deux Autrichiens, il ne réunit pas moins de 29 collaborateurs et ne saurait donc prétendre à une unité de vues. On a voulu présenter l'histoire, les aspects et les problèmes du catholicisme allemand; on y a réussi et il serait difficile de trouver un livre plus documenté en même temps que plus orthodoxe. L'autre livre,** Le catholicisme politique en Allemagne **(Ed. du Seuil, 1956, 295 p., 750 fr.) est par contre l'œuvre d'un Français, un de ceux qui connaissent le mieux l'Allemagne, Joseph Rovan; il est tout différent. C'est l'histoire très documentée d'un grand parti catholique qui, sous la direction d'Adenauer, a fait l'Allemagne actuelle, mais ne s'est pas encore fait lui-même; la démocratie chrétienne, ainsi termine Rovan, « reste à faire, avenir possible mais dont nul ne sait s'il sera ».**

On le voit, l'Allemagne reste un pays problématique comme l'Allemand lui-même, et sa division en deux multiplie encore ses problèmes; elle est toujours en devenir, c'est peut-être son malheur et le nôtre.

J.-F. Angelloz.

Akzente (Hanser, Munich, le nº 3 DM). — Le nº 6 de 1956 a deux centres d'intérêt : d'une part, le lyrisme autrichien d'aujourd'hui avec des poèmes de Klaus Demus, Humbert Fink, Andreas Okopenko et Roman Rocek, d'autre part, la question de la poésie et du mime avec des contributions de B. Brecht : Aus einem Brief an einen Schauspieler ; — M. van Loggem : Zur Psychologie des Schauspielers ; — Lieselotte M. Arnold : Harlekin und Clown ; — Günter Grass : Die Ballerina. Mais on y trouve aussi des récits de Schickele et Elisabeth Langgässer, des poèmes de Krolow, etc... La jeune revue prend de l'âge sans vieillir et gagne toujours en bouquet.

Euphorion (Winter, Heidelberg, le nº 10 DM). — Le quatrième cahier du cinquantième tome nous offre d'abord trois articles importants de Hugo Moser (Saarbrücken) : Minnesang und Spruchdichtung? Ueber die Arten der hochmittelalterlichen deutschen Lyrik ; — Anni Meetz (Kiel) : Zu Hölderlins Quellen für den « Empedokles ». Empedokles — Porphyrios — Muhammed asch - Schahrastani - Hölderlin ; — Wolfgang Taraba (Princeton, New Jersey) : Die Rolle der Zeit und des « Schicksals » in Eduard Mörikes « Maler Nolten ». Non moins intéressants sont les deux bilans de recherches qui suivent, celui de A. Closs (Bristol), Forschungsbericht über Germanistik auf englischem Sprachgebiet. V. et surtout celui de William H. Rey (Seattle, Washington) : Gebet Zeugnis : ich war da. Die Gestalt Hofmannsthals in Bericht und Forschung. Ajoutons enfin que trois comptes rendus critiques complètent ce numéro substantiel.

Deutsche Rundschau (Baden-Baden, le nº 1-80 DM). — Au nº 12 de 1956 figurent R. Pechel : Ein Jahr

geht zu Ende; — Hans Jaeger: Noch ist Polen nicht gewonnen! ; — Adolf Grimme: Ein heilgebliebenes politisches Gewissen; — Albrecht Goes: Wo ist dein Bruder? ; — Peter Bamm: Naturwissenschaft und Literatur; — Golo Mann: Ueber Heines Gedichte; — Hans Kuhner: Der Choral des Todes; — Ernst Alker: Das Werk Ilse Langners; — Ludwig Meidner: Giles; — Harry Pross: Der Kreis der Gerechtigkeit.

Frankfurter Hefte (le nº 2 DM). — Les principales contributions du nº de novembre 1956 sont de: W. Dirks: Sorgen um die Volksschule; — Karl W. Böttcher: Schattenriss der neuen Mittelschichten; — Susanne Carwin: Unter der Sonne des Artikels 131; — Hans Werner Richter: Der grosse Verzicht.

Studium Generale (Springer, Berlin, le nº 6, 60 DM). — C'est à la philosophie qu'est consacré le nº d'octobre 1956 auquel ont collaboré: W. Brüning: Die Grunddimensionen des gegenwärtigen anthropologischen Philosophierens; — K. Daya: Was ist Philosophie? ; — A. Wenzl: Wechselbeziehungen von Weltbild und Menschenbild; — E. Fink: Exposition des Problems der Einheit der Wissenschaften; — H. Thomae: Grenzprobleme zwischen philosophischer und psychologischer Anthropologie. — H. Plessner: Ueber einige Motive der philosophischen Anthropologie. — B. von Brandenstein: Vom Wesen des Menschen; — F. Keiter: Die Themen des Menschenlebens.

Documents (Cologne, Worringer Strasse 11-13, le nº 150 fr.). — Signalons particulièrement, outre les actualités et chroniques toujours intéressantes, les articles de F. Burgdörfer: Structures de la population; — Carola Stern: La Famille en DDR; — F. Courtet: Bonn et la crise de Suez; — R. Haerdter: Le problème de la coexistence; — M. Freund: Le national-socialisme est-il mort?

Allemagne d'aujourd'hui (Presses Universitaires de France, le nº 150 fr.). — Nous avons dit l'effort d'Allemagne d'aujourd'hui pour s'améliorer sans cesse. Le nº 6 de 1956 nous apporte une documentation originale, que les lecteurs apprécieront fort. Une bonne étude de V. Hell sur Reinhold Schneider; des renseignements bibliographiques de Minder sur les revues et de Castellan sur la DDR, qui remplissent d'admiration le spécialiste, des contributions substantielles de Boyer sur Hermann Broch, de Rovan sur la CDU, du pasteur Ungerer sur le protestantisme allemand actuel constituent un ensemble d'un vif intérêt. Allemagne d'aujourd'hui dispose maintenant d'une équipe et qui fait du bon travail.

Antarès (Blüchert, Hambourg, le nº 1,80 DM). — Il est certain que les Allemands qui lisent cette revue ont une idée de tout ce que la France peut offrir en littérature, au théâtre ou au cinéma, dans l'art, la technique, la science ou la mode. Pas de centre d'intérêt bien marqué, si ce n'est la fête de Noël, mais une diversité attrayante.

Dû (Conzett et Huber, Zurich, le nº 3, 20 fr.). — Encore un numéro (celui de novembre 1956) consacré à une collection d'art suisse, la collection Hahnloser.

Les relations internationales de l'Allemagne Occidentale (Colin, 1956, 200 p., 500 fr.). — Signe des temps, les livres sur l'Allemagne se multiplient; les lecteurs curieux pourront se renseigner par exemple dans le bulletin bimestriel Allemagne (21, rue Béranger, Paris-11e), organe du « Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle ». Son rédacteur, A. Grosser a dirigé pour les Cahiers de la fondation nouvelle des sciences politiques les travaux d'une équipe de chercheurs qui ont examiné les relation internationales de l'Allemagne occidentale. Ce livre est donc un re-

cueil d'études, où nous trouvons, après une introduction de Grosser : *Les relations internationales* (A. Wiss-Verdier) ; — *L'Allemagne de l'Ouest vue de Budapest* (Thomas Schreiber) ; — *La ligne Oder-Neisse* (Alain Gueullette) ; — *L'Allemagne occidentale à l'O.E.C.E.* (Pascal Vieu) ; — *La crise des paiements allemands en 1950 et le rétablissement de la puissance financiére allemande* (Jean-Marc Holleaux) ; — *Les relations internationales du protestantisme allemand* (Georges Casalis) ; — *Les catholiques d'Allemagne dans les relations internationales* (Paulus Lenz-Medoc) ; — *La C.D.U. et les autres partis démocrates-chrétiens* (J. J. Baumgartner) ; — *La F.D.P. et l'Internationale libérale* (Claude-Robert Legros) ; — *Les relations internationales du parti social-démocrate* (Heinz Kuehn) ; — *Les relations internationales des syndicats* (Jean Dupleix; — *Les rencontres internationales* (Geneviève Carrez).

Geist der Freheit, par **Eberhard Zeller** (Rinn, Munich, 455 p. rel. toile, 15-80 DM). — Nous sommes trop proches encore des événements pour les juger, mais il importe de rassembler les documents qui permettront aux historiens de l'avenir de faire des synthèses objectives, et en particulier de consulter les acteurs principaux. C'est le cas pour la journée historique du « 20 juillet » (1944), qui aurait pu changer le cours des événements pour l'Allemagne et pour l'Europe entière. L'ouvrage d'E. Zeller ne veut pas être autre chose qu'un recueil de documents sur la préhistoire et l'histoire du 20 juillet. Son livre, qui eut dès 1954 une deuxième édition revue et augmentée, a grandement contribué à faire connaître en Allemagne le 20 juillet.

Deutsches Literatur-Lexikon, par **W. Kosch** (Francke, Berne, 6 fasc. 8.40 fr. s). — Avec le fascicule 30 ce grand lexique est encore assez loin de son achèvement, puisqu'il en doit compter 40; celui-ci va de Spartacus à Stifter, dont la bibliographie est particulièrement importante, car Kosch est un de ses spécialistes.

Stifter-Studien — III et IV (Benno Schwabe, Bâle, 1956, 2 vol., 639 p. rel. 18 fr. s.). — Nous avons déjà dit l'effort de la maison B. Schwabe pour éditer un Stifter complet et fort bien présenté. Après avoir publié ses « récits » dans la version première, puis ses deux grands romans, elle a lancé les *Studien*, dans lesquelles certains voient le meilleur de son œuvre. Ce titre surprenant s'explique si l'on admet avec le responsable de l'édition, Max Stefl, que Stifter considérait ses récits comme des « études » de l'âme humaine... Lorsque, au cours de la période 1842-1870, il travaille à ces « Studien », il reprend des œuvres qu'il avait déjà publiées pour les améliorer, les rendre plus dignes du succès qu'elles avaient eues. Après les volumes de « Erzählungen in der Urfassung » nous avons maintenant quatre volumes de « Studien » qui permettent des confrontations fécondes; dans les deux derniers, récemment parus, figurent *Abdias*; *Das alte Siegel*; *Brigitta*; *der Hagestolz*; *der Waldsteig*; *Zwei Schwestern*: *des beschriebene Tännling*.

H. V. Hofmannsthal — Carl J. Burckhardt. Briefwechsel (S. Fischer, 1956, 340 p. rel. 16.80 DM). — Lorsque l'on pourra consacrer à Hofmannsthal la monographie qu'il mérite on ne manquera pas de souligner le rôle que joua dans sa vie l'amitié. C'est ce qui fait l'intérêt des correspondances qu'il échangea avec St. George, R. Borchardt, R. Strauss, Bodenhausen et Carl J. Burckhardt, pour ne parler que de celles qui ont été publiées. Burckhardt nous avait déjà gratifié d'un précieux petit volume de souvenirs, auxquels il avait joint quelques lettres; aujourd'hui nous disposons d'un ensemble de lettres qui vont du 22 janvier 1919 au 14 août 1929, jour où le poète Hofmannsthal annonce à son ami le suicide de son fils, veille du jour où lui-même mourut. Cette correspondance se place donc entre l'effondrement de l'empire austro-hongrois et la fin du poète autrichien, ce qui lui donne une certaine grandeur tragique et cela

rehausse singulièrement les paroles adressées à Hofmannsthal par le maréchal Lyautey l'accueillant dans son palais marocain : « Monsieur, vous êtes chez vous — vous êtes dans votre maison, et voici pourquoi : je commande ici, je suis Lorrain, vos empereurs ce sont mes ducs, et je regarde la destruction de l'Autriche comme le crime le plus déplorable » (p. 182). Quand deux amis ont la qualité de Hofmannsthal et de Burckhardt leur correspondance devient une œuvre d'art.

Hugo von Hofmannsthal — Lustspiele IV (S. Fischer, Francfort, 1956, 479 p.). — Avec ce volume, qui est le douzième des œuvres complètes du poème, s'achève la publication de ses comédies. Nous y trouvons celles des dernières années de sa vie : la célèbre Arabella, parue quatre ans après sa mort, en 1933, le Szenischer Prolog zur Neueröffnung des Josefstädter Theaters (1924), Dame Kobord, premier — et unique — tome des drames de Calderon, dont le poète avait entrepris la traduction (1919), Der Unbestechliche, qui n'avait pas encore été publié dans sa totalité, enfin Die Mimin und der Dichter, fragment d'une comédie restée inachevée et qui devait s'intituler « Timon der Redner ». Ajoutons que des variantes importantes d'Arabella publiées en appendice intéresseront fort le curieux comme le chercheur.

Thomas Mann — Nachlese, Prasa, 1951-1955 (S. Fischer, 1956, 243 p., rel. 16.80 DM). — On a rassemblé dans ce volume les derniers essais de Th. Mann (sur Kleist, sur Schiller et sur Tchekov) et des travaux critiques très divers : préfaces, allocutions, etc.). Particulièrement intéressantes sont les pages consacrées à l'humour et à l'ironie, car l'écrivain s'y défend d'être l'ironiste qu'on a coutume de voir en lui et revendique la qualification d'humoriste.

Ce volume n'est que le premier d'une série qui s'annonce longue, car on est en train de classer le « Nachlass » de Th. Mann pour le publier par tranches.

Th. Mann — Essai sur Schiller (Presses Univ. de France, 1956, 54 p. in-8°). — Bonne traduction par Louise Servicen de l'essai sur Schiller, dont nous avons parlé en son temps.

Ein Bündel weisser Narzissen, par **Luisa Rinser** (S. Fischer, Francfort, 1956, 264 p. rel. 13.50 DM). — Luisa Rinser, une des meilleures représentantes de la jeune littérature allemande, réunit dans ce volume onze nouvelles ou récits qui vont de Anna (1937), sa première œuvre publiée, à Ein Bündel weisser Narzissen (1956), la dernière qu'elle ait écrite. Cet ensemble présente ses deux tendances : un réalisme sombre et un surréalisme qui tend vers la poésie ou la religion. La langue en est simple sans vulgarité, élevée sans pathos. Nous espérons qu'une traduction prochaine fera mieux connaître Louise Rinser au lecteur français, qui placera ce livre à côté des Anneaux transparents et de Jan Lobel de Varsovie (Edit. du Seuil) ou encore de son Histoire d'amour (Calmann-Lévy).

Deutsche Philologie im Anfriss (Erich Schmidt, Bielefeld, fasc. 29 et 30). — Les deux derniers fascicules de cet ouvrage extraordinaire, qui fait grand honneur à son directeur, le professeur Stammler, nous apportent une documentation sur des sujets les plus divers. On y trouve en effet des contributions de M. Hain : Die Volkstunde und ihre Methoden ; — W. E. Peuckert: Sage und Märchen ; — W. Stammler : Seemanns Brauch und Klage ; — L. Schmidt : Volksschauspiel ; — M. Hain : Sprichwort und Rätsel ; — M. Hain : Die Volkstracht ; — J. Göhler : Die Leibes übungen in der deutschen Sprache und Literatur ; — J. Dünninger : Brauchtum ; — K. Hoppe : Philosophie und Dichtung. On ne lit pas sans un étonnement admiratif des études aussi riches que celles de Göhler sur le sport dans la littérature allemande.

Der Schwarze Obelisk, par **E. M. Remarque** (Kiepenheuer et Witsch, 1956, 484 p. rel. 16.80 DM). — C'est le sous-titre qui nous éclaire sur les intentions du romancier : « Histoire d'une jeunesse attardée. » Le narrateur

a été empêché par la guerre de 1914-1918 de vivre sa jeunesse et la crise économique et l'inflation risquent de lui faire perdre jusqu'à ses moyens d'existence; le commerce des monuments funéraires fleurit certes comme après toutes les guerres, mais seuls prospèrent les trafiquants qui spéculent à la baisse du mark; la vente de l'obélisque noir sauvera la maison au moment où la création d'un nouveau mark va permettre le démarrage d'une économie saine. Et le héros recommencera sa vie ou plutôt il la commencera dans un autre milieu, car il a retrouvé sa jeunesse, du moins une jeunesse. En effet, organiste dans un asile d'aliénés, il a souvent rencontré une jeune fille dont une démence provisoire fait une voyante et qui d'ailleurs, une fois guérie, deviendra une petite bourgeoise banale; il a pour ainsi dire recueilli son héritage spirituel. Dans ce bon roman de Remarque nous retrouverons toutes ses qualités et, à un degré plus développé que précédemment, son humour. Nous regrettons qu'il reste le romancier d'une époque révolue, quasi préhistorique, et ne s'attaque pas au temps présent, car il risque de perdre le contact avec le public allemand, qui s'intéresse plus volontiers à demain qu'à hier.

Dieu dort en Mazurie, par **H. H. Kirst,** trad. de Henri Thies (R. Laffont, 1956, 312 p. 600 fr.). — Extérieurement c'est d'abord un roman policier : qui a tué Materna? Leberecht, grand propriétaire foncier et seigneur tout-puissant qui règne sur le petit village de Maulen, pourrait le révéler; il le fera d'ailleurs au dénouement. C'en est fait alors de son pouvoir, c'en est fait du bonheur pour Maulen, car Dieu ne dormira plus jamais en Mazurie. Le bon temps, c'était celui du sommeil de Dieu; ce qui lui succède, c'est le temps d'Hitler. L'implantation du national-socialisme à Maulen est une fresque caricaturale du plus savoureux effet. Plus d'un lecteur accordera une mention spéciale à cette œuvre de H. H. Kirst.

Edouard Mörike — Choix de poèmes, trad. et introd. d'Albert Laboisse (Seghers, 1956, 61 p.). — Laboisse a senti et traduit en poète Mörike; il a choisi parmi ses poèmes, dont le nombre n'est pas considérable, ceux qui constituent d'authentiques chefs-d'œuvre et il les a groupés selon les thèmes traités. Sa traduction, à la fois libre et fidèle, permettra au lecteur de savourer un grand poète, qu'il est difficile de rendre en français.

Schiller et la nation allemande, par **A. Gisselbrecht** (Editions sociales, 1956, 125 p. 250 fr.). — Ce petit ouvrage se présente comme « un essai d'aborder d'un point de vue marxiste un écrivain allemand qui ne passe pas habituellement pour révolutionnaire ». C'est donc une thèse et qui présente l'avantage de mettre l'accent sur un côté de l'auteur dramatique allemand. Mais une chose nous inquiète : le national-socialisme a pareillement voulu annexer Schiller. Pour lui rendre justice il nous faudra donc confronter les points de vue et surtout les oublier.

LETTRES ANGLO-SAXONNES

HUXLEY QUAND MEME. — En ouvrant le dernier recueil d'essais de Aldous Huxley, Adonis and the Alphabet **(London, Chatto, 1956, 285 p., 18/), on dénombre avec respect son œuvre rappelée face à la page de titre : 11 romans, 2 biographies, 5 recueils de nouvelles, 2 pièces de théâtre, 2 volumes de poèmes et 17 rangés sous la rubrique « essais et belles-lettres ». De ce 18ᵉ, un lecteur fidèle peut se demander ce qu'il lui apprend de nouveau sur l'auteur et sur ce dont il parle.**

Ce sont des regards sur ce qui change et ce qui ne change pas. Sur

les figures successives du monde. Sur l'homme éternel, sur ses réussites, ses échecs, son vrai destin; sur les périls qui le menacent et ses façons aussi variées que monotones de s'y précipiter, par le jeu presque fatal de forces intérieures et extérieures.

Huxley ne cesse de se ressembler depuis qu'on peut le lire, ou du moins depuis que l'entre-deux-guerres est redevenu l'avant-guerre; c'est-à-dire de reprendre un même fonds d'idées auxquelles l'actualité presque seule ajoute des illustrations. Peu d'écrivains ont aussi droitement suivi les directions pré-établies dans le mécanisme de leur nature et de leur pensée. C'est que dès le départ il avait atteint sa maturité. Si on a pu le prendre pour un auteur comique, ce ne fut que tout à fait au début. Très vite on a dû reconnaître le sérieux profond de préoccupations où le portaient son tempérament et les circonstances. Essentiellement curieux du monde où le hasard l'avait fait naître, de l'homme et de sa condition, il s'est à peu près tout de suite affirmé, et confirmé de plus en plus exclusivement, le psychologue, le moraliste, le sociologue, le métaphysicien que tout le monde connaît. Il se nourrit d'une lecture sans limites, se prend au spectacle offert par les grands et les petits côtés de l'univers et de l'époque, brûle d'un désir de salut, se heurte aux problèmes présents et futurs. Il médite dans deux plans distincts mais indissolubles : la contemplation sereine, la recherche des solutions pratiques.

Voilà sur quel fond, familier au point d'aller peut-être sans dire, sont écrits les essais de ce recueil. Chacun note un ou plusieurs traits par où notre civilisation se montre de plus en plus partout pareille et décadente. Chacun illustre la difficulté de l'homme à remplir un destin supérieur, les illusions de groupe, les fatalités qui reproduisent les mêmes échecs sous des formes différentes, les moyens d'une perfection croissante par où une minorité de maîtres asservit toujours l'esprit et le corps d'une masse dont le premier besoin est de manger sur un globe menacé de famine. Tout cela est d'un extrême et urgent intérêt. Ce n'est pas, répétons-le, la première fois que l'auteur en parle ni qu'il revient à sa hantise du souverain bien, ou réalité suprême, et des moyens d'y accéder. L'une des idées principales du livre est que la « connaissance » et la « compréhension », la vérité et la lettre, toutes deux nécessaires, sont contradictoires. Antinomie que la constitution de l'homme, à quelques exceptions près, lui interdit de surmonter. Il y aurait ici place pour un couplet facile : Huxley représentant éminent de cette tragédie, aspirant-mystique, retranché du ciel promis au seul vrai croyant, aspirant-contrebandier tenté d'y entrer par la vertu des drogues qui forcent « les portes de la perception ». Quoi qu'il en soit, sur l'état passé et à venir du monde Huxley n'a pas d'illusion ni guère d'espoir à offrir. On le savait.

En vérité, la réaction sommaire de qui le suit depuis plus de trente ans risque d'être celle de la mauvaise conscience et de l'ingratitude : « On le savait. » Juste comme injuste, elle peut tenir à la répétition des motifs rappelés plus haut. Elle peut s'accompagner d'autres critiques, surtout de forme, un jour de mauvaise humeur.

La première est, précisée dans le détail, celle qu'on a esquissée. Le schème de ces essais ne change guère. En titre, des images appétissantes : l'éducation d'un amphibie; le désert; le poisson en conserve; Hypérion et le satyre; Adonis et l'alphabet; Famagouste et Paphos. Développées avec une aisance éblouissante en un kaléidoscope d'autres images, de connaissances et d'idées, elles n'en reviennent pas moins à quelques dénominateurs familiers; la réflexion se met en branle presque automatiquement sur des rails posés depuis longtemps. Resterons-nous sur notre impatience? Si l'on a l'impression d'un prophète de vérités premières, elles ne l'étaient pas avant qu'il les fît telles. On n'a pas envie de tenir rigueur à qui se livre aussi innocemment, à qui suit son idée avec aussi peu de souci de conserver sa garde, et, mettant sur le même plan des notions qui commencent à être reçues, grâce à lui souvent, et d'ingénieuses trouvailles, passe tout uniment des unes aux autres.

Il est possible que l'on critique mieux certaines de ses attitudes dans l'âge mûr que dans l'enthousiasme de la jeunesse. Ses essais peuvent paraître les dissertations-modèles d'un génial élève de philosophie. Plutôt que d'un professeur: il n'est pas assez académique pour cela.

Mettra-t-on en doute la solidité invariable de ses connaissances? Oui, parfois. Sans être spécialiste, on s'étonne qu'il paraisse assimiler, même de loin, la Gorgone à la Grande Mère. Mais il n'y a là que le trop-plein d'une imagination qui, la plupart du temps, excelle en rapprochements inspirés et séduisants.

On peut aussi s'interroger sur la qualité de son sens esthétique, à voir comme il lui arrive de juger. L'homme, dit-il, est étonnamment capable « de vivre, simultanément ou successivement, entre des cloisons étanches. Le goût du XVII[e] siècle pour les formes closes en musique était en désaccord avec le goût du XVII[e] siècle pour l'asymétrie et l'ouverture dans les arts plastiques. Le goût victorien pour Mendelssohn et Haendel contredit le goût victorien pour les temples mormons, les Albert Halls, les gares de St. Pancras. Mais ces goûts mutuellement exclusifs coexistèrent et n'eurent pas les uns sur les autres d'effets perceptibles ». Coexistèrent chez qui? Les deux ensembles allégués sont d'ordres différents. La musique et les arts plastiques du XVII[e] siècle avaient également la qualité d'œuvres d'art; et il se peut que les consommateurs aient été dignes des producteurs, au moins en Italie. Le victorien moyen pourrait bien avoir avalé Mendelssohn et Haendel, St. Pancras et l'Albert Hall, parce que c'était la mode et qu'il avait appris sa leçon. Le goût en art et la vogue sont choses différentes.

Ce n'est pas à Huxley qu'on l'apprendra. Pourquoi ne paraît-il pas s'en aviser ici? Parce que son propos était autre? La dissemblance d'arts distincts à une même époque est finement observée. En la remarquant, Huxley ne se montre-t-il pas plus historien qu'artiste? Son système de définition des formes est-il d'ailleurs bien solide,

s'il l'a inventé? S'il l'a trouvé dans les livres, ne l'applique-t-il pas un peu en néophyte, avec plus d'ardeur que de nuances?

Orienté vers l'histoire, Huxley l'est moins que vers la sociologie, l'économie, l' « écologie » — terme anglais signifiant l'étude des organismes par rapport à leur milieu; moins vers la connaissance en soi que vers le concret significatif et utilisable. On le voit bien quand il s'étonne que le professeur Toynbee, historien des civilisations, semble négliger le problème de la faim. En feuilletant son index, dit-il, on ne trouve ni « Population » entre Popilius Laena nommé 5 fois et Porphyre de Batanea 2, ni « Agriculture » entre Agrigente (2 mentions) et Agis IV (47), ni « Famine » entre deux noms propres assez obscurs; Esarhaddon, Esotérisme, Espéranto, Formosus de Porto sont là, non « Erosion » ou « Forêts ».

J'ai dévié de mon propos, qui était de critiquer. De réserves dictées si l'on veut par le scrupule, j'ai été ramené par la curiosité et par l'admiration.

On pourrait tenter longtemps de mettre en formules ce peu réductible Protée. Ses anciens et fidèles lecteurs se surprendront, certains jours, à quelque agacement de détail, comme devant les tics d'un ami. On a voulu en donner des exemples : cela disparaît dans une vue d'ensemble. Malgré nous, malgré lui, il nous tient et nous porte. On est captivé de voir comment part et comment arrive le premier venu de ces essais. Il y aurait suffisance, myopie et dénuement volontaire à cesser de fréquenter cet esprit qui est un des plus cultivés, des plus désabusés et des plus généreux d'aujourd'hui. A notre époque d'assentiments et de révoltes également paresseux, on ne saurait négliger sans péril cet homme qui ne veut pas se laisser faire.

Jacques Vallette.

The New Statesman and Nation, 24.11-22.12. — Séries : Nouvelles du monde commentées; Suez; Aux Communes; Dessins satiriques de Vicky; Journal d'un Londonien; Notre Angleterre; Sagettes, Les journaux; Arts, spectacles, BBC, TV; Correspondance; Poèmes; Revue des livres; Concours; Dans la Cité (24.11-22.12). Livres de Noël (1-8.12). — 24.11 : Américains, Asiatiques, Arabes. Le gouvernement de G.-B. en difficulté. Révolution polonaise. Elections loyales. C. Chataway, Hiroshima et ses suites. Disques. 1.12 : N'aidons pas l'URSS en Orient. Que veut Eisenhower? Remous autour du Tibet. La famille d'un manœuvre agricole. Guy Burgess. L'éducation dans l'antiquité. 8.12 : Finances délabrées. Logique du mensonge. Crise de l'enseignement. Eden. Samson et les colonnes du temple. La révolte expliquée par un Hongrois. Noël à la maison de correction. Grands directeurs d'écoles anglaises. La cathédrale gothique. 15.12 : Pour un règlement hongrois. Nous sommes de petites puissances. Programmes atomique en G.-B. Le P. Huddleston et les Sud-Africains. Projets de lois originaux. Duncan Sandys. D. H. Lawrence. 22.12 : L'ONU à l'épreuve. Une nouvelle politique européenne. Crise de la suprématie blanche dans les E.-U. du Sud. Une grande espionne palestinienne. Education syndicaliste au pays de Galles. Le Picasso de la musique. Jane Austen.

English, Autumn 56. — Max Beerbohm. Remarques sur la première partie du Henry IV de Shakespeare. Maturin et Melmoth. Poèmes. Comptes rendus.

Areopagitica, par **J. Milton,** trad. Lutaud (Paris, Aubier, 1956, 241 p., 750 fr.). — On ignore trop en France que Milton est grand écrivain en

prose. Voici de quoi s'en instruire. Non seulement la traduction de son pamphlet pour la liberté d'imprimer, en regard du texte, mais aussi 15 pages de notes explicatives et plus de 100 d'une introduction méditée et substantielle. C'est ici que cette œuvre magnifique est située dans son milieu d'histoire et de pensée, analysée et mise littérairement en valeur. Les Français auront la surprise de trouver ce puritain parent des écrivains et orateurs qui chez nous ont défendu la liberté, de La Boétie et d'Aubigné à Hugo parlementaire.

De l'Angleterre, par **Jean Queval** (Paris, NRF, 1956, 283 p., 690 fr.). — Quel malheur que ce livre n'ait pas coïncidé avec notre dernière chronique! Il y avait sa place à côté d'un autre, sans double emploi, parce que l'Angleterre est dans chacun vue respectivement par un Anglais et par un Français — qui plus est, par notre Queval. Je veux dire par là plusieurs choses, qu'on peut lui envier. Le don du raccourci, de l'image et du rapprochement imprévus. L'intelligence, l'entrain, le flair des nuances. La capacité de frapper çà et là l'idée générale, en passant et hors du sujet. Toujours, à propos de lui, la vigueur à généraliser et le mépris de l'exception qui n'empêche rien. Pour en finir avec le style qui fait de ce travail un régal, je distingue plusieurs manières et peut-être des dates différentes dans la rédaction d'un même chapitre. Ou alors un Queval documenté par les livres, non moins sage mais légèrement plus académique, et un autre qui puise dans son expérience et son observation personnelles. On ne résumera pas ce livre. Mais il n'aurait pu être écrit que par qui a, depuis des années, vécu en Angleterre, lu sur ce pays, suivi sa vie dans tous les domaines; bref, un connaisseur d'un degré que peuvent envier tous ceux qui sont étiquetés anglicistes. Posez-leur les 267 « colles » auxquelles répond l'aide-mémoire de la fin; j'en connais un qui séchera souvent. J'ai relevé une erreur de détail. Mais il ne faut pas avoir l' « érudition pointilleuse » (je cite Queval) pour qui vous en apprend tant, et si gentiment.

The English Town in the Last Hundred Years, by **J. Betjeman** (Cambridge Univ. Press, 1956, 28 p., 3/6). — Un des écrivains contemporains qui expriment le mieux leur pays traite ici, dans un anglais choisi, non en architecte mais en amateur et en connaisseur, chronologiquement, des vicissitudes de l'architecture urbaine en Angleterre depuis cent ans. L'amateur a son goût à lui; qui persuadera-t-il d'aimer les villas victoriennes, « la plus grande contribution anglaise à l'architecture au siècle dernier ou dans n'importe lequel »? Le connaisseur est bibliophile et parlera au cœur de qui aime les vieilles et les nobles images. Beaucoup de noms cités piqueront la curiosité. C'est agréable et instructif.

A Christmas Anthology, by **P. Collins** (Bedford, G. Fraser, 1956, 96 p., 8/6). — Beau sujet que Noël pour un anthologiste intelligent et inventif comme celui-ci. Pour commencer, l'histoire racontée par la Bible et par les poètes. Puis les réactions, défavorables à la bonne vieille coutume, de la part des puritains qu'elle choque ou d'écrivains d'aujourd'hui qui la regrettent. Puis la fête elle-même et, decrescendo, ses suites. Ce livre ressuscite des pages captivantes, nulles peut-être plus que celles qui font voir et entendre Dickens lisant ses œuvres en public.

Winter's Right and Other Poems, by **E. Fearn** (Aldington, Hand and Flower, 1956, 42 p., 8/6). — Le programme de ces éditeurs paraît généreux. Voici encore tirée de l'ombre une sincère ferveur poétique dont les moyens d'expression ne paraissent pas toujours à la hauteur de son intensité, et ne sont pas aux meilleurs moments sans rappeler, à un autre niveau, la noble simplicité de Miss R. Pitter.

St. Osyth's Priory, by **S. de Chair** (Derby, Eng. Life, 1956, 32 p., 2/6). — Addition à la série des demeures historiques anglaises. En l'honneur d'une sainte locale, on édifia dans ce coin de l'Essex une abbaye du XIe au XVIe siècle. Il s'y est ajouté les bâtiments d'habitation d'une grande famille. La photo aérienne montre un ensemble grandiose : un parc à très beaux arbres; des restes; des ruines; une loge imposante; deux jardins tirés à quatre épingles; et le manoir. Comme toujours, texte secourable et

profuse illustration de l'extérieur et de l'intérieur.

Suicide Excepted, by **C. Hare** (220 p.), **The 2 Gentlemen of Verona** (107 p.); **Timon of Athens** (126 p.), by **W. Shakespeare.** Chac. : 2/6. — **The Cruel Sea,** by **N. Monsarrat** (445 p.). **More Comic and Curious Verse** (319 p.); **A History of Western Literature** (379 p.), by **J. M. Cohen.** Chac. : 3/6. Tous : Penguin, 1956. — L'assurance devra-t-elle payer ou non? Vous le saurez si vous lisez ce livre, et vous ferez peut-être connaissance avec un auteur que vous ne connaissiez pas, et que son métier de juge désigne éminemment pour écrire des romans policiers. Les éditions Penguin offrent encore deux pièces de Shakespeare qui ne sont pas des plus connues : format de poche, introduction générale, préfaces individuelles, glossaires, par un connaisseur renommé. Bienvenue aussi la réédition à bas prix, dans l'original, du roman de la dernière guerre navale que tout le monde connaît et qui en est peut-être l'œuvre la plus représentative. Enfin J. M. Cohen offre deux livres bien différents. Ayant terminé son premier tome de vers « comiques et curieux » dont on a parlé ici, il avait déjà de quoi en commencer un autre, heureusement pour nous. Il ne remonte qu'à 1700, mais, aidé et fureteur, il apporte des pièces rares, en plus de classiques comme Lear, Carroll (dont il a eu raison de donner le S h a r k moins connu chez nous qu'A l i c e) et Calverley. Choix international, mais je ne partage pas sa prédilection pour Morgenstern. Bravo pour le poème de Chiderdoss en « rhyming slang », pour celui de Mackintosh sur les malheurs du chef de gare, que je croyais oublié dans un M e r c u r y B o o k d'il y a 25 ans, etc., etc. La division par ordre d'idées, et l'arrangement de chaque section, sont d'un homme de goût. Le même embrasse la littérature occidentale en 380 pages et l'étreint sans faiblesse en 17 chapitres où la chronologie se présente sous des angles de meilleure cristallisation. Ce n'est pas un simple catalogue. Les auteurs importants (pas tous) ont souvent droit à d'assez longs développements, et Cohen juge avec une assurance qui garantit une lecture personnelle des écrivains de tous les pays d'Occident.

Book of Manners, by **G. Harding** (London, Putnam, 1956, 208 p., 12/6). — Gilbert Harding est peut-être la vedette N° 1 de la BBC. Il a son personnage sourcilleux, son public idolâtre, et sans doute sa légende. Pour beaucoup il est l'homme le plus impoli de la nation. Il a pourtant écrit un livre sur la façon de se conduire. On attend quelque chose de frivole et de pince-sans-rire. Le premier contact réfrigère : un chapitre de citations de moralistes, choisies parmi les plus banales et, sauf erreur, non exemptes d'erreurs; est-ce pour faire « marcher » les gens graves? Continuez, et vous serez pris. Harding fait suite à des essayistes d'un genre qui n'a jamais manqué en Angleterre : observateurs des mœurs dans leurs détails les moins voyants, les plus triviaux, non les moins importants, avec le dessein de les améliorer ou réformer. Chacun selon sa pente dose la satire. Il faut à tous, pour obtenir l'oreille de leur public, une certaine humilité de point de vue; du prêche à la portée de tous. C'est le cas de Harding. Mais il plaît sûrement par son ingéniosité d'observation, par son tempérament qui réagit avec vigueur, dans un style aux brutalités soigneusement calculées; par ce qu'il a de bon enfant terrible; par les exemples et les anecdotes continuels, et dont beaucoup, colportés, auront un succès de rire. L'illustration rend à chaque instant présent derrière l'imprimé, dans des costumes et des circonstances variés, ce personnage à l'œil de perroquet magnétique.

Shelley at Work, by **N. Rogers** (Oxford Univ. Press, 1956, 376 p., 35/). — S'il y a une grande poésie de premier jet, celle de Shelley n'en est pas. L'inspiration atteignait chez lui une pression torrentielle, mais ne le dispensait pas de travailler. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le livre de N. Rogers, auquel il faudrait plus que ce court espace pour rendre pleine justice. Il a fallu à l'auteur beaucoup de vigueur, de pénétration, de dextérité, de connaissance de son sujet pour s'y retrouver dans les carnets de notes du poète, qui n'avaient jamais été aussi complètement et mé-

thodiquement exploités. De nombreux passages de lectures de Shelley, parfois traduites par lui, s'y mêlent à ses ébauches personnelles, y compris d'étranges dessins dont plusieurs sont reproduits ici. On se rend compte de ses lectures en grec, en latin, en italien, en espagnol, en français, en allemand, et de ce qu'il peut leur devoir non sans les avoir assimilés à sa substance : l'hypothèse d'influences gœthéennes, par exemple, coexistant avec celle de Calderón, est plausible sinon convaincante. La deuxième partie du travail étudie cette transmutation dans l'élaboration de plusieurs grands poèmes. Auparavant il a fallu dresser un inventaire aussi ordonné que possible des idées de Shelley, de leur hiérarchie, de leurs liens réciproques, des symboles correspondants, et retracer le passage de l'idée au symbole, de l'élément à l'état achevé. C'est à quoi est consacrée la première partie, vrai tour de force de débrouillage d'un écheveau presque inextricable. On voit l'ampleur du propos mené à bien : renouveler le portrait de l'œuvre shelleyenne dans son ensemble; remettre à leur vraie place et rendre accessibles les longs poèmes trop négligés en raison de leur obscurité, sans faire tort aux œuvres lyriques plus courtes et plus familières jusqu'ici; suivre la création de ces chants universellement connus à partir des signes fugitifs et divers qui les annoncent à des années de distance. Ce livre fera date.

Making, Knowing and Judging, by **W. H. Auden** (Id., 1956, 33 p.). — La nomination de l'auteur à la chaire de poésie d'Oxford a été accueillie diversement. Heureuse en tout cas en ce qu'elle infuse un sang neuf à une tradition éclatante. Nul n'est moins orthodoxe que ce poète qui, pour sa leçon inaugurale, a voulu parler du poète critique de lui-même. Il y a des gamineries amusantes. Il y a le recours à une expérience personnelle considérable pour décrire l'éducation de la faculté critique chez le poète, la façon dont il réagit, et les différentes espèces d'imagination. Parfois provocant, stimulant toujours.

The Castle of Indolence, by **J. Thomson,** ed. by **A. M. Hardie** (104 p.). **The Integration of Poetry,** by **B. Jones** (97 p.). Chac. : Ib. and Hong Kong Univ. Press, 1956, 12/6 (1700-1740). Thomson occupe une place importante dans l'histoire du pré-romantisme. C'était, pris en lui-même, un fort bon poète dont se lisent encore les *Saisons* et le poème descriptif et moral non sans humour, archaïsant dans la veine de Spenser dont il reprend la grande strophe, édité ici comme il convient. Le chef du département d'anglais à l'Université de Hong-Kong, le poète bien connu E. Blunden, en a écrit l'introduction à l'usage, semble-t-il, du public chinois, comme il a écrit pour un public plus large celle de l'essai où B. Jones a voulu après d'autres rechercher ce que nous demandons à la poésie, quelles en sont les conditions, la nature et la forme. Intéressant en raison notamment des nombreux exemples et rapprochements tirés de la poésie anglaise.

Beerbohm Tree, by **H. Pearson** (London, Methuen, 1956, 264 p., 25/). — On ne s'ennuie jamais et on apprend toujours beaucoup avec H. Pearson biographe. C'est un bon écrivain, chez qui l'anecdote fréquente ne fait pas tort à la solidité du fond. Il était ici porté par un sujet particulièrement vivant : l'un des grands acteurs de l'époque victorienne des dernières dizaines d'années de Victoria et du règne d'Edouard VII. Un milieu social, littéraire et théâtral brillant y revit : celui des Henry Irving et des Ellen Terry, de Wilde dont il fut l'ami et de Shaw dont la mise à la scène par lui ne fut pas de tout repos. Les épreuves ne lui manquèrent pas. D'assez longtemps pénibles débuts, un mariage mouvementé. Mais c'était un robuste et un optimiste, qui devait marquer parmi les acteurs-directeurs de théâtre, un de ces heureux qui peuvent croire à la réussite sans effort. De plus, homme d'esprit étincelant, dont bien des mots sont cités ici. Pearson a bien fait de donner pour sous-titre à son livre : « Sa vie et son rire ».

Childermass, by **W. L. Lewis** (Ib., Id., 1956, 401 p. 25/). — Si certains lecteurs, à la suite d'une récente chronique, avaient l'intention de lire les 2e et 3e parties de « The Human Age » parues l'an dernier en un volume, je leur conseillerais de lire auparavant ce livre qui en est la pre-

mière, rééditée 28 ans après sa publication originale. Ils y connaîtront dans sa fraîcheur, si l'on peut dire, l'étrange et sinistre univers ultra-terrestre imaginé par Wyndham Lewis, et décrit dans un style précis, nerveux, un peu recherché dans le vocabulaire, et qu'on ne peut, semble-t-il, mieux qualifier qu'en l'appelant impitoyable. Ils y verront pour la première fois Pullman et Satters dans leurs aventures post-mortelles, et le Custode, et les Hypéridiens et les autres qui reparaissent dans les parties suivantes. L'invention y est étourdissante, le temps y est traité avec virtuosité. L'impression se confirme ici que ce monde et ses habitants ressemblent beaucoup à ceux qui nous sont familiers, dans leur médiocrité repoussante; et qu'il y est question de notre destinée autant que d'une critique mordante de l'homme ici-bas. De nombreux points d'interrogation sont posés. On demeure incertain sur le symbolisme de cette œuvre unique et qui ouvre une féconde carrière à la réflexion. Il est impossible d'en mesurer la pleine valeur avant qu'ait paru la 4e partie, que beaucoup de lecteurs vont maintenant attendre avec une curiosité accrue.

T'Other Miss Austen, by **K. Freeman** (Ib., Macdonald, 1956, 224 p., 16/). — Il a paru à l'auteur de ce livre qu'on n'a pas encore atteint la vraie Jane Austen — et Dieu sait si l'on a écrit à propos d'elle — parce qu'on n'a pas saisi le lien qui existe entre la femme et la romancière, et que ce sont deux personnes distinctes. Née en 1775, morte en 1817, cette fille de clergyman a laissé d'elle, à travers les témoignages de ceux qui l'ont connue, l'image d'une jeune femme soumise aux convenances les plus convenues de son temps. Il y a une autre Jane à l'esprit indépendant, critique, ironique; celle que suscitait son inimitable génie. Le Dr. Freeman l'a cherchée dans ses lettres, qui sont éditées et à la portée d'un chacun. Elles lui ont fourni la trame d'une biographie qui peut très convenablement servir de premier contact avec ce délicieux écrivain, et qui se lit avec un agrément qui soutiennent 12 illustrations bien choisies.

The Visiting Moon, by **C. Furse** (Ib., Faber, 1956, 260 p., 21/). — On nous dit que les souvenirs ici racontés se passent à la fin de l'ère victorienne. On pourrait croire un peu plus tard : il y a la lumière électrique, et les tournures ne se portent plus que sur des portraits le long des murs. C'est tout simplement, par la petite-fille du poète H. Newbolt, le récit des fêtes de Noël dans la maison de campagne des grands-parents, parmi un luxe de tantes et d'oncles, de cousins, de cousines, de serviteurs, de nounous, de misses et de mademoiselles. Nostalgie de l'enfance à une époque de vie ample et sans souci. Un peu l'équivalent des fêtes au manoir du Grand Meaulnes, racontées par une des jeunes participantes. Une évasion dans un autre monde.

What's the Meaning? by **E. Partridge** (Ib., H. Hamilton, 1956, 128 p., 10/6). — Le célèbre lexicographe et fureteur destine à la jeunesse ce recueil de réponses à quantité de questions sur la langue anglaise qui peuvent déconcerter aussi nombre d'adultes, surtout étrangers. L'histoire et l'étymologie principalement sont mises à contribution, la dernière constituant le dernier chapitre en entier. Auparavant sont expliqués les noms de fêtes, de sports et jeux, les titres, les abréviations, les mots et expressions étrangers, les citations, allusions, proverbes, les expressions idiomatiques, les noms de famille et prénoms, en grand nombre. Lisez ce livre si vous ignorez ce qu'on appelle « Boxing Day », la différence entre N.Y. et N.Y.C., SS et S.S., W.O. et W/O, comment se traduit en anglais C.Q.F.D., en français Gillian ou Jennifer, le sens de beaucoup de noms qui n'existent que chez nos voisins (Gwendolen, Hilda, Ivor), etc., etc.

Shakespeare in His Age, by F. E. Halliday (Ib., Duckworth, 1956, 378 p., 30/). — On doit à cet auteur plusieurs beaux livres sur Shakespeare, lesquels ont eu place dans ces colonnes. En voici encore un, où Hallidey a voulu situer le poète dans son époque et, à cette fin, le raconter en même temps que cette époque est dépeinte dans toutes les variétés de son histoire, notamment dans les vicissitudes de la production et de l'art dramatiques entre 1564, date de la naissance de Shakespeare,

et 1623 où paraît in-folio la première collection de ses œuvres. Un prologue, comme fond de départ : l'Angleterre en 1564. Les trois parties qui suivent se terminent la première en 1588, année de l'Armada; la seconde à la mort d'Elisabeth en 1603; la troisième en 1616 où meurt Shakespeare; avec un épilogue de 7 ans où sont arrêtés les fils de la tapisserie. Ce dernier mot décrit bien la méthode pratiquée. Tout est mené chronologiquement, de front. Les remous où s'assure l'autorité de la reine; les premiers théâtres, leur régime, leurs auteurs. La révolution dramatique après 1588, les troupes, les grands dramatistes, les nouveaux théâtres, la fin du règne. Le nouveau roi, l'évolution des spectacles, les fêtes, les nouvelles formes de pièces et le ton de la littérature de cette période. Ce n'est là qu'une sèche esquisse d'un exposé infiniment somptueux, fouillé et secourable. Shakespeare demeure au centre comme un moyeu, avec peut-être un peu de complaisance aux « traditions » quant à sa biographie. Illustration abondante et curieuse.

Critical Approaches to Literature, by **D. Daiches** (Ib., Longmans, 1956, 414 p., 25/). — On rendait compte il y a peu d'un livre de cet écrivain brillant et solide. Cette fois il s'agit d'une enquête sur les lettres et la critique, dans leurs variétés et dans leurs rapports, au cours des âges. Daiches considère d'abord comment les critiques ont défini le caractère, l'utilité et la valeur de la littérature d'imagination. Puis il montre la critique en action, et non plus en théorie. Enfin il examine les rapports de la critique et des disciplines annexes : histoire, psychologie, sociologie, et la validité de l'appel que peut leur faire le critique. On peut se demander si les 2e et 3e parties n'empiètent pas l'une sur l'autre : Daiches prévoit l'objection et prend soin de diviser au maximum ses points de vue. Il n'a pas écrit une histoire de la critique, mais ne laisse dans l'ombre aucune attitude importante du critique vis-à-vis de la littérature. La première utilité de son livre est donc celle d'un répertoire historique, et sans doute par excellence en ce qui concerne les méthodes contemporaines, notamment aux Etats-Unis où l'école critique est singulièrement active et mal connue de nous. L'autre grand mérite de ses *Approaches* est de discuter l'opportunité des méthodes critiques selon le caractère de l'œuvre à laquelle on les applique. En somme, très utile comme robuste mise en ordre des problèmes et des solutions, ce livre tient avec distinction une place qui restait à prendre. — J. V.

LETTRES CANADIENNES FRANÇAISES

LITTERATURE D'IDEES. — Un sens plus exigeant de la liberté de l'esprit, une conscience plus sensible des pouvoirs de l'intelligence libre, une formation intellectuelle plus poussée en profondeur et plus ouverte sur l'extérieur expliquent en partie la publication plus abondante qu'auparavant des livres d'essais et d'études au Canada de langue française. Les plus nombreux sont des œuvres dont l'intention politique et même polémique n'est pas absente. L'objet de la réflexion des essayistes canadiens-français d'aujourd'hui est fondamentalement le même que l'objet des préoccupations de leurs prédécesseurs. C'est encore un problème de survivance française considéré dans la perspective d'une ancienne philosophie nationaliste qui retient l'attention de la plupart de nos écrivains d'idées. On peut même dire qui les inspire puisque c'est encore dans une veine romantique qu'ils examinent ces questions.

Deux modifications profondes ont cependant changé les anciens alignements. D'un côté, les essayistes qui savent présenter une critique sérieuse de cette forme traditionnelle du nationalisme sont plus nombreux et paraissent mieux compris que ceux qui les ont précédés dans cette voie. D'autre part, les écrivains qui en sont aujourd'hui les champions s'efforcent enfin de remplacer par des arguments apparemment fondés en science, sinon toujours en raison, les appels sommaires aux sentiments dont leurs maîtres se contentaient.

Quelques-unes des études les plus récentes comme le volume d'*Essais sur le Québec contemporain* publié aux Presses Universitaires Laval appartiennent au premier groupe et répondent pertinemment aux questions qui les ont fait naître. D'autres, comme cet ouvrage de M. Michel Brunet étrangement intitulé *Canadians et Canadiens*, ou encore la préface que M. Bruno Lafleur a écrite pour la réédition du vieux roman nationaliste de M. Groulx *L'Appel de la race* tentent de donner à la philosophie nationaliste, qui depuis certains déshabillages célèbres se promenait à peu près nue dans les couloirs de la civilisation canadienne, un vêtement moderne qui lui permettra peut-être de passer au chaud encore quelques bonnes saisons.

A l'écart de ces courants contraires qui s'agitent autour de l'idée nationaliste quelques intellectuels, qui sont nos répondants auprès de l'humanisme, s'intéressent à des idées ou à des œuvres entièrement étrangères aux préoccupations permanentes de la pensée canadienne-française. Il est difficile en tout cas d'imaginer la place qu'ils auraient tenue dans notre milieu littéraire d'avant 1940. On ne voit pas très bien à quel public canadien se seraient alors adressés le *Jacques Rivière* de Paul Beaulieu ou les travaux d'André Patry sur André Malraux, ou encore certaines pages particulièrement bien venues de Roger Duhamel que l'on peut saisir au hasard des journaux ou des revues. La direction de la radio officielle ne considérait-elle pas inutile sinon scandaleuse en 1938 ou 1939 une série d'émissions où l'on s'était proposé de faire connaître aux jeunes Canadiens français les grandes œuvres de la littérature française contemporaine en établissant pour chacune une comparaison avec des œuvres classiques : *Monsieur Teste* et Descartes, Giraudoux et les Grecs, l'*Asmodée* de Mauriac et l'*Andromaque* de Racine.

Le poids de ce passé étroitement replié sur lui-même pèse encore sur l'intelligence canadienne-française et la liquidation des vieilles idées est loin d'être achevée. Mais il est évident que l'âge théologique de l'esprit canadien-français, si l'on peut ainsi parler, est passé et que même si la majorité des essayistes défend encore des positions traditionnelles, elle ne peut plus le faire à la façon autoritaire et courte qui était, il n'y a pas si longtemps, la seule que l'on savait entendre là-bas.

Outre la transformation de la société par des forces économiques qui ont mis l'intelligence en présence de situations et, partant, de responsabilités nouvelles, d'autres forces, qui n'ont apparemment que

peu de chose à voir avec la vie de l'esprit, ont agi dans le sens de sa libération. Il est curieux, par exemple, de constater jusqu'à quel point la formation d'un syndicalisme chrétien a pu bien servir ceux qui ont compris l'avantage qu'il y avait pour eux d'appuyer leur action intellectuelle sur les syndicats et donc de renforcer la qualité par la quantité. La poésie n'est évidemment pas encore sauvée par le syndicat, mais une expression plus libre de la pensée lui doit beaucoup.

L'histoire intellectuelle des Canadiens français sait présenter de ces alliances étonnantes qui ont leur efficacité momentanée mais qui finissent par coûter assez cher à l'esprit. Après 1760, ce fut la conjugaison de l'esprit français et du cléricalisme. Aujourd'hui c'est l'alliance du syndicalisme chrétien et des esprits soucieux de liberté. Au fond, en jugeant les choses dans l'absolu, nous continuons à vivre en pleine trahison des clercs. Mais au moins le clerc peut-il vivre et fait-il vivre avec lui quelques-unes de ses idées.

Une société qui est encore en pleine évolution peut se permettre des audaces d'expérience qui seraient impensables dans un milieu plus anciennement organisé. Il existe par exemple à Québec une école de sociologues et d'économistes qui, tout en faisant cette critique méthodique des phénomènes de notre vie intellectuelle qu'on était en droit d'attendre plutôt de nos philosophes de profession, rayonne bien au delà de son champ naturel d'action et fait sentir son influence jusque dans la littérature.

C'est ici l'occasion de le rappeler. Nos philosophes, qu'il s'agisse de ces savants médiévistes formés par Maritain et Gilson ou de ce jeune maître qui enseigne à Montréal et dont le beau livre sur l'inquiétude humaine est une œuvre admirablement située hors du climat intellectuel canadien, ne peuvent être d'aucun secours immédiat à la culture canadienne-française. Ils en deviendront probablement un jour l'illustration, à condition qu'on veuille bien reconnaître enfin à un exercice libre et désintéressé de l'esprit la place et le prestige qu'on accorde aujourd'hui à ceux des intellectuels qui s'occupent de problèmes plus temporels. Mais dans l'état présent des choses ils sont d'une magnifique inutilité. Ils seraient tous confucianistes que nous ne nous en porterions pas plus mal. L'initiative de donner une structure intellectuelle à la vie canadienne-française reste donc pour le moment aux sociologues, aux écrivains et aux historiens.

Par exemple, l'essai de M. Maurice Tremblay sur les orientations de la pensée sociale au Canada français qui se trouve dans l'ouvrage en collaboration intitulé *Essais sur le Québec contemporain* contient, indépendamment de ses conclusions proprement sociologiques sur l'attitude des Canadiens français vis-à-vis des circonstances créées par l'industrialisation du Québec, les éléments d'une philosophie de l'histoire du Canada français qu'on aurait avantage à approfondir et à développer. Les forces qui déjà sous le régime français avaient voulu faire de notre groupe un peuple de paysans, et qui ont trouvé lors de la conquête anglaise une occasion idéale pour maintenir et

accuser cette étroite ligne d'orientation, n'ont jamais été analysées avec autant de lucidité et d'objectivité. Non plus d'ailleurs qu'on n'a jamais étudié avec une aussi cruelle précision le mythe de la suprématie des professions libérales que les intéressés tentent encore de faire durer au sein d'une société qu'on ne peut considérer plus longtemps comme une société paysanne. Ce que dit M. Tremblay de notre tendance à cultiver dans notre caractère français, dans notre catholicisme et jusque dans nos programmes scolaires les éléments qui peuvent le mieux nous tenir à l'écart de nos compatriotes de langue anglaise, son analyse des complexes que ce repliement sur soi-même a donnés au tempérament canadien-français, sa critique de la position contradictoire des théoriciens nationalistes qui d'une part encouragent les Canadiens français à acquérir la puissance économique, tout en leur enjoignant en plein XXe siècle de bâtir cette puissance économique en circuit fermé par des méthodes à la fois désuètes et inutilement agressives, constituent les têtes de chapitre d'une étude d'ensemble sur la pensée canadienne-française qui pourrait être un très grand livre de philosophie historique.

Un autre sociologue de Québec, M. Jean-Charles Falardeau, établit de son côté, dans le même recueil d'essais, d'intelligentes distinctions entre le nationalisme interprétatif de certains chefs politiques et religieux du Québec et ce nationalisme fondamental des Canadiens français qui n'est que « l'expression normale de la conscience politique » ou mieux l'illustration de l'attachement raisonnable d'un groupe ethnique à sa culture. Falardeau a raison d'ajouter que c'est contre l'invasion de notre culture par les modes américains de penser et de vivre et non contre l'existence au Canada d'une culture anglaise à côté de la culture française que le nationalisme canadien devrait normalement exercer ses puissances de défense. En somme, il souhaite avec raison la formation d'un nationalisme canadien à deux branches, française et anglaise, dont les pointes, s'il est nécessaire qu'il y ait des pointes, seront dirigées contre l'impérialisme américain.

C'est une position que M. Michel Brunet, professeur à l''Université de Montréal et auteur d'un ouvrage intitulé *Canadians et Canadiens* n'admet pas. Ce jeune historien définit dans son livre une échelle de valeurs dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'a aucun fondement historique ni aucune base philosophique. A ses yeux tout ce qui n'est pas Canadien français avec exclusivité est « Canadian » et doit donc être tenu en suspicion. Le nationalisme canadien qui pourrait réunir dans le même mouvement de défense les Canadiens du Québec et ceux des autres provinces est à rejeter, les Canadiens français, dans son esprit, — je le présume car il n'ose pas le dire — n'étant pas en état de résister à l'assimilation qui pourrait résulter de leur alliance avec les Anglo-Canadiens. Bien entendu, dans une telle perspective les infiltrations culturelles des Etats-Unis sont à redouter autant que la communauté d'efforts qu'on remarque chez les Canadiens français et les Canadiens anglais pour donner au pays son plein épanouissement culturel dans une diversité respectueuse des tradi-

tions des deux groupes. Enfin, prenant à partie l'un des économistes canadiens les plus brillants, M. Maurice Lamontagne, qui a eu l'imprudence d'écrire que « la culture française doit être la principale source d'inspiration de la Province de Québec », M. Brunet soutient que « la culture canadienne-française s'épanouira et s'affirmera dans la mesure où elle se libérera de ses anciennes servitudes ». Et voilà! Ni l'Angleterre, ni les Etats-Unis, ni le Canada, ce pays de « Canadians », ni la France, mais la seule Province de Québec : le nationalisme de M. Brunet est un vice solitaire.

Le nationalisme de M. Bruno Lafleur, l'auteur de la préface-manifeste de la nouvelle édition de *L'Appel de la race*, — ce roman de M. Groulx qui fut pendant quelque temps, il y a trente ans, l'occasion d'une querelle bien tapageuse, — s'il s'exprime plus subtilement, est tout de même lui aussi assez étroit. Que cherche au juste M. Lafleur avec ce laborieux travail de reconstitution où la patience du bénédictin se mêle à une drôle d'ardeur rentrée? Pense-t-il vraiment que le roman de M. Groulx a pris dans l'évolution des lettres canadiennes une place qui puisse lui mériter, avec le recul, une telle abondance de commentaires et de recherches? N'a-t-il pas plutôt souhaité ranimer, à la faveur de la réédition d'un livre, de vieilles querelles que ce livre serait bien incapable de provoquer de nouveau par lui-même? Je ne nie pas que *L'Appel de la race* (comme ce titre est gênant en 1956) soit à défaut d'autres œuvres plus sérieuses une sorte de classique d'un certain patriotisme canadien-français. Mais ce classique, comme le commentaire historique de M. Lafleur le démontre d'ailleurs bien malgré lui, n'a jamais en vérité éveillé d'échos un peu bruyants que dans les collèges ou dans ces prolongements de collèges que sont les cercles nationalistes.

L'auteur, M. Groulx, valait d'ailleurs beaucoup mieux que son roman. Son œuvre historique le prouve et je ne crois pas que M. Lafleur le serve bien aujourd'hui en tentant d'exciter encore les esprits sur le problème de savoir si Lantagnac, le héros du roman, avait, en bonne théologie, le droit de sacrifier sa femme et son foyer aux responsabilités qu'il voulait assumer en sa qualité d'homme public, comme M. Groulx le soutenait au temps où il publiait son roman. Lafleur n'a-t-il donc pas compris que dans un monde où l'homme cherche avant tout à être humain, ce n'est pas tant le problème théologique que le simple problème humain résultant de la décision de Lantagnac qui a encore quelque chance de nous intéresser. A ce point de vue, la thèse de M. Groulx ne tient plus depuis longtemps. M. Lafleur ne voit malheureusement pas non plus tout le mal qu'il fait à M. Groulx, qui eut des prétentions au titre de chef du nationalisme canadien-français, en citant de celui-ci dans sa préface la déclaration suivante : « Il y a une partie de mon œuvre qui s'intègre dans ce que j'appellerai la littérature d'action et une autre qui est mon œuvre proprement historique et dans laquelle j'ai tenté d'être rigoureusement honnête ne pouvant pas toutefois faire abstraction totale de ma personnalité, de mon tempérament, de mes racines. »

Pourquoi cette distinction dans l'honnêteté selon que l'on fait de la « littérature d'action » un « roman de l'énergie nationale » ou de l'histoire pure? Cette différence de degré établie par M. Groulx lui-même dans l'exercice d'une vertu qui n'en admet pas me paraît être une étonnante condamnation de sa doctrine nationaliste.

Enfin, quelles que soient les distinctions que M. Lafleur veuille faire entre la signification au Canada et en France des mêmes dénominations politiques, il reste que lorsque M. Groulx et ses amis fondèrent le mouvement nationaliste dont *L'Appel de la race* fut l'Iliade, ils donnèrent tout naturellement à leur groupement le nom « d'Action française » et que leurs écrits se mirent spontanément à fourmiller de mots d'ordre empruntés à Barrès, Maurras et Bainville. Nous sommes avec M. Groulx en pleine histoire de fantômes et avec M. Lafleur au plus épais d'une entreprise de réanimation de cadavres.

M. Brunet qui, dans la gamme des nationalismes canadiens-français, a choisi le plus étroit, s'oppose comme on le sait à tout ce qui peut contribuer dans notre activité intellectuelle à perpétuer ce qu'il appelle des « servitudes culturelles ». M. Paul Beaulieu, écrivain canadien-français, ne vient-il pas de se rendre coupable du crime de « servitude culturelle » en publiant aux Editions de la Colombe, en France, une étude sur Jacques Rivière, écrivain français?

Les écrivains français, surtout ceux du passé, peuvent bien servir de temps à autre de sujet de thèse à des Canadiens qui se préparent à l'enseignement des lettres. Aucune de ces thèses, sauf celle du P. Angers sur Claudel publiée au Mercure, n'a dépassé jusqu'ici le cercle de l'Université. C'est dans les journaux et revues du Canada français qu'il faut surtout chercher sous la signature de Roger Duhamel, Jean-Pierre Houle, Jean Béraud, Pierre de Grandpré, Guy Sylvestre et Jean-Charles Bonenfant, qui sont nos meilleurs critiques, les seuls propos intelligents, personnels et libres sur les lettres françaises. M. Beaulieu est donc le premier essayiste canadien-français à consacrer une étude de longue haleine à un écrivain français de notre temps. Il est récompensé de son initiative par sa réussite puisqu'il a très dignement traité son sujet et par l'intérêt que son livre a suscité dans la critique française dont l'accueil a été remarquable. Son Rivière révèle en même temps qu'une connaissance très sûre des grands courants intellectuels et littéraires de notre époque un don plutôt rare chez les critiques canadiens pour l'exploration en profondeur de la psychologie d'un écrivain.

On peut différer d'avis sur la figure dernière que Beaulieu veut nous laisser de Rivière et lui reprocher, malgré sa discrétion, de le tirer trop fortement du côté où tout le poids des arguments de Mme Isabelle Rivière essayait déjà de l'entraîner abusivement. Cet écartèlement de Rivière entre Claudel et Mme Rivière d'un côté, et l'agile et fin Gide d'un autre côté, est un épisode de l'histoire contemporaine des idées qui est assez gênant pour tout le monde et d'abord pour Paul Beaulieu qui, malgré toutes les grâces d'état que peut lui assurer son amour pour Rivière, ne s'en tire pas d'une façon aussi

convaincante qu'il semble le croire. N'avance-t-il pas, d'une façon un peu risquée pour sa démonstration, que Rivière « une fois qu'il avait retiré d'une expérience ce qui pouvait l'enrichir l'abandonnait pour partir vers de nouvelles conquêtes », ce qui semble bien s'opposer à l'image statique d'un Rivière cristallisé dans son catholicisme. Avec une bonne foi dont il faut le louer, mais qui semble desservir un peu sa thèse, Beaulieu cite aussi cette phrase de Rivière à propos de Gide qui indique chez Rivière un goût pour la marche en avant difficilement conciliable avec le repos de la foi trouvée :

« Je prétends ici louer en Gide non pas l'avènement d'une foi nouvelle, mais seulement un admirable désir d'aller plus loin, une impatience infatiguée. Car il faut bien y revenir; de ce que j'annonçais au début et qui est le grief cardinal des adversaires de Gide je veux faire mon dernier motif d'admiration : Gide n'a pas fini; nous ne le tenons pas encore, nous ne pouvons pas l'insérer à sa place, avec sa notice, dans une anthologie. Que faire? Il est vivant, il m'échappe comme il vous élude; mais je lui en sais gré, tandis que vous le boudez. »

Que les traits du visage de Rivière soient ici un peu figés, tout au moins trop tirés dans un sens, ceci ne diminue pas la valeur d'ensemble de l'étude. Au contraire, cette sympathie profonde qui entraîne M. Beaulieu à sanctifier un peu trop vite Jacques Rivière est un signe de la hauteur à laquelle il a su maintenir son sujet. Rivière, « âme naturellement chrétienne » comme le disait de lui M. François Mauriac, mais difficile à maintenir dans les cadres d'un système, n'a peut-être pas été en définitive le catholique assuré qu'on nous montre, mais il a été sans discussion possible le critique à l'intelligence plastique, le romancier soucieux d'adapter la tradition romanesque de la France aux découvertes du roman moderne, et par-dessus tout l'homme sincère dans son inquiétude dont Paul Beaulieu nous décrit le personnage. Aussi, son livre peut-il être considéré comme la contribution la plus sérieuse que la littérature canadienne-française ait apportée jusqu'ici à la littérature française.

René Garneau.

LETTRES HELVÉTIQUES

LA SUISSE DANS L'OPINION ET DANS LES LETTRES FRANÇAISES. — Les Editions universitaires de Fribourg ont publié il y a quelques mois un fort volume de François Jost, La Suisse dans les lettres françaises au cours des âges **(352 pages in-8°). En dépit de son appareil critique (bibliographie, index, notes), du reste très discret, ce livre diffère beaucoup de la majorité des publications universitaires. On s'interroge, il est vrai, sur la portée de cette différence : Jost a évité avec un soin louable les lourdes apparences de l'érudition;**

pourtant, son ouvrage reste sans grâce; et le lecteur en vient à se demander si l'érudition n'a pas été sacrifiée plus gravement que dans ses apparences seules. La recherche entreprise par l'auteur est nouvelle en effet, et méritait d'être faite; mais la matière est immense. L'information de Jost repose sur plusieurs centaines de documents littéraires; pourtant, lorsque, s'excusant de n'avoir pas pratiqué un dépouillement exhaustif des sources, l'auteur déclare se contenter d' « une série de coups de sonde », cette phrase donne au lecteur une désagréable impression de « flou ». Peut-être cette impression est-elle fausse, peut-être provient-elle simplement d'une erreur de ton commise par Jost. Il reste que le premier sentiment inspiré par ce livre est une gêne : une science, incontestablement solide, affecte soit de badiner, soit de survoler en se jouant des faits que l'on devine très complexes, et dont on désirerait trouver une analyse plus exacte. Certaines pages télescopent impressions, jugements, événements, dont on aimerait suivre mieux en détail la progression. Au total, la clarté y perd, et l'évidence.

L'objet même de la recherche n'est nulle part précisément défini. Les mots de « lettres françaises », dans le titre, font un peu illusion. Dans une première partie, Jost étudie l'image que s'est formée de la Suisse — en tant que nation et que paysage — l'opinion française. Cette opinion est perçue — par la force des choses, puisque la période envisagée commence au XVe siècle — à travers des témoignages écrits : c'est dans cette acception très générale qu'il convient de prendre ici les « lettres ». Des textes proprement littéraires sont cités sur le même plan que des rapports de diplomates ou des notes de voyageurs : cela est très bien, mais justifie imparfaitement le titre. De plus, Jost ne fait pas expressément de distinction entre ce que j'appellerais « la Suisse dans l'opinion française », et « la Suisse sujet littéraire pour les écrivains français ». L'opposition de ces deux thèmes n'a évidemment rien de rigoureux; elle n'en est pas moins assez nette pour servir, me semble-t-il, d'instrument adéquat d'analyse. Une seconde partie, d'un caractère différent, passe en revue quelques poètes ou penseurs suisses dont l'influence se marqua sur la littérature de la France, et présente un échantillon des jugements portés sur eux par leurs contemporains français. Chronologiquement, cette partie se limite au XVIIIe siècle : époque de la plus haute conjoncture, où la Suisse, surtout alémanique, exerça un rayonnement réel, et contribua pour beaucoup à la révolution préromantique, dans ses aspects affectifs et intellectuels. Passé 1800, ces temps sont révolus. Jost peut se permettre d'évoquer en notes rapides la timide présence littéraire helvétique en France aux XIXe et XXe siècles. Au reste, il est remarquable que, dans les deux parties du livre, l'immense majorité des documents allégués soient des XVIIe-XVIIIe siècles : ce n'est pas là un hasard ni l'effet d'un choix; pendant ces deux cents ans, les cantons suisses firent figure de grande puissance; une action helvétique venait de se constituer, dans des conditions qui pouvaient apparaître

comme l'aboutissement d'une évolution universelle; un accord profond liait l'existence de la Suisse aux tendances générales de l'histoire européenne d'alors; une nécessité émanait de cette existence, dont on ne pouvait pas ne point prendre, plus ou moins confusément, conscience.

Sur le plan de l'expression, Jost a visé l'aimable. Son livre se lit agréablement. Mais le style en est très conventionnel; la langue, faussement ornée de fleurs artificielles de rhétorique et de lieux-communs à la longue irritants. On relève quelques négligences plus graves, impropriétés ou même fautes que je n'oserais qualifier d'helvétismes : « les salons de Lausanne ne l'égalaient pas... à ceux de Paris » (p. 125), « ce que Grimm disait... vaut... pour la Suisse entière » (p. 129). Le désir de « varier » le ton amène des naïvetés risibles : « Poquelin » (p. 112) pour éviter la répétition de « Molière », etc. Ce défaut de rigueur dans la forme implique, en quelque manière, une certaine pauvreté de pensée. L'auteur, ayant laissé la parole à quelques-uns de ses témoins, se satisfait trop aisément, pour conclure en leur nom, d'un jugement expéditif, superficiel, et qui reste extérieur au vrai problème. Sa tendance générale, surtout dans la première partie, tient d'une apologétique à peine consciente, d'autant plus dénuée d'humour : non que Jost écarte les remarques piquantes, parfois franchement dépréciatives, de certains Français sur le caractère ou les mœurs helvétiques, ni même qu'il entende les démentir; mais il les présente avec un sourire plus vertueux que caustique. On touche là à ce qui, selon moi, constitue le grief le plus grave — le seul vraiment grave — que l'on puisse élever contre ce livre : l'auteur l'a pensé en moraliste, plus qu'en historien ou en esthéticien. Peut-être retrouvons-nous ici l'une des tendances helvétiques dont je parlais dans une autre chronique!

J'ai tenu à faire d'abord ces réserves afin d'être plus à l'aise pour dire l'intérêt qu'offre ce livre. Un lecteur qui, ayant fait la part des maladresses d'expression et de pensée, dresserait un bilan de ce que ces 350 pages lui ont appris, arriverait à peu près au résultat que voici.

D'une part, un peuple — qui, tardivement, vers la fin du moyen âge, s'est découvert une identité fondamentale — parvient à sa maturité politique au milieu de l'Europe de la Renaissance. Un puissant élan vital, encore peu différencié, le fait alors sortir de ses solitudes naturelles, et courir le monde. C'est l'ère du mercenariat militaire : premier contact, première occasion pour les Européens des plats pays de faire l'expérience de l'homme suisse. La Réforme, quelques voyages comme celui de Montaigne, modifient peu l'image qu'ils s'en forment ainsi : jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, la Suisse n'existera guère aux yeux des Français que sous l'aspect des soudards et des officiers qu'elle exporte; image haute en couleurs, génératrice d'effets burlesques, plus souvent que d'admiration. Au XVIII[e] siècle, une meilleure — mais encore superficielle — connaissance du pays, et l'influence de moralistes suisses comme Muralt, de poètes comme Gessner, engendre un mythe — un lieu-commun littéraire — idyllique, dont l'âme euro-

péenne d'alors avait besoin pour s'exprimer, et qui, pour ainsi dire, revivifie et rapproche l'image consolante du Bon Sauvage. Bientôt la découverte des paysages alpestres, que l'on juge effrayants, donnera à l'idylle helvétique comme un arrière-plan de tragique élémentaire, dont on rencontre le sentiment à travers tout le pré-romantisme européen. Quant à la culture suisse, elle reste incomprise, inaperçue même, des Français. Jost donne, p. 102-108, d'excellentes raisons de ce fait. Elles se ramènent à une différence dans le rythme et le sens de la maturation des deux peuples : la France, vers 1800, achève un processus d'auto-détermination que la Suisse n'a même jamais amorcé; d'où l'extrême hétérogénéité, parfois l'incompatibilité des éléments dont est faite sa civilisation. Au XIXe siècle, ces différences s'accroissent : dans la mesure où la France s'affirme comme telle et se clôt sur elle-même, elle n'établit plus d'échanges vivants qu'avec d'autres nations également formées et définies; la Suisse concrète, certes, est désormais mieux connue, mais elle ne peut plus être un aliment pour l'imagination ou l'idée. Elle tombe au rang de sujet d'observation.

D'autre part, une dette littéraire et philosophique considérable a été contractée envers la Suisse au cours des années 1750-1820, et de plusieurs manières. C'est principalement par l'intermédiaire de traducteurs suisses que la France prit contact avec la littérature allemande, spécialement le *Sturm und Drang* et le premier romantisme. Une ville comme Zurich jouait, pour une Allemagne non encore nationale, un rôle de grand centre littéraire : la Suisse s'ouvrait largement vers le nord, et fut souvent le lieu des rencontres franco-allemandes. L'école alémanique commençait à tenir, dans les lettres germaniques, un rang mieux qu'honorable. La stupéfiante fortune de Gessner en France s'explique par cet ensemble de circonstances; de même, l'influence profonde qu'exerça Lavater sur l'ésotérisme pré-romantique. A ces auteurs, Jost consacre de très bonnes pages, singulièrement éclairantes.

En revanche, on éprouve quelque envie de polémiser contre lui lorsqu'il annexe, sans nuances, au cours de cet inventaire, Jean-Jacques Rousseau à la Suisse. Le point de départ de Jost est en ceci d'une déconcertante simplicité : Genève est aujourd'hui en Suisse; or, Rousseau est né à Genève; donc Rousseau est Suisse. Il est clair que c'est là, pour l'auteur, un axiome : pas une phrase de son livre n'implique le moindre doute à cet égard... lors même que les documents cités devraient inciter à un minimum de prudence (ainsi, p. 76). L'analyse — d'ailleurs excellente — donnée, p. 230-231, des origines du *Contrat social*, est éloquente : le traité de Rousseau a été conçu primitivement en fonction de la situation interne de la République de Genève; par la suite, Rousseau s'avisa du régime de démocratie directe pratiqué dans certains cantons helvétiques. Mais la structure politique genevoise est pour lui réalité concrète et vivante; les *landsgemeinden* appenzelloises ne lui fournirent jamais qu'une image incitatrice, assez vague, et dont l'authenticité comme telle lui importait peu. La *Nouvelle Héloïse*, dont l'action se déroule dans les bailliages bernois du Léman, est sous-intitulé « roman genevois »... Ce n'est pas ici le lieu

d'insister. Un lien affectif et sociologique étroit attache Rousseau à sa ville natale; lien complexe, que des mouvements contradictoires essaient en vain de briser, et qui a l'efficacité puissante et trouble des phénomènes vitaux. Mais la Genève du XVIII[e] siècle n'est pas la Suisse : la proximité géographique et de constantes relations ecclésiastiques avec Lausanne et Berne, n'empêchent que la république calviniste soit, depuis deux siècles, en possession d'une « culture » originale et fortement consciente d'elle-même. La comparaison des articles Genève et Suisse de l'Encyclopédie prouve combien peu, même de Paris, les contemporains confondaient ces deux réalités. Envers la Suisse — qu'il connaissait mal et qui apparemment l'intéressa peu, avant 1765 en tout cas (voir la lettre à Kirchberg, citée p. 188) — Jean-Jacques n'eut pas une attitude différente de celle de la plupart des Français, si ce n'est peut-être par une sympathie plus manifeste, mais guère mieux éclairée et dépourvue de tout souci d'information précise. Dans la mesure où la culture genevoise devint au XIX[e] siècle l'une des composantes de la culture suisse moderne, Rousseau — par la démesure même de son génie — peut offrir, comme un miroir grossissant, l'image de quelques aspects, aujourd'hui très atténués, de celle-ci. Supposé qu'une considération de ce genre ait dicté le dessein de Jost, il est extrêmement regrettable qu'il ne s'en soit pas clairement expliqué. On ferait une critique analogue des pages, du reste plus nuancées, qu'il consacre à Germaine de Staël et à Constant.

Paul Zumthor.

INSTITUT ET SOCIÉTÉS SAVANTES

SEANCES SOLENNELLES. — Ces séances, improprement appelées publiques annuelles puisque toutes le sont, quai de Conti (du moins dans les trois académies « qui travaillent » : les Sciences morales, les Sciences et les Inscriptions), font au président annuel le devoir de dresser le bilan de l'activité pendant douze mois, et lui offrent par la même occasion le moyen d'exprimer son opinion, plus ou moins franchement sur la bonne marche de sa compagnie. C'est si l'on veut l'heure de l'examen de conscience, mais à l'usage du voisin, le pouvoir réel étant exercé, comme on ne l'ignore pas, non par le président, mais par le secrétaire perpétuel.

M. Paul Bastid, de qui la présidence marquera dans les annales de l'Académie des Sciences morales et politiques, s'est justement félicité de la valeur et de la variété des communications entendues. Il en attribue la cause à la résolution prise sous le consulat de son prédécesseur qu'aucune lecture venant de l'extérieur ne serait admise que sur le vœu et sous la responsabilité de la section à laquelle le sujet ressortissait : philosophie, morale, législation, économie politique, histoire. Ces décisions collégiales ont fait un utile barrage à des propo-

sitions quelquefois médiocres, adressées directement au secrétaire perpétuel, gêné par sa courtoisie pour les écarter.

Il faut ajouter que, pour répondre au souhait exprimé il y a deux ans par M. Ripert en quittant la présidence, les membres de l'Académie ont payé davantage de leur personne, en acceptant de faire des communications au lieu de se borner à discuter avec autorité et talent celles de leurs hôtes. Les sujets les plus divers et les plus actuels ont été abordés et ont donné lieu souvent à de très brillants débats, résumés maintenant dans la *Revue des travaux de l'Académie*, publication régulièrement semestrielle, comme nous l'avions souhaité l'année dernière.

Il n'est que juste de mentionner que le discours inaugural de M. Paul Bastid montant au fauteuil présidentiel, son discours de président de l'Institut, le 25 octobre, et celui de la séance solennelle, comptent parmi les interventions les plus significatives. Le dernier de ces discours a été une analyse extrêmement incisive du malaise intérieur et extérieur dont nous souffrons. Juriste et historien, le président sortant, qui a été parlementaire, a stigmatisé les mœurs politiques présentes avec une sobre rigueur qui a produit grand effet. Il n'a pas ménagé davantage les mœurs publiques dont les mœurs politiques ne sont, pour lui, que le reflet. M. Paul Bastid n'est point cependant un prophète de malheurs, c'est un témoin lucide et sceptique.

●

A l'Académie des Sciences, le doyen de la Faculté de Médecine M. Léon Binet, remplaçant au pied levé le duc de Gramont empêché, a souligné la prééminence de son académie en déclarant que ses *Comptes rendus*, dont elle est justement fière, constituent une publication *hebdomadaire* d'une exceptionnelle utilité, dont on découvre la couverture rose dans les centres de recherche du monde entier et que, de l'avis de tous, ils peuvent être considérés comme « la revue de la science en marche ».

Ils reproduisent *in extenso* les notes lues en séances et quantité d'autres venues de tous les points du monde pour prendre rang (et même date quand elles font l'objet d'un envoi sous pli cacheté ouvert solennellement). On sait — ou l'on devrait savoir — que pour cette flatteuse raison, l'Académie des Sciences ne peut se mettre en vacances parce qu'il lui faut enregistrer publiquement les notes qui lui sont adressées. (Heureusement, elle possède deux secrétaires perpétuels!) C'est bien là la meilleure preuve de son juste prestige.

Après cela, on peut dauber ses séances bruyantes comme des réunions de synagogue, où quatre-vingts membres, leurs collègues des facultés et leurs disciples invités, sont plus enclins à s'entretenir de leurs travaux et de leurs projets qu'à écouter des communications qu'ils savent pouvoir lire dix jours après, à tête reposée, dans les comptes rendus roses.

Dans le fond, comme en apparence, l'Académie des Sciences est bien la moins guindée de celles du quai de Conti. Personne n'y montre de pédanterie, ni de morgue à l'égard des profanes (ou des indoctes, comme on disait au temps de Molière). On y renseigne ceux-ci avec une bonne volonté et une patience parfaites; et au surplus les secrétaires-archivistes mettent à la disposition des travailleurs leurs riches archives admirablement tenues, avec autant de libéralisme que de courtoisie.

Notons enfin que le moindre des succès enregistrés par l'Académie des Sciences depuis deux ans n'est pas la revalorisation dans de fortes proportions de ses prix annuels dont aucun n'est inférieur à 40.000 francs, dont la moyenne s'établit autour de 250.000 francs pour atteindre jusqu'au million. Il fallait tout son prestige pour obtenir des pouvoirs publics un tel résultat avec l'appui de M. Viatte, député du Jura, et ancien rapporteur du budget de l'Education nationale.

●

Ce n'est pas sur le ton de la satisfaction, en revanche, que M. Louis Robert a parlé de l'activité de l'Académie des Inscriptions, qu'il a présidée cette année avec une présence discontinue. Dès son avènement à la présidence, reprenant ouvertement un projet de réformes développé en comités secrets par son prédécesseur M. Robert Fawtier, il avait exposé ses vues devant les journalistes et quelques rares habitués. Cette fois, il a choisi pour le faire la séance solennelle qui réunit un nombre beaucoup plus considérable d'auditeurs, parce qu'il a estimé que pour les réformes qu'il n'est pas seul à désirer, il y a lieu de tenir compte « des droits du public et du public savant, et qu'il y a toujours danger à s'éloigner du public ».

L'Académie, selon lui, perd bien du temps à attribuer des prix très dévalués qui ne constituent plus une aide réelle aux chercheurs, et dont certains ne suscitent même pas de candidatures. Certains de ces prix exigent trois rapports d'académiciens différents pour être décernés! Ils ne dépassent pas 10.000 francs... Que serait-ce pour un million?

Quant aux comptes rendus des séances, ils paraissent avec neuf ou douze mois de retard, et pour certaines communications, avec un simple résumé de celles-ci. Or ces communications sont fréquemment publiées dans leur intégralité dans des revues spécialisées, et avec de bien moindres délais. Il y a évidemment là quelque chose de choquant auquel il pourrait être remédié sans longues discussions en comités secrets. C'est une affaire de pouvoir exécutif.

M. Louis Robert considère encore que les éloges funèbres des confrères disparus dans l'année gagneraient à être rédigés par des spécialistes, comme cela a lieu à l'Académie des Sciences qui est moins formaliste, et que la tâche du président en serait allégée. Cela déciderait peut-être certains membres de l'Académie à ne pas décliner

l'honneur des fonctions présidentielles lorsque leur rang d'ancienneté les désigne, et à ne pas repasser la corvée au suivant.

Surtout M. Louis Robert voudrait voir aboutir la réforme des élections qui a été débattue sous la présidence de son prédécesseur et de nouveau, par deux fois en 1956, sous la sienne. Les membres ordinaires seraient élus sans position de candidature, donc sans obligation de ces visites un peu humiliantes, et aussi sans indication du nombre des rivaux ni des voix obtenues. Ainsi procède-t-on d'ailleurs pour l'élection des associés étrangers, et des correspondants. Ainsi procède-t-on dans la quasi-totalité ds académies étrangères. Etre élu serait alors « un honneur plein, non postulé, non réclamé, commandé par la raison et par le sentiment ».

Enfin, la publicité des travaux de l'Académie assurée de façon insuffisante par la presse, avec les méthodes en usage actuellement, a été évoquée. Mais cette question est du ressort exclusif du secrétaire perpétuel, qui est soustrait à la réélection périodique, même espacée, et qui n'est soumis à aucune limite d'âge, contrairement à ce qui existe en Belgique, par exemple. C'est dire qu'à moins d'un changement de personne, il n'y a point de changement à espérer, et que ce vœu restera tout platonique.

●

En compensation de ses prérogatives qui sont souveraines, comme on a pu l'entrevoir, le secrétaire perpétuel connaît l'obligation, à chaque séance solennelle, de lire une « notice sur la vie et les travaux » d'un membre décédé que son successeur a négligé de louer comme il en avait le devoir.

Cette année 1956, c'était au tour de Ferdinand Lot, astre de première grandeur parmi cette pléiade de disparus des douze dernières années : Charles Diehl, Henri Maspero, Paul Pelliot, Pierre Jouguet, Alfred Foucher, Abel Lefranc, Alfred Jeanroy, Paul Mazon.

Il est permis de regretter que ce genre d'exercice laudatif ne revienne pas en règle absolue à un savant de la même spécialité que le défunt; il n'en serait que plus pertinent et plus sincère, et l'on eût très bien vu un disciple du maître disparu assumer cette noble tâche, d'autant mieux qu'il en existe justement à l'Académie.

A défaut de l'un de ceux-ci, c'est à un disciple belge, M. Ganshof, professeur à l'Université de Gand, que nous emprunterons (dans la Revue belge de philosophie et d'histoire, t. XXX, 1952) ce qui, en quelques lignes, peut le mieux caractériser l'œuvre du savant qu'on devait honorer.

Maître incontesté des études médiévales, Ferdinand Lot l'était à la fois par le rayonnement de son enseignement familier et par l'ampleur de sa production scientifique à laquelle seule sa mort à quatre-vingt-cinq ans et non la maladie, mit un terme. Il a apporté à la solution de

multiples problèmes historiques du haut moyen âge des vues nouvelles, inattendues même, fruits de ses recherches personnelles, de ses immenses lectures, de ses réflexions surtout.

Avide de comprendre, épris de clarté, il s'est attaché à éclairer les périodes les plus obscures de notre histoire primitive. Et comme il avait du caractère (un caractère jalousement indépendant et volontiers pugnace, qui nuisit quelque peu à ses succès de carrière en dépit de sa grande valeur reconnue) il n'hésitait pas à porter sur les faits et les gens ce qu'on appelle des jugements de valeur ou de qualité, affirmant que l'historien avait le droit et même le devoir de juger. Il ne s'en privait pas, et non sans vigueur.

Demeuré jeune d'esprit jusqu'à sa fin il était foncièrement anticonformiste et l'avait montré à ses risques.

Robert Laulan

MÉDITERRANÉE ANCIENNE

DE PYTHAGORE A SOCRATE. — C'est toujours avec surprise que l'on constate combien l'on sait peu de chose sur certaines des plus grandes figures de l'antiquité. On n'a retrouvé le tombeau d'aucun des hommes illustres de la Grèce antique, — les seuls vestiges concrets authentiques liés au souvenir de tel ou tel grand homme politique que l'on ait retrouvés sont, par un hasard ironique, ces tessons sur lesquels les citoyens athéniens gravaient le nom de celui qu'ils voulaient voir chasser de la cité pour dix ans par l'ostracisme. Si nous nous en tenons à l'histoire de la pensée grecque, il est évident que peu d'esprits ont eu un rôle égal à celui d'un Pythagore ou d'un Socrate : cependant leur personnage reste très mal connu et leur pensée prête à plus d'hypothèses et de discussions qu'elle n'offre de certitudes. Ce ne sont peut-être pas les plus grands philosophes que la Grèce ait produits, mais aucun autre n'a exercé une influence comparable à celle qu'ils ont eue dans des domaines différents.

Ni l'un ni l'autre n'ont laissé d'œuvre écrite. C'est à travers l'œuvre de leurs disciples, à travers une longue tradition à l'origine de laquelle ils sont, d'autant plus riche qu'elle est moins fixée, qu'il faut essayer de saisir, de définir ou de recomposer leur pensée.

On hésite presque à voir en Pythagore « fils d'Apollon » autre chose qu'un personnage légendaire; il n'y a pas de raison pour ne pas admettre qu'il ait vécu, mais on ne sait de sa vie que des épisodes vagues, souvent peu sûrs, et surtout des anecdotes rapportées par des sources tardives. Il faut ou renoncer à la connaître, ou essayer d'ordonner et de classer les anecdotes, dont chacune peut paraître

douteuse, pour constituer une vie plausible, mais qui reste en définitive hypothétique. C'est ce qu'a essayé de faire M. François Millepierres (Pythagore, fils d'Apollon, coll. « Les Essais », LXII, NRF, Gallimard, 1953, 254 p.), montrant ce qui peut être retenu comme vraisemblable des pérégrinations, des recherches et des expériences, des enseignements de ce penseur; suivant son tempérament, le lecteur se laisse entraîner dans cette reconstitution, si l'on peut dire, du personnage, ou, au contraire, se demande en fin de compte ce qu'il doit croire. Une chose est certaine, — qui rend plus irritante notre ignorance et plus regrettables nos doutes —, c'est l'extraordinaire destinée de la pensée pythagoricienne d'où sortent à la fois la science mathématique et les formes les plus irrationnelles de la spéculation philosophico-religieuse; et ces dernières traversent toute l'antiquité pour se juxtaposer, et dans certains milieux même se confondre avec les croyances des chrétiens des premiers siècles, comme le montre le livre récent de M. Jérôme Carcopino que nous signalons ci-dessous.

De même que l'on ne peut saisir la pensée de Pythagore que par ses disciples et que ceux-ci se divisent au moins en deux tendances divergentes, les mathématiciens et les « acousmatiques », de même celle de Socrate ne nous apparaît que dans les témoignages de ses contemporains et de ses disciples, ou dans des sources bien postérieures. Pour être beaucoup plus nombreux et plus substantiels que ceux qui nous font connaître Pythagore, ils n'en sont pas moins déconcertants par leurs différences, leurs contradictions, comme le seraient les images d'un même personnage dans des miroirs déformants placés sous des angles différents. Une étude très savante de M. de Vilhena-Magalhaes a essayé, il y a quelques années, de dresser un bilan de toutes les recherches déjà faites pour distinguer le Socrate historique à travers les caricatures d'Aristophane et d'Aristoxène de Tarente, à travers les témoignages d'un Xénophon un peu simpliste ou d'un Platon trop riche de pensée, et les critiques d'Aristote. Le professeur Antonio Tovar, recteur de l'Université de Salamanque, a tenté à son tour de faire revivre l'homme que fut Socrate dans l'Athènes du V° siècle finissant (Socrate. Sa vie et son temps, trad. de l'espagnol par H. E. del Medico, Bibliothèque historique Payot, 1954, 443 p.). Il faut du courage, presque de l'audace, pour s'attaquer à un sujet que l'abondance des travaux modernes a rendu immense. Le problème sollicite la curiosité de l'historien, mais surtout la signification de la pensée socratique par rapport à son époque comme la solution brutale que donnent à tout le problème le procès et la condamnation du philosophe ne peuvent manquer d'émouvoir l'homme moderne. Ni les croyances ou les superstitions pythagoriciennes, ni les sciences exactes, dont les maîtres de notre enseignement officiel prônent l'utilité, ne peuvent avoir pour l'homme la valeur éducative d'un moment de réflexion sur Socrate, sur son attitude dans la cité, sur sa place dans l'évolution de la pensée grecque; quarante ans après la première représentation d'Antigone, dans un

monde qui avait subi une transformation intellectuelle rapide, il se heurtait à un problème analogue à celui de l'héroïne de Sophocle : son idéal le conduisit à accepter sans hésiter la mort à laquelle le condamnait une véritable erreur judiciaire. Ce qui a déterminé A. Tovar à revenir à Socrate, c'est qu'il voit dans ce drame une analogie angoissante avec le temps que nous vivons; c'est un Espagnol qui écrit, après des années de guerres civiles et de troubles : il voit en Socrate le héros qui, par son attachement aux traditions, aux dieux et aux lois de la cité, s'efforce de résister à l'œuvre destructrice d'un rationalisme détaché de toute racine. « Loin du rationalisme total, de la poésie et des arts artificieux, Socrate aurait voulu arrêter la marche du temps en ce moment unique du soir de la plénitude. Il était comme celui qui voudrait que toute l'année ne fût qu'un long mois de juin, aux épis verts mais déjà pleins de grains. Ainsi était Socrate, dans une Athènes où les épis des vérités rationnelles conquises étaient encore verts, humide d'une glèbe féconde. Mais entre temps, les épis d'Ionie avaient mûri; ils étaient déjà dorés d'athéisme, prêts pour la faux implacable. »

Il serait injuste de voir dans ces lignes le résumé de tout un livre; elles donnent cependant une indication sur le point de vue de l'auteur qui, en essayant de comprendre la carrière tragique de Socrate, « cherche à s'expliquer à lui-même notre tragédie d'hommes modernes, soumis aux tortures de notre siècle ». C'est un aspect de Socrate; mais cet aspect est-il plus exhaustif, donc plus vrai, que celui que nous donne tel ou tel de ses disciples? Socrate est le héros du Phédon, qui affronte avec un sang-froid sans défaillance la condamnation capitale; c'est aussi l'homme qui, toute sa vie durant, déconcerte ses interlocuteurs par ses questions inattendues, la démarche capricieuse de sa pensée, la logique de ses critiques, et surtout par cette ironie dont une étincelle illuminait toujours la laideur de son visage.

Antoine Bon

De Pythagore aux apôtres. Etudes sur la conversion du monde romain, par **Jérôme Carcopino** (Flammarion, 1956, 380 p. ill. de 10 fig. dans le texte et 24 pl. hors texte. — Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un bref aperçu de ce livre si riche sur la vie spirituelle dans l'empire romain aux premiers siècles de notre ère. Il montre l'extraordinaire vitalité de la doctrine pythagoricienne, venue à Rome de l'Italie du Sud. C'est à Tarente, milieu d'étroite observance pythagoricienne, qu'aurait été élaborée, au IVe siècle avant J.-C., l'annexion de la poétesse Sappho par la secte; l'auteur explique ainsi que le « saut de Sappho à Leucade » ait été le sujet choisi pour la grande scène représentée dans la basilique souterraine de la Porte Majeure à Rome : d'ingénieux rapprochements ont permis à J. Carcopino d'établir que ce sujet est bien un symbole pythagoricien.

La seconde série d'études se rapporte à un tombeau du IIIe siècle de notre ère trouvé il y a une trentaine d'années en bordure de l'actuel Viale Manzoni, à 500 mètres de la basilique souterraine, et qui fut celui de gnostiques chrétiens; l'interprétation des scènes peintes sur les murs révèle l'effort, qui nous paraît étrange, de

ces chrétiens restés attachés aux croyances pythagoriciennes mais séduits par les messages de l'Evangile qui essayèrent de « concilier les inconciliables ».

Les « dissidents de catacumbas » constituent le sujet de la troisième étude. L'auteur croit pouvoir affirmer que les restes des apôtres Pierre et Paul furent transportés dans la nécropole « ad catacumbas » le 22 février 258 pour être mises à l'abri de la persécution d'Aurélien. Les fouilles faites sur ce site et notamment sous le bâtiment actuel de l'église Saint-Sébastien, les peintures qui décorent les monuments mis au jour révèlent qu'au moment de cette translation, la nécropole était celle d'un groupe de chrétiens dissidents, mêlant à leurs croyances des mythes empruntés à Pythagore et à Homère. En 258, la Grande Eglise aurait donc confié les reliques de ses fondateurs à ce petit groupe de « frères en Jésus-Christ » que le grand danger commun de la persécution faisait rentrer dans la communauté; la persécution faisait reculer l'hérésie restée longtemps fidèle aux croyances pythagoriciennes.

Histoire de la pensée politique grecque, par T. A. Sinclair, trad. de l'anglais, Bibliothèque historique Payot, 1953, 331 p. — Bien qu'il ait paru il y a déjà quelque temps, nous tenons à signaler ce volume, car il apporte une étude sur un des aspects les plus originaux de la pensée grecque, un de ceux qui peut attirer le plus notre attention encore aujourd'hui. C'est un Grec qui a défini l'homme un « animal politique ». Aristote entendait par là que le propre de l'homme est d'appartenir à un groupe d'êtres conscients de l'organisation dont ils font partie et conscients du rôle qu'ils y jouent; le groupe type pour les Grecs, le seul qui convienne à des hommes ayant atteint un certain degré de civilisation, est la cité-Etat, la « polis », et l'art de gouverner est la politique. Quelque étroites que soient les limites de leurs cités, ce sont les Grecs qui ont les premiers défini la notion d'Etat, les modernes n'y ont pas changé grand chose. On peut admirer comment, enfermés dans leurs modestes cantons et attachés à un idéal qui nous paraît singulièrement étroit, les Grecs ont déjà soulevé et examiné la plupart des problèmes que posent l'organisation de l'Etat et celle de la société, ou les ont au moins entrevus : ils n'ont pas cessé d'y attacher leur pensée depuis Homère jusqu'au moment où ils se répandent à la suite d'Alexandre dans tout l'Orient et plus tard, quand ils se mêlent à la vie de l'empire romain.

Le crépuscule d'Athènes et Ménandre, par Georges Méautis (Hachette, 1954, 250 p., 8 planches hors texte). — Un notaire du Ve siècle de notre ère, dans la ville d'Aphroditopolis en Egypte enroule ses archives dans un vieux papier; ce papier d'emballage était un manuscrit des comédies de Ménandre; par un heureux hasard l'archéologue G. Lefebvre retrouve un jour la jarre où le notaire avait déposé le tout; ainsi étaient rendus au monde d'importants fragments de l'œuvre de ce comique perdue depuis l'antiquité. Depuis une cinquantaine d'années, les érudits ont étudié ces fragments et essayé de reconstituer les comédies incomplètes en se servant des imitations qu'en ont faites les comiques latins. G. Méautis a voulu les mettre à la disposition du grand public; après avoir retracé le tableau de l'Athènes du IVe siècle finissant qui sert de cadre à l'œuvre de Ménandre, après en avoir évoqué l'atmosphère, notamment dans la décade où la ville fut gouvernée par Démétrius de Phalère de 317 à 307, bref moment heureux dans son déclin, il analyse diverses pièces dont on peut suivre l'intrigue, et en donne de larges extraits. Ménandre, que les Anciens mettaient volontiers sur le même rang qu'Homère, est un maître de la comédie d'intrigue; mais il a un intérêt plus humain : on y sent un reflet de son temps. La littérature du siècle de Périclès n'a pas fait une large place à la vie quotidienne de l'homme, aux soucis de chaque jour, aux sentiments des parents pour leurs enfants, à l'amour qui vient troubler la vie des jeunes gens ou des hommes plus âgés : on trouve tout cela chez Ménandre, avec une souriante sensibilité que, dès les premières lignes, l'auteur rapproche de celle de Marivaux.

Victor de Vita et son œuvre. Etude critique, par **Christian Courtois** (Imprimerie du Gouvernement général de l'Algérie, 1954, 111 p.). — L'œuvre de Victor de Vita constitue une des

sources capitales de l'histoire de l'Afrique du Nord sous les règnes des souverains vandales Geiséric et Hunéric; c'est pourquoi C. Courtois, dont nous avons signalé dans une chronique récente (Mercure de France, nº 1113), la thèse magistrale sur Les Vandales et l'Afrique, a été amené à l'étudier et à estimer sa valeur historique : c'est celle d'un auteur contemporain des événements, bien informé, mais c'est une source « inquiétante, trouble », parce que c'est un plaidoyer et non un récit impartial. Telle est la conclusion de C. Courtois, établie avec sûreté et clarté. Nous tenons à saluer la mémoire de ce jeune érudit qu'un accident mortel a prématurément enlevé à la science et à ses amis.

L'Afrique romaine, par Eugène Albertini (nouv. édit. révisée par L. Leschi). **Hippone la Royale, par Erwan Marec,** 2 vol. publiés par la Direction de l'intérieur et des Beaux-Arts du Gouvernement général de l'Algérie, ill. de nombreux plans et phot. — Ces deux plaquettes appartiennent à une riche série de publications faites par la Direction des Beaux-Arts du Gouvernement général de l'Algérie, luxueusement présentées et bien illustrées; elles montrent quels trésors d'art et d'histoire se sont accumulés sur le sol de cette partie de l'Afrique du Nord pendant la période de la domination romaine, et comment ils ont été remis au jour, préservés et restaurés par les services archéologiques français.

A. B.

PHILOSOPHIE

DESCARTES, CE MORTEL... — Dans notre Revue, qu'il dirige, Samuel S. de Sacy jugerait déplacé que l'on fît son éloge. J'ai donc promis que je ne proclamerais pas tout le bien que je pense du « Descartes par lui-même » (1). Les Editions du Seuil l'ont présenté avec une ingénieuse perfection. Le Prix de la Critique lui fut attribué en novembre dernier. Même sans cet hommage d'un jury de qualité, le succès du livre ne faisait pas de doute...

Bref, je tiendrai donc parole, et me contenterai de dire qu'une telle lecture m'a incité à revenir aux sources, à retourner une fois de plus vers ce René Descartes que je m'imagine un peu connaître, sous prétexte que, depuis tantôt un demi-siècle je n'ai cessé de l'interroger... Oserai-je confesser — mon Dieu, pourquoi pas? — que je l'aime en raison, surtout des échecs **qu'il a subis?... Le mot peut surprendre. Et pourtant, quoi? Descartes n'a-t-il pas dû renoncer à la publication d'une œuvre magistrale** (Le Monde)**? — Dans cette œuvre, il se ralliait au système de Copernic. Mais la condamnation de Galilée survint. Il fallait éviter les persécutions... Echec, cette** requête, **à laquelle personne ne répondit, formulée dans les quatre dernières lignes du** Discours. **Echec, cette tentative pour se concilier, grâce aux** Méditations, **l'approbation de la Sorbonne. Echec, mais prévu par lui (Lettre au traducteur) des** Principes, **en tant qu'ouvrage destiné aux Ecoles. Echec, enfin, ultime et tragique, cette fuite en Suède, auprès de la fâcheuse reine Christine, alors que, à deux reprises (notamment en 1640) il aurait pu trouver un sûr asile en Angleterre (2)...**

(1) Collection « *Ecrivains de toujours* ». Edit. du Seuil, 1956.
(2) Cf. sur ces divers points, notre Chronique, de février 1950.

Faut-il considérer comme une revanche la gloire posthume, gloire immense, qui ne lui fut point marchandée? — Hélas, le « merveilleux Poitevin », comme le nommait Beeckman, ne fut-il pas, le plus souvent, honoré à contretemps, par des gens qui lui prêtaient leurs propres idées ou préoccupations?... Depuis trois siècles, disait Paul Valéry, on compte de très nombreux « Descartes », tous fort bien attestés, textes en mains, et curieusement différents les uns des autres... On ne cesse de nous assurer, en d'officiels propos, que Descartes représente la fameuse « clarté française », et que tout Français est cartésien. A croire que chacun de nos concitoyens fait sa quotidienne nourriture du Discours, et le comprend, et en tire cette lucide sagesse que l'univers nous envie... Or, on n'aurait pas tant écrit sur Descartes, si c'était un esprit tout d'une pièce. Comme le pensait encore Valéry, le nombre des différents et incompatibles visages que l'on peut prêter à quelqu'un manifeste la richesse de sa composition. Nous conservons donc le droit, après tout, de nous faire, personnellement, notre Descartes, « puisque ceux-là mêmes qui s'appliquent à l'étudier du plus près semblent s'éloigner d'autant plus les uns des autres qu'ils considèrent plus attentivement leur objet »... Paul Claudel n'avait peut-être pas tort en soutenant que Descartes appartient avant tout à l'histoire des sciences, et spécialement de la physique mathématique (3). Ramener tous problèmes de physique (au sens ancien : étude des phénomènes de la nature) à des problèmes de mécanique, tel n'est-il pas le dessein (voilé) de la deuxième Règle? Et ne devons-nous voir, en Descartes, que l'initiateur du trop célèbre Cogito, derrière lequel s'abritent des métaphysiciens? — Principe d'Ingratitude envers notre corps, envers surtout nos parents, nos maîtres, nos aînés, et « toute la suite des hommes pendant le cours de tant de siècles », sans lesquels il n'existerait même pas de langage, ni, à plus forte raison, ce que nous apporte le langage?...

Le terme de « philosophe » fait illusion. On oublie quelque peu la signification qu'il avait encore au XVII[e] siècle. On le confond avec l'acception actuelle. Descartes, en tablier de cuir, « anatomisant » sur des organes d'animaux que lui prêtait son voisin le boucher (Lettre à Mersenne, 13 nov. 1639), n'est pas tellement le métaphysicien en chambre que la légende voudrait nous présenter... Il s'est trompé, il s'est même entêté dans son erreur, quand il décrivit la circulation « goutte à goutte » (cf. Disc. V[e] partie) à la manière, révérence parler, du moteur à explosions. Il eut tort de lutter contre Harvey (qui, lui, au lieu d' « anatomiser », avait recouru à la vivisection)...

Georges Canguilhem (4) citant Gilson, rappelle que la thèse cartésienne, sur ce point, « se trouvait vieillie avant même d'avoir vu le jour ». Et c'est d'autant plus dommage que le grand homme se déclarait prêt à engager toute sa philosophie sur un tel détail. « Si ce que j'ai écrit de cela se trouve faux, tout le reste de ma philosophie ne

(3) Nouvelles Littéraires. 24.VII.1937.
(4) *La formation du concept de réflexe* (P. U. F., 1955).

vaut rien. » (Lettre à Mersenne, 9 fév. 1639.) En quoi il exagérait... On ne dira jamais assez, précise G. Canguilhem, que « c'est l'explication des mouvements du cœur qui contient en germe la ruine de la physiologie cartésienne »... Le même auteur, dont personne ne discutera la compétence ni l'érudition, refuse à Descartes la paternité du concept de « réflexe », et, à plus forte raison, celle du réflexe conditionné... Et pourtant, Pavlov avait mis en place d'honneur, au seuil de son laboratoire, le buste de notre philosophe. Et pourtant aussi, Jean de La Fontaine, quelque trente ans après la mort du philosophe, a pu décrire une théorie cartésienne (il ne l'avait pas inventée!) qui est celle d'un mécanisme-associationniste. (Disc. à Mme de la Sablière.) Le texte est à relire en son entier, admirable de précision, d'aisance, d'habileté dans la discussion. Je regrette de n'avoir pas ici la place de l'analyser.

A vrai dire, ni Descartes, ni Pascal, ni La Fontaine, ni aucun penseur du XVII[e] siècle, — à supposer qu'aujourd'hui la question soit couramment comprise — n'ont saisi la différence entre l'instinct (mémoire spécifique) et l'intelligence (animale). Encore moins comprenaient-ils (on ne le comprend guère encore, à l'heure actuelle) que la Raison, dont on fait si grand cas, consiste en un ensemble de « normes » ou exigences logiques, difficilement acquises au cours des siècles, et qui ne sont point du tout « innées »...

Attaqué, critiqué, discuté, entraîné à prendre parti sur des problèmes métaphysiques qu'il ne se serait pas normalement posés, mal compris de ses contemporains (5), déformé par de nombreux interprètes, que fut donc René Descartes? — Un homme. Un chercheur magnifique. Mystérieux? C'est selon... Inquiet, oui, gêné, entravé par toutes sortes de craintes : crainte de se voir dérober certaines de ses idées (il redoutait surtout, à cet égard, Roberval) ; crainte plus grave, plus justifiée, des foudres de l'Eglise (le supplice de Vanini, à qui, de bonnes âmes le comparaient, lui inspirait terreur; et, comme le disait Voltaire, « la crainte du bûcher est rafraîchissante »)... Dieu sait que les menaces ne cessèrent de peser sur lui : au point de le décider, finalement, à fuir...

A la fois hardi et craintif, génial et sujet à l'erreur, père de la physique-mathématique, l'un des démolisseurs de l'aristotélisme médiéval, moins métaphysicien que savant, simple, naturel, mais réservé, tel peut, à certains, dont je suis, apparaître Descartes. Derrière l'auteur, je le répète, on trouve un homme, avec sa grandeur et ses faiblesses « tel qu'en lui-même » Samuel S. de Sacy nous l'a restitué. Grâces soient rendues à ce bon historien de la pensée.

Achille Ouy

(5) Peu d'analyses sont aussi pénétrantes que celles d'Alb. Rivaud, *Histoire de la philosophie*, P. U. F., 1950. Tome II. Entre autres indications assez neuves, rôle exact du P. Mersenne (p. 162 sq.).

Histoire de la pensée, par **Jacques Chevalier. T. II. La pensée chrétienne.** Un fort vol. de 845 p. grand in-8°. Flammarion, Paris, 1956. Prix : 2.500 fr. — Y a-t-il, ou n'y a-t-il pas une « philosophie chrétienne »? On en a discuté. Et nous faisons mention, un peu plus loin, du livre de Maurice Nédoncelle sur cette question. Ce qui est bien certain, en tout cas, c'est qu'il existe une « pensée chrétienne », selon le terme plus général adopté par Jacques Chevalier. Le même auteur nous avait donné, l'an dernier, un ouvrage magistral sur « la pensée antique ». On aurait pu attendre un travail sur la pensée chrétienne. Mais il demeure certain que l'on est en droit de considérer la pensée chrétienne indépendamment des autres conceptions qui succédèrent à la pensée antique.

Et, tel qu'il est, le gros livre de Jacques Chevalier offre une extraordinaire richesse d'information, en même temps qu'une indiscutable noblesse de sentiments et d'expression. J'aurais voulu citer, si j'en avais la place, les pages du début, qui sont des pages d'anthologie. Au surplus, tout l'ensemble est digne non seulement d'intérêt, mais d'admiration. Si, personnellement, je fais l'aveu de mon agnosticisme, c'est bien moins pour étaler mes propres sentiments que pour donner plus de signification à un hommage rendu de tout cœur. Il s'agit d'une très complète et très belle étude. Les « histoires de la philosophie » — et nous en avons d'excellentes, en France, — ne font en aucune manière « double emploi » avec un pareil ouvrage. La pensée chrétienne, depuis ses origines jusqu'à la fin du XVI° siècle, n'a jamais eu de meilleur historien, ni de meilleur apologiste.

Quant à l'abondance des références, quant à la précision des indications bibliographiques, disons qu'il est impossible de faire mieux.

Que l'on soit, ou non, « croyant », comment demeurer insensible à ce prodigieux exposé?... La sincérité, la clarté, l'érudition et, en somme, l'objectivité de cette considérable étude en rendent la lecture aussi émouvante qu'instructive...

Existe-t-il une philosophie chrétienne? par **Maurice Nédoncelle.** Un vol. de 122 p. in-8°, de la Collection « Je sais, je crois ». Arthème Fayard, Paris, 1956, Prix : 300 fr. — Première partie : l'enseignement du passé, depuis les débuts de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours. Deuxième partie : la discussion célèbre survenue en France (1931) sur le problème : existe-t-il une philosophie chrétienne? Troisième partie : approfondissement et synthèse que propose l'auteur.

Peu d'esprits étaient mieux qualifiés pour entreprendre et mener à bien pareille étude. Maurice Nédoncelle apporte à son propos une vigueur et une lucidité parfaites. Il montre comment, au sens large, l'historien peut parler, à bon droit, d'une « philosophie chrétienne », ou plutôt d'un ensemble de philosophies chrétiennes, pour désigner les systèmes qui ont succédé à l'avènement du Christianisme et qui se sont constitués dans son ambiance. S'il ne songe pas à dresser le programme d'une philosophie chrétienne, ni à en remplir le contenu, c'est que cette sorte d'inventaire fait l'objet de plusieurs autres volumes de la même Collection, — en particulier de ceux qui suivront prochainement et qui analyseront les chefs-d'œuvres philosophiques dans la tradition religieuse...

L'austérité et la vie morale, par **Wladimir Jankélévitch,** Professeur à la Sorbonne. Un vol. de 254 p. petit in-8° de la Bibl. de philos. scient., dirigée par Paul Gaultier (de l'Institut). Flammarion, Paris, 1956. Prix : 600 fr. — Dans ce style si particulier qui est le sien, qui tient à distance le profane, par l'usage du grec, du latin, des néologismes (mais il faut prendre les auteurs avec leurs particularités). W. Jankélévitch présente une savoureuse étude sur la vie morale. Il distingue deux espèces d'austérité : une austérité propre à l'intellectualisme, voire à l'eudémonisme antique, et une austérité doloriste. Pour conclure que l'amour a bien plus d'importance.... Ceux qui connaissent et apprécient, du même auteur, — et c'est notre cas — le « Traité des Vertus » (édit. Bordas), retrouveront ici la verve, l'éloquence persuasive, la noblesse de pensée qui caractérisent les ouvrages de W. Jankélévitch...

« Dieu ne vous demande pas de manger des harengs saurs à sa gloire, et de boire de l'eau bénite à sa

santé, mais il vous demande de vous dévouer à vos frères et sœurs (...) Le Créateur veut être aimé dans ses créatures, et il n'a cure des privations que vous vous imposez, si l'amour n'y est pas (...) Gardez donc vos lampes allumées, car l'amour ne vient pas à ceux qui dorment. »

L'Homme et son prochain. Actes du VIIIe Congrès des Sociétés de philos. de langue française. Société toulousaine de philos., 6-9 sept. 1956. Un vol. de 330 p. grand in-8o, Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 1.080 fr. — Les communications en séances plénières, de MM. G. Bastide, G. Berger. Et. de Greeff, W. Jankélévitch, G. Vedel, feront l'objet d'un volume de la Collection « Nouvelles Recherches », collection dont nous avons fait souvent, ici, l'éloge. Ce livre s'intitulera « Présence d'autrui ». En attendant cette publication, signalons l'important volume des « Actes » du Congrès. Il ne comporte pas moins de quatre-vingts exposés, émanant d'auteurs d'une valeur indiscutée, parmi lesquels, en nous excusant de relever seulement quelques noms, il convient de citer : Ch. Baudouin, Eug. Minkowski, Marcel Deschoux, Jean Château, René Lacroze, Th. Ruyssen, H. Sérouya, Eug. Dupréel, Jean Pucelle, Paul Grenet, Rog. Lefèvre, Raymond Bayer, etc...

L'ensemble présente un vif intérêt, chaque auteur résumant, en peu de pages, toute une méditation. Il y a là de quoi faire penser. Et fort utilement...

Le système du savoir. Hamelin. Textes choisis par **Louis Millet,** prof. agrégé de philosophie. Un vol. de 232 p. in-16, de la Bibl. classique de philos., dirigée par C. Khodoss et J. Laubier. Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 340 fr. — Plus on avance dans le temps, et moins on a le loisir de t o u t lire. C'est pourquoi l'initiative est heureuse (celle de Khodoss et Laubier) qui permet à de jeunes esprits de se former au contact des penseurs d'hier. Comme tous les ouvrages de cette Collection — et certains lecteurs trouveront que cette sorte d'austérité est excessive — pas d' « Introduction », pas (ou si peu!) de « commentaires »... Des t e x t e s, intelligemment choisis, il est vrai. Et c'est tout. La formule peut se défendre. Il existe, en effet, assez d'Histoires de la philosophie, écrites par de bons auteurs, pour que le lecteur puisse s'informer, au préalable. Inutile, par conséquent, d'ajouter une préface et beaucoup de notes à des textes essentiels. En revanche, l'Index général facilite la consultation de ces textes. D'autre part, le g r o u p e m e n t des pages citées est établi de façon particulièrement judicieuse. Ici, le système; les éléments du savoir; la méthode synthétique; le savoir et la personne. Pour finir, le problème de Dieu...

Le rôle médiateur de la Logique, par **Herman Meyer** (Etude métathéorique). Un vol. de 240 p. grand in-8o. Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 1.000 fr. — La Logique moderne est entrée en rapports fréquents avec les Mathématiques. Elle tend même à se confondre avec les Mathématiques pures. Mais ses précurseurs s'intéressaient surtout à la structure logique des sciences de la nature. Si la Logique remplit un rôle m é d i a t e u r, il faut indiquer les éléments entre lesquels cette Logique opère sa médiation. C'est à quoi s'emploie M. Meyer, au cours de chapitres concernant successivement la Logique mathématique, des sciences empiriques, etc... Il insiste, non sans de sérieuses raisons, sur la théorie générale des prévisions et les principes logiques sur lesquels repose cette théorie. Il montre la complexité des raisonnements pratiqués en Physique, les aspects changeants des questions qui se posent à cette science; l'impossibilité, enfin, de décréter que les lois logiques régissant la déduction mathématique soient valables une fois pour toutes en Physique théorique...

Il lui paraît indispensable — et il le dit avec précision — de bien distinguer l'influence qu'exercent et l'expérience et la forme logique.

Les catégories de la Modalité, par André Darbon (publ. par Madeleine Lagarce-Darbon). Un vol. de VIII-165 p. grand in-8o. Press. Universit. de France, Paris, 1956. Prix : 600 fr. — Une série de Cours professés à la Faculté des Lettres de Bordeaux, en 1940-41. « Cette étude, purement logique dans ses points de départ et

son objet (...) aboutit à des conclusions qui invitent à prendre position sur des problèmes de valeur... » On sent, dit Madeleine Lagarde, « avec quelle ferveur la pensée progresse, d'une marche méthodique et précise, vers une conception de l'Homme qui le dégage des dogmes alors imposés, sans que, très certainement, un but de polémique ait jamais été délibérément poursuivi. On imagine facilement comme cette ferveur devait être partagée par les auditeurs, lorsqu'ils voyaient se dessiner peu à peu la revanche de l'esprit... » Ces Cours étaient à peu près rédigés tels qu'ils sont publiés... Ils conservent, en dehors de toute question « actuelle », une valeur permanente. Ils montrent, tout spécialement, comment des études envisagées sur le terrain purement logique débouchent sur de vastes problèmes philosophiques. Le style de ces « leçons » est, à la fois, très simple, très familier et d'une remarquable élévation.

La Mathématique sociale du Marquis de Condorcet, par **Gilles-Gaston Granger,** Maître de Confér. à la Fac. des Lettres de Rennes. Un vol. de VIII-180 p. grand in-8°. Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 660 fr. — Cet ouvrage fut présenté en Sorbonne comme thèse complémentaire de doctorat, évoque la tentative peut-être prématurée, du Marquis de Condorcet, pour établir une « mathématique sociale ». La personnalité scientifique de Condorcet est peu connue. Elle est suffisamment attachante, en elle-même, pour justifier une étude. En appendice, nous trouvons un recensement chronologique complet des écrits scientifiques de cet auteur. Mais le livre de G.-G. Granger, dans son entier, est alerte, spirituel, sans se départir jamais d'une solide érudition. L'opposition de l'Histoire et de la Mathématique continue de dominer le sciences de l'Homme. Mais cette lutte d'un élément formel et d'un élément matériel aura, dans l'avenir, le sens d'une complémentarité féconde et mouvante. L'entreprise de Condorcet était comme un prélude à cette compréhension d'ensemble. Il eut un sentiment assez juste des nécessités de cette science que nous ne faisons encore qu'entrevoir...

L'évolution en action, par **Julian Huxley** (trad. de l'anglais par D. Luccioni). Un vol. de 150 p. grand in-8°, de la Bibl. scientif. internat., dirigée par H. Piéron et P. Fraisse. Illustré de photographies. Press. Universit. de France, Paris, 1956. Prix : 600 fr. — La thèse centrale de J. Huxley, c'est qu'il existe un seul processus évolutif, et que les aspects particuliers du problème ne prennent leur véritable signification que lorsqu'on les envisage dans leur relation avec l'ensemble. Cela est particulièrement vrai de l'Homme et de son histoire. L'auteur donne une vue du processus évolutif, tel qu'il apparaît aujourd'hui, au regard d'un spécialiste de la Biologie générale.

Cinq chapitres, que l'on pourrait appeler cinq « causeries », car leur ton est simple et familier : le processus de l'évolution; comment agit la sélection naturelle; progrès biologique; développement de l'activité mentale; itinéraire du progrès biologique; la phase humaine...

Si le tout est intéressant, agréablement illustré, pourvu d'un Index alphabétique, il me semble que l'attention doit se porter principalement sur ce qui a trait à l'évolution humaine. L'évolution psycho-sociale (cf. p. 124, sq.) « opère par transmission culturelle ». Cette transmission, à caractère additif, et qui se poursuit depuis les débuts du Quaternaire, laisse espérer de possibles progrès, moins d'ordre technique que d'ordre moral. L'éminent biologiste fait œuvre utile, croyons-nous, quand il convie les hommes à « penser leur existence à la lumière de l'évolution» ...

L'Instinct sexuel. Etude de psychologie animale, par **Louis Bounoure,** prof. de Biologie générale à la Fac. des Sciences de Strasbourg. Un vol. de la Collection « la Science vivante », dirigée par René Audubert. Un vol. de 240 p. in-8°. Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 600 fr. — Depuis la mort de mon vieil ami Marcel Roland, nous n'avons plus au Mercure et je le regrette, de rubrique sur les sciences de la nature. L'ouvrage de L. Bounoure, je l'ai donc « volé », je l'avoue, sur un rayon qui ne m'était point destiné. Bien m'en a pris. Car sa conclusion est tout à fait « de mon gibier », comme eût dit Montaigne. Elle ne tend, en effet, à rien de moins qu'à

rattacher aux thèses de Schopenhauer la « finalité » de l'instinct sexuel. Je crains toujours, en pareil cas, l'inévitable anthropomorphisme, qui nous guette, dès que nous voulons dépasser la simple observation des faits. On pourra donc, selon ses préférences, adopter ou n'adopter point les suggestions de l'auteur. Il demeure que, concernant les faits, nous trouvons ou retrouvons, ici, des enseignements précieux. Parmi ceux-ci, un clair exposé sur l'action des hormones, l'action des facteurs physiques (lumière et chaleur); sur l'action des « effets de groupe »... Enfin, un rappel, extrêmement intéressant des mœurs si curieuses de certaines espèces animales, touchant par exemple les « territoires » sexuels et les « parades », parfois si compliquées, si étonnantes en leur « cérémonial », qui préludent à l'accouplement.

Regards sur la philosophie contemporaine, par Henry Dumery. Un vol. de 260 p. grand in-8° (14,5×21 cm.). Editions Casterman. Paris-Tournai, 1956. Prix : 675 fr. — Une soixantaine de Chroniques composent ce volume. Ces Chroniques parurent en différents organes de la Presse catholique. Il s'agit, nous dit l'auteur, d'aperçus rapides. Et ce doit être lu comme un volume d' « information ». Une poignée de fiches. Des coups de sonde, lancés de-ci de-là, pour ramener des échantillons révélateurs...

Notre ami Jean Lacroix, qui a écrit, pour ce recueil, une belle préface, apprécie chez l'auteur le talent qui consiste à dégager l'essentiel d'une doctrine, la synthétiser, l'éclaircir... Un tel ouvrage, dit-il en substance, permet de mieux connaître notre temps. H. Duméry, ajoute-t-il, n'est pas seulement un historien des idées : c'est un authentique philosophe. Son originalité est de séparer l'humanisme moderne de son contexte athée. Sa conception majeure est celle de l'indivision de l'esprit qui n'est atteinte qu'en fonction de son intime liaison à Dieu... Cinq parties dans l'ouvrage : la philosophie et l'histoire; études historiques; philosophie chrétienne et philosophie de l'esprit; existentialisme et phéonménologie; questions religieuses... En conclusion, revue et bilan philosophiques du demi-siècle (à l'occasion, notamment, de l'étude d'Emile Bréhier : Transformation de la philosophie française)...

Partis pris sur l'Art, la Philosophie et l'Histoire, par Armand Cuvillier. Un vol. de 355 p. in-8° carré. Armand Colin, Paris, 1956. — Parce que A. Cuvillier s'est dévoué au service des étudiants de l'Enseignement supérieur et de l'Enseignement secondaire (Manuel, puis Précis de Philosophie, chez A. Colin, Textes choisis, ibid; Manuel de Sociologie, P.U.F. etc.), il ne faudrait pas oublier qu'il est un penseur vigoureux et original, ainsi que l'ont attesté maints ouvrages, et ainsi que l'attestent aujourd'hui les quelque trente études rassemblées en un recueil (illustré de beaux hors-texte)... Je ne puis tout citer, depuis les propos sur l'Art jusqu'à la série d'analyses critiques concernant les diverses tendances philosophiques (Bacon, Descartes, Malebranche, Maine de Biran, Bergson, Santayana, Maurice Blondel, Husserl, Heidegger, Sartre, etc.)... Enfin, la troisième partie apporte, sur la Sociologie, l'Histoire, les doctrines économiques et politiques, des pages lumineuses...

J'imagine, et ne crois point me tromper, que le souci majeur d'Armand Cuvillier, et qui fut celui de former de jeunes esprits, lui a donné le goût de la précision. Par conséquent, cette horreur du dilettantisme fumeux, du snobisme philosophique où se complaisent, de nos jours, trop d'auteurs, jeunes ou vieux... Sa spiritualité « humaine » est, comme il le dit en son Avant-propos, celle d'un être qui garde « les pieds sur la terre »... Nul chauvinisme, chez lui, quand il dénonce l'influence excessive de la philosophie allemande et les déformations que celle-ci apporte à la pensée rationnelle... Ce qui fait l'unité des propos si divers de ce livre, c'est justement le « parti pris » de clarté française, inspirée de Descartes et de Malebranche, dont notre collègue et ami Cuvillier, dans son enseignement comme dans ses travaux originaux, n'a cessé de présenter la défense et illustration...

Manuel de Bibliographie philosophique, par Gilbert Varet. Tome II. Les Sciences philosophiques. Un vol. vol. de 560 p. in-8° carré de la Collection « Logos ». Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 1.960 fr. — C'est un travail qui a nécessité

patience, érudition, désintéressement. Deux volumes : le premier sur les philosophies classiques; le second sur les sciences philosophiques. Trois parties composent le deuxième tome : 1° les philosophies de la culture (Idéologies et philosophies de l'Histoire; philosophie des religions; philosophie de l'Art); 2° les philosophies des sciences (l'esprit scientifique; la Logique; Epistémotologie générale; philos. des Mathématiques; philos. de la Physique; la Vie); 3° les philosophies de l'Homme (L'Homme individuel et social; le Droit et l'Etat; Education et Morale; les philos. de l'Etre et de la Valeur)...

Suit une Table des ouvrages collectifs (Congrès internationaux; mélanges jubilaires); enfin, un Index général des noms d'auteurs...

L'ensemble de ces deux volumes est une sélection d'ensemble de la littérature philosophique « opérée dans une intention déterminée ». Une justification des principes qui ont dirigé ce choix est annoncée comme devant paraître dans un volume à part (Histoire du savoir. Introd. à la Bibliogr. philos.). Quel que soit l'intérêt probable de cette « Introduction », nous voyons bien dès à présent — et n'est-ce point l'essentiel? — les services considérables que le Manuel de Gilbert Varet rendra à tout un public d'étudiants et de chercheurs... L'ayant attentivement examiné sur les points que je crois le mieux connaître, je me suis demandé, en vérité, ce que l'on pourrait souhaiter d'y trouver et que l'on n'y trouverait pas... Et quelle commodité dans la consultation!... Quiconque l'utilisera éprouvera certainement une vive gratitude envers l'auteur...

REVUES

Culture humaine (Psychologie appliquée. 18e année. Editions J. Oliven, Paris (65, av. de La Bourdonnais, VIIe). Mensuelle. N° d'octobre 1956. Noté au Sommaire : Développement du langage chez l'enfant (G. Ledan); Méthode naturelle du dessin (C. Freinet); Organisation du travail (J. Minclave); Le Bouddhisme (M. Percheron); Contre l'angoisse (A. Delcourt); Rab. Tragore (L. Villescrènes et les « jeux psychologiques » de W. J. Enneber, fondateur du Pelmanisme... N° de novembre 1956. Le complexe de Mirandole (J. des Vignes-Rouges); L'orientation professionnelle (G. Ledan); psychologie appliquée (A. Delcourt); Comportement de l'enfant (J. Nadel); Notre pain quotidien (Dr J. Poucel); Morphologie des visages (Em. Fougerat); Le souci d'être malade (J. des Vignes-Rouges), etc...

Bulletin signalétique (anciennement Bulletin analytique) publié par le Ministère de l'Education nationale. Centre National de la Recherche scientifique, 16, rue Pierre-Curie, Paris (Ve), volume X, n° 4. Philosophie; Sciences humaines (trimestrielle). Les chefs de rubrique sont : Psychologie (Mme Anzieu); Hist. de la philos.; Métaph.; Philos. générale; Morale (M. Auvade); Ethnographie et Folklore (M. Cazeneuve); Hist. des Sciences et des Techniques; Sciences du Langage (M. Gauthier); Logique et philos. de la connaissance (M. Martin); Pédagogie (M. Mialaret); Sciences religieuses; Philos. médiévale (M. l'abbé Michaud-Quantin); Esthétiques et Arts (M. Paris); Sociologie (M. Victoroff)...

L'éloge n'est plus à faire de ces milliers de références, judicieusement résumées, analysées et, au besoin, critiquées. Un tel recueil nous tient « au courant » des tableaux (articles) les plus récents en tous les domaines de Philosophie et Sciences humaines. C'est extrêmement précieux. Et, dussè-je me répéter, les analyses sont si claires, si soigneusement faites!

Ouvrages reçus : Traité de métaphysique, par **G. Gusdorf.** Un fort vol. de 465 p grand in-8°. Editions Armand Colin. Paris, 1956.

La justice humaine selon Leibniz, par **Gaston Grua.** Un vol. de XII-416 p. grand in-8°. Press. Universit. de France. Paris, 1956. Prix : 1.600 fr.

La Physique moderne et son interprétation. Un vol. grand in-8° (chez A. Colin), par **P. Chambadal.**

Le monde vu par la Physique, par **Carl Friedrich von Weizsaker,** un vol. de la Bibl. de philos. scientifique, chez Flammarion.

De ces ouvrages, il sera rendu compte, à l'occasion de notre prochaine Chronique (avril 1957).

GAZETTE

Mort de Guy-Charles Cros. — *Guy Charles Cros est mort le* 28 *novembre* 1956 *dans une clinique de la rue de Clichy : mais ses plus beaux poèmes sont promis à la durée comme ceux de son père, l'auteur si justement admiré du* Coffret de Santal *et du* Collier de Griffes. *Il était né sur la rive gauche le* 2 *février* 1879. *Après la mort de Charles Cros, survenue quand il avait neuf ans, il habita quelque temps au Danemark, pays de sa mère, puis regagna Paris pour faire ses études au Lycée Louis-Le-Grand. Reçu bachelier en* 1897, *il prépara Polytechnique, mais ne se présenta pas au concours d'admission, et fit son service militaire dans l'infanterie, après un nouveau séjour au Danemark. Il devint ensuite répétiteur en province, et, de* 1907 *à* 1912, *mena une vie de bohème dans la capitale avant d'être pris comme secrétaire par Adolphe Van Bever. Mobilisé dès le début des hostilités, il fut fait prisonnier à la fin de* 1914 *et demeura quatre ans en Allemagne. De retour en France, il fut nommé au Musée de la Guerre à Vincennes et ne s'établit que bien plus tard, après sa retraite, à Valence-en-Brie, petit village de Seine-et-Marne.*

On doit à Guy-Charles Cros les traductions de la Puissance du Mensonge *et de* Maternité *de Johan Bojer, de l'*Esclave blanche *d'Elisabeth Schöyen et des* Poèmes *de Sophus Claussen : mais c'est en tant que poète qu'il a montré toute la richesse et l'intensité de ses dons. Son œuvre poétique comprend les volumes suivants :* Le Soir et le Silence, Les Fêtes quotidiennes, Pastorales Parisiennes, Retours de Flammes, Avec des Mots *et* Mon Soleil nouveau. *Les* Fêtes quotidiennes, *publiées au « Mercure de France » en* 1912, *le classèrent immédiatement parmi les poètes les plus originaux et les plus émouvants de sa génération, et Rémy de Gourmont écrivit aussitôt sur elles un article enthousiaste. La plupart de ces poèmes, qui se rattachent à la tradition du Heine de l'*Intermezzo *et du Verlaine des* Romances sans Paroles, *n'ont pas vieilli, car ils sont faits de charme ingénu et de sincérité profonde.* Avec des Mots *parut aux « Cahiers de la Quinzaine » en* 1927 *et valut à Guy-Charles Cros le premier prix Moréas. Cet ouvrage qui renferme, en guise de préface, une remarquable étude de Georges Batault, contient plusieurs chefs-d'œuvre authen-*

tiques d'un lyrisme vigoureusement élargi : et Mon Soleil Nouveau, *édité chez Rombaldi en* 1946, *montre les mêmes qualités de naturel, de force et de ferveur unies à la haute sérénité d'une inspiration souvent comparable à celles de Moréas et de Vigny.* — PHILIPPE CHABANEIX.

Rencontre avec la fille de Victor Segalen. — *« Non, je n'ai pas de souvenirs personnels; je ne sais pas si j'en ai. Il se pourrait qu'on m'ait raconté ceux que je crois avoir. »*

Je suis chez Mme Annie Joly-Segalen, fille de Victor Segalen. La réponse que je viens de rapporter la peint tout entière. Elle n'est ni repliée sur le passé, ni confite en vénération à l'égard de son père, mais précise, enthousiaste, entreprenante, travailleuse. Sa voix et son rire ont quelque chose de cristallin.

D'ailleurs, dans les lieux où nous sommes — un bureau-bibliothèque flanqué d'une seconde petite pièce encombrée de manuscrits — Victor Segalen n'est pas une ombre à évoquer. Il s'est chargé lui-même d'assurer sa survie : derrière mon interlocutrice, des dossiers bourrés de correspondance inédite; sur la table, devant moi, des clichés qu'il a rapportés de Chine et qui illustrent un de ses ouvrages, également inédit, La Statuaire Chinoise.

— *Vous venez de publier* les Immémoriaux *chez Plon, dans la collection* Terre Humaine. *Quelles sont les circonstances dans lesquelles ce roman fut écrit?*

— *Il nous faut remonter au début de l'existence de Victor Segalen. Breton né à Brest en* 1878, *il est entré à l'Ecole de Santé Navale de Bordeaux par tradition familiale. En* 1903, *il était nommé à bord de l'aviso* La Durance *stationné à Tahiti et rejoignait son poste par New-York et San Francisco. En* 1905, La Durance *rentrait en France par Colombo. Victor Segalen avait vingt-sept ans. Il rapportait d'Océanie les éléments de ce premier livre.*

— *Est-ce un roman fait de souvenirs?*

— *C'est aussi un roman nourri d'études livresques. Segalen a lu tout ce qui avait paru sur Tahiti avant de rédiger son œuvre. Il a voulu reconstituer aussi précisément que possible l'époque où les Maoris païens sont entrés en contact avec l'Occident et les missionnaires méthodistes au service de l'Angleterre. A l'origine, c'est un ouvrage presque scientifique. Un roman archéologique et ethnographique.*

Mon interlocutrice s'interrompt. Puis, c'est elle qui m'interroge. (Je la trouverai toujours soucieuse de deviner ce que le public actuel pense de Victor Segalen. Peu lui importe qu'il ait écrit « naguère »; elle voudrait qu'il soit lu « aujourd'hui ».)

— Vous trouvez que cela ressemble à Flaubert?

Je proteste :

— Nous sommes loin des froideurs de Salammbô.

Honnêtement, Mme Joly précise :

— Il aimait beaucoup Flaubert.

Mais ma boutade n'a pas l'air de lui déplaire. Je reprends :

— Il me semble que le sujet des Immémoriaux *déborde le cadre d'une enquête ethnographique. C'est l'histoire de la fin d'une race. Ce drame a quelque chose d'historique, de cosmique et de philosophique qui touche de très près à nos préoccupations actuelles. Et je dirais aussi que Victor Segalen l'a ressenti au plus profond de lui-même, en poète, presque en élégiaque.*

— J'ai négligé de vous dire tout à l'heure que Gauguin a eu une importance énorme sur la découverte de Tahiti par Victor Segalen. Ils ne se sont pas rencontrés. Gauguin venait de mourir quand Segalen passa aux Iles Marquises. Mais mon père fut un des premiers à visiter sa case, à s'intéresser à tout ce qu'il laissait derrière lui : manuscrits, croquis, sculptures. Et voyez ce qu'il écrit.

Mme Joly extrait plusieurs textes d'un fichier et me les tend. Je lis : « Je puis dire n'avoir rien vu *du pays et de ses Maoris avant d'avoir parcouru et presque vécu les croquis de Gauguin. » Ou bien : « J'ai essayé « d'écrire » les gens tahitiens d'une façon adéquate à celle dont Gauguin les vit pour les peindre :* en eux-mêmes et du dedans en dehors. » *Je rends les fiches en commentant :*

— Il s'agit, somme toute, par le truchement d'un grand artiste, d'une identification de soi avec une race en état de décadence physique et spirituelle. C'est une passion subie et sans doute aussi un déchirement, un remords, puisque Segalen restait un Occidental. Quelles étaient ses opinions religieuses?

— Segalen était issu d'une famille bigote. Sa mère le faisait surveiller par un prêtre. Il s'est montré soumis jusqu'à Tahiti, justement, où la rupture a eu lieu. Depuis lors, il s'est montré violent jusqu'à la fin de sa vie. Très violent... Mais Segalen n'est pas un esprit irréligieux. C'est un mystique...

Un mystique, oui. C'est-à-dire qu'il fait penser à un spiritualisme délivré de tout formalisme, amoureux des mythes, non des rites, ou de ce qu'il y a de profond et d'intransmissible à autrui dans les rites. Car son spiritualisme a besoin de s'incarner, et ne l'attire qu'incarné, en état d'osmose avec l'élan vital d'une race. Un spiritualisme aux antipodes de l'abstraction.

Je regarde étalé devant moi l'un des 81 *exemplaires hors commerce de* Stèles, *édité comme un livre chinois qui se déplie en accordéon, un autre manuscrit soigneusement relié en soie.*

Mme Joly, qui suit ma pensée, hasarde :

— Je crois que la beauté de son écriture, la qualité graphique de ses notes ont une grande importance.

J'acquiesce. L'esthétisme doit avoir été pour Segalen, comme pour tout son temps, un essai approximatif d'incarnation. Sa quête du beau est peut-être une manière de respect à l'égard de toutes les races humaines, presque une forme de charité. Je dis :

— La chose transparaît dans son style.

Toujours à l'affût, mon interlocutrice interroge :

— Qu'est-ce que vous pensez de son style?

— Je le trouve caractéristique d'une certaine époque. Je me l'explique par le fait que les Immémoriaux *est un premier livre. Mais il me semble aussi que son lyrisme un peu suranné est fonction du sujet et n'est pas indépendant de la poésie maori que Segalen a tenté de nous restituer. D'ailleurs, pour nous, l'incantateur et les ombres qu'il évoque sont curieusement enveloppés dans un même passé. Les* Immémoriaux *sont un roman où le début et la fin du* XIXe *siècle se rejoignent. Le temps de l'histoire ne se distingue guère du temps du conteur.*

— Vous pensez que c'est gênant?

— Ce ne le serait que si nous attendions de Segalen qu'il soit semblable à nous. C'est dans la mesure où il aura sa place parmi ses pairs qu'il nous intéressera. Les Immémoriaux *ne réclament pas un autre respect de l'homme.*

Mme Joly dit :

— Le silence, c'est terrible.

Je ne réponds rien. Elle le rompt pour son père avec tant de discernement. — GEORGES PIROUÉ.

Il y a... — *Il a cinquante ans* (Mercure *du* 1er *février* 1907), *Pierre Quillard rendait compte du livre suivant :* Mes Pensées *par M. P. Néva, et ceci en ces termes :*

« La baronne Staff et Mme Emeline Raymond enseignèrent « autrefois les bonnes manières aux jeunes demoiselles qualifiées « de jeunes personnes, pour plus de convenance. Mme P. Néva « versifie quelques-uns de leurs excellents conseils :

De plaire, vous tous qui me lirez,
Je vais vous dire la manière.
Condition première en cette matière,
Jeunes filles, jeunes garçons,
Grandes personnes,
Aimez et l'on vous aimera
Et surtout la gaîté brillera.

« La sincérité et la simplicité littéraires sont, à notre époque, « de trop rares qualités pour qu'on ne les salue pas au passage », « ainsi quiert la prière d'insérer; on ne saurait mieux dire et jamais « éloge ne fut plus mérité. »

Dans le même numéro, R. de Bury, faisant une recension de la presse, relève les idées sur le théâtre exprimées par Gustave Rivet dans le Temps :

« Le théâtre peut être et doit être comme une grande école « moralisatrice. Nous le rêvons comme la chaire de vérité, la tribune « de l'honnêteté. Il faut donc le faire servir à semer dans l'esprit « de la foule la pensée, la raison, la générosité, la fraternité, la « bonté, tous les grands sentiments, toutes les nobles idées que le « poète peut mettre au cœur des personnages qu'il anime, ou qui « ressortent des actions qu'il transporte sur la scène... Nous « souhaitons que le poète fasse des chefs-d'œuvre pour s'illustrer « et illustrer du même coup la patrie. Mais nous souhaitons que « son œuvre soit aussi bonne qu'elle est belle, et qu'elle serve à « verser des idées de vertu dans l'âme des foules. »

Il y a vingt-cinq ans (Mercure *du* 1er *février* 1927) :

« Lettre d'une dame qui a coupé ses cheveux » par Pierre Lièvre : « (...) Je plains singulièrement les hommes, maris ou amants, qui « perdent l'incomparable volupté de voir se dénouer pour eux « seuls, parmi les plaisirs de l'amour, une chevelure bien-aimée, « qui ne savent plus ce qu'est une chère tête gisant parmi ses « cheveux répandus, qui ignorent comme une femme peut se cacher « la face sous ce voile et leur sourire au travers. Leur intimité a « perdu sa plus belle couronne. Ils ne se réveillent plus auprès « d'une amante échevelée, mais auprès d'un camarade de chambrée « dépeigné. Nous avons tous passé par la chambrée et savons qu'un « garçon qui se réveille n'est pas chose extrêmement plaisante. « (...) Quant à ce qui concerne la chose publique, nul n'ignore que « les grandes époques sont les époques hypocrites : le siècle de « Louis XVI, l'Empire, l'ère victorienne. En dépit de leur primauté « morale, la franchise et la sincérité ne mènent à rien de bien « fameux dans les mœurs ni dans la politique. Elles sont trop « faciles à pratiquer pour qu'on en puisse attendre beaucoup de « bien : elles sont naïves. Bien plus, elles marquent un retour à la « sauvagerie avouée. Et c'est bien par sauvagerie, que les femmes « vont et viennent demi-nues sous le regard placide des hommes « indifférents. »

A propos de Descartes. — *M. P. Ehrmann, de Paris, nous écrit :*

« Les Méditations Métaphysiques *de Descartes, publiées en « français en* 1647, *ont été depuis lors rééditées trente-quatre fois, « et un relevé que j'ai soigneusement effectué à la Bibliothèque*

« Nationale révèle notamment une interruption étonnante, d'apparence invraisemblable, et pourtant complète, de 1724 à 1824.

« Si vos lecteurs en étaient alertés, peut-être pourraient-ils tirer « de l'oubli et remettre en valeur les éditions dont ils pourraient « avoir connaissance, parues pendant cette période, ce qui pourrait « présenter de l'intérêt à différents points de vue. »

Voilà qui est fait : les lecteurs du Mercure *sont alertés, et nous attendons leurs réponses.*

Raymond Schwab et la Musique. — *Nous recevons de M. André Himonet la lettre suivante :*

« Dans l'hommage que le Mercure *a rendu à la mémoire de Raymond Schwab, un trait de sa figure a été laissé dans l'ombre. Au cours de son article, M. Gabriel Marcel note simplement ceci : « Il y a eu une époque où il suivait régulièrement les concerts : « il devait tenir alors une rubrique dans une revue, je ne sais plus laquelle. »*

« Je puis apporter la précision suivante : Schwab exerça en effet la critique musicale au journal l'Ami du Peuple *sous le pseudonyme de Jean Delaincourt. Il y demeura, je crois, sept ou huit ans, jusque vers 1934-1935, où je fus appelé à lui succéder.*

« Ses articles portaient la marque d'un esprit accueillant et scrupuleux, féru d'un vif amour de la musique. J'ignore jusqu'à quel point et dans quelle direction il avait pu pousser ses études musicales, mais son goût aiguisé et le sérieux de son information le retenaient, en tout cas, de s'égarer parmi les productions hétéroclites dont il lui appartenait de rendre compte.

« Il n'est pas si commun qu'un poète, sensible par définition à la musique des mots, soit également ouvert à la subtile synthèse qui charge les édifices sonores de leur sens ineffable.

« Je ne sache pas qu'en dehors du défunt Ami du Peuple *Raymond Schwab ait traité quelque part de sujets de pure musique. Mais qu'il ait été en cet art plus et mieux qu'un dilettante, cela est certain. »*

A la communication de M. André Himonet nous pouvons ajouter que Raymond Schwab a écrit des pages magistrales sur la musique dont les plus remarquables sont peut-être celles qu'il a consacrées dans le Nouveau Siècle *à « La Musique en France », dans la revue* Contrepoint, *à Wagner, Mozart et Bach dans les* Nouvelles littéraires, *à Berlioz, à « Littérature française et Musique » dans un numéro spécial de la* Revue Musicale *dont il fit la présentation.*

Sur Racine. — *A propos de Racine (voir le* Mercure *du 1*er *janvier, page* 153*), M. Jean Pommier nous écrit : « Je n'arrive pas à trouver le cas Racine si énigmatique, ni à croire qu'en connaissant mieux l'homme, nous comprenions encore moins le poète. Quand V. Hugo discute ses contrats avec ses éditeurs, quand il fait sa cour au duc et à la duchesse d'Orléans, quand il demande un service aux Bertin des* Débats*, cela nous masque-t-il le créateur de rythmes et le poète visionnaire? Je ne vois qu'avantage à savoir les « engagements » sociaux de Racine, la part que ses ouvrages prenaient à l'actualité, les rapports des* Plaideurs*, par exemple, avec la réforme de la Justice... »*

Si l'on ne comprend pas que cet homme ait pu être ce poète, c'est qu'on se forme une fausse idée de ce poète, c'est qu'on n'a pas pris la peine de regarder comment il faisait ses tragédies. *Sous les obsessions d'une mémoire verbale hors de pair et par un choix exquis dans l'imitation. Spinoza spéculait en fabriquant des verres de lunettes. Les verres de lunettes de Racine, c'étaient ses tragédies. Elles ne le mettaient point dans les dispositions de Chatterton à l'égard de la société. Elles le laissaient libre de penser à son avenir mondain, auquel elles ne voulaient pas nuire. Un artisan impeccable dans son établi peut perdre son habileté en sortant, mais il peut aussi la conserver. Dans le premier cas c'est La Fontaine; dans le second, c'est Racine. Il faut de tout pour faire un monde.*

Est-ce à dire que le moi intime ait été tout à fait absent de cette œuvre? Assurément non. Cette imitation même, le goût l'a guidée, mais aussi l'expérience de la vie. Loin que l'art laissât Racine dans une froideur indifférente, il entrait en transe, et il nous l'a dit. Quand il écrivait à Uzès : « Et nous avons des nuits plus belles que vos jours », il se montait tellement qu'il en oubliait l'heure du courrier. Soyez sûr qu'il était averti par ce petit battement de cœur dont parle Musset, qu'une chose de prix venait de naître sous sa plume. Et puis, l'étrange volupté d'articuler, de déclamer! Racine était un maître de diction extraordinaire, bien plus raffiné, je me le figure, que l'avocat Lemaître dont il avait reçu les leçons. Vous avez lu les Mémoires *de Louis Racine : Quand son père avait à composer, il allait se promener, et il récitait ses vers à haute voix (oui, comme René ses phrases!). Seulement, il était si peu « possédé » par son « démon », qu'au milieu de cet enthousiasme, si quelqu'un l'abordait, il revenait instantanément sur terre. Son Apollon, harmonie et lumière, n'était pas un dieu sauvage. Et pourtant c'était Apollon.*

Du passé simple et du subjonctif passé. — *Nous insérons bien volontiers la note suivante que nous adresse M. Marcel Cohen,*

à la suite de l'article de notre collaborateur R.-L. Wagner publié dans le Mercure *en septembre* 1955 *:*

« Bien des circonstances me font répondre tardivement, sur l'invite même de mon collègue et ami R.-L. Wagner, à son article de septembre 1955, Anticipation ou de la mort du passé simple et du subjonctif.

« Qu'il me permette d'abord de m'étonner que dans cette anticipation où il suppose défuntes les formes en question il les laisse subsister, sous la plume du rédacteur du texte attribué à l'an 2083. *Ensuite qu'il m'autorise à lui rappeler que comprendre et employer font deux et qu'il n'y aurait pas plus besoin d'une traduction de Racine pour quelqu'un qui n'aurait jamais employé le passé simple qu'il n'est besoin pour nous tous d'une traduction de tous les passages de Rabelais ou de Ronsard où manquent les articles et les pronoms sujets qui nous sont indispensables.*

« Un peu de coquetterie personnelle maintenant, pour rectifier la physionomie qui paraît ressortir de l'article de R.-L. Wagner. J'assure les lecteurs que s'ils ont assez de loisirs pour bien lire, en s'aidant de l'index, mon trop court et pauvre Grammaire et style, *objet de la censure, ils pourront voir que chez les écrivains tous les effets de l'art, et en particulier la mélodie de la phrase, me préoccupent tout aussi bien que les tournures grammaticales. Même, pour ma modeste part, j'essaye constamment de faire œuvre d'écrivain, et je recommande à chacun d'agir de même.*

« Ceci dit, je répète que tous les artistes en puissance ou en acte que sont ceux qui écrivent quoi que ce soit, aussi bien que les linguistes dont c'est la besogne d'observer, doivent prendre conscience de l'état actuel de la langue, y compris ce reflet qu'en est la manière de l'enseigner. Aussi bien, si j'avais des velléités de régenter les grammaires, je me serais trouvé devancé par les Instructions Ministérielles de 1950 *qui ont poussé hors de l'enseignement élémentaire le passé simple et les subjonctifs imparfait et plus-que-parfait.*

« Quand je dis l'état de la langue, je simplifie outrageusement, comme même les meilleurs linguistes ont trop l'habitude de le faire. Bien qu'il en répugne à nos esprits rationalistes, la langue française comme toutes les autres, est un enchevêtrement de nombreux états de langue, certains archaïsants, d'autres tendant à l'innovation. Ils sont employés dans le même temps par les individus de diverses situations, de divers âges, qui utilisent de diverses manières l'instruction dont ils ont pu bénéficier. De plus un seul et même individu participe suivant les circonstances à des modalités différentes du français. En tout état de cause, tous se comprennent assez bien entre eux, s'ils s'étonnent ou se scandalisent parfois réciproquement.

« N'en déplaise à R.-L. Wagner, impossible ici de faire un clivage entre artistes probes de plus ou moins de talent ou de génie et autres écrivains.

« On rencontre facilement des conformistes parmi les auteurs de bas romans mélos ou policiers, ou parmi les chroniqueurs et éditorialistes sans éclat de nombreux journaux.

« Inversement, on peut déceler l'influence des courants nouveaux chez les universitaires les plus patentés, des jeunes, et ce qui est plus curieux, des vieux aussi. C'est ainsi que j'ai dû constater, enquêteur étonné, que le mélange du passé simple et du passé composé dans la même phrase, naguère prohibé par les grammaires, se réalise sous les plumes les plus variées et que par voie de conséquence l'emploi propre ancien du passé simple se trouve aboli par confusion dans ce magma. J'ai fait un sort à cette phrase due à un journaliste d'occasion, de culture garantie par diplôme : « J'ai craqué une allumette et j'allumai sa cigarette » (Grammaire et style, *p.* 17). *Si j'essaye de tester quelqu'un qui a écrit en partie dans le même sens que R.-L. Wagner, à savoir Jean Perrot, qui enseigne à la Faculté des Lettres de Montpellier (voir* Revue des Langues romanes 1956), *je vois que lorsque nous travaillions ensemble à la seconde édition du Manuel* Les Langues du Monde *et qu'il se chargeait de rédiger la bibliographie générale, il y a employé dans la majorité des cas le passé simple pour noter « les événements passés comme tels, d'une manière strictement objective »* (ce *sont les termes dont il se sert). Puis-je cependant demander comment il explique que p. XXX il ait écrit d'abord « Le premier qui* proposa *des « reconstitutions...* figura » *et quelques lignes plus loin « ces vues* « ont été appliquées... *par... à qui la théorie des ondes* a été « ensuite attribuée » : *les objectivités diffèrent-elles?*

« Nous sommes devant un usage nouveau et au moins momentanément très confus. J'ai noté des intrusions épisodiques du passé simple dans des récits parlés, chez des non-méridionaux (Grammaire et style, *pp.* 152 *et* 223). *On ne peut pas passer sous silence le fait qu'Aurélien Sauvageot en ait proposé la restitution voulue en juin* 1955 *dans* Vie et langage.

« Quelle sera la prochaine étape? La verront se dessiner peu à peu ceux qui auront les yeux bien ouverts. Mais aucun observateur prudent ne doit s'abandonner maintenant aux pronostics. » — MARCEL COHEN.

Péguy et la critique. — *A la suite de mon article du* Mercure *sur l'accueil fait en* 1910-1911 *au* Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc *et de l'édition critique que j'ai donnée de ce mystère au Club du Meilleur Livre, j'ai reçu quelques précisions qui peuvent intéresser les lecteurs.*

M. Guy Lavaud, dont l'article, paru dans La Phalange *du 30 avril* 1910, *m'avait paru excellent, a bien voulu me communiquer la réponse qu'y avait faite Péguy. La lettre, dictée par Péguy à l'administrateur des Cahiers de la Quinzaine, est du* 3 *mai* 1910 *:*

Mon cher confrère,

Je suis très sensible à l'article que vous venez de publier dans *La Phalange.* Pourriez-vous nous en faire tenir 100 exemplaires dans le plus bref délai et nous les faire facturer au plus bas prix qu'il vous sera possible. Nous enverrions ces cent exemplaires à des amis particulièrement choisis. Ce serait en même temps une excellente publicité pour *La Phalange.*

Je suis, Monsieur, votre dévoué confrère.

Charles Péguy.

A cette époque, La Phalange *tirait à deux cents exemplaires : c'est donc la moitié de l'édition que Péguy achetait : M. Guy Lavaud, qui me dit que cette lettre fut pour sa jeunesse un événement, y joint ce commentaire :*

Dès réception de cette lettre je fis part à Royère du désir de Péguy. *La Phalange* n'avait pas beaucoup d'abonnés. On put disposer des cent exemplaires à un prix très modéré. Je me rendis aussitôt aux *Cahiers de la Quinzaine,* à la fois très flatté que mon article ait attiré l'attention de Péguy et assez intimidé à l'idée de le rencontrer. Je ne trouvai qu'André Bourgeois qui me dit d'attendre, car Péguy ne pouvait tarder. Il arriva enfin et je l'assurai qu'il aurait ses exemplaires. J'espérais quelques mots sur ce que j'avais écrit. Malheureusement le regard de Péguy accrocha une petite boîte posée sur son bureau. Il interrogea Bourgeois. C'était un paquet que devait venir prendre un familier des Cahiers. A mon grand étonnement, je vis Péguy manifester un vif intérêt pour cette boîte. Il dénoua les ficelles, ouvrit le paquet et en sortit un réveil-matin, qu'il considéra avec une sorte de surprise. Puis il replia le tout. Je me levai, un peu vexé naturellement. Mais, comme je partais, il me demanda si je lisais les Cahiers. Je lui répondis que j'étais à la recherche d'un emploi et n'avais pas assez d'argent pour acheter des revues. Alors il appela Bourgeois et le pria de me donner ce qu'il me plairait de prendre. Je crois que j'abusai un peu de l'offre. Car je dus payer un fiacre pour ramener mon butin!... Je n'ai jamais revu Péguy, mais mon admiration n'a pas changé. Elle est toujours celle de ma jeunesse.

De son côté, Robert Vallery-Radot — aujourd'hui le Révérend Père Irénée, du monastère cistercien de Bricquebec — précise que son article du début de 1911, *dont je n'avais pu retrouver le lieu de publication, avait paru dans* La Plume Politique et Littéraire; *petite revue de jeunes monarchistes fondée par Guillaume*

de Brémond d'Ars, encore élève de rhétorique, et dirigée, après sa mort prématurée, par son frère, Eusèbe, le poète. Ici encore, Péguy fit acheter une vingtaine d'exemplaires de la revue « pour les faire distribuer par ses amis catholiques (Lotte en particulier) dans les grands séminaires ». Et, poursuit Robert Vallery-Radot, « il m'envoya la collection de ses cahiers, dont ses exemplaires personnels dédicacés ». Et, comme l'article en question était intitulé Le Témoignage du Centurion, *la dédicace du* Mystère *portait :*

« Ceci est le témoignage du Centurion;
je suis, Monsieur Vallery-Radot, votre dévoué confrère,

Charles Péguy. »

Quelque temps après, Péguy et Vallery-Radot déjeunaient ensemble chez Paul Acker. Mais ils ne se revirent pas.

Une précision encore : j'avais supposé que Michel Arnauld (*pseudonyme de Drouin, beau-frère de Gide*) *avait puisé auprès d'un camarade de Péguy les renseignements biographiques très exacts donnés dans son article* (*le premier qui fût jamais consacré à Péguy, dans la N. R. F. de novembre* 1909). *J'aurais dû m'aviser que Arnauld n'avait nul besoin de recourir à Paul Acker, puisque, appartenant à la même promotion que Paul Crouzet, Gustave Rudler, Gustave Téry, il avait été à l'Ecole Normale le « cube » de Péguy. Il faut penser plutôt que c'est Michel Arnauld qui attira sur Péguy l'attention d'André Gide et de tout le groupe de la* Nouvelle Revue Française. — ALBERT BÉGUIN.

Rectification sur André Gide. — *Nous recevons de M. Paul André la rectification suivante : « Vous avez publié, dans votre numéro de décembre, quelques extraits de mon échange de vues, dans la revue romande* Présence, *avec M. Jean-Paul Samson, à propos de l'hypocrisie de Gide.*

« Mais la phrase qui a suscité la réaction de mon premier contradicteur est dénaturée. Je n'ai pas écrit que Gide fût un hypocrite de la plus basse *espèce; j'ai dit, et je le maintiens, qu'il en est un de la plus* rare *espèce — ce qui est assez différent, me semble-t-il.*

« Votre chroniqueur me reproche mes mots et mes arguments : je puis m'en consoler, ayant ici la preuve d'avoir été bien mal lu. »

Au Mercure de France. — *Le Mercure de France publie un nouveau recueil poétique de Pierre-Jean Jouve,* Mélodrame, *dont plusieurs textes ont paru dans notre revue en septembre et dans la* Nouvelle Revue Française *en décembre.*

La souscription est ouverte depuis la mi-janvier pour les exemplaires numérotés et le prix fixé à 2.000 francs.

En même temps, le Mercure remet en vente sous sa propre couverture l'important recueil La Vierge de Paris, *qui appartient désormais à son fonds.*

★ *Michel Alexandre est mort en décembre* 1952*; il était alors professeur de philosophie en Première supérieure à Louis-le-Grand. On se souvient des pages que M. Emmanuel Peillet a consacrées à sa mémoire dans le* Mercure *de février* 1953.

Des lettres, des textes divers et ce qui a pu être reconstitué de plusieurs de ses cours se trouvent réunis dans le recueil En souvenirs de Michel Alexandre, *paru en janvier aux éditions du Mercure de France.*

Le dernier chapitre du volume rassemble les documents relatifs à la longue amitié qui unit Michel Alexandre à Alain.

★ *De M. Gilbert Trolliet qui a reçu le prix Guillaume Appollinaire et qui dirige à Genève* Présence, *le* Mercure *a publié : « Six chansons »* (*mai* 1951), *« Poèmes »* (*mai* 1954).

★ *Le général François Michel, qui est mort le* 19 *décembre et dont la presse a retracé la carrière, avait publié au* Mercure *en* 1950, *avec Henri Martineau, les* Nouvelles Soirées du Stendhal-Club. *A ce recueil collectif il avait apporté sa contribution personnelle avec quatre études sur « Bathilde Curial », sur « Les alibis de Stendhal », sur « Stendhal et Mérimée » et sur « Stendhal chroniqueur clandestin au* New Monthly Magazine ».

★ *De Yves Bonnefoy, le* Mercure *a déjà publié :*

« Du mouvement et de l'immobilité de Douve » (*mars* 1950), *« Aux arbres »* (*novembre* 1950), *« L'Orangerie »* (*juin* 1951), *« Vrai Lieu »* (*mai* 1953), *« Les Fleurs du mal »* (*septembre* 1954), *« La danse des morts de la Chaise-Dieu »* (*octobre* 1954), *« Veneranda »* (*janvier* 1956).

★ *De Suzanne Allen : « Feu de tout bois »* (*février* 1951), *« De mémoire d'un homme »* (*mars* 1954).

★ *De Georges Mongrédien : « Mademoiselle de Montalais »* (*mars* 1948), *« Un ami de Mme de Sévigné : Jean Corbinelli »* (*octobre* 1948), *« La grande débauche de Roissy »* (*octobre* 1950), *« Grimarest et la* Vie de M. de Molière » (*janvier* 1952).

ENT DE PARAITRE

COLLECTION « *LES GRANDES BIBLIOGRAPHIES* »

PIERRE LAFUE

MARIE-THÉRÈSE

IMPÉRATRICE ET REINE

1717-1780

JACQUES ISORNI

LE PROCÈS DE ROBERT BRASILLACH

COLLECTION « *L'AVENTURE VÉCUE* »

Cdt BERNARD FRANK

CORSAIRES DU XXE SIÈCLE

LE NORD-CAPER ET SA FORTUNE

Illustré de 8 planches hors-texte

COLLECTION « *HOMO SAPIENS* »

JEAN GRENIER

L'ESPRIT DU TAO

PASTEUR VALLERY-RADOT

de l'Académie française

IMAGES DE LA VIE ET DE L'ŒUVRE DE PASTEUR

Illustré de 170 documents photographiques

FLAMMARION

MERCVRE DE FRANC

26, RUE DE CONDÉ — PARIS-VI[e]

VIENT DE PARAITRE

en souvenir de

MICHEL ALEXANDRE

leçons textes lettres

480 frs

DANS LA MÊME COLLECTION :

PAUL ARNOLD :

Histoire des Rose-Croix	**750**
Esotérisme de Shakespeare	**600**

L.-J. AUSTIN :

L'Univers poétique de Baudelaire	**750**

JEAN QUEVAL :

Jacques Prévert	**480**

SOUS COUVERTURE BLEUTÉE :

J.-F. ANGELLOZ :

Gœthe	**360**
Rilke	**540**

RENÉ BRAY :

Molière, homme de théâtre	**660**

JEAN PRÉVOST :

Baudelaire	**600**
La Création chez Stendhal	**480**

MERCVRE DE FRANC

26, RUE DE CONDÉ — PARIS-VI[e]

•

trentième anniversaire
de la mort de RILK

J.-F. ANGELLOZ

RILKE

540 frs

Cette magistrale biographie spirituelle éclaire Rilke de l'intérie grâce à une étude bien dosée de l'homme et de l'œuvre qui év à la fois les dangers de la simple biographie et de la sim critique (*Books Abroad,* Université d'Oklahoma — U. S. A.).

LOU ALBERT LASARD

UNE IMAGE DE RILKE

avec 3 hors-texte **480 frs**

Une image de Rilke d'un prix tout particulier (...) une vérita anthologie (...) Son petit livre contient assez de Rilke et trad par elle en français avec exactitude pour que je le recommand ceux qui voudraient s'éprouver eux-mêmes devant Rilke (...) poèmes inspirés de l'Évangile sont d'une rare beauté et d' audace très hérétique (Robert Kemp, *Les Nouvelles Littéraires*).

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remettre à votre libraire ou à renvoyer au MERCVRE DE FRANCE
26, rue de Condé — PARIS-VIe
C.C.P. 259-31 Paris

Je soussigné (nom et prénom) ....

adresse ....

déclare souscrire un abonnement de 6 mois — 1 an [1] à la revue MERCVRE DE FRANCE à partir du numéro de ....

Je vous adresse le montant en : chèque bancaire — mandat-carte — chèque postal Paris 259-31 [1].

A ...., le ....

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles.

TARIF

	FRANCE ET UNION FRANÇAISE	ÉTRANGER
Un an	2 000 fr.	2 500 fr.
6 mois	1 100 fr.	1 300 fr.

Le numéro : 200 fr.

MERCVRE DE FRANCE

TOME CCCXXIX

N° 1122 — 1er Février 1957

SOMMAIRE

MERCVRIALE

GAZETTE

Manuscrits

Les manuscrits non retenus restent pendant un an à la disposition de leurs auteurs, qui peuvent soit les reprendre aux bureaux de la revue, soit en demander le renvoi par la poste à leurs frais.

Passé le délai d'un an, les manuscrits non retenus ne sont pas conservés.

Le *Mercure* recommande aux auteurs de garder toujours un double de leurs manuscrits, et déclare dégager sa responsabilité au cas où l'un de ceux-ci viendrait à s'égarer.

Tout auteur déposant un manuscrit au *Mercure* est réputé avoir pris connaissance de cette disposition et l'accepter.

Imprimé en France
TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).